TROP MENU LE FIL CASSE

SCÈNES DE LA VIE RUSSE.

PERSONNAGES.

ANNA VASSILEVNA LIBANOF, quarante ans.
VERA NICOLAEVNA, sa fille, dix-neuf ans.
VARVARA IVANOVNA MOROZOF, parente de Mme Libanof, quarante-cinq ans.
Mlle BIENAIMÉ, gouvernante de Vera Nicolaevna.
VLADIMIR PETROVITCH STANITZINE, un voisin, vingt-huit ans.
EUGÈNE ANDRÉITCH GORSKI, autre voisin, vingt-six ans.
IVAN PAVLITCH MOUKHINE, troisième voisin, trente ans.
Le capitaine TCHOUKHANOF, cinquante ans.
UN MAITRE D'HOTEL.
UN DOMESTIQUE.

(La scène se passe chez Mme Libanof. — Le théâtre représente la grande salle d'une riche habitation; trois portes s'ouvrent, au fond sur la salle à manger, à droite sur le salon, à gauche sur le jardin. — Les murs sont ornés de portraits. — Sur le devant, une table couverte de journaux, un piano et quelques fauteuils. — Au second plan, un petit billard. — Dans un coin, une grande horloge murale.

GORSKI, entrant

Il n'y a personne. Tant mieux... Quelle heure est-il?... Neuf heures et demie. C'est aujourd'hui le jour décisif... Oui,... oui. (Il s'approche de la table et prend un journal.) Voyons les nouvelles... (Moukhine sort de la salle à manger. Gorski se retourne vivement.) Tiens... Moukhine! Par quel hasard? quand es-tu arrivé?

MOUKHINE.

Cette nuit, mais j'ai quitté la ville à six heures. Mon postillon s'est égaré...

GORSKI.

Tu connais donc *Mme de Libanof*?

MOUKHINE.

Je viens ici pour la première fois. C'est au bal du gouverneur qu'on m'a

présenté à *Mme de Libanof*, comme tu l'appelles; j'ai dansé avec sa fille, et cela m'a valu l'honneur d'une invitation. (Regardant autour de lui.) La résidence est belle!

GORSKI.

Je le crois bien! la première maison de la province! Il fait bon vivre ici... C'est un agréable mélange que cette existence campagnarde à la russe et cette vie de château à la française... Tu en jugeras. La maîtresse de la maison est veuve et riche. Sa fille...

MOUKHINE, l'interrompant.

Sa fille est charmante?...

GORSKI.

Ah!... (Après un court silence.) Oui.

MOUKHINE.

Comment se nomme-t-elle?

GORSKI.

Vera Nicolaevna... Sa dot est magnifique.

MOUKHINE.

Bah! cela m'est égal. Je ne suis pas un épouseur.

GORSKI.

Tu n'es pas un épouseur, mais tu as la mine d'un prétendu.

MOUKHINE.

Serais-tu jaloux par hasard?

GORSKI.

Encore! Causons donc en attendant que ces dames descendent pour déjeuner.

MOUKHINE.

Dis-moi d'abord quelle sorte de maison est celle-ci,... quelles gens l'habitent...

GORSKI.

Ma défunte mère a détesté Mme Libanof pendant vingt ans au moins... Il y a donc longtemps que nous nous connaissons. *Mme de Libanof, née Solotopine* (tel est le nom inscrit sur ses cartes de visite), est une brave femme qui jouit de la vie et en laisse jouir les autres. Le général Monplaisir s'arrête chez elle en passant. Si son mari n'était pas mort jeune, elle eût fait son chemin. Elle est un peu sentimentale, un peu enfant gâté; elle accueille son monde sans trop de réserve, sans trop de prévenance... Il faut lui savoir gré de ne pas parler du nez et de ne pas faire trop de médisances. Elle tient sa maison en bon ordre, et régit elle-même ses biens. C'est une tête politique. Une de ses parentes, Mme Morozof, Varvara Ivanovna, vit auprès d'elle. C'est une femme assez bien élevée, veuve aussi, mais pauvre. Elle est méchante, et elle déteste sa bienfaitrice; mais cela importe peu. Il y a encore une gouvernante française qui fait partie de l'établissement, sert le thé, soupire après Paris, aime *le petit mot pour rire*, et roule mélancoliquement ses petits yeux... à l'adresse des arpenteurs et des architectes, qui lui font la cour. Comme elle ne joue pas aux cartes, et que le boston n'est agréable qu'à trois, on s'est affublé en son honneur d'un

capitaine en retraite, un certain Tchoukhanof, qu'on tient à demi-ration. Il a de grandes moustaches et un air de matamore, ce qui ne l'empêche pas de n'être au fond qu'un très humble courtisan. Toutes ces personnes sont de la maison et n'en sortent pas; mais M[me] de Libanof a beaucoup d'autres relations... Il me serait impossible de me les rappeler toutes... Parmi les visiteurs les plus assidus, il faut compter le docteur Gutmann. C'est un joli garçon, à favoris soyeux, qui n'entend pas grand'chose à la médecine, mais qui baise avec attendrissement les mains d'Anna Vassilevna... Cela plaît assez à la veuve, qui a de jolies mains, un peu trop potelées, mais blanches. et les doigts retroussés du bout...

MOUKHINE, avec impatience.

Mais tu ne dis rien de la fille?

GORSKI.

Patience donc! Que te dirai-je de Vera Nicolaevna? Je ne sais vraiment rien d'elle. Qui peut se vanter de connaître une jeune fille de dix-huit ans? Elle fermente encore comme un vin nouveau, mais elle fera sans doute une femme charmante. Elle est fine et spirituelle, elle a du caractère, un cœur tendre, et ne demande qu'à vivre. Elle se mariera bientôt.

MOUKHINE.

Avec qui?

GORSKI.

Je n'en sais rien,... mais elle ne restera pas longtemps fille.

MOUKHINE.

Cela s'entend. Un riche parti...

GORSKI.

Oh! ce n'est pas parce qu'elle est riche!

MOUKHINE.

Et pourquoi donc?

GORSKI.

Parce qu'elle a compris que la vie de la femme ne commence que le jour de ses noces, et qu'elle veut vivre. Écoute... Mais quelle heure est-il?

MOUKHINE.

Il est dix heures.

GORSKI.

Dix heures,... j'ai encore le temps. Écoute bien. Nous sommes en guerre ouverte, Vera Nicolaevna et moi. Sais-tu ce qui m'a fait accourir ici ventre à terre hier matin?

MOUKHINE.

Comment veux-tu que je le sache?

GORSKI.

Un jeune homme de ta connaissance a l'intention de demander aujourd'hui sa main.

MOUKHINE.

Et qui donc?

GORSKI.

Vladimir Petrovitch Stanitzine, ex-lieutenant de la garde, un de mes bons

amis. Imagine-toi que c'est moi-même qui l'ai introduit ici! Ce n'est pas tout : je l'ai précisément introduit pour qu'il épouse Vera Nicolaevna. C'est un homme d'un esprit médiocre, bon, modeste, paresseux, sédentaire. Elle ne peut trouver un meilleur mari, et elle le sait bien. Je suis un ancien ami de la famille, et ne veux que son bien.

MOUKHINE.

Tu es donc accouru ici au galop pour être témoin du bonheur de ton protégé?

GORSKI.

Tout au contraire... Je suis venu pour mettre obstacle à ce mariage.

MOUKHINE.

Je ne te comprends pas.

GORSKI.

Il me semble pourtant que la chose est claire.

MOUKHINE.

Veux-tu donc l'épouser toi-même?

GORSKI.

Non pas, mais je ne veux point qu'elle en épouse un autre.

MOUKHINE.

Tu es amoureux d'elle?

GORSKI.

Je ne le pense pas.

MOUKHINE.

Eh bien! tu l'as demandée en mariage?...

GORSKI.

Pas du tout. Je n'ai nullement l'intention de l'épouser. Écoute, je vais te parler à cœur ouvert. Je suis certain, entends-tu, que, si je faisais ma demande, je serais préféré par Vera Nicolaevna à notre ami Stanitzine. Quant à la mère, elle nous tient, Stanitzine et moi, pour deux partis également sortables... Vera croit que je suis amoureux d'elle, mais elle sait que je crains le mariage plus que le feu... Elle veut triompher de cette crainte... Voilà pourquoi elle attend... Elle n'attendra pas longtemps. Ce n'est pas qu'elle ait peur de perdre Stanitzine : ce pauvre jeune homme brûle et fond comme de la cire; mais, à vrai dire, elle commence à lire dans mon jeu, et son intention est de me pousser à une explication décisive. J'ai le pressentiment que cette situation se dénouera aujourd'hui même. Le serpent me glissera entre les doigts, ou il m'étouffera. Ce qui m'est insupportable, c'est que Stanitzine est amoureux au point de n'être plus capable ni de jalousie, ni d'emportement. On le voit errer çà et là, les yeux chargés de langueur, la bouche béante : il est affreusement ridicule! Cependant les sarcasmes ne me serviraient plus à rien... Il faut me montrer tendre. Je me suis déjà mis à l'œuvre hier, et n'en reviens pas du peu d'efforts que cela m'a coûté. Je cesse de me comprendre moi-même.

MOUKHINE.

Comment t'y es-tu pris?

GORSKI.

Je ne sais si Vera Nicolaevna pressent la proposition de son adorateur; ce qui est certain, c'est qu'hier soir elle m'observait tout particulièrement. Tu ne peux t'imaginer combien il est difficile, même à un homme expérimenté, d'affronter le regard scrutateur de ces yeux jeunes, mais intelligens, surtout lorsqu'ils clignotent un peu. Elle a été sans doute frappée aussi de ma nouvelle attitude vis-à-vis d'elle. Je passe pour un homme moqueur et froid et j'en suis bien aise... On vit très bien avec cette réputation... Mais hier j'ai dû paraître tendre et préoccupé. A quoi bon mentir? J'ai ressenti en effet quelque agitation, et mon cœur ne demandait qu'à s'attendrir. Tu me connais, mon cher, tu sais que je garde le libre exercice de toutes mes facultés d'observation, même dans les crises les plus solennelles de la vie... Et Vera m'offrait hier un curieux sujet d'observation; elle cédait à l'entraînement de la curiosité, si ce n'est à celui de l'amour. Elle avait peur, elle ne se fiait pas à elle-même et ne se comprenait pas... Tout cela se reflétait gracieusement sur son frais visage; je ne l'ai pas quittée de la journée, et je sentis le soir que je commençais à perdre tout empire sur moi-même... O Moukhine, Moukhine! quelle chose dangereuse que de voir trop longtemps de fermes épaules, de respirer une fraîche haleine!... Le soir, nous nous sommes promenés dans le jardin. Le temps était magnifique; aucun souffle n'agitait l'air. M[lle] Bienaimé, sa gouvernante, est venue sur le balcon; elle portait une bougie dont la flamme n'a pas vacillé. Vera et moi, nous nous sommes longtemps promenés tous deux devant la maison, sur le sable moelleux de l'allée qui longe l'étang. Les étoiles scintillaient doucement au ciel et sur l'eau... M[lle] Bienaimé, indulgente, mais attentive, nous suivait des yeux du haut de son balcon... Je propose à Vera Nicolaevna d'entrer dans la barque; elle y consent, je rame, et nous allons ainsi jusqu'au milieu de l'étang. — Où allez-vous donc? s'écrie la Française. — Nulle part, répondis-je tout haut. Nulle part, répétai-je tout bas, nous sommes trop bien ici. Vera Nicolaevna baissa les yeux, sourit et se mit à effleurer la surface de l'eau du bout de son ombrelle. Un doux et pensif sourire s'épanouissait sur ses joues virginales; elle voulut parler et ne fit que soupirer, mais si joyeusement! tout comme soupirent les enfans! Eh bien! que te dirai-je de plus? Prudence, projets, sang-froid, j'ai tout envoyé au diable, j'ai été heureux, j'ai été stupide. Dieu me pardonne! j'ai déclamé des vers... Oui, je te le jure!... Tu n'en crois rien, et c'est vrai pourtant.... J'ai déclamé des vers,... et encore ma voix tremblait-elle.... Pendant le souper, j'ai été assis à côté de Vera... Oui,... tout cela est fort beau... Mes affaires sont excellentes, et si je voulais me marier!... Mais voici le malheur, on ne la trompe pas, elle! Je ne sais qui a dit que les femmes s'entendaient admirablement à faire des armes. Personne certes ne fera tomber le fleuret des mains à Vera Nicolaevna. Nous le verrons aujourd'hui du reste... Et toi, Ivan Pavlitch, à quoi penses-tu?

MOUKHINE.

Je pense que si tu n'es pas amoureux de Vera Nicolaevna, tu es un grand original ou un égoïste insupportable.

GORSKI.

C'est possible! Mais l'on vient... Aux armes!... Je compte sur ta discrétion?...

MOUKHINE.

Oh! naturellement.

GORSKI.

Voici M[lle] Bienaimé, toujours la première... forcément; le thé l'attend. (Mademoiselle Bienaimé entre. Moukhine se lève et la salue. Gorski s'approche d'elle.) Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous saluer. Toujours fraîche comme une rose!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, minaudant.

Et vous toujours galant. Venez, j'ai quelque chose à vous dire. (Tous les deux entrent dans la salle à manger.)

MOUKHINE, seul.

L'étrange garçon que ce Gorski! Qui donc le priait de me prendre pour confident? (Se promenant de long en large.) Ma foi, j'avais bien besoin de venir ici! Si je pouvais... (Entre Vera Nicolaevna. Elle est en robe blanche et tient une rose à la main. Moukhine se retourne et salue avec embarras. Vera s'arrête indécise.) Vous,... vous ne me reconnaissez pas,... je...

VERA.

Ah! monsieur,... monsieur Moukhine. Je ne m'attendais pas vraiment... Et quand êtes-vous arrivé?

MOUKHINE.

Cette nuit... Imaginez-vous que mon postillon...

VERA.

Ma mère sera très heureuse. J'espère que vous nous restez... (Elle regarde autour d'elle.)

MOUKHINE.

Peut-être cherchez-vous Gorski?... Il vient de sortir.

VERA.

Qui vous fait croire que je cherche M. Gorski?

MOUKHINE.

Je... je pensais...

VERA.

Vous vous connaissez?

MOUKHINE.

Depuis longtemps. Nous avons servi ensemble.

VERA, se dirigeant vers la fenêtre.

Quelle ravissante matinée!

MOUKHINE.

Vous venez déjà du jardin?

VERA.

Oui, je me suis levée de bonne heure.

MOUKHINE.

Cette rose?... Permettez-moi une question... Pour qui l'avez-vous cueillie?

VERA.

Pour qui? Pour moi-même.

MOUKHINE.

Ah!

GORSKI, sortant de la salle à manger.

Veux-tu du thé, Moukhine? (Apercevant Vera.) Bonjour, Vera Nicolaevna.

VERA.

Bonjour.

MOUKHINE.

Le thé est servi? Eh bien! je vais déjeuner. (Il se dirige vers la salle à manger.)

GORSKI.

Vera Nicolaevna, donnez-moi donc votre main... (Elle lui tend la main en silence.) Qu'avez-vous?

VERA.

Dites-moi, Eugène Andréitch, votre ami Moukhine est-il bête?

GORSKI.

Je n'en sais rien... Il passe pour un homme intelligent... Mais quelle question!...

VERA.

Êtes-vous très lié avec lui?

GORSKI.

Je le connais... Qu'est-ce qu'il peut donc?... Est-il?...

VERA, vivement.

Rien,... rien,... je ne sais...

GORSKI, montrant la rose.

Je vois que vous êtes déjà sortie ce matin.

VERA.

Oui... M. Moukhine m'a déjà demandé pour qui j'avais cueilli cette rose.

GORSKI.

Et que lui avez-vous répondu?

VERA.

Que c'était pour moi-même.

GORSKI.

Et l'avez-vous réellement cueillie pour vous-même?

VERA.

Non, pour vous. Vous voyez que je suis franche.

GORSKI.

Donnez-la-moi alors.

VERA.

Je n'ose plus vous la donner à présent. Me voilà forcée de la mettre à ma ceinture ou de l'offrir à M[lle] Bienaimé. C'est votre faute. Pourquoi n'êtes-vous pas descendu le premier?

GORSKI.

C'est insupportable, Moukhine...

VERA.

Gorski, vous jouez au plus fin avec moi. Je vous le prouverai plus tard... Maintenant allons déjeuner.

GORSKI, la retenant.

Écoutez, Vera Nicolaevna, vous me connaissez. Je suis méfiant; j'ai l'air moqueur et dégagé, mais de fait je suis simplement timide.

VERA.

Vous...

GORSKI.

Moi. De plus, tout ce qui m'arrive est si nouveau pour moi... Vous dites que je joue au plus fin... Ayez un peu d'indulgence... (Vera le regarde.) Je vous assure qu'il ne m'est jamais arrivé de parler à une femme comme je vous parle. C'est pour cela qu'il m'est difficile... Eh bien! oui, je suis habitué à dissimuler... Mais ne me regardez pas ainsi... Je vous jure que je mérite d'être encouragé.

VERA.

Gorski! il est facile de me tromper... J'ai été élevée à la campagne, j'ai vu peu de monde... Il est facile de me tromper, mais à quoi bon? Vous n'en retirerez pas une bien grande gloire... Quant à vous jouer de moi,... non, je ne puis le croire...

GORSKI.

Me jouer de vous!... Regardez-vous donc vous-même... Mais ces yeux voient tout. (Vera se détourne lentement.) Et savez-vous que lorsque vous êtes là, je ne puis,... non, je ne puis décidément m'empêcher de dire tout ce que je pense... Dans votre doux sourire, dans votre calme regard, dans votre silence même, il y a quelque chose de si impérieux...

VERA, l'interrompant.

Et vous ne voulez pas vous livrer? Vous voulez toujours ruser?

GORSKI.

Non:... mais écoutez. A parler franchement, qui donc se livre tout à fait? Serait-ce vous par exemple? Dites-moi sincèrement si vous attendez quelqu'un aujourd'hui.

VERA, tranquillement.

Oui. Il est probable que nous verrons M. Stanitzine.

GORSKI.

Vous êtes une femme terrible. Vous avez le don de ne rien laisser voir tout en ne paraissant rien cacher... *La franchise est la meilleure des diplomaties,* sans doute parce qu'elle ne fait pas tort à l'autre.

VERA.

Ainsi donc vous saviez aussi qu'il devait venir?

GORSKI, légèrement troublé.

Je le savais.

VERA, se penchant sur sa rose.

Et votre monsieur Moukhine le savait aussi?

GORSKI.

Pour quelle raison me parlez-vous toujours de Moukhine?...

VERA.

Assez. Voyons, ne vous fâchez pas... Si vous le voulez, nous irons au jar-

din après le déjeuner... Nous causerons... de choses graves... (Elle jette sa rose sur la table et entre dans la salle à manger.)

GORSKI, seul. Il prend la rose, et reste quelques instans immobile.

Eugène Andréitch, mon ami, je dois vous dire franchement qu'à mon avis vous n'êtes pas de force à lutter contre ce démon. Vous vous jetez de côté et d'autre, elle ne remue pas seulement le petit doigt, et vous vous découvrez complétement. Du reste, qu'est-ce que cela fait? Ou je serai vainqueur, ou je perdrai la partie. Dans ce cas, il n'y aura pas de honte à épouser une femme comme celle-ci! C'est effrayant sans doute;... mais d'un autre côté à quoi bon conserver ma liberté? Doucement, Eugène Andréitch, doucement, ne vous livrez pas trop vite... (Considérant la rose.) Que signifies-tu, pauvre fleur?... Ah! Mme Libanof avec son amie!... (Il cache avec soin la rose. — Entre madame Libanof, accompagnée de Varvara Ivanovna.) Bonjour, mesdames, comment avez-vous dormi?

MADAME LIBANOF, lui donnant le bout de ses doigts.

Bonjour, Eugène.... J'ai un peu mal à la tête aujourd'hui.

VARVARA IVANOVNA.

Vous vous couchez trop tard, Anna Vassilevna.

MADAME LIBANOF.

C'est possible... Et où est Vera? L'avez-vous vue?

GORSKI.

Elle prend le thé dans la salle à manger avec Mlle Bienaimé et Moukhine.

MADAME LIBANOF.

Ah! oui, M. Moukhine, on dit qu'il est arrivé cette nuit. Le connaissez-vous? (Elle s'assied.)

GORSKI.

Je le connais depuis longtemps. N'allez-vous pas prendre une tasse de thé?

MADAME LIBANOF.

Non, le thé m'agite, Gutmann me le défend; mais je ne vous retiens pas.... allez, allez, Varvara Ivanovna. (Varvara Ivanovna sort.) Et vous, Gorski, vous restez?... Quelle délicieuse matinée!... Avez-vous vu le capitaine?

GORSKI.

Non. Il doit être, selon son habitude, à se promener au jardin,... pour chercher des champignons.

MADAME LIBANOF.

Imaginez-vous quelle partie il m'a gagnée hier?... Mais asseyez-vous donc... Pourquoi restez-vous debout? (Gorski s'assied.) J'avais le plus beau jeu, mes combinaisons étaient parfaites; mais Varvara Ivanovna a tout gâté. Elle joue à tort et à travers, avec un guignon inconcevable. Ce scélérat, lui, a du bonheur, et, les maladresses de Varvara Ivanovna l'aidant, je me suis trouvée dans une fort mauvaise passe. Que voulez-vous? Il a gagné, c'est tout simple; mais à propos, il faut que j'envoie en ville. (Elle sonne.)

GORSKI.

Pour quoi faire?

UN MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame a sonné?

MADAME LIBANOF.

Envoie Gabriel en ville pour qu'il achète de la craie (1)... Tu sais, des morceaux de craie comme je les aime.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame.

MADAME LIBANOF.

Dis-lui d'en prendre suffisamment et de choisir les plus gros morceaux... Où en est la fenaison?

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame, on fauche encore.

MADAME LIBANOF.

C'est bien. Où est Élie Élitch?

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Madame, il se promène au jardin.

MADAME LIBANOF.

Au jardin!... Appelle-le.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame.

MADAME LIBANOF.

C'est bien, retire-toi.

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Oui, madame. (Il sort.)

MADAME LIBANOF.

Que ferons-nous aujourd'hui, Eugène? Vous savez que je m'en rapporte complétement à vous. Pensez à quelque chose de gai... Je suis en train aujourd'hui. Dites, est-ce un homme agréable que ce M. Moukhine?

GORSKI.

Il est fort bien.

MADAME LIBANOF.

Il n'est pas gênant?

GORSKI.

Oh! nullement.

MADAME LIBANOF.

Joue-t-il au boston?

GORSKI.

Certainement.

MADAME LIBANOF.

Ah! mais c'est très bien... Eugène, donnez-moi un tabouret sous les pieds. (Gorski apporte un tabouret.) Merci... Voici le capitaine!

TCHOUKHANOF. (Il entre par le jardin; sa casquette est pleine de champignons.)

Bonjour, ma chère dame... Votre main, je vous prie.

(1) En Russie, on emploie de petits morceaux de craie pour marquer les gains.

MADAME LIBANOF, lui tendant langoureusement la main.

Bonjour, scélérat!

TCHOUKHANOF.

Eugène Andréitch, mes plus humbles... (Gorski salue. Tchoukhanof le regarde en secouant la tête.) Dieu! la belle prestance! Pourquoi ne pas vous faire militaire, hein?... Et vous, ma chère dame, comment vous sentez-vous?... J'ai récolté pour vous des champignons.

MADAME LIBANOF.

Pourquoi ne pas emporter un panier, capitaine? Comment peut-on mettre des champignons dans une casquette?

TCHOUKHANOF.

J'obéirai, chère dame, j'obéirai. Pour nous autres vieux soldats, cela n'a pas d'importance; mais pour vous, certainement... J'obéirai. Je vais tout de suite les mettre sur une assiette. Et votre petite fauvette, Vera Nicolaevna, est-elle déjà éveillée?

MADAME LIBANOF, à Gorski, sans répondre au capitaine.

Ce monsieur Moukhine est-il riche?

GORSKI.

Il a deux cents âmes.

MADAME LIBANOF, avec indifférence.

Ah!... Ils sont bien longtemps à déjeuner!

TCHOUKHANOF.

M'ordonnez-vous d'aller les prendre d'assaut? Dites une parole, je triompherai en un clin d'œil... Ce n'est pas une forteresse pareille qui nous résistera,... surtout si nous avons affaire à un colonel comme Eugène Andréitch.

GORSKI.

Colonel! A propos de quoi, Élie Élitch? De grâce!

TCHOUKHANOF.

Le rang n'est pour rien, je parle de la prestance,... de la prestance.

MADAME LIBANOF.

Mais allez donc!... Allez voir s'ils ont fini de déjeuner!

TCHOUKHANOF.

J'obéis, ma chère dame. (Il fait quelques pas pour sortir.) Ah! mais les voici. (Vera, Moukhine, mademoiselle Bienaimé et Varvara Ivanovna viennent de la salle à manger.) Mes respects...

VERA, en passant.

Bonjour. (Courant à sa mère.) Bonjour, maman.

MADAME LIBANOF, la baisant au front.

Bonjour, petite... monsieur Moukhine, soyez le bienvenu... Je suis enchantée que vous ne nous ayez pas oubliées.

MOUKHINE.

C'est bien de la bonté, madame... Je ne mérite pas un tel honneur.

MADAME LIBANOF.

Vous n'avez pas encore vu notre jardin? Il est grand. Beaucoup de fleurs;

j'aime tant les fleurs! Du reste, chez nous chacun est libre de faire ce qui lui plaît. Liberté entière.

MOUKHINE.

C'est charmant!

MADAME LIBANOF.

C'est mon principe... Je ne puis souffrir l'égoïsme. C'est chose assommante pour les autres et fatigante pour soi-même. Demandez-leur à tous. (Varvara Ivanovna sourit d'un air mielleux.) Mais pourquoi n'allez-vous pas vous promener?

GORSKI.

Oui, allons au jardin.

VERA, vivement.

Non, non; à cette heure, il fait trop chaud.

MADAME LIBANOF.

Comme vous voudrez. (A Moukhine.) Nous avons un billard... Du reste, vous le savez, liberté entière... Quant à nous, capitaine, nous allons nous mettre aux cartes... C'est un peu tôt; mais puisque Vera dit qu'on ne peut pas se promener...

TCHOUKHANOF, qui n'a pas du tout envie de jouer.

Volontiers, volontiers, chère dame... Pourquoi trop tôt? Il faut que vous preniez votre revanche.

MADAME LIBANOF.

Certainement,... certainement... (A Moukhine.) On dit,... monsieur Moukhine,... que vous aimez le boston... Ne voudriez-vous pas?... Mlle Bienaimé ne sait pas jouer, et voilà longtemps que je n'ai fait une partie à quatre.

MOUKHINE.

Je... certainement,... avec plaisir...

MADAME LIBANOF.

Vous êtes fort aimable; mais pas de cérémonie, je vous prie.

MOUKHINE.

Nullement, madame,... je suis ravi...

MADAME LIBANOF.

Eh bien! allons... Nous ferons notre partie au salon;... la table est déjà préparée... Monsieur Moukhine, donnez-moi votre bras... (Elle se lève.) Et vous, Gorski, organisez quelque chose pour la journée, entendez-vous? Vera vous aidera... (Elle se dirige vers le salon.)

TCHOUKHANOF, s'approchant de Varvara Ivanovna.

Permettez-moi de me mettre à vos ordres...

VARVARA IVANOVNA, avec dépit, en acceptant son bras.

Encore vous! (Mademoiselle Bienaimé s'assied à gauche et prend sa broderie d'un air affairé. Vera se met au piano. Gorski s'approche d'elle doucement.)

GORSKI, après un moment de silence.

Que jouez-vous donc là, Vera Nicolaevna?

VERA, sans le regarder.

Une sonate de Clementi.

GORSKI.

Dieu! quelle vieillerie!

VERA.

Oui, c'est très vieux et très ennuyeux.

GORSKI.

Pourquoi donc alors l'avoir choisie? Et quelle fantaisie de vous mettre au piano?... Auriez-vous oublié que vous m'aviez promis d'aller au jardin avec moi?

VERA.

Je fais précisément de la musique pour ne pas aller me promener avec vous.

GORSKI.

Et pourquoi cette rigueur soudaine? Par quel caprice?...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Ce n'est pas joli ce que vous jouez là, Vera...

VERA, haut.

Je le crois bien. (A Gorski.) Écoutez, Gorski, je n'ai ni l'habitude ni le goût de la coquetterie et des caprices, je suis trop fière pour cela. Vous savez parfaitement que je ne fais pas la capricieuse en cet instant;... mais je vous en veux...

GORSKI.

Pourquoi cela?

VERA.

Vous m'avez offensée.

GORSKI.

Je vous ai offensée, moi!

VERA, déchiffrant toujours sa sonate.

Vous auriez pu du moins mieux choisir votre confident. A peine suis-je entrée dans la salle à manger que ce monsieur,... monsieur... Comment s'appelle-t-il donc? M. Moukhine vient me dire que ma rose était probablement arrivée à sa destination... Puis, voyant que je ne répondais pas à ses amabilités, il s'est mis tout à coup à faire votre éloge, mais d'une façon si maladroite... Pourquoi les amis sont-ils donc si maladroits dans les louanges qu'ils se donnent l'un à l'autre? Il a pris en général des airs si mystérieux, a mis tant de discrétion dans son silence, m'a regardée avec tant de respect et de compassion... Je ne puis le souffrir.

GORSKI.

Que concluez-vous de tout cela?

VERA.

J'en conclus que M. Moukhine... a l'honneur de recevoir vos confidences. (Elle se met à jouer très fort.)

GORSKI.

D'où vous est venue cette idée?... Et que puis-je lui avoir dit?

VERA.

Le sais-je?... Que vous m'avez fait la cour, que vous vous êtes moqué de moi, que vous êtes en train de me tourner la tête, que je vous amuse. (Ma-

demoiselle Bienaimé est prise d'un accès de toux sèche.) Qu'avez-vous, bonne amie? Pourquoi toussez-vous?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Rien, rien... Je ne sais... Cette sonate doit être bien difficile.

VERA, à demi-voix.

Comme elle m'ennuie!... (A Gorski.) Pourquoi ne dites-vous rien?

GORSKI.

Je me demande si je suis coupable envers vous. Je le confesse, je suis coupable certainement : ma langue est mon ennemie; mais écoutez, Vera Nicolaevna... Vous souvenez-vous de ce poème de Lermontof que je vous lisais hier? vous souvenez-vous de ce passage où le poète décrit une folle lutte entre l'amour et la haine?... (Vera lève doucement les yeux.) Oh! mais je ne pourrai plus continuer, si vous me regardez ainsi...

VERA, haussant les épaules.

Finissez donc...

GORSKI.

Écoutez... Je vous avoue franchement que je redoute, que j'ai peur de m'assujettir à ce charme involontaire que je ne puis cependant nier... Je m'efforce de m'y soustraire par tous les moyens, par des discours, par des moqueries, par des récits... Je bavarde comme une vieille fille...

VERA.

Et pourquoi? Qui nous empêche de rester bons amis?... Vos rapports ne peuvent-ils être simples et naturels?

GORSKI.

Simples et naturels... C'est facile à dire... (Avec fermeté.) Eh bien! oui: je suis coupable envers vous, et j'implore votre pardon. J'ai dissimulé et je dissimule encore... Mais je puis vous assurer, Vera Nicolaevna, que, quels que soient mes rêves et mes projets en votre absence, ces intentions se dissipent comme de la fumée à la moindre de vos paroles, et je sens, — vous allez rire, — je sens que je suis sous votre charme...

VERA, cessant peu à peu de jouer.

Vous m'avez dit la même chose hier au soir...

GORSKI.

C'est qu'hier je ressentais la même chose. Je renonce décidément à ruser avec vous.

VERA.

Ah! vous voyez bien que j'avais raison!

GORSKI.

Je m'en rapporte complétement à vous. Vous devez savoir enfin que je ne vous ai pas trompée, lorsque je vous ai dit...

VERA, l'interrompant.

Que je vous plaisais... Il ne manquait plus que cela!

GORSKI, avec dépit.

Vous êtes aujourd'hui aussi méfiante qu'un usurier de soixante-dix ans.

VERA.

Voulez-vous que je vous joue votre mazurka favorite?

GORSKI.

Ne me tourmentez pas, Vera... Je vous jure.

VERA, gaiement.

Eh bien! donnez-moi la main. Je vous pardonne. (A mademoiselle Bienaimé.) Nous faisons la paix, bonne amie!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, avec une feinte surprise.

Ah! est-ce que vous vous étiez querellés?

VERA.

Oui, un peu! (A Gorski.) Eh bien! voulez-vous que je vous joue votre mazurka?

GORSKI.

Non. Cette mazurka est trop mélancolique... Il s'en échappe comme une douloureuse aspiration vers les régions lointaines, et je vous assure que je me trouve bien ici. Jouez-moi quelque chose de gai, de lumineux, de vif, qui se reflète et reluise au soleil comme un poisson dans l'eau... (Vera se met à jouer une valse brillante.) Mon Dieu, que vous êtes charmante! Vous ressemblez vous-même à un joli petit poisson dans un ruisseau limpide.

VERA, après un moment de silence.

Dites-moi, Gorski, pourquoi donc M. Stanitzine n'achève-t-il jamais ses pensées?

GORSKI.

Probablement parce qu'il en a trop.

VERA.

Que vous êtes méchant! Il n'est pas sot. C'est un homme excellent. Je l'aime beaucoup.

GORSKI.

C'est un homme admirable et solide!

VERA.

Oui;... mais pourquoi a-t-il toujours l'air si gêné dans ses habits?... Vous ne répondez pas?... A quoi pensez-vous?

GORSKI.

Je rêvais,... je me figurais une petite chambre, non pas dans nos pays glacés, mais quelque part au midi, dans une belle contrée lointaine.

VERA.

Vous disiez tout à l'heure que vous ne vouliez pas aller au loin...

GORSKI.

Je ne veux pas y aller seul... Nul être humain autour de nous, les mots d'une langue étrangère résonnent de temps à autre dans la rue, la fenêtre grande ouverte laisse pénétrer une brise fraîche qui vient de la mer... Les rideaux blancs s'enflent comme une voile,... la porte donne sur un jardin, et à l'entrée, sous l'ombre transparente du lierre...

VERA, avec émotion.

Ah! mais vous êtes poète!...

GORSKI.

Que Dieu m'en préserve! Je ne fais que me souvenir.

VERA.

Vous vous souvenez?

GORSKI.

De la nature,... oui; le reste,... tout le reste,... vous ne m'avez pas laissé achever,... n'est qu'un rêve.

VERA.

Les rêves ne s'accomplissent pas... dans le monde de la réalité.

GORSKI.

Qui vous l'a dit? Est-ce Mlle Bienaimé? Laissez, pour l'amour de Dieu, toutes ces sentences de la sagesse mondaine aux vieilles filles de quarante-cinq ans et aux adolescens lymphatiques. La réalité!... Mais où est l'imagination la plus ardente, la plus créatrice, qui puisse égaler la réalité!... Il y a tel coquillage des mers qui est cent mille fois plus fantastique que tous les contes d'Hoffmann! Quelle est la production du génie poétique que l'on puisse comparer... à ce chêne que voilà dans votre jardin?

VERA.

Je suis disposée à vous croire, Gorski!

GORSKI.

Croyez-moi, le bonheur le plus infini qui prenne naissance dans l'imagination capricieuse de l'homme oisif ne peut se comparer à cette béatitude qui lui est réellement accessible,... s'il conserve seulement la santé, si le sort ne lui tient pas rigueur, si ses biens ne sont pas vendus à l'encan, et si enfin il sait bien lui-même ce qu'il veut.

VERA.

Rien que cela!

GORSKI.

Mais nous,... mais moi, je suis jeune, mes biens ne sont pas engagés...

VERA.

Mais vous ne savez pas ce que vous voulez!...

GORSKI, gravement.

Je le sais.

VERA, le regardant.

Eh bien! si vous le savez, dites-le.

GORSKI.

Volontiers, je veux que vous... (Un domestique annonce M. Vladimir Petrovitch Stanitzine.)

VERA, se levant vivement.

Je ne puis le voir en ce moment.... Gorski, il me semble que je vous ai enfin compris... Recevez-le à ma place,... à ma place, entendez-vous,... puisque tout est décidé... (Elle entre dans le salon.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Eh bien! elle s'en va? Quelle petite folle! (Elle se lève et rentre également dans le salon.)

GORSKI, seul.

Où donc en suis-je? Suis-je marié?... « Il me semble que je vous ai enfin compris... » Voilà où elle veut en venir... « Puisque tout est décidé! » Mais dans ce moment je ne puis la souffrir! Ah! fanfaron que je suis! je me suis tant vanté devant Moukhine, et voilà qu'à cette heure... A quelle élucubration poétique me suis-je donc livré! Il ne manquait plus que la phrase sacramentelle : « Parlez à maman!... » Fi!... Quelle sotte position! Il faut pourtant en sortir d'une façon quelconque. Stanitzine arrive fort à propos. O destinée! destinée! dis-moi, de grâce, si tu te moques de moi, ou si tu viens à mon secours? (Entre Stanitzine. Il est élégamment vêtu. De la main droite il tient son chapeau, de la gauche un sac de papier. Son visage est agité. A la vue de Gorski, il s'arrête tout court et rougit subitement. Gorski s'élance à sa rencontre et lui tend les bras.) Bonjour, Vladimir Petrovitch, que je suis content de vous voir!...

STANITZINE.

Et moi... aussi... Comment cela va-t-il?... Y a-t-il longtemps que vous êtes ici?

GORSKI.

Depuis hier, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Tout le monde va bien?

GORSKI.

Tout le monde, sans exception, Vladimir Petrovitch, à partir d'Anna Vassilevna jusqu'au petit chien que vous avez donné à Vera Nicolaevna... Et vous-même, comment allez-vous?

STANITZINE.

Moi... Dieu merci... Où est-elle?

GORSKI.

Au salon... on y joue un boston.

STANITZINE.

De si bonne heure... Et vous?

GORSKI.

Je suis ici, comme vous le voyez. Qu'apportez-vous là? Une offrande sans doute?

STANITZINE.

Oui. Vera Nicolaevna demandait l'autre jour .. J'ai fait venir ces bonbons de Moscou.

GORSKI.

De Moscou?

STANITZINE.

Oui, ils y sont meilleurs; mais où est Vera Nicolaevna? (Il pose son chapeau et ses bonbons sur une table.)

GORSKI.

Il me semble qu'elle est au salon... Elle regarde jouer au boston.

STANITZINE, jetant un regard furtif dans le salon.

Quel est ce nouveau visage?

GORSKI.

Ne le reconnaissez-vous pas? C'est Moukhine.

STANITZINE.

Ah! oui...

GORSKI.

N'entrez-vous pas au salon? Vous paraissez agité, Vladimir Petrovitch?

STANITZINE.

Non, ce n'est rien;... la route, vous savez, la poussière,... ma tête aussi... (Un éclat de rire général s'élève au salon... Tout le monde crie : Quatre remises! quatre remises! La voix de Vera : Je vous félicite, monsieur Moukhine!)

GORSKI.

Pourquoi donc n'entrez-vous pas?...

STANITZINE.

A parler franchement, Gorski,... je voudrais dire quelques mots à Vera Nicolaevna.

GORSKI.

En tête à tête?

STANITZINE, avec hésitation.

Oui, deux mots seulement. J'aurais voulu... maintenant... dans le courant de la journée... Vous savez vous-même... (Il se dirige timidement vers la porte, lorsque tout à coup retentit la voix d'Anna Vassilevna disant : C'est vous, Vladimir? Bonjour! Entrez donc! — Il sort.)

GORSKI, seul.

Je suis mécontent de moi. L'ennui et l'irritation me gagnent. Mon Dieu! que se passe-t-il donc en moi? Pourquoi ai-je ressenti tout à coup une joie si amère? Pourquoi, pareil à un écolier, suis-je disposé à taquiner tous ceux qui m'entourent, et moi-même avec les autres? Si je ne suis pas amoureux, qu'est-ce que cela veut dire? Me marier? Non, quoi qu'on en dise, je ne me marierai point, surtout pas de cette façon, comme sous la menace du couteau! Je ne me laisserai pas mettre au pied du mur. Soit. Ne puis-je alors faire le sacrifice de ma vanité? Eh bien! elle triomphera. — Que Dieu la bénisse! (Il s'approche du billard et fait rouler les billes.) Peut-être cela vaudrait-il mieux pour moi qu'elle épousât... Mais non, c'est absurde!... Je ne pourrais plus la voir alors, pas plus que je ne vois mes oreilles... (Il continue à faire rouler les billes.) Consultons le sort... Si je carambole!... Fi donc! quel enfantillage, mon Dieu! (Il jette la queue, s'approche de la table et prend un livre.) Qu'est-ce que cela? Un roman russe!... Ah! voyons ce que dit le roman russe. (Il ouvre le livre au hasard, et lit:) « Le croirait-on? Cinq années à peine se sont écoulées depuis le mariage, et voilà déjà la vive et ravissante Marie transformée en une Marie Bogdanovna replète et tracassière. Que sont devenues ces aspirations, ces rêveries?... » O messieurs les auteurs, c'est là ce dont vous vous affligez!... Est-il étonnant que l'homme vieillisse, s'alourdisse et s'abêtisse? Mais voici ce qui est plus accablant : « Les aspirations et les rêveries restent les mêmes, les yeux ne perdent pas leur éclat, les joues conservent encore leur frais duvet, et le mari ne sait déjà plus où donner de la tête. » Eh quoi! un honnête homme ne se sent-il pas pris de la fièvre même avant

le mariage?... Les voici, ils viennent... Eh bien! cédons-leur la place. (Il entre dans le jardin. Au moment où Gorski sort précipitamment, Vera et Stanitzine entrent par le salon.)

VERA, à Stanitzine.

Qu'est ceci? On dirait que Gorski s'enfuit au jardin.

STANITZINE.

Oui, mademoiselle... Je... je confesse... lui avoir dit que je... désirais vous parler seul... Deux mots seulement.

VERA.

Ah! vous lui avez dit... Qu'a-t-il répondu?

STANITZINE.

Lui? Rien, mademoiselle.

VERA.

Mais que de précautions!... Vous m'effrayez!... Je n'ai déjà pas trop bien compris votre lettre d'hier.

STANITZINE.

Voici, Vera Nicolaevna... Pardonnez à ma hardiesse. je vous en supplie... Je sais... que je ne suis pas digne. (Vera s'approche lentement de la fenêtre. Il la suit.) Voici ce dont il s'agit... Je... je me suis décidé à demander votre main... Je sais fort bien, mon Dieu, que je ne suis pas digne de vous... De ma part, c'est certainement... Mais vous me connaissez depuis longtemps... Si mon dévouement aveugle,... l'accomplissement du moindre de vos désirs,... si tout cela... Pardonnez à ma témérité, je vous en prie... Je ressens... (Il reste muet. Vera lui tend silencieusement la main.) Serait-il possible?... serait-il possible?... Vraiment pourrais-je espérer?

VERA.

Vous ne m'avez pas comprise, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

En ce cas,... assurément... Pardonnez-moi... Mais permettez-moi de vous adresser une prière, Vera Nicolaevna :... ne me privez pas du bonheur de vous voir quelquefois... Je vous assure que je n'en abuserai pas... Si même un autre,... un élu de votre choix!... Je vous assure que je serai toujours heureux de ce qui vous rendra heureuse. Je me reconnais indigne certainement... Vous avez sans doute raison.

VERA.

Donnez-moi le temps de réfléchir, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Comment?

VERA.

Oui, laissez-moi un instant... Je vous reverrai,... nous en causerons.

STANITZINE.

Quelle que soit votre décision, vous savez que je m'y soumettrai sans murmure. (Il s'incline et rentre au salon.)

VERA, appelant à la porte du jardin.

Gorski! Gorski!

GORSKI.

Vous m'avez appelé?

VERA.

Saviez-vous que Stanitzine voulait me parler à moi seule?

GORSKI.

Oui, il me l'a dit.

VERA.

Et saviez-vous pourquoi?

GORSKI.

Avec certitude, non.

VERA.

Il me demande en mariage.

GORSKI.

Que lui avez-vous répondu?

VERA.

Moi, rien.

GORSKI.

Vous n'avez pas refusé?

VERA.

Je l'ai prié d'attendre.

GORSKI.

Quelle est votre intention?

VERA.

Comment, Gorski? Qu'avez-vous donc? Pourquoi me regardez-vous si froidement? Pourquoi cet air distrait? Quel sourire erre donc sur vos lèvres? Vous savez que je compte sur vous pour me donner un conseil, que je vous tends la main...

GORSKI.

Je vous demande pardon, Vera Nicolaevna... Il me prend parfois je ne sais quels accès... Je me suis promené au soleil sans chapeau... Ne riez pas... Mon trouble peut réellement venir de là... Ainsi donc Stanitzine vous demande en mariage, et vous me demandez un conseil!... Et moi je vous demanderai quelle est votre opinion sur la vie de famille en général.

VERA.

Gorski, je ne vous comprends pas. Il y a un quart d'heure à peine, ici, à cette place (lui montrant le piano), vous en souvenez-vous? est-ce ainsi que vous m'avez parlé? est-ce ainsi que vous m'avez quittée? Qu'avez-vous donc? Vous moquez-vous de moi? Vous aurais-je donné ce droit par hasard?

GORSKI, avec amertume.

Je vous assure que je ne songe pas à me moquer.

VERA.

Comment s'expliquer ce changement soudain? Pourquoi ne puis-je vous comprendre? Dites-le, dites-le vous-même, n'ai-je pas toujours eu vis-à-vis de vous la franchise d'une sœur?

GORSKI.

Vera Nicolaevna! Je...

VERA.

Ou bien serait-il possible,... voyez ce que vous me forcez à dire,... serait-

il possible que Stanitzine vous inspirât... Comment dire? De la jalousie peut-être?

GORSKI.

Et pourquoi pas?

VERA.

Oh!... Vous savez fort bien... Mais au fait sais-je ce que vous pensez de moi?... ce que vous ressentez véritablement vous-même?...

GORSKI.

Vera Nicolaevna, il vaudrait mieux vraiment nous séparer pour quelque temps...

VERA.

Que voulez-vous dire?

GORSKI.

Nos rapports sont si étranges... Nous sommes destinés à ne pas nous comprendre, à nous tourmenter l'un l'autre...

VERA.

A ne pas nous comprendre!... A qui la faute? Ne vous ai-je pas toujours regardé en face? Ai-je montré du goût pour les querelles? N'ai-je pas toujours dit ma pensée? Ai-je été méfiante? Gorski, s'il faut nous quitter, séparons-nous du moins en bons amis.

GORSKI.

Et une fois séparés, vous ne songerez plus à moi?

VERA.

Gorski, vous semblez désirer que je... Vous voulez un aveu vraiment! Je n'ai l'habitude ni de mentir, ni d'exagérer. Eh bien! je suis attirée vers vous malgré vos singularités; mais... voilà tout. Ce sentiment affectueux peut se développer; il peut aussi en rester là : cela dépend de vous... Voilà ce qui se passe en moi... Mais vous, vous, dites enfin ce que vous voulez, ce que vous pensez!...

GORSKI.

Écoutez-moi, Vera Nicolaevna. Dieu vous a heureusement douée. Dès votre enfance, vous avez vécu et respiré librement... La vérité est à votre âme ce que la lumière est aux yeux et l'air aux poumons... Vous regardez hardiment autour de vous, vous marchez hardiment en avant, quoique vous ne connaissiez pas la vie, car la vie n'a et n'aura pas d'obstacles pour vous; mais, pour l'amour de Dieu, n'exigez pas cette même hardiesse d'un homme assombri et embarrassé comme moi, d'un homme bien coupable envers lui-même, qui a péché et qui pèche sans cesse... Ne m'arrachez pas cette dernière et décisive parole que je ne prononce pas hautement en face de vous peut-être, parce que je me suis dit mille fois cette parole à moi-même... Je vous le répète : soyez indulgente pour moi, ou repoussez-moi complétement... Attendez encore un peu...

VERA.

Gorski! dois-je vous croire? Dites-le-moi, — j'aurai foi en vous, — dois-je vous croire enfin?

GORSKI, avec un mouvement involontaire.

Dieu le sait!

VERA, après un instant de silence.

Réfléchissez et donnez-moi une autre réponse.

GORSKI.

Je réponds toujours mieux lorsque je ne réfléchis pas.

VERA.

Vous êtes aussi capricieux qu'une petite fille.

GORSKI.

Et vous êtes terriblement clairvoyante... Mais vous m'excuserez... Il me semble avoir dit : Attendez. Cette malheureuse expression s'est échappée de mes lèvres.

VERA, avec une rougeur subite.

Ah! vraiment? Merci de votre franchise. (Gorski veut répondre, mais la porte du salon s'ouvre, et tous entrent, excepté mademoiselle Bienaimé. Anna Vassilevna paraît joyeuse : elle donne le bras à Moukhine.)

MADAME LIBANOF.

Le croiriez-vous, Eugène? nous avons entièrement ruiné M. Moukhine... Oui, vraiment. Mais quel joueur passionné!

GORSKI.

Ah! je ne le savais pas si épris du jeu.

MADAME LIBANOF, s'asseyant.

On pourrait se promener à présent.

MOUKHINE, avec un dépit contenu en s'approchant de la fenêtre.

Pas trop. Il commence à pleuvoir.

VARVARA IVANOVNA.

Le baromètre a beaucoup baissé aujourd'hui... (Elle s'assied un peu en arrière de madame Libanof.)

MADAME LIBANOF.

Réellement! Comme c'est contrariant! Eh bien! il faut organiser quelque chose... Eugène et vous, Vladimir, c'est votre affaire.

TCHOUKHANOF.

Quelqu'un veut-il se mesurer avec moi au billard? (Personne ne répond.) Ou bien quelqu'un voudrait-il prendre un petit verre d'eau-de-vie? (Nouveau silence.) S'il en est ainsi, j'irai seul et je boirai à la santé de toute l'honorable société. (Il sort.)

MADAME LIBANOF.

Que faites-vous donc, messieurs? Allons, Gorski, imaginez quelque chose.

GORSKI.

Dois-je vous lire l'introduction de l'histoire naturelle de M. de Buffon?

MADAME LIBANOF.

Quelle plaisanterie!

GOSRKI.

Résignons-nous alors aux petits jeux innocens.

MADAME LIBANOF.

Comme vous voudrez... Du reste ce n'est pas ma cause que je plaide. Mon intendant doit m'attendre au bureau... Y est-il déjà, Varvara Ivanovna?

VARVARA IVANOVNA.

Probablement. Il doit y être.

MADAME LIBANOF.

Allez donc voir, cher cœur. (Varvara Ivanovna sort.) Vera, mon enfant, viens un peu auprès de moi... Pourquoi es-tu si pâle aujourd'hui? Te portes-tu bien?

VERA.

Oui, maman.

MADAME LIBANOF.

Tant mieux alors. (A Stanitzine.) Ah! Vladimir, n'oubliez pas de me rappeler... J'ai une commission à vous donner pour la ville. (A Vera.) Il est si complaisant!

VERA.

Il est mieux que cela, maman, il est bon. (Stanitzine sourit d'un air de triomphe.)

VARVARA IVANOVNA, entrant.

Anna Vassilevna, Fédote est arrivé.

MADAME LIBANOF, se levant.

Très bien. Et le *staroste* (1) y est-il?

VARVARA IVANOVNA.

Le *staroste* y est aussi.

MADAME LIBANOF.

Eh bien! adieu, mes enfans... Eugène, je vous les confie... Amusez-vous... Voilà M[lle] Bienaimé qui vient à votre secours. Venez, Varvara Ivanovna. (Elles sortent. Il s'établit un assez long silence.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ, d'une voix sèche.

Eh bien! que ferons-nous?

MOUKHINE.

Oui, qu'allons-nous faire?

STANITZINE.

Voilà la question.

GORSKI.

Hamlet a dit cela avant toi, Vladimir Petrovitch... (S'animant tout à coup.) Voyons d'ailleurs, voyons... Regardez comme il pleut... Que faisons-nous donc à rester ainsi les bras croisés?

STANITZINE.

Je suis prêt... Et vous, Vera Nicolaevna?

VERA, qui est restée presque immobile pendant tout ce temps.

Moi aussi,... je suis prête.

STANITZINE.

Voilà qui est bien.

GORSKI.

Voici ce que je vous propose : asseyons-nous autour de la table...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Oh! ce sera charmant!

(1) Le doyen des paysans, espèce de régisseur.

GORSKI.

N'est-ce pas? Nous allons écrire tous nos noms sur des morceaux de papier, et celui que le sort désignera le premier nous dira quelque conte invraisemblable et fantastique qu'il tirera de sa propre vie, de celle des autres, de ce qu'il voudra enfin... *Liberté entière*, comme dit Anna Vassilevna.

MOUKHINE.

Mais encore quelle sorte de conte?

GORSKI.

Tout ce qu'il vous plaira... Cela vous convient-il, Vera Nicolaevna?

VERA.

Pourquoi pas? (Tout le monde s'assied. Gorski écrit les noms sur de petits morceaux de papier qu'il plie.)

MOUKHINE, à Vera.

Vous êtes pensive aujourd'hui, Vera Nicolaevna.

VERA.

Comment savez-vous que je ne suis pas toujours ainsi? Vous me voyez pour la première fois.

MOUKHINE, souriant.

Oh! non; comment serait-il possible que vous fussiez toujours ainsi?

VERA, avec un léger dépit.

Vraiment? (A Stanitzine.) Vos bonbons sont excellens, Vladimir.

STANITZINE.

Je suis bien heureux!... Je me mets à vos ordres.

GORSKI, remuant les billets.

C'est prêt. Maintenant qui tirera... Mademoiselle Bienaimé, voulez-vous?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Mais très volontiers. (Elle prend un billet avec affectation et lit.) M. Stanitzine.

GORSKI, à Stanitzine.

Eh bien! racontez-nous quelque chose, Vladimir Petrovitch.

STANITZINE.

Mais que voulez-vous que je vous raconte?

GORSKI.

Ce qu'il vous plaira. Vous pouvez dire tout ce qui vous viendra en tête.

STANITZINE.

Mais s'il ne me vient rien en tête?

GORSKI.

Ah! c'est désagréable, assurément.

VERA.

Je suis de l'avis de Stanitzine... Comment peut-on, là, subitement?...

MOUKHINE, vivement.

Je pense comme vous.

STANITZINE.

Voyons, donnez-nous l'exemple, Eugène Andréitch; commencez vous-même.

VERA.

Oui, commencez.

MOUKHINE.

Commence, commence.

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Oui, commencez, monsieur Gorski.

GORSKI.

Vous le voulez absolument!... Volontiers... Je commence. (Il tousse.) Hum! hum!...

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Hé! hé! nous allons rire.

GORSKI.

Ne riez pas d'avance!... Or donc écoutez. Un certain baron...

MOUKHINE, interrompant.

Avait une fantaisie (1).

GORSKI.

Non, avait une fille.

MOUKHINE.

Bon, c'est à peu près la même chose.

GORSKI.

Dieu! que tu es spirituel aujourd'hui! Or donc un certain baron avait une fille unique : elle était très jolie, son père l'aimait beaucoup, elle aimait beaucoup son père, tout était pour le mieux. — Mais un beau jour la jeune baronne se persuada soudain qu'au fond la vie était chose fort déplaisante. La voilà qui commence à s'ennuyer, elle pleure et se met au lit... La caméristе court aussitôt prévenir le père. Le père arrive, regarde, hoche la tête; il se retire à pas mesurés, sonne son secrétaire et lui dicte trois lettres pour trois jeunes seigneurs d'ancienne souche et de tournure agréable. Le lendemain, nos trois jeunes seigneurs viennent s'incliner à tour de rôle devant le baron. La jeune baronne se reprend à sourire comme auparavant, — plus gracieusement encore qu'auparavant, — et examine avec attention les trois prétendus, car le baron était un diplomate, et les jeunes gens étaient des prétendus.

MOUKHINE.

Comme tu entres dans les détails!

GORSKI.

Quel mal y vois-tu, mon cher ami?

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Mais oui, laissez-le faire.

VERA, regardant attentivement Gorski.

Continuez.

GORSKI.

La jeune baronne a donc trois prétendans. Lequel choisir? C'est le cœur qui répond le mieux à cette question... Mais quand le cœur balance?... La

(1) Allusion à un proverbe russe : « Chaque baron a sa fantaisie. »

jeune baronne était spirituelle et fine... Elle résolut de mettre les trois prétendans à l'épreuve... Un jour qu'elle était restée seule avec l'un d'eux, un blondin, elle se tourne subitement vers lui et lui pose cette question : « Que seriez-vous disposé à faire, dites-moi, pour me prouver votre amour? » Le blondin, homme d'un naturel très froid, mais d'autant plus porté à l'exagération, lui répond avec feu : « Ordonnez, et vous me trouverez prêt à me précipiter de la plus haute tour du monde! » La jeune baronne sourit d'un air affable. Le lendemain, elle adresse la même question au second de ses adorateurs (celui-ci était brun), et lui communique d'avance la réponse du blondin. Le brun réplique par les mêmes paroles exactement, et y met, s'il est possible, encore plus d'ardeur que le premier. La jeune baronne s'adresse alors au troisième, un châtain clair. Le châtain clair se tait un instant par bienséance, déclare qu'il consentira de grand cœur à tenter autre chose, mais refuse positivement de se précipiter du haut de la tour, par la raison toute simple que, s'il se fend la tête, il lui sera difficile d'offrir son cœur et sa main à qui de droit. Cette réponse du châtain clair excita le courroux de la jeune baronne; mais comme elle le préférait... peut-être aux deux autres, elle essaya de le faire changer d'avis : « Promettez du moins, dit-elle, je n'exigerai pas l'épreuve... » Mais en homme consciencieux il ne voulut rien promettre...

VERA.

Vous n'êtes pas en train aujourd'hui, monsieur Gorski!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Non, il n'est pas en veine, c'est vrai. Mauvais, mauvais!

STANITZINE.

Un autre conte, un autre!

GORSKI, avec quelque dépit.

Je ne suis pas en verve aujourd'hui,... on ne l'est pas toujours... (A Vera.) Vous-même, par exemple, vous n'êtes pas aujourd'hui ce que vous étiez hier!

VERA.

Que voulez-vous dire? (Elle se lève, les autres en font autant.)

GORSKI, s'adressant à Stanitzine.

Vous ne pouvez vous imaginer quelle charmante soirée nous avons passée hier... C'est dommage que vous n'y fussiez pas, Vladimir Petrovitch... Voilà Mlle Bienaimé qui peut me servir de témoin... Nous avons passé, Vera Nicolaevna et moi, plus d'une heure sur l'étang... Vera Nicolaevna était tellement enchantée de la soirée, elle en jouissait si complétement... On aurait dit qu'elle allait s'envoler dans les cieux... Ses yeux se remplissaient de larmes... Je n'oublierai jamais cette soirée, Vladimir Petrovitch!

STANITZINE, avec découragement.

Je vous crois.

VERA.

Gorski ne dit pas tout, messieurs. Il oublie d'ajouter qu'il m'a récité des vers, et quels vers! doux et mélancoliques, débités d'une voix si étrange,... d'une voix de malade et avec de tels soupirs!... Vous m'avez d'autant plus

étonnée hier, Gorski, qu'on sait que vous aimez beaucoup mieux rire que... soupirer ou rêver.

GORSKI.

Oh! j'en conviens. Et de fait, désignez-moi quelque chose qui ne prête pas à rire. L'amitié, la vie de famille, l'amour? Tout cela n'est bon que pour le délassement d'un instant, ensuite sauve qui peut!

VERA, lentement.

On voit bien que vous exprimez vos propres convictions... Mais pourquoi vous échauffer? Personne ne doute que vous n'ayez toujours pensé ainsi.

GORSKI, avec un rire forcé.

Vraiment? Vous étiez d'un autre avis hier.

VERA.

Qu'en savez-vous? Gorski, permettez-moi de vous donner un conseil d'ami... Ne tombez jamais dans la sentimentalité,... cela ne vous sied pas du tout... Vous avez tant d'esprit .. que vous pouvez vous passer d'autre chose... Mais il me semble que la pluie a cessé... Voyez le beau soleil! Venez au jardin... Stanitzine, donnez-moi votre bras.

STANITZINE, s'élançant.

Volontiers, Vera Nicolaevna, volontiers!

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Monsieur Moukhine, voulez-vous me donner votre bras?

MOUKHINE.

Avec plaisir, mademoiselle... (A Gorski.) Adieu, *châtain clair!*

GORSKI, seul. Il s'approche de la fenêtre.

Comme elle court!... elle ne se retourne pas une seule fois... Et Stanitzine donc, Stanitzine! il trébuche de plaisir. (Haussant les épaules.) Le pauvre homme, il ne comprend pas sa situation... Est-il réellement si fort à plaindre? Je crois que je suis allé trop loin. Ce démon ne m'a pas quitté des yeux tout le temps de mon récit... Allons! c'est fini, Eugène Andréitch, mon cher ami. (Se promenant de long en large.) Oui, c'en est fait... je me suis enferré... Occasion! infortune des sots et providence des gens d'esprit, viens à mon secours! (Il regarde autour de lui.) Qui est là? Tchoukhanof. Serait-ce lui, l'occasion?...

TCHOUKHANOF, sortant prudemment de la salle à manger.

Ah! mon cher monsieur Eugène, que je suis heureux de vous trouver seul!

GORSKI.

Qu'y a-t-il pour votre service?

TCHOUKHANOF, à demi-voix.

Voici l'affaire, Eugène Andréitch... Anna Vassilevna (que Dieu lui accorde de longs jours!) a daigné me promettre du bois pour bâtir ma petite maison; mais elle a oublié de passer l'ordre à son compte... Et pas d'ordre, pas de bois...

GORSKI.

Pourquoi ne le lui rappelez-vous pas?

TCHOUKHANOF.

Mon bon monsieur, je crains de l'ennuyer... Mon bon monsieur, soyez gentil... Forcez-moi de prier Dieu pour vous ma vie entière... Glissez-lui cela entre deux phrases... (Clignant des yeux.) Vous savez si bien comment vous y prendre... Ne pourriez-vous lui dire indirectement?... (Il cligne des yeux d'un air encore plus significatif.) N'êtes-vous pas d'ailleurs à peu près le maître ici?... Hé, hé!

GORSKI.

Vraiment?... Volontiers, ce sera avec plaisir...

TCHOUKHANOF.

Mon bon monsieur, j'emporterai ma reconnaissance au tombeau... (Haut et reprenant ses anciennes allures.) Et si vous avez jamais besoin d'un service, faites-moi seulement un signe...

GORSKI.

C'est bien; soyez tranquille.

TCHOUKHANOF.

J'obéis, votre excellence. Le vieux Tchoukhanof est satisfait et reconnaissant. Tour à gauche, marche! (Il sort.)

GORSKI.

Eh bien! il me semble que voilà « une occasion » qui ne mène pas à grand'chose...

STANITZINE, entrant tout essoufflé.

Où est Anna Vassilevna?

GORSKI.

Qui demandez-vous?

STANITZINE, s'arrêtant subitement.

Gorski!... Ah! si vous saviez?...

GORSKI.

Que vous est-il arrivé?

STANITZINE, lui saisissant la main.

Gorski,... je ne devrais pas vous le dire;... mais je ne puis... La joie m'étouffe... Je sais que vous m'avez toujours témoigné de l'intérêt... Qui aurait pu s'imaginer?

GORSKI.

Mais qu'est-ce donc enfin?

STANITZINE.

J'ai demandé la main de Vera Nicolaevna, et elle...

GORSKI.

Qu'a-t-elle fait?

STANITZINE.

Figurez-vous, Gorski, qu'elle accepte... Tout à l'heure, au jardin,... elle m'a permis de m'adresser à Anna Vassilevna... Gorski, je suis heureux comme un enfant... Quelle étonnante jeune fille!

GORSKI, s'efforçant de cacher son émotion.

Et vous allez maintenant trouver Anna Vassilevna?

STANITZINE.

Oui, je sais qu'elle ne me repoussera pas... Gorski! je suis heureux... Je voudrais embrasser l'univers... Permettez du moins que je vous embrasse. (Embrassant Gorski.) Ah! que je suis heureux! (Il sort en courant.)

GORSKI, après un silence prolongé.

Bravissimo! (Il s'incline du côté où est sorti Stanitzine.) J'ai l'honneur de vous féliciter... (Il marche par la chambre avec dépit.) J'avoue que je ne m'attendais pas à cela. Voyez quelle perfidie! Il faut pourtant que je m'en aille au plus vite... ou bien, non, je reste... Ah! que le cœur me bat d'une façon désagréable... C'est affreux. Eh bien! quoi, je suis vaincu. (Il s'approche de la fenêtre et regarde dans le jardin.) Les voici qui viennent... Sachons du moins mourir avec grâce... (Il met son chapeau comme s'il se disposait à sortir, et se trouve en face de Moukhine, Vera et mademoiselle Bienaimé, à laquelle Vera donne le bras.) Ah! vous rentrez déjà, et moi qui allais vous rejoindre... (Vera ne lève pas les yeux.)

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Il fait encore trop mouillé.

MOUKHINE.

Pourouoi n'es-tu pas venu tout de suite avec nous?

GORSKI.

Tchoukhanof m'a retenu. Vous paraissez avoir couru beaucoup, Vera Nicolaevna?

VERA.

Oui,... j'ai chaud. (Mademoiselle Bienaimé et Moukhine s'approchent du billard et se mettent à jouer.)

GORSKI, à demi-voix.

Je sais tout, Vera Nicolaevna... Je ne m'attendais pas à cela.

VERA.

Vous savez;... mais cela ne me surprend pas. Ce qu'il a sur le cœur, *lui*, il l'a aussi sur les lèvres.

GORSKI, d'un ton de reproche.

Lui... Vous vous repentirez.

VERA.

Non.

GORSKI.

Vous avez agi sous l'influence du dépit.

VERA.

C'est possible; mais j'ai agi sagement, et ne m'en repentirai pas... Vous-même, vous m'avez appliqué les vers de votre Lermontof; vous m'avez dit qu'une fois que le hasard aurait disposé de ma vie, j'irais sans repentir et sans regret là où il me conduirait... Du reste, Gorski, vous savez que je n'aurais pas été heureuse avec vous.

GORSKI.

C'est flatteur.

VERA.

Je dis ce que je pense. Il m'aime, mais vous...

GORSKI.

Mais moi?...

VERA.

Vous n'êtes pas capable d'aimer. Vous avez le cœur trop froid, l'imagination trop ardente. Je vous parle comme à un ami, comme s'il s'agissait de choses depuis longtemps passées.

GORSKI, d'une voix sourde.

Je vous ai blessée.

VERA.

Vous ne m'avez pas assez aimée pour avoir le droit de me blesser... Tout cela d'ailleurs appartient au passé... Quittons-nous en amis,... donnez-moi votre main.

GORSKI.

Je vous admire, Vera Nicolaevna! Vous êtes transparente comme du verre, jeune comme un enfant de douze ans et résolue comme Frédéric le Grand. Vous donner la main... Ne sentez-vous pas quelle amertume je dois avoir dans le cœur?...

VERA.

Votre amour-propre est blessé... Ce n'est rien, cela passera.

GORSKI.

Oh! vous êtes philosophe!

VERA.

Écoutez... Il est probable que nous parlons de ceci pour la dernière fois... Vous êtes un homme d'esprit, mais vous vous êtes grossièrement mépris à mon égard. Croyez-le, je n'ai pas songé à vous mettre *au pied du mur,* comme dit votre ami Moukhine; je n'ai pas voulu vous soumettre à une épreuve : j'ai cherché le vrai et le simple; je ne vous ai pas demandé de vous précipiter du haut d'une tour.

MOUKHINE, haut.

J'ai gagné.

MADEMOISELLE BIENAIMÉ.

Eh bien! la revanche.

VERA.

Il n'y a pas d'amertume en moi, croyez-le.

GORSKI.

Je vous en félicite. La grandeur d'âme sied aux vainqueurs.

VERA.

Donnez-moi votre main... voici la mienne.

GORSKI.

Excusez-moi : votre main ne vous appartient plus. (Vera se détourne et s'approche du billard.) Tout d'ailleurs est pour le mieux en ce monde.

VERA.

Certainement... Qui a gagné?

MOUKHINE.

Jusqu'à présent c'est toujours moi.

VERA.

Oh! vous êtes un grand homme!

GORSKI, frappant sur l'épaule de Moukhine.

Et le premier de mes amis, n'est-ce pas, Ivan Pavlitch? Ah! à propos, Vera Nicolaevna, voulez-vous avoir la bonté de venir ici?... (Il va sur le devant de la scène.)

VERA, le suivant.

Qu'avez-vous à me dire?

GORSKI, montrant à Vera la rose qu'il a conservée.

Eh bien! qu'en dites-vous? (Il rit. Vera rougit et baisse les yeux.) C'est drôle, n'est-ce pas? Regardez, c'est à peine si elle a eu le temps de se faner... (S'inclinant.) Permettez que je la rende à qui de droit...

VERA.

Si vous aviez le moindre égard pour moi, vous ne me l'auriez pas rendue en ce moment.

GORSKI, retirant sa main.

Dans ce cas, permettez qu'elle me reste, cette pauvre fleur... Mais la sentimentalité ne me sied guère,... n'est-ce pas?... Non certainement... Vivent donc l'ironie, la gaieté et la malice!... Me voilà de nouveau dans mon assiette.

VERA.

Tant mieux!

GORSKI.

Regardez-moi. (Vera lève les yeux sur lui. Gorski continue, non sans émotion.) Adieu... Tout est pour le mieux, n'est-ce pas?

MOUKHINE, riant.

J'ai gagné encore une fois.

VERA.

Tout est pour le mieux, Gorski!

GORSKI.

Peut-être,... peut-être... Mais voici la porte du salon qui s'ouvre... Toute la famille arrive solennellement. (Anna Vassilevna sort du salon au bras de Stanitzine. Varvara Ivanovna les suit. Vera court au-devant de sa mère et l'embrasse.)

MADAME LIBANOF, d'une voix larmoyante.

Pourvu que tu sois heureuse, mon enfant. (Les yeux de Stanitzine s'écarquillent; il est prêt à pleurer.)

GORSKI, à part.

Quel touchant tableau! Et quand je pense que j'aurais pu être à la place de cet imbécile!... Non, décidément, je ne suis pas fait pour la vie de famille... (Haut.) Eh bien! Anna Vassilevna, avez-vous enfin terminé vos sages dispositions administratives, vos comptes, vos liquidations?

MADAME LIBANOF.

J'ai fini, Eugène, j'ai fini... Que voulez-vous?

GORSKI.

Je propose de faire atteler la voiture et d'emmener toute la société au bois.

MADAME LIBANOF, d'un air attendri.

Avec plaisir. Varvara Ivanovna, mon cœur, donnez des ordres.

VARVARA IVANOVNA.

A l'instant. (Elle sort.)

GORSKI.

Je suis gai comme un pinson aujourd'hui. (A part.) Tous ces événemens me font monter le sang à la tête. Je suis comme un homme ivre... Mon Dieu! qu'elle est charmante! (Haut.) Apprêtez-vous, partons, partons. (A part, regardant Stanitzine, qui s'approche gauchement de Vera.) Sois tranquille, l'ami, je m'occuperai de tes affaires pendant la promenade, je te ferai apparaître dans tout ton éclat. Que j'ai le ton léger!... fi!... Et que d'amertume!... Qu'est-ce que cela fait? (Haut.) Mesdames, allons à pied, la voiture nous suivra.

MADAME LIBANOF.

Allons! allons!

MOUKHINE.

Qu'as-tu donc, Gorski? on te dirait possédé du démon!

GORSKI.

Du démon, c'est vrai... Anna Vassilevna, donnez-moi votre bras... Je reste toujours votre maître des cérémonies, n'est-ce pas?

MADAME LIBANOF.

Oui, oui, Eugène, certainement.

GORSKI.

C'est fort bien! Vera Nicolaevna, veuillez prendre le bras de Stanitzine... Mademoiselle Bienaimé, prenez mon ami M. Moukhine... Et le capitaine, où est le capitaine?

TCHOUKHANOF, sortant de l'antichambre.

Qui est-ce qui m'appelle? Toujours à mon poste.

GORSKI.

Capitaine, donnez votre bras à Varvara Ivanovna, la voilà qui vient juste à propos. (Varvara Ivanovna entre.) A la grâce de Dieu! marche! La voiture nous rejoindra. Vera Nicolaevna, vous ouvrez la procession; Anna Vassilevna et moi, nous formerons l'arrière-garde.

MADAME LIBANOF, bas à Gorski.

Ah! mon cher, si vous saviez combien je suis heureuse aujourd'hui?

MOUKHINE, à l'oreille de Gorski, en s'arrêtant sur place avec mademoiselle Bienaimé.

Bien, mon ami, bien. Tu ne perds pas courage; mais reconnais avec moi que — trop menu le fil casse.

I. TOURGUENEF.

e
!
le
t.
t?

ste

ne...
, où

juste
nous
yna et

?
imé.
ec moi

y.

L'ITALIE

NOTES DE VOYAGE

PREMIÈRE PARTIE.

Qui ne s'est promis d'aller à Rome? On attend rarement aussi tard que moi pour se tenir cette promesse; mais, malgré l'adage vulgaire, toute vie n'est pas un chemin qui conduise à Rome, et quand il faut passer par les sentiers de la politique et le circuit des révolutions pour atteindre un but où seule l'imagination nous attire, on court risque de se retarder en route et de laisser fuir dix ou douze lustres à ne faire que rêver *urbem quam dicunt Romam*. Peut-être devrais-je ajouter comme le berger : *stultus ego;* mais enfin j'avais dans ces dernières années résolu de ne plus l'être, et à la fin de l'automne ma résolution s'est accomplie. Il est douteux qu'on se souvienne d'avoir lu ici même les notes d'un court voyage dans l'Italie septentrionale (1). Elles ne pouvaient avoir d'autre mérite qu'une certaine sincérité dans la manière d'être affecté par les lieux et les choses et de dire ce qu'on avait vu et ce qu'on avait senti. C'est la seule valeur encore que pourraient avoir ces nouvelles notes d'un nouveau voyage, car celui qui l'a fait et qui le raconte ne peut assez dire qu'il se range dans la classe la plus ordinaire des voyageurs. Il est curieux de tout, il parle de tout, il ne se connaît en rien. Une personne d'un esprit noble et délicat, dont les écrits trahissent avec originalité une raison sévère et une imagination gracieuse, a publié toute jeune, avant de s'élever des *horizons prochains*

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1857.

aux *horizons célestes* de la vie, un ouvrage de début qu'elle appelait modestement *Voyage d'une ignorante*. J'imiterais ce titre, si ce n'était un peu trop naïf — ou trop affecté — quand on est membre de deux académies.

Il est convenu qu'on parle de soi dès qu'on fait le récit d'un voyage; qui sait si ce n'est pas pour cela qu'on le raconte? Je voudrais croire que non, car je n'ai pu encore parler que du voyageur, et je prévois que je n'ai pas fini; mais il faudrait une singulière adresse pour éviter le moi quand on s'essaie à rendre plutôt ce qu'on a senti que ce que l'on sait. Avant donc de nous mettre en route, prenons comme un passeport une permission pleine et entière de dire *je*, renonçons même à toute apologie : ce ne serait qu'une occasion de plus de se mettre en scène. Supposons accordé qu'une vie déjà longue ait laissé dans une âme qui n'a pu se détacher d'aucune des formes du vrai et du beau une curiosité sensible et mobile qu'attire et touche encore le spectacle de l'habitation des hommes. Oui, cette terre qu'il faudra bientôt quitter, *linquenda tellus*, n'a rien perdu de l'attrait captivant des lignes et des couleurs qui varient ses aspects. Ce ciel dont la splendeur peut demain pâlir et s'éteindre devant un dernier regard a conservé pour nous sa puissance de vivifier tout ce qu'il colore, de prêter aux objets son éclat, de donner à l'âme sa sérénité. La mer qui se brise en blanchissant, le rayon qui tremble dans les feuilles mouillées, les montagnes dont le profil se dessine avec majesté, les riches cultures, les landes désertes, les monumens dans leur pompe ou dans leur ruine, tout ce que le génie et la main de l'homme sèment d'œuvres rares, utiles, brillantes, à la face du sol qu'il habite, tout frappe et captive encore ce spectateur qui a tant vu ce monde et qui devrait moins s'attacher à ce qui passe. D'où peut venir cette soif de nouveaux souvenirs, ce besoin d'en recueillir, d'en amasser jusqu'à la fin, comme pour emporter plus de sensations et d'images là où peut-être la pure pensée ne s'en sert plus? Stérile avidité, vaine manie de thésauriser sans avenir! dirait Aristote, qui ne voulait pas que la mémoire fût immortelle. Mais son école n'est pas la nôtre, et c'est parce que la figure du monde s'enfuit et passe qu'il faut le connaître pour le faire vivre et durer dans la pensée, qui ne périt pas comme lui.

Donc, pour me le rappeler dans un meilleur monde, j'ai pris le chemin de fer du Midi le 19 novembre 1860.

I. — DE TOULOUSE A NICE.

Il n'était pas sans à propos de gagner l'Italie par les contrées que j'allais traverser. La ressemblance pouvait amener la comparaison.

Je quittais cette longue plaine que borde la Garonne, froide encore des neiges qui l'ont grossie, et la vue de cette vaste ceinture des Pyrénées qui se déroule encore devant moi à l'instant où j'écris. Cette ligne de montagnes dans leur blancheur glacée limite nos campagnes unies et cultivées, comme le rempart des Alpes longe les champs fertiles du Piémont et de la Lombardie. Notre ciel, moins renommé que celui de l'Italie, a peut-être plus de pureté et de douceur, et devient encore plus serein et plus clément à mesure qu'on approche du littoral de la Méditerranée. C'est aux environs de Narbonne que commence à se montrer la végétation caractéristique du midi. Ce qui empêche l'olivier de se plaire chez nous, ce n'est pas le ciel, c'est la terre. Notre sol est trop élevé; mais à partir de Narbonne on marche presque sur le plan de la mer. Les étangs sont des lagunes ou des maremmes exposées aux vents impétueux du sud, coupées tour à tour de vignes et de salines, de prairies et de canaux, et qui, par l'âpreté des côteaux, l'éclat du ciel, la teinte des mers, peuvent rappeler certains rivages de l'Émilie et de la Toscane. Enfin, dès qu'on rentre un peu dans les terres, à travers de riches cultures qui n'ont rien de l'aspect du nord, on arrive à Nîmes, cette ville où l'antiquité romaine est debout.

Nîmes a maintenant l'apparence d'une ville riche et prospère, belle à la manière nouvelle et dans le goût du siècle. La gare du chemin de fer est elle-même un édifice orné, dont le premier étage sert de station aux trains et d'étape aux wagons, et quand les voyageurs en descendent, ils se trouvent dans une large rue qui commence à se garnir de riches bâtimens. Celui qui frappe le premier est la préfecture, grande comme un palais. Le style de la nouvelle rue de Rivoli, du boulevard Sébastopol, ou des maisons de l'avenue de l'Étoile, gagne toutes nos grandes villes. Cette première entrée de Nîmes conduit à une vaste place ou plutôt à une vaste promenade, au milieu de laquelle s'élève une fontaine en marbre blanc, ouvrage important d'Antoine Étex. Les rues, les places adjacentes, le boulevard qui y touche, tout s'est nettoyé, élargi, embelli; tout a pris cet air de soin et de luxe qu'il ne faut pas s'attendre à trouver souvent en Italie, et qui me faisait une Nîmes toute nouvelle, depuis trente ans et plus, je crois, que je ne m'y étais arrêté. Malgré les critiques d'un goût sévère, je ne fais point fi de l'architecture moderne de nos villes transformées; ces œuvres matérielles, ces marques visibles de la prospérité du siècle, attestent et caractérisent le plus certain peut-être des progrès de nos sociétés, et j'ai trop la passion d'être de mon temps pour ne pas voir le bon et même le beau côté des créations de cette activité sociale élevée de nos jours à une puissance inconnue. Il y a certes des produits et des

applications du travail humain que je préfère; mais les préférences ne doivent pas se tourner en exclusions. Quelque admiration que m'inspirent les solitudes de la nature ou les monumens en débris du passé, je ne puis sans une intime joie voir les magnificences de la civilisation contemporaine : ce sont les fêtes de Versailles de la démocratie, et je les aime mieux que celles dont Molière nous a complaisamment entretenus. Que notre temps est puissant, et qu'il lui manquerait peu, s'il voulait, pour effacer tous les temps par l'emploi de sa puissance! Un peu plus de courage d'esprit, — cela seulement, — et l'humanité n'eût jamais été si grande.

Ce n'est pas à Nîmes au reste que l'on est obligé de s'absorber dans la contemplation des œuvres du présent. J'ai parlé de ses antiquités, et je voulais les revoir, non-seulement pour les personnes qui m'accompagnaient, mais pour moi-même, et pour me préparer à ce que j'allais chercher. Les nouvelles constructions me montraient Nîmes se modelant sur Paris; je voulais voir *Nemausus* se réglant sur Rome, et dans les deux cas comparer la ville de province à la capitale. Les trois grandes antiquités de Nîmes, la Maison-Carrée, les Arènes et le pont du Gard, n'ont plus besoin d'être décrites; elles me frappèrent diversement, mais également, par le soin avec lequel elles sont conservées, rendues accessibles, et les deux premières surtout, intelligibles et explicables grâce à la manière dont elles sont déblayées et isolées. J'étais destiné à ne pas retrouver souvent des attentions pareilles, et l'édilité nîmoise pourrait en remontrer aux sénats des municipes de l'Italie. Le sénateur de Rome lui-même trouverait à gagner à cette école. Les fouilles, assez récentes, qui ont mis en évidence ce qu'on appelle la porte d'Auguste ont été dirigées avec une véritable intelligence archéologique, et la critique a éclairci l'origine des monumens, que la curiosité et le respect maintiennent dans les meilleures conditions. Seulement il leur est arrivé ce qui advient à tant d'antiquités, on les a rajeunis. Dans les premiers temps où l'on s'occupait de ces sortes de recherches, l'esprit plein des souvenirs de l'histoire classique, on voulait toujours rapporter les moindres débris du passé aux époques les plus célèbres, aux personnages les plus renommés. Tout ce qui venait de Rome datait de la république, ou tout au moins du siècle d'Auguste; mais un examen plus sévère a presque toujours diminué l'âge des monumens, et même à Rome les ruines des mauvais ou médiocres temps de l'empire ont effacé une bonne partie des souvenirs qu'on aurait voulu rattacher à une plus noble origine. Nîmes au reste n'a pas été encore si mal partagée. Ses monumens ne paraissent pas plus récens que le règne d'Adrien, époque encore intéressante dans l'histoire de l'art, et même le pont du Gard est regardé comme

plus ancien. Il subsiste néanmoins sur tout cela des incertitudes que d'excellens travaux n'ont pas réussi pleinement à dissiper.

La Maison-Carrée, comme on sait, n'est point une maison, et n'est point carrée. C'est un temple oblong, quadrangulaire, ayant, à la manière de l'antiquité, sa façade sur son petit côté, et cette façade est un péristyle élégant, de l'ordre corinthien. Les deux colonnes de chaque extrémité se continuent par une file de colonnes engagées dans les murs latéraux, ce qui n'est pas aussi élégant que la façade, mais ce qui était racheté, caché, sauvé par une large colonnade détachée du monument, et qui l'environnait de tous côtés. On voit à la surface de l'ancien sol naturel d'une excavation régulière, au milieu de laquelle le temple s'élève sur son soubassement reconstruit, les traces et les bases de cette ancienne colonnade, en sorte que le plan de l'ensemble se lit en quelque sorte sur le terrain. Il n'en résulte pas qu'on sache avec une certitude absolue ce qu'était la Maison-Carrée. Elle a porté vulgairement le nom de capitole, de *capdueil*, dans le patois cisalpin, ou de *campidoglio*, comme à Rome. Il n'y a que notre Toulouse pour écrire hardiment au fronton de sa municipalité : CAPITOLIUM. Le monument de Nîmes serait donc alors une basilique, c'est-à-dire un bâtiment civil. Cependant l'usage a prévalu de le regarder comme un temple, et un temple faisant face à d'autres constructions dont on retrouve les vestiges. Malgré les doutes qui obscurcissent encore certaines dispositions locales et la destination de certains édifices connus seulement par leurs fondations, on se les représente au moins à leur place, et l'on a quelque idée de ce quartier monumental, peut-être aussi romain qu'aucune chose qu'on voie en Italie.

Je ne sais si c'est une idée aussi heureuse pratiquement qu'elle est ingénieuse d'avoir fait un musée de la Maison-Carrée : à la bonne heure, si elle était un musée d'antiquités et ne contenait que ses remarquables mosaïques et ses fragmens de sculpture qu'on y rassemble; mais nos tableaux modernes font un effet étrange dans un édifice qui a gardé son caractère aussi intact, et où l'on aimerait à ne rien apercevoir qui n'eût l'empreinte du passé. Le temple de Vespasien, qui sert de musée à la ville de Brescia, outre que, pour l'adapter à cet usage, il a fallu le modifier par de grandes réparations et y créer des salles toutes neuves, ne contient que des antiques. Du reste l'emploi qu'on a fait du temple de Nîmes atteste assez son état de rare conservation, et, je l'avoue, ce mérite me touche. L'amphithéâtre, ou, comme on l'appelle, les Arènes, a plus souffert des ravages du temps. Les Sarrasins en ont fait une forteresse, et pour la peine Charles-Martel l'a brûlé. Les Nîmois s'en sont servis longtemps comme d'une carrière où ils prenaient des

pierres pour bâtir leurs maisons, pas plus barbares en cela que Michel-Ange, qui en a fait autant au Colisée. Puis la population pauvre s'est abritée dans ces mêmes ruines, y creusant des chambres, y perçant des portes et des cheminées. Toutes ces profanations ont cessé, et le gigantesque monument a été rendu à son isolement et à son silence. Moins dégradé que le Colisée, il a aussi moins de grandeur; mais une différence d'un quart peut-être sur les axes de l'ellipse est comme non avenue entre ces colosses, qu'on ne peut regarder au même moment. L'inégalité de hauteur devrait se faire plus sentir. Je crois que le Colisée est plus haut de moitié, et le cirque de Vérone aussi m'a laissé le souvenir d'une élévation qui étourdissait davantage. Celui de Rome, l'amphithéâtre de Flavien, a plus de mérite d'architecture : du moins les différens ordres superposés de l'enceinte extérieure me paraissent-ils plus agréables que les formes un peu lourdes de nos arènes; mais celles-ci semblent reprendre l'avantage du côté de la construction. La qualité et le volume des matériaux, la taille des pierres, toujours oblique sur quelqu'une de leurs faces, la jointure sans fer et sans ciment témoignent assez de l'habileté des Romains dans l'exécution, quoique leurs plans et leurs procédés trahissent encore quelque inexpérience dans la science de l'ingénieur. Tel qu'il est, l'amphithéâtre de Nîmes peut rivaliser avec tout ce qui existe d'analogue, et il ne ferait surtout plus dire à Rousseau : « Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. »

Mais c'est devant le pont du Gard qu'on voudrait répéter ses éloquentes paroles. Je ne l'avais jamais vu. Après une course d'une heure et demie, au détour d'un chemin qui longe la rivière, on l'aperçoit tout à coup. Je m'attendais à tout, je ne m'attendais pas à ce que je vis. Le Gard coule entre deux berges hautes, agrestes, escarpées, et de l'une à l'autre sont jetés trois aqueducs en étages légers et grandioses dont l'effet n'est pas exprimable. L'édifice n'est point parfait : les arches du pont le plus élevé semblent un peu écrasées, on a collé au pont inférieur un pont carrossable parallèle qui en double l'épaisseur et l'alourdit; mais ces détails se perdent dans le prestige de l'ensemble, et quand on monte au sommet jusque dans la rigole où coulait l'eau de l'Eure, quelle vue! et comment la décrire? Du côté où fuit la rivière, ses bords accidentés et verdoyans, une campagne montueuse, des villes placées aux flancs des coteaux de l'horizon, forment un admirable paysage. En amont, le site, plus resserré, est d'un aspect plus saisissant encore. Le Gard, qui s'est détourné à peu de distance, coule dans un ravin large, hérissé de rochers et d'arbres toujours verts, et qui se ferme au fond comme s'il n'y avait rien au-delà. En présence de ce beau désert, ce mo-

nument immense et singulier devient une chose sublime. Il faut ici employer les derniers termes de l'admiration. Dans le genre de beauté pittoresque que peut réaliser l'union de l'architecture et du paysage, je n'ai rien vu qui fût au-dessus de cela.

Dans leurs travaux comme ingénieurs, les Romains étaient plus entreprenans qu'inventifs. Ils ne raffinaient pas sur les procédés, ils ne plaignaient pas leur peine. Pour amener l'eau d'un ruisseau à une ville de second ordre, jeter à une hauteur de près de 60 mètres un pont long de plus de 140, c'est assurément travailler en grand, et l'on trouve un peu mince le filet d'eau qu'il a fallu amener de si loin et soutenir si haut à force de pierre et de bras. Quelques réparations ont été entamées pour rendre à ce bel ouvrage son ancien emploi. De nouvelles eaux vont être dérivées et repasser par l'ancien conduit bien bétonné pour aller arroser Nîmes, qui a déjà cependant des fontaines et même de magnifiques bassins à l'ancienne mode dans une belle promenade qui n'est pas de notre temps. L'utilité n'était pas nécessaire au pont du Gard, mais elle ne lui ôtera rien, et cette seconde réflexion que suggère l'utile après l'impression du beau, cette pensée que les Romains, il y a peut-être dix-huit siècles, auront travaillé pour nous, profite encore à la grandeur de leur mémoire.

Arles offrirait des antiquités tant de l'époque romaine que du moyen âge, et la première n'a laissé nulle part plus de traces que dans cette ville, où la principale place s'appelle encore officiellement le *Forum*, où l'on voit des noms en *us*, des Marius, des Marcus, inscrits sur la devanture des boutiques, où s'est conservé, particulièrement chez les femmes, un type de beauté qu'envierait la statuaire, et qui n'a pas d'analogue dans le reste des Gaules; mais nous ne voyageons pas en Provence, et je ne nommerai même Marseille que pour signaler les progrès éblouissans de cette grande cité. « C'est une vieille ville, disait un Marseillais spirituel, où il n'y a rien de vieux, et une belle ville où il n'y a rien de beau. » Cela est toujours vrai. Rien du passé dans cette fondation phocéenne d'au moins deux mille cinq cents ans. Aucun monument qui frappe par la perfection des lignes et des proportions. Il n'y a de vieux dans Marseille que son existence; il n'y a de beau que Marseille même, sa situation, son ciel, sa mer, sa transformation continuelle dans le sens de l'amélioration moderne. Les grandes villes de commerce maritime, quand même elles datent de six cents ans avant Jésus-Christ, sont destinées à se renouveler sans cesse. Toujours trop à l'étroit dans leur enceinte, elles tendent à en sortir et à devenir plus spacieuses, plus commodes, plus somptueuses, parce qu'elles deviennent rapidement et incessamment plus riches. Ce progrès a créé une Marseille nou-

velle. J'ai cru autrefois Gênes supérieure; Gênes a de plus ses souvenirs historiques, ses palais et une cathédrale d'une vétusté bizarre; mais Gênes a gardé un air de ville vieille et délabrée : Marseille a suivi et presque devancé le siècle. Son nouveau port, ses nouveaux quartiers, sa promenade de ceinture, par le Prado, le Château-Borelli et la Nouvelle-Corniche, peuvent rivaliser avec ce que l'embellissement moderne a produit de mieux. Me sera-t-il permis de dire qu'un sentiment instinctif qu'il faudrait peut-être appeler le cri du sang ne me laisse pas voir avec indifférence cette cité que je n'ai jamais habitée, à ce point que je ne la traverse pas sans un vague désir de ne la plus quitter? Homme du nord par toutes mes opinions et tous mes goûts, je ne rencontre à Marseille que des intérêts qui me sont étrangers; les mœurs, le langage, rien ne m'est familier, et cependant je m'y sens comme dans une patrie dont j'aurais gardé un vague souvenir. Est-ce l'esprit de famille qui parle en moi, et entendrais-je à mon insu la voix de ces échevins d'un autre siècle qui m'ont laissé leur nom? Peut-être, sans s'en douter, reste-t-on toujours du pays d'où l'on vient.

Le chemin de fer de Marseille à Toulon parcourt un pays singulier qui ressemble aux environs de Sienne avec la Méditerranée de plus. On ne traverse plus ces gorges d'Ollioules, ce paysage de rochers, ce défilé âpre et nu qui semblait disposé par les romanciers pour servir de scène au rapt et au meurtre; mais on arrive sans un moment d'ennui dans cette petite ville, qui, elle aussi, a doublé son périmètre et qui remplit en hâte la large ceinture que le génie militaire vient de lui donner. De Toulon au Var, notre ancienne frontière, on traverse des pays charmans, la solitaire forêt de l'Esterel, où se soulèvent à perte de vue des mamelons couverts de pins ou d'arbustes du midi; Cannes enfin, que le débarquement de l'île d'Elbe avait illustrée sans la faire connaître, et dont nous devons la découverte aux Anglais. Il y a là une ou deux heures de route qui sont un véritable enchantement. La nature méridionale n'est nulle part plus riche et plus riante qu'aux environs de Cannes. Les jolies maisons qui s'y sont bâties depuis vingt ans ne sont pas encore assez nombreuses pour encombrer le paysage. La végétation naturelle et la culture des fleurs s'y disputent les pentes d'un terrain qui, par les accidens de sa surface, se prête à toutes les expositions et presque à tous les climats. Entre des bouquets de pins maritimes, d'oliviers et de chênes verts, des bosquets d'orangers croissent dans des champs de jasmin et de violette. Quand nous suivîmes ce doux rivage, la pluie de la nuit avait rafraîchi toutes les teintes qu'un soleil du matin, perçant les nuages, lustrait de ses rayons humides. C'était, à la naissance de l'hiver, la température du prin-

temps; c'était, avec les couleurs et les formes du midi, la fraîcheur de l'Écosse. Il semblait que tout fût lumière et parfum, repos et bien-être, que tout respirât le calme, la joie et la vie; mais presque aussitôt nous vîmes une voiture noire, un chariot lugubre qui relayait sur la route. Deux hommes en deuil étaient assis sur le devant, et notre postillon nous dit qu'il avait déjà plus d'une fois depuis l'automne ramené vers le nord ce fourgon funèbre. Il est donc vrai, c'est à Cannes que Tocqueville a rendu le dernier soupir. Là, pendant que nous passons curieux et charmés, souffrent sans se plaindre et s'éteignent en silence de jeunes et nobles créatures faites pour embellir, faites pour honorer la vie humaine. Où est-elle donc cette harmonie tant promise? Que tout est obscur et que tout est amer!

Mais ramenons nos yeux sur ce littoral du Languedoc et de la Provence, parcouru dans une saison qui semble un printemps nouveau, et convenons qu'on en peut emporter des points de comparaison dont le souvenir nous soutiendra contre toute jalousie patriotique en Italie. Les antiquités nîmoises ne font pas dans l'imagination si mauvaise figure auprès des antiquités romaines. Les bords de l'Adriatique ne m'ont offert rien d'égal à nos bords de la Méditerranée, et le rivage ligurien ne fait guère que les continuer. Enfin il ne faut pas être trop rigoureux pour ce que j'appelle le beau moderne, tel que le réalise un art toujours un peu industriel dans ses procédés, toujours un peu utilitaire dans ses fins. Nîmes, Toulon et surtout Marseille, sous la main puissante de la civilisation actuelle, offrent un spectacle qu'on chercherait longtemps hors de nos frontières, et vraiment les œuvres du progrès économique et technologique peuvent être portées à de telles proportions, exécutées avec une telle recherche de bonne ordonnance et de luxe commode, qu'elles arrivent à intéresser et à étonner l'imagination. C'est la poésie de la prose, ce sont des merveilles sans le merveilleux, c'est le conte oriental dans notre Occident. L'Italie n'en est pas encore tout à fait au point de nous donner le spectacle de ces créations magiques du capital et du travail.

Nice est un peu ce que sera Cannes, quand Cannes sera gâtée. La ville commence à être trop grande, et les villas à surcharger la campagne. Cependant il y a plus d'espace à remplir ou à gaspiller qu'à Hyères ou à Cannes, et nous avons fait là une très jolie acquisition. Nice d'ailleurs ne paraît ni plus ni moins française qu'avant l'annexion. C'est par sa position une ville qui sera toujours cosmopolite. Ce qui la renoue encore à l'Italie, c'est qu'elle est la patrie du général Garibaldi. Elle ne saurait guère rester indifférente à ce nom que tout le monde répète. L'Italie ne peut se défendre d'aimer

Garibaldi. Elle l'aime, elle l'encense, elle l'admire, et pourtant elle n'est pas garibaldienne, et elle fait bien.

II. — DE NICE A TURIN.

On va de Nice en Piémont par le col de Tende, c'est-à-dire qu'on prend au nord-ouest, qu'on remonte la Scarena, et qu'au bout de trois ou quatre heures de marche on a passé du printemps à l'hiver, de la région des fleurs à celle des neiges. Nous eûmes toute la vivacité du contraste. Vers le soir, la malle-poste se mit au pas pour ne le plus quitter jusqu'au lendemain dans l'après-midi. La nuit était assez claire pour nous laisser voir l'âpreté sauvage des rochers, des torrens, des précipices. Ce n'était pas le temps où l'on dit qu'une végétation embaumée émaille par place ces côtes abruptes. Bientôt à nos côtés, au-dessus, au-dessous de nous, tout ne fut que frimas et glace. L'air n'était pas froid pourtant, et la voiture ne resta jamais fermée. Il y eut des momens de beau temps, il y eut des éclairs avec un tonnerre lointain, il y eut de la pluie et du vent, et, en arrivant à Tende, tout annonçait une de ces tourmentes de neige qui quelquefois se font redouter; mais, avant d'atteindre ce point, c'est-à-dire plus de 1,800 mètres au-dessus de la mer, par un chemin très bon, mais très raide, on a dépassé le fort de Saorgio, qui commande une gorge étroite, et l'on s'est demandé par quel prodige de vigueur et d'adresse nos soldats ont autrefois franchi de tels défilés et forcé de telles positions. Saorgio, pour un passant, a tout l'air imprenable; mais Masséna ne l'a pas jugé sur l'apparence.

Un moment le doute nous prit sur la possibilité d'avancer. En sortant de Tende, poste de douane italienne, où nous étions à six heures du matin, la neige devint plus épaisse, et nous oubliâmes de nous faire montrer le château de cette Béatrice qui ne nous est guère connue que par un opéra, mais que la torture contraignit à se calomnier elle-même, et qui mourut victime de la jalousie d'un Visconti. Il avait fallu atteler douze mules à la berline, et quinze ou vingt montagnards, bien chaussés, bien couverts, bien fourrés, armés de grandes pioches dont la lame ressemble à une bêche en as de pique, marchaient en pionniers autour de la voiture et creusaient presque à chaque pas notre voie dans la neige fraîchement amoncelée. La route est ancienne, croisée en lacets, et non dessinée en longues courbes au flanc des montagnes, selon la méthode moderne. Elle fait honneur au XVIe siècle, dont elle date, et elle est entretenue avec soin. Le gouvernement piémontais donne une forte subvention aux maîtres de poste de la région pour soudoyer l'armée de mule-

tiers et de pionniers nécessaire au parcours; mais les lacets sont au nombre de soixante ou quatre-vingts, et quand on arrive à l'extrémité de chacun, dix mules sur les douze deviennent inutiles : une seule paire est obligée de tirer la voiture en tournant à angle aigu, et chaque fois, malgré les cris de nos vigoureux compagnons et force coups de fouet et de pioche, l'on avait toute raison de croire qu'on n'irait pas plus loin. La neige tombait fort serrée, et le vent fut un moment assez fort. On put craindre la tempête, et justement à l'instant où tout moyen d'avancer paraissait épuisé, nous rencontrâmes la malle de Turin qui arrivait en traîneau et commençait à descendre. C'était le premier jour que l'on recourait à ce moyen de transport, dont l'emploi est indispensable pendant plusieurs mois d'hiver. La berline fut échangée contre les deux traîneaux, et la marche devint plus facile, sans être beaucoup plus rapide. Le temps s'éclaircit par intervalle; il y eut quelques lueurs de soleil, bientôt noyées dans une pluie neigeuse, et nous arrivâmes enfin à Coni à neuf heures du soir : c'était dix heures plus tard qu'il ne fallait. Cette course a les apparences, sinon la réalité du danger. Dans une contrée qu'on ne traverse guère, elle vous conduit à une hauteur qu'une voiture de poste atteint rarement par une route raide, étroite, que rien ne sépare du précipice. au milieu des scènes les plus sauvages d'une solitude de montagnes. Elle vous fait traverser des lieux historiques semés de souvenirs guerriers, et quand l'hiver couvre tout au loin de son manteau de frimas, cette Sibérie escarpée, ce montueux désert, radieux de blancheur, offre un spectacle qui saisit des sens encore remplis des images riantes de la patrie des orangers. Le Mont-Cenis, rendu plus accessible, est devenu tellement civilisé que le col de Tende est peut-être la voie la plus pittoresque pour entrer en Italie. Lorsque le jour est clair, c'est des hauteurs qui dominent Coni, c'est d'auprès de Tende même, par de certaines embrasures de montagne, qu'on peut se donner la vue la plus vaste de ces grandes et célèbres plaines qui vont jusqu'à l'Adriatique, et où la guerre a plus d'une fois décidé du sort du monde. C'est de là que Napoléon contempla, bien jeune encore, ce premier théâtre de sa gloire. Après la prise de Toulon, chargé d'armer les côtes de la Méditerranée, il prit à Nice le commandement en chef de l'artillerie. Bientôt Masséna, en se portant sur le col de Tende, rendit l'armée maîtresse de toute la chaîne des Alpes. « En janvier 1795, Napoléon (lui-même il le raconte) passa une nuit sur le col de Tende, d'où, au soleil levant, il découvrit ces belles plaines qui étaient déjà l'objet de ses méditations. *Italiam, Italiam!* » Il semble que ces mots si simples sont ici d'un saisissant effet. Cette citation si connue, que d'Alembert appliquait à la musique, devient

ici comme le programme de gloire du futur conquérant, qui voit de ses yeux le champ réel des victoires imaginaires dont il fera d'immortelles réalités.

Nous ne vîmes de ces plaines qu'un nuage pluvieux qui les couvrait tout entières, et à Coni nous commençâmes à connaître l'Italie en hiver. Quoique cette saison soit loin d'y être aussi rigoureuse que dans le nord, je ne conseillerai à personne de trop compter sur la réputation de son beau ciel. Beyle ne veut pas qu'on voie sans soleil le *pays de la volupté*. Volupté à part, Beyle a raison.

Coni est une ville très italienne, et par un jour de marché la population s'y montre telle à peu près qu'en pareils jours celle de Plaisance ou de Pavie, voire celle de Rimini ou de Spolète; il manque seulement la mendicité. Les anciens remparts, changés par les Français en boulevards inoffensifs, laissent voir au loin les riches campagnes que domine le plateau où la ville est assise; mais pour nous la pluie noie le paysage : il nous faut entrer dans ces rues où se presse la foule; on y vend partout des journaux et des châtaignes. Achetons un journal. Je l'achetai, et j'y trouvai un premier Turin avec ce titre : *Les dernières réformes en France*. Qu'est-ce que cela voulait dire? Je fus longtemps sans y rien comprendre. C'était le décret du 24 novembre. Il est donc vrai, il faut qu'un gouvernement soit discuté. C'est une nécessité de notre temps; tôt ou tard tout le monde y vient.

Le Piémont en est là depuis longtemps, et en allant à Turin je savais que j'allais retrouver quelque chose de la liberté de Londres. On respire à l'aise dans ces endroits-là. Le climat de Turin passe pour rigoureux; il ne l'a pas été cette année. Cependant la ville n'était pas égayée par la lumière comme je l'avais vue au printemps de 1857; mais elle avait toute autre chose à faire qu'à s'occuper de la pluie et du beau temps, et le jour qui l'éclaire dissipe tous les nuages et brille jusque sous un ciel orageux.

Il me semble avoir dit autrefois tout ce que j'avais à dire de Turin, et j'ai hâte de conduire le lecteur en des lieux qui nous soient plus nouveaux; mais quoi! est-il possible de quitter cette ville sans dire un mot de ce qui lui est arrivé depuis notre dernière visite? Aurais-je fait la gageure, et pourrais-je la tenir, de parler de l'Italie en 1860 sans effleurer la politique? Ne serait-ce pas une affectation ou une faiblesse qu'on ne saurait comprendre ni me pardonner? Et ceux qui me voudront bien lire s'attendent-ils à ne trouver en moi qu'un amateur de musées et de paysages?

Cependant, je l'avoue, il m'en coûte de parler de l'Italie politique. Des opinions si exclusives et des passions si respectables ont à son sujet pris en France une telle autorité et si éloquemment interdit,

si impérieusement condammé la plus modeste dissidence, le doute le plus timide, quand ce doute et cette dissidence sont dans le sens des espérances actuelles de l'Italie, que c'est une question qu'on aimerait à éviter quand on ne peut la résoudre, ou du moins qu'on ne voudrait pas traiter à demi. Elle est grave et difficile, et ce n'est pas en passant qu'on pourrait, non pas échapper, mais répondre par avance aux arrêts dédaigneux d'une sagesse absolue qui n'admet ni tempérament ni incertitude. J'ajouterai donc peu de chose à ce que j'ai dit autrefois de l'Italie, mais je ne rétracterai rien, car il faut bien avouer qu'ici même, dans ce recueil, dans ces notes de voyage qui n'avaient pas déplu, j'avais déjà dit que le seul pays du continent peut-être que la crise de 1848 n'eût pas laissé abattu et humilié, c'était l'Italie. A son peuple seulement, cette crise énervante avait après elle laissé la confiance dans l'avenir et en lui-même. De lui, à ce qu'il me semblait alors, devait venir le premier grand événement qui occuperait le monde. C'était chose évidente depuis dix ans, et parce que l'événement est venu en aide au pronostic, parce qu'il est arrivé à mon opinion des renforts bien inattendus, je ne puis en vérité ni l'abandonner ni la taire, et je continue à être de l'avis de ce qu'ont fait nos soldats.

Les événemens, j'en conviens, ont marché plus vite que ma pensée; ils m'ont de beaucoup dépassé. S'il était bienséant de se citer soi-même, on verrait qu'en attribuant au Piémont l'initiative et la direction du mouvement national, en croyant qu'un certain agrandissement de ce royaume serait le signal et le premier pas de la reconstitution de la nationalité italienne, je n'attendais rien que de lent, de partiel, de successif. Les évolutions brusques, les plans systématiques, les résultats complets ne sont jamais à prévoir ni à désirer, et je ne me défends pas d'une certaine crainte de l'absolu. Je me défie de toute politique logique jusqu'au bout, et n'aurais pas conseillé à l'Italie de s'éprendre des conséquences extrêmes; mais ce n'est pas une raison pour retirer un principe après l'avoir posé, et rien ne me paraît avoir ébranlé cette idée fondamentale : l'indépendance et la liberté de l'Italie par l'hégémonie du Piémont et par l'union de l'Italie entière. Que naturellement l'hégémonie tendît à la domination et l'union à l'unité, cela est encore certain; que l'une et l'autre dussent arriver pleinement à ce double but, c'est plus douteux. Ici commence le rôle de la prudence, l'examen des faits, l'appréciation des droits acquis, le calcul des chances et des obstacles, des inconvéniens et des avantages, la science de la conduite, la part de la nécessité, en un mot tout ce qui est obscur et litigieux dans la politique. Pour moi, je ne suis engagé à soutenir que les deux points fondamentaux, et même je me bornerai à rappeler qu'ils

n'ont rien de bien nouveau ni de bien hasardé. Si l'on daignait revenir sur le passé, on verrait que ces prétendues inventions de la fantaisie ou de l'ambition politique, que ces conceptions, qui passent pour si neuves et si arbitraires, de l'esprit de système ou de l'esprit de conquête, s'appuient sur bon nombre d'antécédens et d'autorités. Elles remontent dans les siècles, les racines de l'arbre qui s'élève. On me pardonnera peu de citer les poètes; cependant, quand il s'agit de constater une idée traditionnelle, un sentiment populaire, la poésie a droit de rendre témoignage. Qui dépose mieux qu'elle de cette pensée irréfléchie qui est chez elle à l'état d'inspiration, à l'état d'instinct dans les masses? Or n'a-t-elle pas en tout temps parlé de l'Italie comme si l'Italie existait? Ne lui a-t-elle pas, dans ses gémissemens comme dans ses imprécations, prêté une unité persistante, et n'est-ce pas à l'Italie entière que Dante reproche d'être *un navire sans nocher* (1)? Pétrarque, Dante, Filicaja, Alfieri, Leopardi, expriment un sentiment confus, mais indestructible, en faveur de cette patrie commune qui a traversé les siècles dans le monde de la pensée. Et le grand poète qui l'a tant aimée et si bien décrite qu'il semble s'y être naturalisé par son génie, lord Byron, s'inspirant des pensées de Dante, ne le faisait-il pas parler ainsi :

« Oui, oui, la terre d'Ausonie a des cœurs, et des mains, et des bras, et des armées à diriger contre l'oppression; mais combien l'effort serait vain, tant que la division sème encore des germes d'inimitié et de faiblesse, tant que l'étranger fait sa moisson spoliatrice! O mon beau pays, si longtemps tenu dans l'abaissement, toi, si longtemps le tombeau des espérances de tes enfans, lorsqu'il ne faudrait qu'un seul coup pour briser la chaîne, le vengeur tarde, il tarde encore; le doute et la discorde marchent entre les tiens et toi, et prêtent des forces à tout ce qui veut t'accabler. Que te manque-t-il donc pour te faire libre et pour montrer ta beauté dans tout son éclat? Rendre les Alpes infranchissables, et nous, ses fils, nous le pouvons en faisant une seule chose, — nous unir. »

Her sons, may do this with
And we one deed — unite (2)!

Mais ce sont là des poètes, répondra-t-on toujours. Je pourrais dire que pour moi il n'y a pas deux manières de penser et de sentir,

(1) Je laisse ces notes telles qu'elles ont été écrites au retour du voyage qui en a été l'occasion. On n'y trouvera donc pas d'allusion au grand et douloureux événement qui depuis a frappé l'Italie. La Providence semblait avoir donné à son navire le *nocher* que réclamait Dante. Puisse l'Italie ne l'avoir pas perdu pour jamais en perdant M. de Cavour! Son nom ne sera écrit que cette fois dans ces pages. Il faudrait un plus sérieux travail pour parler de cet homme d'état comme en parlera l'histoire.

(2) *The Prophecy of Dante*, II.

l'une avec l'imagination, l'autre avec la raison, et je tiendrais pour singulièrement frivole celui qui ferait si peu de cas de la parole humaine que tout ce qu'il a entendu et répété des années se perdît comme un vain son, dès qu'il faut agir ou juger des faits. Quel futile passe-temps que de se plaire incessamment, de *Corinne* à *Childe-Harold*, à relire les conseils et les vœux du génie pour le réveil et l'indépendance de l'Italie, puis, le jour du réveil venu, l'heure de l'indépendance sonnée, de rayer ces mots comme nuls, de traiter en rêves d'enfans tous les souhaits, tous les appels, toutes les prophéties qu'on accueillait avec un apparent enthousiasme, et d'insulter à ce qu'on feignait d'espérer! Pour moi, je l'avoue, je n'en suis pas venu à mépriser à ce point les mots ni les idées dont l'humanité a paru s'émouvoir, et je n'ai point vécu cinquante ans à réciter des fables. Je tiens pour sérieux le poète qui a dit :

Dans tes fils réunis cherche ton Roméo,
Noble et sainte Italie, ô mère du vrai beau!

Mais puisqu'à d'autres il faut d'autres témoignages, voici ce que pensaient il y a longtemps, de ces récentes chimères tant insultées, trois hommes qu'on peut en croire sur l'Italie, et qui ne jugeaient point en poètes lyriques les affaires du monde, Machiavel, Napoléon et Rossi.

Le livre du *Prince* se termine par un chapitre intitulé : *Exhortation à délivrer l'Italie des Barbares*, et ce chapitre finit ainsi :

« On ne devait pas laisser passer pour l'Italie cette occasion de voir, après tant de temps, apparaître son rédempteur. Je ne puis exprimer avec quel amour il eût été reçu dans toutes les provinces qui ont souffert des inondations étrangères, avec quelle soif de vengeance, avec quelle foi obstinée, avec quelle affection pieuse, avec quelles larmes! Où sont les portes qui se fermeraient devant lui, les peuples qui lui refuseraient soumission, l'envie qui se lèverait contre lui, l'Italien qui lui dénierait obéissance? Pour tous, c'est la peste que cette domination des Barbares. »

Voilà pour la haine de l'étranger. Venons à l'initiative et à l'influence du Piémont :

« Le Piémont seul, écrivait Rossi en 1829 (1), a encore une force nationale. La rivalité contre l'Autriche, le sentiment que l'Italie a besoin de la dynastie de Savoie, la cessation des persécutions, l'espoir que les vœux des amis de la liberté pourront un jour se réaliser, et la conduite franche, loyale, du roi défunt, ont conservé les liens entre le gouvernement et la nation, malgré les événemens de 1821, et même dans le cœur des proscrits.

(1) *De l'État de l'Italie*, 1829.

Le Piémont est en Italie le seul gouvernement non étranger qui ait une force morale et matérielle à la fois, car les Piémontais et les Génois sont fort braves, et l'armée est bien organisée. Le jour où le roi de Piémont consentira à faire ce qu'il aurait déjà dû faire en 1814, le jour où il accordera à ses deux peuples des institutions raisonnables où le tiers-état et la noblesse trouvent également leur place, le jour où par cela seul il s'émancipera de cette espèce de dépendance anti-nationale dans laquelle il paraît être maintenant vis-à-vis de l'Autriche, ce jour-là il raffermira les bases de son trône, il doublera la force de l'état, et il attirera sur lui les regards et les bénédictions de l'Italie. »

De cette concentration des espérances et des forces de l'Italie sous la direction du Piémont à l'unité politique, il y a une certaine distance; mais à qui, si ce n'est à la nation italienne, de savoir si cette distance, elle la veut franchir? Quant à l'unité en elle-même, si, comme toute grande nouveauté historique, elle peut provoquer le doute et l'hésitation, voyons pourtant si elle n'est qu'une fiction tombée d'hier dans quelques esprits fantasques.

On ne peut écrire une ligne sur l'Italie sans se reporter à l'un des plus beaux morceaux de géographie politique et militaire qui aient été écrits, à cette description de l'Italie tracée de la même main qui tint l'épée d'Arcole et de Marengo. Elle se trouve dans un des plus importans ouvrages qui aient paru de nos jours. Il est vrai que cet important ouvrage est un des livres qu'on lit le moins, et le public se souvient à peine que Napoléon a écrit des mémoires. C'est dans le premier volume de ces mémoires, consacré presque entier à l'Italie, qu'après l'avoir décrite en maître, il s'arrête et se dit : « L'Italie isolée dans ses limites naturelles, séparée par les mers et par de très hautes montagnes du reste de l'Europe, semble être appelée à former une grande et puissante nation; » mais aussitôt il cherche et donne avec la sagacité du plus expérimenté des hommes de guerre les raisons prises de la configuration de ce pays, et qui ont été la cause de ses malheurs et des succès de ses ennemis. Cependant il ne voit pas là un insurmontable obstacle, et il termine par ces mots: « Quoique le sud de l'Italie soit par sa situation séparé du nord, l'Italie est une seule nation; l'unité de mœurs, de langage, de littérature, doit dans un avenir plus ou moins éloigné réunir enfin ses habitans sous un seul gouvernement. » Voilà les paroles mêmes de Napoléon. Sont-elles prophétiques? L'avenir nous l'apprendra.

Ajouterai-je que l'empereur continue ensuite ses conseils à *cette monarchie* (c'est le nom qu'il lui donne) dont il salue de loin la naissance? Dirai-je, au risque d'encourager une opinion que je ne partage pas, qu'il s'occupe même de rechercher quel lieu serait le plus propre à devenir sa capitale? Il ne voit, remarquez ceci, d'hé-

sitation possible qu'entre deux villes : Venise et Rome, les seules grandes cités restées en dehors de la monarchie nouvelle; puis il les compare, et il conclut ainsi : « Nous pensons, quoiqu'elle n'ait pas toutes les qualités désirables, que Rome est sans contredit la capitale que les Italiens choisiront un jour. » Nous rapportons cette conclusion sans y souscrire. Napoléon ne tenait pas compte apparemment d'une objection que tout le monde connaît, et qui ne peut être levée par la force : cette objection subsiste, et son autorité ne la supprime pas; mais il reste que l'homme peut-être qui a le mieux connu l'Italie, l'homme qui l'a deux fois conquise et longtemps gouvernée, croyait à l'unité de l'Italie.

Cette unité doit-elle être absolue? Je me défie trop de l'unité en toute chose pour l'affirmer, et si l'on proposait à la monarchie italienne de choisir entre l'annexion de Venise et celle de Naples, elle devrait opter mille fois pour la Vénétie. Je ne prétends dire qu'une chose : ce qui se passe ne vient pas d'un caprice du moment, car c'est l'accomplissement de certaines opinions que je laisse sous la protection des noms qui les recommandent. Pour moi, sans épouser aucun système et quoi qu'il advienne de l'Italie, mes vœux sont pour elle, c'est-à-dire pour qu'elle ne soit qu'italienne. Et nous irons, si vous le trouvez bon, porter ce vœu à la madone de la Chartreuse de Pavie.

III. — LA CHARTREUSE DE PAVIE.

J'ai revu Milan sans canons autrichiens braqués sur la place. Cette belle ville est rendue à elle-même : il n'y a plus rien à souhaiter aux Lombards qu'une seule chose, la persévérance; mais la cathédrale, mais Saint-Ambroise, le musée, l'Ambrosienne, l'hôpital Majeur, mais le *Cenacolo*, l'aspect original de cette cité, qui semble à la fois du nord et du midi, tout cela forme toujours un spectacle qui se grave dans la mémoire, et j'aurais peine à choisir entre Milan, Florence et Rome. L'architecture de l'hôpital Majeur est un élégant chef-d'œuvre de la renaissance. La Brera m'a enchanté par ses Luini, et le *Mariage de la Vierge* de Raphaël ne m'avait jamais paru une chose aussi exquise. Luini encore et surtout Léonard triomphent à l'Ambrosienne. Il n'est pas jusqu'à l'arc de triomphe de l'Esplanade qui, dans sa froideur solennelle, ne soit une digne représentation monumentale du génie des arts tel qu'il était sous l'empire, grave et timide, fier et gêné, servilement noble, comme bien d'autres choses... Mais il y aurait trop à dire de Milan, si on se laissait aller, et il ne faut pas manquer cette fois cette char-

treuse tant prônée. Quittons la ville pour le désert. Et quel singulier désert!

Les Visconti se partageaient la Lombardie. Jean Galeas régnait modestement à Pavie, tandis que Bernabo, son oncle et son beau-père, dominait à Milan avec la rudesse d'un despote et l'ambition d'un conquérant. Le neveu semblait comme enseveli dans les humbles devoirs d'une dévotion minutieuse, lorsqu'en passant près de Milan pour aller en pèlerinage à la madone del Monte, près de Varèse, il fit prendre et garrotter, avec toute sa famille, Bernabo, qui était venu à sa rencontre; il l'enferma dans le château de Trezzo, et l'y laissa mourir, empoisonné trois fois (1385). Maître de toute la Lombardie, il étendit son pouvoir au loin, jusqu'à Spolète, jusqu'à Pérouse; menaçant Rome même, il convoita ce titre de roi des Lombards, qui ne devait pas renaître encore, et rêva cette unité de l'Italie à laquelle travaillaient plus innocemment Pétrarque et Boccace. Heureusement l'instinct d'un ambitieux en fait souvent l'instrument de quelque grande pensée qu'il sert par ses passions et par ses fautes. Le premier duc de Milan avait cette piété de son temps, qui ne se passait le crime qu'à la condition de la pénitence, et il crut s'absoudre d'une trahison suivie d'assassinat en détachant de son parc de Mirabello, qui avait clos de mur cinq milles de tour, un terrain pour y fonder un couvent de chartreux. On dit même qu'il ne fit en cela qu'accomplir un vœu de Catherine Visconti, sa femme, qui n'était pas apparemment sans quelque inquiétude au souvenir de la mort de son père. Il posa en grande pompe la première pierre de la nouvelle chartreuse le 8 septembre 1396, et deux ans après il y installa, avec une bonne dotation, vingt-cinq moines et leur prieur, auxquels à sa mort, survenue en 1402, son testament laissait un riche domaine, dont le revenu devait, pour une partie, servir à la construction et à l'ornement de l'édifice, et passer aux pauvres quand l'église et le couvent seraient achevés. Aussi l'ouvrage dura-t-il longtemps; mais le résultat fut magnifique, et ainsi fut élevé le monastère le plus beau peut-être, dit Guicciardin, qui soit en Italie. On mit à le finir cent quarante-six ans. Il en fallut davantage pour achever le tombeau de Galeas Visconti, qui avait cru se bâtir une sépulture expiatoire, et quand tout fut prêt pour recevoir ses restes, on avait oublié dans quel lieu on les avait mis, et sa tombe est restée un cénotaphe. Louis le More, ce Sforza qui détrônait son neveu, se fit proclamer duc de Milan par le peuple, consacra l'église cent un ans après qu'elle avait été commencée, et, plus heureux que le fondateur, il repose, ainsi que Beatrice d'Este, sa femme, dans le même transept où Galeas n'a qu'un vide mausolée. C'est ce Louis le More qui, concevant aussi à sa manière l'indépen-

dance de l'Italie, y appela les Français comme diversion, et, de Charles VIII à Napoléon Ier, fit de sa patrie le prix de la lutte entre l'Autriche et la France.

On quitte à Torre del Mangano la belle route bordée de canaux et d'arbres qui mène de Milan à Pavie, et, tournant à angle droit par une avenue plantée, on arrive en face de la porte d'un grand bâtiment carré d'apparence assez commune. Sous le porche, des fresques dégradées sont attribuées à Bernardino Luini. C'est l'entrée d'une vaste cour fermée dont le côté droit est occupé par une espèce de château servant jadis d'hospice aux pieux ou curieux visiteurs de la chartreuse. Le fond de la cour est fermé par une façade de marbre blanc, celle de l'église, ainsi dédiée : *Mariæ Virgini, Matri, Filiæ, Sponsæ Dei*. Le dernier titre abuse un peu de la métaphore; mais on est plus occupé de regarder le monument que de critiquer les inscriptions.

Le président de Brosses a la réputation d'un homme de goût, et même il la mérite. Voici pourtant comment il juge cette *galimafrée de tous les ornemens imaginables*. « Cela ne laisse pas de faire un coup d'œil qui amuse la vue, car il y a par-ci par-là de bons morceaux; mais c'est toujours du gothique. Je ne sais si je me trompe, mais qui dit gothique dit presque infailliblement un mauvais ouvrage. » Assurément il se trompait, on n'en doute pas aujourd'hui, et il faut ajouter que le gothique n'avait que faire ici. On n'en trouverait guère de traces dans l'église entière. Quant à la *galimafrée*, c'est une façade, œuvre de la renaissance, dans ce goût dit de *cinquecento*, qui n'attend l'effet d'ensemble que de l'accumulation des détails. Aussi, quoique assez haute et assez large, paraît-elle d'abord relativement petite à cause de la multitude de ses ornemens. Il a fallu les diminuer, afin d'en mettre tant. C'est une telle profusion de pilastres et de colonnettes en candélabres, de niches, de médaillons, de compartimens divers, de bas-reliefs et de statues, d'encadremens et de moulures, qu'on dirait un de ces cabinets d'ivoire travaillés avec un art patient qui s'ingénie à faire de jolis chefs-d'œuvre. C'est, au premier abord, de la sculpture d'ébénisterie; c'est un meuble en marbre. Cependant, en regardant plus longtemps, la beauté d'exécution, le mérite des parties relèvent l'impression générale, et l'on arrive à une admiration qui n'est pas du premier ordre, à celle qu'on doit au produit combiné du talent et de la magnificence réunis dans une pensée sans grandeur et sans génie. Le peintre Ambroise de Fossano, nommé souvent le Borgognone, a dessiné ce vaste cadre que des sculpteurs habiles, Jean-Antoine Amadeo, Marc-Aurèle Agrate, Jean-Jacques della Porta, Augustin Busti dit le Bambaja, Christophe Solari dit le Gobbo, ont rempli d'œuvres

dignes d'être vues isolées et admirées pour elles-mêmes. Malheureusement ce splendide placage, un peu lourd faute d'un couronnement qui se fait attendre encore, n'est pas en parfaite harmonie avec le reste du monument extérieur. En regardant celui-ci, on a peine à comprendre qu'il soit l'ouvrage de Heinrich von Gmunden, l'Enrico da Gamodia des Italiens, premier auteur de la cathédrale de Milan. Woods a eu raison d'en douter, n'y trouvant point de réminiscence de l'architecture du nord. De nouvelles recherches ont rendu la Chartreuse de Pavie à Jacques Campion, qui fut choisi par Galeas Visconti, et cessa, pour ce nouveau travail, d'être attaché à la construction du dôme de Milan. On lui dut ainsi une large église en briques taillées, en *terra cotta*, qui ne manque ni de richesse ni d'élégance, d'un style lombard de la renaissance ou romanesque en transition, qu'on définirait malaisément, mais qui n'est pas désagréable, peut-être comparable à celui de Sainte-Marie-des-Grâces de Milan. Le plus beau modèle de ce style me paraît être le grand hôpital de cette ville, dont la façade centrale et la vaste cour, ouvrage du Florentin Antonio Filarete, sont un des meilleurs morceaux d'architecture civile qu'on puisse voir. La cour célèbre, et justement célèbre, de notre hôtel des Invalides paraît bien lourde auprès de cette élégance.

Mais enfin, après avoir difficilement, laborieusement obtenu la sensation que peut produire le dehors de la Chartreuse, il faut y entrer, et l'on ne manquera pas d'être frappé, sinon de la disposition générale, au moins de la splendeur intacte de ce trésor de choses précieuses. C'est un écrin de bijoux religieux, et pourtant, tout bijoux qu'ils sont, on ne veut pas que les femmes les voient de près: elles ne sont admises que dans la nef; une consigne sévère leur ferme le chœur et les chapelles latérales. Cette défense un peu sauvage s'explique au moins ici, parce qu'elle est prononcée moins contre les femmes que contre les chartreux. Cette prohibition, assez commune en Italie, n'a pas partout cette excuse plausible, encore qu'un peu grossière. Heureusement le gardien, homme attentif et intelligent, a soin d'indiquer aux visiteuses la meilleure place pour voir du bord de chaque grille ou balustrade ce dont il leur défend d'approcher. L'inspection doit en être longue pour être intéressante, car il n'y a point ici de ces beautés hors ligne vers lesquelles il faut marcher en ne donnant au reste qu'un coup d'œil, mais une profusion d'excellentes choses, de jolies choses, de curiosités précieuses, qui font de cette église un monument unique du luxe de l'art religieux en Italie.

C'est une croix latine, avec bas côtés bordés de quatorze chapelles, et dont les bras contiennent trois autels, en comptant celui

du chœur. Partout on admire le même soin et la même magnificence. Les riches métaux richement ciselés, les marbres rares et variés travaillés finement et assortis avec goût, une décoration opulente en fresques, en tableaux, en statues, le fini des détails et le fini de l'ensemble, tout se réunit pour faire de cette église un des meilleurs échantillons à étudier, si l'on veut un moment considérer un côté de l'art qu'on ne retrouve guère hors de l'Italie : c'est le côté par où les artistes de ce pays pourraient n'être envisagés que comme ornemanistes et décorateurs. Quelques-uns de ceux dont les œuvres parent la Chartreuse méritent un titre beaucoup plus élevé; cependant, à l'exception du Guerchin, du Pérugin, de Luini, la plupart ne peuvent être promus au premier rang, et le Borgognone, Camille Procaccini, Gaudenzio Ferrari, Pierre Mazuchelli, dit le Morazzone, Jean Crespi, dit le Cerano, et Étienne Danedi ou le Montalto ne sont pas de ces noms que tout le monde est obligé de savoir.

Je conseillerais cependant d'étudier ici leurs œuvres et leur manière, car on rencontrera plus d'un de ces noms dans le reste de l'Italie, et tous les ouvrages d'un peintre de quelque valeur augmentent de prix, dès qu'on s'est assez familiarisé avec son style pour le reconnaître à première vue et le comparer dans les diverses applications et les âges divers de son talent. J'avais noté dans ce dessein un remarquable tableau à six compartimens, qui semble au plus tard du temps du Pérugin, et tout à fait digne des amateurs de cette époque de la peinture. Le nom de l'auteur, Macrino d'Alba, m'était nouveau, et je l'avais écrit pour y penser dans l'occasion. Je ne l'ai pas retrouvé dans toute l'Italie. Beaucoup de tableaux et plus encore de fresques, m'ont au contraire frappé par un air moderne qui n'en fait guère que de fraîches décorations. Plus d'attention est due aux œuvres des sculpteurs, qui peut-être ont la meilleure part dans la parure de la Chartreuse. Le tombeau de Galeas Visconti, ouvrage considérable, sorte d'édifice dans le goût de nos tombeaux des Valois à Saint-Denis, et auquel ont coopéré Pellegrino, Amadeo, Della Porta, est une chose véritablement belle, et, quoique moins importantes, les tombes de Louis le More et de Beatrice sont assurément d'une valeur égale. Leurs statues, couchées chacune sur un mausolée séparé et dues au ciseau du Gobbo, intéressent celui dont la mémoire est encore toute remplie de leurs deux portraits, qu'on voit à l'Ambrosienne. Léonard de Vinci a été égal à lui-même dans ces deux peintures, surtout dans le profil de la femme, chef-d'œuvre d'une vérité charmante, où l'art le plus exquis atteint à la naïveté la plus parfaite. On reconnaît un peu cette image, dont le souvenir est ineffaçable, dans la tête de la statue du tombeau, et il est vrai cet

éloge donné à Christophe Solari, qu'il a su conserver dans la mort tout le souvenir de la vie.

Les deux autels du transept et le maître-autel, gardé par une grille qui semble d'or, offrent une somptuosité orientale, et ne pourraient se décrire que par les détails. Les deux sacristies sont, peu s'en faut, aussi riches en objets d'art que les chapelles, et tout l'intérieur du couvent mérite d'être visité. Il y a deux cloîtres dont les colonnettes simples et les arceaux à plein cintre excluent toute idée du gothique que l'auteur de la description officielle qu'on vend sur place a prétendu retrouver dans l'église. Une des cours est close par des lignes de cellules, ou plutôt, selon la règle de l'ordre, de maisons composées de trois pièces, une au rez-de-chaussée, deux au premier étage, et qui sont pour chacun des chartreux un véritable ermitage. Çà et là, dans les bâtimens de service, l'art se montre encore : c'est un lavoir où l'on peut admirer de bonnes sculptures; c'est une fresque de Bernardino Luini représentant la Vierge et l'Enfant, qui tient une fleur incarnat, le meilleur souvenir de peinture que m'ait laissé la Chartreuse de Pavie.

On quitte à regret ce vaste dépôt de richesses ensevelies dans une solitude par les soins des moins mondains, des plus austères des religieux. Plusieurs générations de chartreux, disposant d'un revenu considérable, qu'ils ne pouvaient garder qu'autant qu'ils le consacraient à l'achèvement de leur maison, se sont attachées à décorer un édifice dont le nom réveille l'idée d'un âpre séjour de souffrance et d'effroi dans une solitude sauvage. Des cénobites qui ne portent pas de linge ont bâti un palais des *Mille et Une Nuits*. Rien ne ressemble moins à la Grande-Chartreuse que ce monument historié, qui fait certes plus penser à François Ier qu'à saint Bruno. On dirait la chapelle d'un Versailles de la renaissance; mais ce nom de François Ier rappelle que nous sommes aux environs de Marignan (*Melegnano*), le lieu où Galeas est mort, et d'où partit processionnellement Louis Sforza pour venir, en 1497, présider à la consécration de l'église. Vingt-huit ans après, on amenait ici François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, dans le parc de Mirabello, et il entendait en entrant les religieux chanter ce verset du psaume 118: *Bonum mihi quia humiliasti me ut discam justificationes tuas.* On dit qu'il se mit à chanter avec eux en prenant pour lui la fortuite allusion.

Au nombre des ornemens qu'on admire dans ce temple sont les devans d'autel, tous en incrustations de pierres dures, égales à ce qu'en ce genre Florence a de mieux. C'est l'ouvrage de plusieurs générations d'une famille Sacchi, Valère, André, Charles, etc., qui s'est fixée près de la Chartreuse, et à qui tel autel a coûté dix ans

de travail. Chose assez triste, cette famille réside encore aux environs, et, n'ayant plus à faire de mosaïques en incrustations, elle ne se compose plus d'artistes, mais de maçons. Cette décadence s'accorde assez avec le destin de ce monument, enrichi d'abord à si grands frais par des soins tant prolongés, et qui, vers une certaine époque, est resté comme abandonné à l'action du temps, par qui tout décline. Cependant, à l'intérieur du moins, la main du temps n'a laissé qu'une empreinte légère, et la façade, à peine mutilée dans quelqu'une de ses mille figurines, ne trahit son âge que par la couleur de rouille qui a succédé à la blancheur de plusieurs de ses marbres. Des réparations peu dispendieuses rendraient au monument tout son éclat, et la seule opération coûteuse serait de terminer le faîte carré de la façade par l'un des deux projets qui n'ont point été exécutés, le groupe de l'Assomption soutenu par quatre anges, ou un fronton orné d'acrotères et de statues. Cette façade y perdrait l'aspect de lourdeur dont la multiplicité de ses sculptures ne la délivre pas.

Mais ce travail de restauration sera-t-il jamais entrepris? Le couvent a perdu ces 100,000 écus ou ce million de revenu que lui prêtent les auteurs. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de confirmer les plaintes déclamatoires dont l'abandon prétendu de ce monument a été l'objet. D'abord, il est bon de le dire, ce n'est pas la France et sa révolution qui ont porté les premiers coups à la fortune des chartreux : c'est l'empereur Joseph II, qui la confisqua administrativement et donna le couvent à d'autres religieux. La présence des armées françaises n'y changea rien, et en 1796 le général Berthier, plus tard prince de Wagram, fit entendre raison à ses soldats, choqués de la couronne ducale et des armoiries des Visconti, et sauva le tombeau de toute conséquence extrême de l'abolition rétroactive de la féodalité. En 1810 seulement, la Chartreuse fut définitivement fermée, et les Autrichiens ne la rouvrirent qu'en 1843. Ils la rendirent aux chartreux, mais ils ne rendirent pas l'argent. Les bons moines vivent des fruits de leur jardin, et quelques libéralités que la piété ou l'amour de l'art envoie de Milan entretiennent la magnificence besoigneuse de la Chartreuse de Pavie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'INSURRECTION CHINOISE

SON ORIGINE ET SES PROGRÈS

II.

TRIOMPHE DE L'INSURRECTION. — LE NOUVEAU ROI CÉLESTE ET SA DOCTRINE.

I. — RETRAITE DES INSURGÉS EN-DEÇA DU FLEUVE-JAUNE.

On connaît maintenant la première période de l'insurrection chinoise, période de progrès incessans et de faciles victoires (1). A partir de 1853, la lutte devient plus sérieuse, et l'Europe la suit dès lors avec une attention croissante, justifiée par l'importance des faits de guerre que nous allons exposer rapidement d'après les témoignages officiels de la *gazette* de l'empire.

Au mois de juin 1853, l'avant-garde de l'insurrection avait traversé le Fleuve-Jaune. Après avoir franchi la passe Ling-ming, que n'avait pas su défendre le vice-roi du Tchi-li, et pénétré ainsi dans cette province, elle s'était avancée dans la direction du nord-est sans que le général tartare Ching-paou, à qui le gouvernement chinois venait de confier les fonctions de commissaire impérial, pût mettre obstacle à sa marche victorieuse vers la capitale de l'empire. Au commencement d'octobre, l'armée rebelle se divise en deux corps. L'un va mettre le siége devant l'importante cité de Tien-tsin, le grenier de la capitale (2). Repoussé par l'intendant des sels

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

(2) Tien-tsin, où a été signé par M. le baron Gros le traité de 1858, est situé à l'embranchement du Pei-ho et du Grand-Canal, à trente lieues environ au sud de Pékin.

Ouan-kin, qui avait pu rassembler à temps quelques milliers de volontaires, il s'enferme dans la petite place de Tu-liou, où il travaille à élever de formidables retranchemens. L'autre corps tient en échec toutes les forces du général Ching-paou, et il évite une action générale jusqu'au moment où il arrive sous les murs de Tsing-haï, qu'il emporte d'assaut le 29 octobre. Quelques jours auparavant, le commissaire impérial avait reçu un renfort de troupes tartares sous les ordres du général Tsang-ki-lin-sin (1), et Si-ling-a, qui poursuivait les rebelles depuis le Fleuve-Jaune, avait réuni ses Mandchoux à la division du Tchi-li. Ching-paou se hâta de mettre le siége, avec toutes ses forces, devant Tu-liou et Tsing-haï.

Pendant les deux derniers mois de 1853, les opérations militaires du commissaire impérial n'amenèrent aucun résultat décisif. Les rebelles se trouvaient en face des soldats tartares, défenseurs intéressés du trône. Habitués à combattre sous un climat plus doux de plus faciles ennemis, ils attendirent derrière leurs fortifications que le retour du printemps et l'arrivée de nouveaux renforts leur permissent de reprendre l'offensive. Cette inaction leur devint fatale. Ils manquèrent bientôt de vivres, et ils durent faire des sorties pour s'en procurer. Leurs forces s'épuisèrent dans de nombreuses escarmouches qui furent un thème inépuisable pour la verve présomptueuse du commissaire Ching-paou. Le secours attendu fit défaut. Le froid et la faim brisèrent cet élan qui les avait portés pour ainsi dire tout d'une haleine jusqu'au pied des murailles de la capitale. Il ne leur fallait plus qu'un dernier effort pour conquérir, en les franchissant, ce prestige qui impose la soumission aux populations éblouies, cette légitimité qui suit toujours le triomphe : ils vinrent échouer au but même de leur séditieuse entreprise; leur retraite commença lorsqu'ils allaient l'atteindre.

Le 10 décembre, les deux garnisons rebelles tentent d'opérer leur jonction, mais Ching-paou s'avance en personne pour prévenir l'accomplissement de ce projet et arrive avant elles au point où elles devaient se réunir. En apercevant les bannières impériales, la garnison maîtresse de Tsing-haï se hâte de regagner ses quartiers; celle qui s'est enfermée dans Tu-liou ose commencer l'attaque, mais, prise en tête par la cavalerie tartare, en queue par Ching-paou, balayée par l'artillerie du général Toung-ting, elle s'enfuit bientôt en désordre, laissant plusieurs centaines de morts sur le terrain. L'em-

(1) Tsang-ki-lin-sin est devenu un personnage célèbre. C'est lui qui a victorieusement repoussé notre attaque lorsque l'escadre anglo-française a tenté le 25 juin 1859 de forcer l'entrée du Pei-ho. Chargé d'organiser la défense dont nos troupes ont vaillamment triomphé, le prince Tsang l'a dirigée avec énergie et valeur; mais sa trahison de Tong-tchéou a terni l'éclat de sa conduite.

pereur remarque, à cette occasion, « que Ching-paou est un admirable tacticien. » Cependant les actes de ce haut fonctionnaire ne semblent pas tenir ce que ses premiers succès avaient promis. Le 23 décembre, les rebelles viennent l'attaquer dans un lieu nommé Hia-si-ho, où il avait dessein d'établir un nouveau camp. Ils cèdent d'abord devant le feu de l'artillerie de Toung-ting; mais, ce général ayant été tué au moment où il s'élançait à leur poursuite, ainsi que le préfet de Tien-tsin, qui était accouru à son secours, ils retournent avec furie à l'attaque. Peu s'en faut que Ta-houng-a, qui commande la division du nord, ne soit entouré et massacré. Sans un détachement de cavalerie qui vint à propos le secourir, il périssait avec tous ses soldats. « Que faisait en ce moment Ching-paou? dit l'empereur dans une proclamation empreinte de sa colère. Séparé du lieu du combat par un canal qu'il ne pouvait franchir faute de bateaux, il se bornait à tirer de l'autre rive quelques coups de canon sur les rebelles. Que sont devenus cette activité et ce sang-froid dont on a tant parlé? Si les belles actions sont récompensées, il faut que les lâchetés soient punies. Sur le lieu même où a vaillamment succombé le brave et fidèle Toung-ting, un temple sera élevé à sa mémoire; mais le rang officiel de Ching-paou et de Ta-houng-a sera abaissé de quatre degrés, et si ce dernier ne se conduit pas mieux à l'avenir, qu'il sache qu'il sera décapité devant le camp! » Dans sa juste sévérité, l'empereur sévissait contre ses propres parens. Il renvoyait en Mandchourie, pour y servir comme simple soldat sous sa bannière, son cousin, le prince Yih, qui dans l'action du 23 décembre avait déserté le champ de bataille sous prétexte d'aller soigner un rhume à Tien-tsin.

Ching-paou occupa son armée pendant les premiers jours de janvier 1854 à élever des batteries qui pussent foudroyer les rebelles jusque dans leurs retranchemens de Tu-liou et à construire des ouvrages avancés afin de couper toute communication entre cette place et Tsing-haï. Le 14, il s'était rendu sur le lieu même des travaux pour donner des instructions de vive voix à ses officiers, lorsque l'ennemi opéra une sortie à la faveur du brouillard. Il trouva les impériaux sur leurs gardes et perdit, ce jour-là, plus de six cents hommes. Les retranchemens, élevés par les troupes de l'insurrection pour se couvrir du feu de l'artillerie, furent forcés le 16 janvier; les soldats qui les défendaient furent culbutés et presque tous massacrés par la cavalerie tartare. Ching-paou se hâta d'annoncer à Pékin les nouveaux avantages qu'il venait de remporter; mais ils ne suffirent pas pour racheter, aux yeux de Hienn-foung, l'échec du 23 décembre et surtout l'*inconcevable lenteur* des succès du vice-roi. L'empereur lui fit demander « comment il pouvait ne pas rougir

de sa conduite, » il lui annonça qu'il lui adjoignait le général Tsang-ki-lin-sin, mais que, s'il essayait de rejeter sur ce nouvel auxiliaire la responsabilité qui pesait encore sur lui tout entière, il n'échapperait pas à la juste sévérité des lois de l'empire.

Tandis que l'avant-garde des forces de Taï-ping-ouang tenait en échec, à quelques lieues de Pékin, une armée nombreuse, les généraux de Hienn-foung combattaient l'insurrection dans trois provinces de l'empire : le Fo-kien, le Kiang-sou et le Ngan-hoeï.

Dans le Fo-kien, Amoy avait été repris sur les rebelles le 11 novembre 1855, à la suite d'une attaque combinée des forces de terre et de mer. La flotte impériale s'était d'abord emparée de l'île Kin, située dans la rade, et la ville avait été ensuite emportée d'assaut. Toutefois Hae-tching et d'autres places étaient restées au pouvoir de l'insurrection, malgré les efforts du gouverneur provincial Ouang-i-tih.

Dans le Ngan-hoeï, la cause tartare avait essuyé de rudes échecs. Les insurgés possédaient sur le lac Tsao, qui occupe le centre de la province, une flotte nombreuse qui s'y était rendue maîtresse de la navigation. Le 20 novembre, elle alla bloquer le port de la petite ville de Houang-tchi, qu'une bande de rebelles attaquait en même temps par terre. Après s'en être emparés, les soldats de Taï-ping se dirigèrent sur Chou-tching, qui se trouvait en ce moment sans défense, et qu'ils pillèrent. Le préfet avait quitté Chou-tching la veille à la tête de la garnison pour aller défendre la ville de Lou-tchao-fou, que, d'après une fausse rumeur, il croyait assiégée. Cette méprise lui coûta cher : l'empereur ordonna qu'il fût décapité pour avoir déserté son poste. Dans le courant du mois de décembre, la ville de Lou-tchao fut attaquée à son tour, et le gouverneur provincial Kiang-tchong-youen s'y jeta avec un faible détachement, décidé à s'y maintenir jusqu'à la dernière extrémité. Au commencement de janvier, les chefs insurgés commandant pour Taï-ping-ouang dans le Hou-pé firent passer une division de leurs troupes dans le Ngan-hoeï pour aider leurs frères à prendre Lou-tchao. Cette division, après avoir franchi les frontières des deux provinces, s'empara de Ying-san. — Le 9 janvier 1854, les rebelles dirigent une fausse attaque sur Lou-tchao du côté de la porte de l'est, tandis qu'ils mettent le feu à une mine qu'ils avaient creusée près de celle de l'ouest, et qui fait sauter près de cent pieds de murailles. Le bruit de l'explosion retentissait encore que déjà ils étaient sur la brèche; mais là ils se trouvèrent en face de quelques soldats qui, accourus à la hâte sous les ordres du major Ma-liang-héoun, leur opposèrent une résistance désespérée. Ce dernier venait de percer de sa pique un des chefs rebelles vêtu d'une longue robe jaune, lorsque le gouverneur arriva avec quelques canons, et après une

lutte acharnée força les assaillans à la retraite. A cette occasion, l'empereur félicita Kiang-tchong-youen; il lui transmit les insignes de l'ordre de chevalerie *Hôh-long*, et l'exhorta à faire tous ses efforts pour tenir dans la place jusqu'à l'arrivée des troupes que le commissaire impérial Hiang-yong envoyait à son secours sous les ordres du général Chou-hing-a; mais lorsque celui-ci parut sous les murs de Lou-tchao, il y vit flotter les bannières de Taï-ping-ouang. Dans la nuit du 14 janvier, cette grande ville était tombée au pouvoir des rebelles, et le gouverneur provincial avait été tué en combattant vaillamment sur la brèche. Hienn-foung, en apprenant la nouvelle de ce désastre, versa des larmes sur le sort de Kiang-tchong-youen. Il ordonna « qu'on lui rendît les honneurs dus à un vice-roi mort au champ d'honneur, que le souvenir de ses fautes fût effacé, et qu'on élevât un temple sur le lieu même où le héros avait succombé, afin d'y offrir des sacrifices à ses mânes fidèles. » Chou-hing-a fut dégradé pour n'avoir pas su secourir à temps Lou-tchao, et Ho-tchoun, qui était placé sous ses ordres, prit le commandement des troupes; Fou-tsi succéda à Kiang en qualité de gouverneur du Ngan-hoeï.

Dans le Kiang-sou, le haut commissaire Hiang-yong continuait à assiéger Nankin; mais les troupes de Ki-chen avaient occupé Yang-tchao sans toutefois que cette reprise de possession, qui avait été précédée d'un nouveau revers essuyé par les armes tartares, fût un succès pour la cause impériale. Depuis que Yang-tchao-fou, Koua-tchao et I-tchin étaient tombés au pouvoir de l'insurrection, les détachemens qui avaient pris possession de ces trois places avaient tenté plusieurs fois de se réunir pour échapper à l'armée impériale, qui les pressait de toutes parts. Dans le courant du mois de décembre, ils avaient opéré simultanément plusieurs sorties. Ki-chen les avait toujours repoussés dans leurs retranchemens; il affirmait avoir tué en différentes rencontres plus de six mille hommes, détruit leurs principales batteries, brûlé plus de vingt jonques, et il avait annoncé à l'empereur que la garnison rebelle de Yang-tchao, réduite à la dernière extrémité par suite des mesures qu'il avait prises, était sur le point de déposer les armes. Cependant cette fois encore la vigilance et l'habileté des généraux de Hienn-foung furent mises en défaut par l'audace de ses ennemis. Informé des dangers que courait la garnison assiégée, le *roi de l'est*, Yang-siou-tsing, premier ministre et généralissime de Taï-ping-ouang, envoya un corps de troupes à son secours (1). Il débarqua près de Koua-tchao et se porta immédiatement sur les positions fortifiées occupées par les régimens de la milice de

(1) Lorsque j'ai remonté le Yang-tze-kiang pour aller à Nankin, j'ai rencontré ce corps d'armée, un peu au-dessus de Tching-kiang-fou, descendant le cours du fleuve dans d'innombrables barques.

l'armée de Ki-chen, en même temps que les assiégés attaquaient ces positions d'un autre côté. Les soldats de la milice ne purent les défendre; ils les abandonnèrent et s'enfuirent en désordre après une courte résistance. « Pendant la nuit qui suivit cet engagement, dit le commissaire impérial dans son rapport, un détachement considérable sortit de la ville par la porte de l'est, et depuis ce moment, ajoute-t-il sans commentaire, les troupes impériales occupent de nouveau Yang-tchao. » L'empereur comprit que le laconisme de Ki-chen cachait un succès de l'ennemi, et que Yang-tchao n'avait pas été reprise par ses soldats, mais évacuée à dessein par les rebelles. En conséquence il condamna, par un décret, le commandant des troupes de la milice à être immédiatement décapité devant le camp, dégrada Ki-chen tout en lui conservant ses difficiles fonctions, et lui transmit des instructions qu'il lui ordonna d'exécuter sans retard sous peine de la vie. Le commissaire impérial dut envoyer une division de son armée pour reprendre Koua-tchao et I-tching, tandis qu'il se porterait rapidement au nord pour arrêter la marche des insurgés, qui avaient abandonné Yang-tchao-fou.

Laissons Ki-chen entreprendre avec ses troupes désorganisées la tâche périlleuse que lui a imposée son maître, et tâchons de préciser la situation de l'armée rebelle que les forces réunies des généraux Ching-paou et Tsang-ki-lin-sin tiennent bloquée aux environs de Tien-tsin-fou. Le 2 janvier, les bandes insurgées qui occupaient Tu-liou et Tsing-haï avaient voulu opérer leur jonction. Assaillie à l'improviste par trois mille hommes de Tsing-haï, la cavalerie impériale eût été forcée de lâcher pied sans l'arrivée des régimens du Ghirin, qui, la voyant dans une position difficile, se hâtèrent de se porter à son secours. Ching-paou put alors déployer son armée en deux ailes et refouler l'ennemi dans Tsing-haï, pendant que le général Koueï-fu mettait en fuite les insurgés de Tu-liou, et leur tuait cinq ou six cents hommes. « Résolu d'en finir avec cette bande de brigands impurs, » le commissaire impérial fit attaquer Tu-liou par toutes ses forces dans la nuit du 5 février, à dix heures du soir. Ses soldats surprirent l'ennemi, escaladèrent les remparts, mirent le feu aux palissades et reprirent possession de la ville. La garnison prit la fuite dans la direction de l'ouest. Quelques heures après, le général Tsang-ki-lin-sin remportait aussi un succès. Dans la matinée du 6, les rebelles sortirent en masse de Tsing-haï pour l'attaquer; mais, intimidés par la « fière contenance de leurs ennemis, » ils s'enfuirent du côté du sud-ouest (1). Poursuivis avec acharnement, ils es-

(1) Il est probable que les garnisons rebelles de Tu-liou et de Tsing-haï, ne pouvant tenir plus longtemps dans ces deux places contre l'armée impériale, se seront entendues

sayèrent en vain d'arrêter l'ardeur des troupes impériales en tentant leur cupidité : elles dédaignèrent les objets précieux qu'ils avaient semés à dessein sur les routes où ils passaient, leur firent essuyer une sanglante défaite près du village de Tzé-haï et les contraignirent à se jeter dans Sou-tching. L'avant-garde de l'insurrection avait ainsi cédé aux forces supérieures envoyées pour la combattre et fait un premier pas en arrière. Cependant l'empereur attendait un résultat plus complet des mesures qu'il avait prises pour l'éloigner de sa capitale. Il apprit bientôt après qu'elle s'était arrêtée dans son mouvement de retraite, et que, pénétrant dans le Chantong, elle y avait occupé deux places importantes, Kao-tang et Lin-tsing-tchao.

Combattue victorieusement au nord sur quelques points de l'empire, l'insurrection tenait tête aux armées de Hienn-foung dans huit provinces. Exposer suivant l'ordre des dates, comme on l'a fait jusqu'ici, mois par mois, ou même année par année, les événemens qui s'y sont simultanément accomplis, ce serait imposer au lecteur la fatigue de relire sans cesse le récit de faits à peu près semblables. Au lieu de passer successivement d'une province à l'autre, nous ferons connaître sans interruption les principaux incidens militaires dont chacune des grandes divisions territoriales de l'empire a été le théâtre depuis le commencement de l'année 1854 jusqu'à la fin de 1860. Aussi bien, à partir du moment où les rebelles ont été rejetés hors du Tchi-li, les informations que l'on a pu trouver dans la *Gazette de Pékin* sont devenues plus rares et surtout plus confuses.

Koueï-tchéou, You-nan, Se-tchouen. — A partir de 1854, la région sud-ouest de l'empire, que la contagion de la révolte n'avait pas encore atteinte, commence à s'agiter. Au mois de septembre, la province du Koueï-tchéou donne le signal, et l'on voit s'organiser successivement trois insurrections dans les districts montagneux de cette région, dont le sol est profondément divisé par de hautes chaînes où résident plusieurs tribus vassales. La première éclate au nord, dans le département de Tsou-ni, dont la capitale est prise d'assaut et pillée, étend ses ravages aux deux sous-préfectures de Sin-houa et de Toung-tze, y concentre ses forces, et lutte avec avantage pendant plus d'un an contre les troupes envoyées pour la réduire; puis, abandonnant ses premières conquêtes, elle franchit les frontières du Se-tchouen et déborde dans cette province, où elle occupe encore aujourd'hui plusieurs villes importantes.

La seconde insurrection prend naissance à l'ouest du Koueï-tchéou,

pour les évacuer simultanément et se réunir ensuite afin de tenter quelque nouvelle entreprise.

et se manifeste bientôt par des symptômes plus sérieux. Un soulèvement des Miao-tsé en aurait été l'origine. Elle a occupé jusqu'en 1858 plus du quart de toute la province. Le journal officiel nous a appris qu'en 1860 elle avait été vaincue et entièrement réprimée. Il n'en a pas été de même du troisième mouvement insurrectionnel, de celui contre lequel le gouverneur provincial Tsang-oueï-youen lutte, depuis plusieurs années déjà, sur les frontières du Hou-nan. Il résulterait d'informations récentes qu'il n'a pas été, comme les deux autres, isolé et local, mais qu'il se rattache à la grande rébellion chinoise, dont il partage les aspirations et la fortune. Tsang-oueï-youen a fait parvenir à l'empereur une requête suppliante dans laquelle, alléguant son incapacité et ses fatigues, il conjure la clémence du souverain de le relever momentanément de ses accablantes fonctions.

Le gouverneur du Koueï-tchéou n'est pas le seul des hauts fonctionnaires de l'empire dont les forces trahissent le zèle. Son collègue du You-nan s'est trouvé en face de sérieux périls. La fièvre de la révolte a gagné les populations musulmanes de sa province et a pénétré jusque dans la capitale You-nan-fou, dont les autorités ont dû prendre précipitamment la fuite. L'ordre n'y est pas encore rétabli; ni le Se-tchouen ni le Koueï-tchéou ne sont pacifiés.

Kouang-si, Kouang-tong. — Le Kouang-si renferme, comme le Koueï-tchéou, des populations insoumises ou simplement tributaires, qui ont sans cesse les armes à la main, des montagnes abruptes où les bandits et les mécontens trouvent d'inaccessibles asiles, où la rébellion contre les autorités légitimes est devenue un mal chronique, presque un état normal. L'insurrection de Taï-ping-ouang y a pris naissance et s'y est maintenue jusqu'à ce moment avec des alternatives de succès et de revers dont la prudence officielle a souvent épargné aux habitans de l'empire l'affligeant récit. En 1855, les rebelles descendent sur une immense flottille le cours du Si-kiang, pillent en passant les grandes villes de You-tchao-fou et Shao-king-fou, se recrutent de tous les mécontens qui abondent dans cette partie du Kouang-tong, et portent la terreur jusqu'au pied des murailles de Canton. Le vice-roi Yé-minn-tching ne néglige aucun des moyens qu'il peut avoir à sa disposition pour sauver sa capitale; il met à profit les instincts querelleurs, l'esprit de turbulence et de rivalité qui distinguent les Cantonais, organise des bandes de volontaires, institue des tribunaux extraordinaires qui jugent sommairement les suspects, et pendant six mois ne laisse pas reposer les haches de ses bourreaux (1). Son

(1) On dit que dans l'espace de huit mois Yé a fait tomber soixante-dix mille têtes sur la place d'exécution de Canton.

infatigable énergie repousse victorieusement les efforts des insurgés. Ceux-ci voient leur échapper la riche proie qu'ils convoitaient et s'éloignent dans les premiers mois de 1856, laissant derrière eux dix mille cadavres. Ils reparaissent au commencement de 1860 et occupent de nouveau Chao-king-fou, ainsi que les districts environnans, pendant que les autorités provinciales guerroient au nord et à l'est contre d'autres bandes venant du Fo-kien, où l'on suppose qu'elles avaient été envoyées par l'un des lieutenans de Taï-ping-ouang, Chi-ta-kah, qui commande les divisions insurrectionnelles du Kiang-si. Il s'en est fallu de bien peu qu'elles ne donnassent la main aux rebelles du Kouang-si, et qu'ainsi la plus grande partie du Liang-kouang (1) ne fût distraite de la domination impériale.

KIANG-SI, FO-KIEN. — Dès le commencement du mois d'octobre 1853, l'étendard de la rébellion flottait sur les murailles des plus vastes cités du nord du Kiang-si. On racontait qu'il y avait été planté par les soldats de Chi-ta-kah, le plus vaillant, le plus populaire et le plus habile des généraux de Taï-ping-ouang, que dans les départemens septentrionaux baignés par le *grand fleuve* il ne restait plus trace de l'administration mandchoue, enfin que les habitans y vivaient heureux et paisibles sous le gouvernement nouveau. En 1855 et 1856, les progrès de l'insurrection furent encore plus rapides et plus décisifs. Elle fut contrainte, il est vrai, d'évacuer momentanément quatre villes situées à l'est du lac Poyang; mais six autres cités lui ouvrirent successivement leurs portes, et nous la voyons en 1857 maîtresse absolue du centre de la province, dont elle occupe toutes les préfectures, sauf la capitale, Nan-tchang, que tiennent encore les troupes impériales. En 1859, elle répare ses pertes, rétablit son pouvoir sur les rives orientales du lac Poyang (2), et met le siége devant Nan-tchang-fou.

Dominateur presque absolu dans une des plus industrielles et des plus fertiles provinces de la Chine, Chi-ta-kah avait voulu pousser encore plus loin ses conquêtes, et les autorités du Fo-kien, qui jusque-là n'avaient eu à repousser que des attaques de pirates ou des séditions locales, s'étaient trouvées, au mois de novembre 1856, en face des troupes de l'insurrection victorieuse. Ce fut sans doute par les passes des monts Bohèa (3) que ces bandes entrèrent dans

(1) On donne le nom de Liang-kouang à la réunion, sous un gouverneur-général, du Kouang-tong et du Kouang-si.

(2) Le lac Poyang a environ trente-cinq lieues de long sur neuf de large. Plusieurs grandes cités occupent ses rives; il renferme beaucoup d'îles pittoresques et populeuses et de très importantes pêcheries.

(3) Les Bohèa sont une chaîne de montagnes qui sépare en partie le Fo-kien du Kiang-si. On y récolte les thés les plus estimés de la Chine.

les districts de Yenn-ping et de Chao-vou, dont elles pillèrent les capitales. L'année suivante, elles furent contraintes d'évacuer ces positions et se divisèrent en deux corps : l'un poussa vers le nord et s'empara, en 1858, de la ville de Soung-ki; l'autre marcha vers le sud, longeant la chaîne des Bohèa, franchit au commencement de 1860 les frontières du Kouang-tong, où il occupa Ta-pou et Kia-ying. La rébellion n'avait pu pénétrer dans les départemens maritimes du Fo-kien, mais elle était entrée au cœur de la province; elle en avait parcouru et ravagé toute la partie occidentale.

Hou-pé et Hou-nan. — Le Hou-pé a été, pendant ces dernières années, le foyer le plus ardent de l'insurrection. Nulle part la lutte ne s'est montrée plus impitoyable ni plus active, nulle part elle n'a pris une physionomie plus sauvage, nulle part on n'a fait des deux côtés d'aussi constans et d'aussi puissans efforts pour conquérir et conserver, reprendre et maintenir des positions qui occupent les plus vitales parties de l'empire. Les rives du Yang-tze-kiang, les frontières des deux provinces voisines, le Kiang-si et le Ngan-hoeï, où dominait depuis 1853 la cause de Taï-ping-ouang, ont été principalement le théâtre de ces sanglantes péripéties. Dans les derniers jours de mars 1854, Vou-tchang-fou, la capitale du Hou-pé, Han-yang-fou, qui est située sur le bord opposé du fleuve et qui forme avec elle le plus vaste marché de la Chine, Houang-tchao-fou, autre grande ville, dont le Yang-tze-kiang baigne également les murs, sont prises par les insurgés. La nouvelle de ce désastre frappe les ministres de Hienn-foung comme un coup de foudre. Ils jugent que le temps de l'indulgence et du pardon est passé. Le cœur paternel du souverain gémira; mais il doit consentir, pour le salut de ses peuples, à des châtimens qui punissent rigoureusement la lâcheté ou l'impéritie, qui réveillent l'apathie et la torpeur, qui épouvantent les traîtres. Le vice-roi du Hou-kouang (1), Ta-yong, est destitué; Tsing-ling, gouverneur du Hou-pé, qui a laissé tomber Vou-tchang, la capitale de sa province, au pouvoir de la rébellion, sera décapité sans merci. Quelques jours après, les hautes autorités de la province assistaient sur la place publique de Chang-cha, la capitale du Hou-nan, à une scène lugubre et sanglante. Le gouverneur Tsing-ling, auquel tout récemment encore elles obéissaient comme à leur chef, paraissait en leur présence dans l'attitude d'un suppliant. Le visage tourné vers Pékin, il s'inclinait profondément et implorait à haute voix le pardon de l'empereur. Près de lui, debout et revêtu des insignes de son costume officiel, se tenait le commandant des troupes de la pro-

(1) La vice-royauté du Hou-kouang comprend les deux provinces du Hou-nan et du Hou-pé.

vince, le général Kouenn-voun, qui, dans cette solennelle occasion, devait remplir lui-même le rôle d'exécuteur. Cette fois Hienn-foung n'avait pas fait grâce. Le complice du coupable fut lui-même son bourreau.

Ce terrible exemple eut d'abord de salutaires résultats. Avant la fin de 1854, d'importans avantages vinrent couronner dans le Hou-pé les efforts des impériaux. Leurs adversaires, après avoir essuyé plusieurs défaites en rase campagne, furent contraints, dès le mois de décembre, d'évacuer toute la partie méridionale de la province; mais le printemps de 1855 les ramena au Ngan-hoeï, où ils avaient pris leurs quartiers d'hiver, et leur rendit les villes qu'ils avaient perdues; battus près de Lo-tienn, ils ne tardèrent pas à venger cette défaite en égorgeant huit cents Mandchoux surpris par eux dans une embuscade, et ajoutèrent bientôt à leurs conquêtes la préfecture de Teh-ngann, qui limite au nord celle de Han-yang. S'il faut en croire la *Gazette de Pékin*, de grands revers ont suivi dans le Hou-pé depuis l'automne de 1855 ces nouveaux succès de l'insurrection, et l'étendard de Taï-ping-ouang n'y flotte plus en ce moment que sur des positions sans importance. Les soldats de l'empereur ont conquis de nouveau pour leur maître Han-yang et Vou-tchang. Cette dernière ville a été reprise par le général Houlinn-yi, qui a reçu pour récompense la charge de gouverneur du Hou-pé ainsi que le bouton de première classe; le bourreau de Tsing-ling, le général Kouenn-voun, a recueilli également d'éclatans témoignages de la faveur impériale.

Pendant que les armées de Hienn-foung sont aux prises avec les hordes rebelles qui infestent dans le Hou-pé les rives du grand fleuve, les autorités impériales ont à soutenir contre l'insurrection, dans la province frontière, le Hou-nan, une lutte non moins laborieuse. Au nord, Yo-tchao-fou, qui baigne ses murailles dans le lac Toung-ting (1), est successivement prise et reprise; Siang-yin et Tchang-tih sont perdues, et on ne dit point qu'elles aient été réoccupées. Au sud, les bandes du Kouang-tong et du Kouang-si font des irruptions fréquentes : elles repassent les frontières aux approches de la saison froide; mais on les voit régulièrement reparaître au printemps quand les caisses publiques, déjà pillées par elles, commencent à se remplir, et quand les moissons mûrissent. En réalité, depuis huit ans l'empereur ne règne plus dans le Hou-kouang. L'anarchie et la guerre civile y exercent seules leur sanglant empire.

(1) Le lac Toung-ting, situé au nord du Hou-nan, est le plus grand de la Chine; il reçoit les eaux du Yonen et du Siang, deux grandes rivières qui viennent, l'une de l'ouest, l'autre du nord, et communique par un large canal avec le Yang-tze-kiang. Le Toung-ting a plus de quatre-vingts lieues de tour.

Ho-nan, Chan-tong, Tchi-li. — Les régions situées au nord du Hou-pé et au-delà du Fleuve-Jaune n'ont pas vu flotter depuis 1854 les couleurs de Taï-ping-ouang; mais la domination impériale ne s'y est pas exercée sans réserve. Les bandes insurgées qui occupaient Kao-tang, non loin des bords du Grand-Canal, ont été anéanties en 1854 par le prince Tsang-ki-lin-sin; leur général Li-kaï-foun et les chefs qui commandaient sous ses ordres ont été faits prisonniers, conduits à Pékin, « condamnés à la mort lente et coupés en petits morceaux pour réjouir le cœur du peuple. » Cependant cette grande victoire, en achevant la destruction de l'armée rebelle qui avait pénétré jusqu'à Tien-tsin, ne devait pas complétement pacifier le Chan-tong. En 1855, une insurrection locale avait éclaté au sud du Ho-nan. Ces nouveaux révoltés, qu'on appelait simplement les *niefi* (1), s'étaient emparés de plusieurs villes; puis, remontant vers le nord, ils avaient franchi les frontières du Ngan-hoeï et du Kiang-sou, passé le Fleuve-Jaune et donné probablement la main aux fuyards que chassaient devant eux les soldats victorieux de Tsang-ki-lin-sin. L'incendie signalait partout leur passage. Il fallut qu'un des généraux les plus expérimentés de l'empereur, Ho-tchoun, qui soutenait alors dans le Ngan-hoeï une lutte opiniâtre contre les armées de Taï-ping-ouang, laissât à ses subalternes la conduite des opérations militaires au centre de la province, et allât lui-même se mesurer avec les *niefi*. Il les atteignit près de Toung-ling, sur les frontières septentrionales du Ngan-hoeï, les défit complétement et en fit décapiter trois mille. Il n'est resté de la rébellion des *niefi* que de lamentables souvenirs et une misère affreuse dont les suites se font encore sentir.

Les excès commis en 1857 au sud de la province du Tchi-li et aux environs de Tien-tsin par des bandes isolées de brigands qui ont incendié quelques villages, pillé les prétoires et vidé les caisses publiques, ont eu pour les populations des conséquences moins désastreuses et moins durables. En 1858, la province était entièrement pacifiée. Comblé des faveurs impériales, honoré de toute la confiance de Hienn-foung, Tsang-ki-lin-sin put employer ses loisirs à exercer ses troupes, à fortifier le Peï-ho contre les barbares, à méditer cette suite de trahisons et de cruautés qui s'est terminée par l'humiliation de l'empire en 1860.

Pour achever ce récit, dont j'aurais épargné certainement au lecteur quelques détails un peu arides, si je n'avais voulu que cette étude fût sérieuse et complète, il me reste à raconter les événemens militaires qui se sont accomplis depuis 1853 dans le Kiang-sou, aux environs

(1) C'est-à-dire filous, voleurs.

de Nankin et de Shang-haï, et qui nous ont mis face à face avec l'insurrection chinoise.

II. — LES INSURGÉS DANS LE KIANG-SOU ET A NANKIN.

Le Yang-tze-kiang, qui arrose les provinces les mieux cultivées et les plus industrieuses de la Chine, est aussi la grande artère de l'insurrection. C'est ce fleuve qui l'a portée directement au cœur même du Hou-pé, du Ngan-hoeï et du Kiang-sou. C'est par ses affluens qu'elle a remonté, à travers le Hou-nan, le Hou-pé et le Ho-nan, jusqu'aux bords du Fleuve-Jaune, et qu'elle a envahi toute la province du Kiang-si (1). Le grand fleuve et les rivières qu'il reçoit font communiquer entre elles toutes les positions importantes que l'insurrection occupe. Il coupe en deux le Ngan-hoeï et le Kiang-sou, baigne leurs capitales, Ngan-king et Nankin, ainsi que leurs plus vastes cités, où se déploie, depuis huit ans déjà, l'étendard de Taï-ping-ouang. Les flottilles des rebelles sillonnent ses eaux; chaque jour, le bruit de leur artillerie fait retentir les échos de ses rives. Tant qu'ils n'en auront point été chassés, ils seront maîtres de tout le centre de l'empire, et disposeront de ses plus fécondes et de ses plus vitales ressources.

Battus à plusieurs reprises par Ho-tchoun, qui leur tua cinq mille hommes en 1855, près de Ta-tang, les vainquit en 1856 dans trois rencontres, sous les murs de Vou-veï et de Ta-ping, et fit brûler vifs plusieurs de leurs chefs, les rebelles avaient perdu successivement la plupart des villes qu'ils occupaient au sud de la province. L'année suivante, ils vengèrent cruellement ces défaites, et on les retrouve en 1860 établis à Ngan-king, à Ning-kouo, à Ta-ping, c'est-à-dire commandant tout le cours du grand fleuve dans le Ngan-hoeï, et maîtres à peu près absolus d'une grande partie de cette belle province.

La province voisine, le Kiang-sou, où est situé Nankin, a vu s'ac-

(1) Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la Chine pour reconnaître l'exactitude de cette assertion. Au sud du Fleuve-Jaune, les rivières et les canaux sont les grandes routes de l'empire. Les produits de l'agriculture et de l'industrie, les fonctionnaires, les marchands, les soldats voyagent par eau. Les insurgés du Kouang-si ont suivi le cours du Si-kiang pour pénétrer jusqu'à la capitale du Kouang-tong; le Pe-kiang et le Tong-kiang les ont conduits au nord et à l'est de cette province; par le Tsi-kiang et le Siang-kiang, ils ont remonté jusqu'au lac Toung-ting, et le Fleuve-Bleu les a portés à Nankin; par le Grand-Canal et les affluens du lac Houng-tsih, ils ont envahi les districts septentrionaux du Ngan-hoeï, et sont parvenus à travers le Ho-nan jusqu'aux rives du Fleuve-Jaune; par le Han-kiang et les nombreuses rivières qui s'y jettent, ils ont parcouru tout le Hou-pé; le Kan-kiang et les rivières qui se déchargent dans le lac Poyang leur ont ouvert enfin les principaux districts du Kiang-si.

complir des événemens qui touchent de trop près aux destinées de la rébellion et à l'avenir de nos relations avec la Chine pour ne pas mériter une sérieuse attention. Ces événemens, qui ont conduit les soldats de Taï-ping jusqu'aux portes de Shang-haï, nous ont rapprochés de l'insurrection ; ils nous eussent permis de pénétrer ses secrets, de l'étudier, de la connaître, si, pour ménager, dans l'intérêt de nos négociations avec le gouvernement impérial, la position qu'une stricte neutralité nous avait faite, nous n'avions cru devoir éviter tout ce qui eût pu nous mettre en contact officiel avec ses ennemis et repousser systématiquement leurs avances. Dans de telles circonstances, quand les agens des grandes nations se trouvent en face d'un élément inconnu et mystérieux dont le développement menace l'existence même du pouvoir auprès duquel ils sont accrédités, quand ils sont séparés par une longue distance des pays qu'ils représentent et doivent attendre pendant plusieurs mois les instructions qu'ils sollicitent, ils ne sauraient mesurer avec une attention trop minutieuse la portée de leurs démarches et en calculer avec trop de soin les résultats. Les trois plénipotentiaires d'Angleterre, de France et des États-Unis ont voulu, dès 1853 et 1854, prendre par eux-mêmes une idée de la rébellion chinoise, de ce mouvement national, politique et religieux, dont on racontait à Shang-haï des choses si étranges et si merveilleuses. Ils ont remonté successivement le Yang-tze-kiang et séjourné quelques heures devant Nankin ; mais aucun de ces trois agens n'eût risqué de compromettre son caractère et son mandat en négociant avec Hong-siou-tsiouen ou ses ministres. Sir George Bonham, le représentant de la Grande-Bretagne, eut la satisfaction d'inspirer une salutaire terreur aux soldats de Taï-ping-ouang en faisant lancer quelques bombes par les canons de l'*Hermès* au milieu des batteries rebelles qui avaient salué son passage avec leurs boulets. M. de Bourboulon vit de plus près les chefs insurgés ; il trouva l'occasion d'humilier la morgue insolente du confident de Taï-ping-ouang par son attitude digne et fière, et lui fit comprendre que la France entendait qu'on respectât partout les chrétiens (1). Le ministre des États-Unis, M. Mac-Lane (2), accepta près de Tchin-kiang-fou les avances officielles du commandant de la flotte impériale ; il ne descendit pas à terre, et se contenta de

(1) M. de Bourboulon, que j'avais l'honneur d'accompagner en qualité de secrétaire de notre légation, avait quitté Shang-haï le 30 novembre 1853 et y était de retour le 18 décembre suivant. Il avait pris passage sur la corvette à vapeur le *Cassini*, que commandait M. le capitaine de vaisseau Robinet de Plas.

(2) L'excursion de M Mac-Lane eut lieu en mai 1854. Ce fut le *Susquehannah*, une des plus belles et des plus grandes frégates des États-Unis, qui le porta jusqu'à Wou-hou, à plus de quatre-vingt-dix lieues de l'embouchure du Yang-tze-kiang.

transmettre aux généraux rebelles des promesses verbales de neutralité.

Le 7 septembre 1853, une troupe de bandits fo-kiennois et cantonais affiliés à la *Triade* s'emparait de Shang-haï, et pendant dix-huit mois la communauté étrangère assistait à l'un des plus curieux et des plus désolans spectacles que puisse offrir la guerre civile, alimentée par la triste impuissance d'un gouvernement dont toutes les bases sont minées par l'avilissement, par la corruption et l'insatiable cupidité de ses fonctionnaires, par l'abaissement et l'apathie de ses sujets. La flotte qui bloquait Shang-haï du côté de la rivière laissait passer les provisions; les officiers de l'armée impériale qui l'assiégeaient à l'ouest et au sud vendaient eux-mêmes aux rebelles de la poudre et des boulets, et quand nous signalions ce commerce au général Ki-heul-hang-a, le grand-juge de la province, il nous répondait en souriant : « Je sais tout cela mieux que vous; c'est la coutume, et je n'y puis rien. » Au pied des murailles qui cernent la ville du côté du nord, et sur le terrain même des concessions étrangères, les paysans avaient établi un marché où ils vendaient paisiblement des fruits et des légumes. Quelques trafiquans étrangers, au mépris des droits les plus élémentaires de la neutralité, échangeaient pour de grosses sommes avec la garnison des munitions de guerre. Plusieurs missionnaires protestans lui portaient eux-mêmes des encouragemens et des conseils. La voix des consuls anglais et américains protestait faiblement contre de tels abus (1). On eût dit qu'ils obéissaient eux-mêmes, et comme à leur insu, à ce courant de sympathie qui portait alors leurs nationaux vers la cause rebelle. Les bandits qui tenaient Shang-haï avaient arboré les couleurs de Taï-ping-ouang, et les étrangers s'étaient d'abord laissé prendre à ces apparences de séditieuse parenté. On sut plus tard que, dans un moment de détresse, ils avaient fait d'humbles avances au chef de l'insurrection, et qu'elles avaient été repoussées.

Les agens et les missionnaires français ne partagèrent point ces inclinations, et ce fut pour eux, au milieu de l'aveuglement général, un grand honneur qu'un tel discernement. Les rebelles avaient en-

(1) Je raconte ici des faits dont j'ai été témoin. J'habitais à Shang-haï, où j'ai passé trois mois en 1854, la maison d'un riche négociant anglais, M. Beale, qui avait aussi offert l'hospitalité à M. l'amiral Laguerre. L'entêtement aveugle des étrangers en faveur des bandes qui occupaient la ville et l'injustice de leurs procédés envers les impériaux nous révoltaient. J'eus l'occasion de visiter incognito les chefs de ces bandes, le Cantonais Liou et le Fo-kiennois Tchen-Alin, et le spectacle que m'offrit leur prétoire me parut dépasser tout ce que l'imagination peut se figurer de plus abject. Ces deux hommes et les gens de leur suite étaient d'ignobles brigands, livrés aux vices les plus hideux, toujours ivres d'opium et souillés de sang.

voyé des boulets dans la direction de notre consulat, et répondu à nos avertissemens par des excuses dérisoires. L'amiral Laguerre dut les menacer de les punir, et il n'hésita point à informer le commandant des troupes impériales de l'utile concours que les circonstances le mettaient dans l'obligation de lui prêter. Notre procédé était loyal et parfaitement désintéressé; le juge Kih le reconnut par une double trahison : il nous offrit une diversion qu'il ne fit pas, et laissa lutter seuls deux cent cinquante marins français contre toutes les forces assiégées; puis quand, à la suite de cette héroïque attaque du 6 janvier 1855, qui nous coûta dix hommes et trois officiers, il eut appris par ses espions que la garnison, affaiblie et découragée, n'était plus en état de se défendre, il pénétra la nuit dans la ville sans nous prévenir, y mit le feu et y laissa commettre d'affreux massacres en dépit des engagemens formels qu'il avait pris avec nous. Un peu plus tard, Kih recevait le bouton de rubis (1) et la charge de gouverneur du Kiang-sou comme récompense de ses faciles triomphes. Dans le rapport par lequel il racontait ses exploits à l'empereur, il daignait mentionner en deux lignes insignifiantes l'assistance que nous lui avions prêtée (2), et ses administrés admiraient naïvement qu'il en eût tant fait pour nous!

La prise de Shang-haï mit le gouverneur du Kiang-sou en grand crédit à la cour. Plein de confiance dans ses talens militaires, l'empereur lui donna le commandement de l'armée qui assiégeait Tchin-kiang-fou (3). Cet honneur lui devint fatal. L'année suivante, il fut battu par les rebelles, et périt sur le champ de bataille sans avoir pu accomplir sa mission. Un décret impérial lui accorda des récompenses posthumes. Hienn-foung voulut qu'un temple fût élevé sur le lieu même où il était mort en héros pour la défense du trône, et que son ombre fidèle y reçût les sacrifices dus aux mânes d'un vice-roi (4).

Cependant le généralissime Hiang-yong tenait toujours Nankin étroitement bloquée, et il savait calmer à propos l'impatience de son souverain en lui adressant de temps à autre le récit imaginaire de quelques combats sanglans, où le succès couronnait toujours ses efforts. C'est ainsi qu'en 1855 il avait brûlé ou coulé à fond plus d'un millier de jonques et tué plus de vingt mille hommes à l'ennemi,

(1) Le bouton de rubis est l'insigne le plus élevé que puisse recevoir un fonctionnaire chinois.

(2) « L'amiral Laguerre fut le premier parmi les étrangers qui nous aida à soumettre les rebelles. » Le gouverneur Kih n'en dit pas davantage.

(3) Préfecture située à l'embranchement du Yang-tze-kiang et du Grand-Canal, et position stratégique très importante.

(4) Ki-heul-hang-a était Mandchou et l'un des fonctionnaires les plus éclairés du gouvernement.

sans que d'aussi grands succès eussent amené aucun résultat important. Sa verve n'était pas encore épuisée, lorsque les événemens vinrent trahir sa fortune. Au mois de mars 1856, les assiégés, qui commençaient à manquer de vivres, firent une sortie, rompirent en plusieurs endroits les lignes d'investissement, et mirent en pleine déroute l'armée du généralissime, qui s'enfuit d'une seule traite jusqu'à Tan-yang. Quelques jours après, Hiang-yong s'y laissait surprendre et entourer par les rebelles. Le camp retranché qu'il avait fait construire était pris et brûlé. Un décret de l'empereur flétrissait sa défaite et le privait de ses dignités. Le chagrin, la honte et la goutte tuèrent bientôt ce vieillard, qui avait rendu en 1852 de grands services à son souverain. Hienn-foung versa des larmes en apprenant sa mort, et fit nommer une députation qui devait accompagner jusqu'à Pékin ses dépouilles mortelles. Ce fut Ho-tchoun, général en chef des troupes du Ngan-hoeï, qui recueillit son périlleux héritage.

Les avantages éclatans que venaient de remporter les soldats de Taï-ping-ouang furent suivis d'aventures mystérieuses et terribles, qui mirent un instant sa cause dans le plus sérieux péril. Pendant que son armée emportait les retranchemens de Tan-yang, la discorde divisait ses partisans et ensanglantait sa capitale. Taï-ping-ouang voyait grandir dans son propre conseil une influence dangereuse pour son autorité. Hiang-siou-tsing, qui avait pris le titre de roi de l'est, *tchong-ouang*, était en même temps le plus capable et le plus influent de ses ministres, le plus hardi et le plus populaire de ses généraux. Il avait obtenu pour son fils aîné la succession de son collègue le roi de l'ouest, qui avait, disait-on, disparu dans un combat. Imposteur habile, sophiste éloquent, ingénieux écrivain, il s'était attribué depuis quelque temps dans ses discours et ses proclamations le rôle du saint-esprit. Il primait dans le conseil, se faisait donner les charges les plus importantes, et avait déjà le pied sur les marches du trône, lorsqu'une jalousie de harem le brouilla avec le roi du nord, Oueï-tching, qui occupait aussi à la cour de hautes dignités, et sauva Taï-ping-ouang. Ce dernier favorisa sous main ces dissensions intestines, maintint quelque temps la balance égale entre les deux rivaux, en faisant aider secrètement le plus faible, et manda en toute hâte à son aide un autre de ses généraux, le prince assistant Chi-ta-kah, qui guerroyait alors dans le Kiang-si; puis, quand il jugea le moment venu de se débarrasser d'un homme qui lui portait ombrage, il prit parti ouvertement pour le roi du nord. Hiang-siou-tsing succomba devant cette alliance. En une seule nuit, trente mille de ses partisans étaient égorgés. Déclaré coupable de haute trahison, il fut condamné à mort, et périt écartelé par quatre buffles.

Sur ces entrefaites arrivait Chi-ta-kah. On prétend que, saisi de tristesse et d'indignation à la nouvelle des événemens qui venaient de mettre en danger l'œuvre commune, il jugea politique d'en rejeter la responsabilité sur le roi du nord, et fit demander secrètement sa tête. Nankin fut de nouveau menacée d'un siége; on ferma ses portes; la tour de porcelaine (1), d'où le prince assistant pouvait foudroyer la ville, fut minée. Il y eut dans le parti de l'insurrection deux camps et deux armées. La fortune de Taï-ping-ouang devait sortir triomphante de cette difficile épreuve. Le roi du nord se laissa séduire par de flatteuses apparences. Arrêté au moment où il se croyait au comble de la faveur, il fut accusé de conspiration et décapité. Le jour même, Chi-ta-kah entrait à Nankin en libérateur. La paix et la confiance y étaient rétablies.

Ce n'était pas seulement au centre de sa capitale et dans l'enceinte même de son palais que Taï-ping-ouang voyait la trahison conspirer contre son naissant empire. Un de ses plus braves généraux, Tchang-kouo-liang, venait de passer à l'ennemi. Connaissant de vieille date la tactique des insurgés, doué d'une grande audace, d'une rare activité et de beaucoup d'ambition, ce nouvel auxiliaire, dont Ho-tchoun avait sans doute acheté le concours par des titres et des dignités, eut bientôt rétabli dans le Kiang-sou les affaires de l'empereur. Avant la fin de 1857, il avait rendu Pouh-kaho à son nouveau maître, forcé, pris ou brûlé onze camps rebelles, et était devenu la terreur de ses anciens compagnons d'armes. Un titre de noblesse, transmissible à son fils, et qui devait également illustrer la mémoire de son père, fut la récompense de ces premiers exploits (2).

(1) La fameuse tour de porcelaine est située au sud de la ville, un peu en dehors des murs, au centre d'un monastère dont l'enceinte a près d'une lieue et qui est appelé le *monastère de la faveur rémunératrice*. C'est un monument octogone à neuf étages dont le plus bas a 120 pieds de tour. Elle repose sur une large base en briques de 10 pieds de haut. Un escalier en spirale de cent quatre-vingt-dix marches conduit au sommet, que surmonte un mât de 30 pieds terminé par une boule en cuivre. L'ensemble s'élève à 260 pieds au-dessus du sol. Le monument est recouvert de plaques de porcelaine vertes, rouges, jaunes et blanches. Chaque étage est surmonté d'un toit en saillie couvert en tuiles vertes, et une sonnette en cuivre est suspendue à l'extrémité de chacune des huit cornes. Commencée en l'an 372 après Jésus-Christ par l'empereur Kien-ouan, de la dynastie des Tsin, elle fut brûlée par les Mongols et rebâtie par Yong-loh en 1411, lorsqu'il transporta le siége du gouvernement de Nankin à Pékin. Son fils la termina. La construction de cette tour n'a pas coûté moins de 20 millions de francs.

(2) Les lois chinoises admettent cinq ordres de noblesse non héréditaires, ou héréditaires seulement pour un certain nombre de générations mentionnées dans le brevet. Ces ordres, dont les trois premiers donnent le pas sur les plus hauts fonctionnaires et qui sont conférés également aux civils ou aux militaires, s'appellent en chinois *kong, hao, peh, tz, nan*. On est convenu de traduire ces expressions par celles de *duc, marquis, comte, vicomte* et *baron*, afin de maintenir entre ces différens titres une hiérarchie qui nous soit intelligible. La loi n'accorde l'hérédité perpétuelle du titre qu'à deux familles,

Les victoires qui les suivirent parurent plus décisives encore. Pendant les premiers mois de 1858, on combattit avec acharnement aux environs de Lih-choui (1). Perdue et reprise trois fois, cette sous-préfecture fut définitivement occupée par Tchang-kouo-liang. Le 27 septembre à minuit, il s'emparait par surprise de Tchin-kiang-fou, faisait un grand carnage de la garnison, et le lendemain il pénétrait sans résistance dans Koua-tchao. La libre navigation du Grand-Canal, interrompue depuis cinq ans, était enfin rétablie. Dans toute la province du Kiang-sou, une seule ville, Nankin, restait à Taï-ping-ouang. Les rebelles qui avaient échappé aux massacres de Tchin-kiang et de Koua-tchao s'y étaient réfugiés. Tchang mit immédiatement le siége devant la capitale de l'insurrection.

La chute de Nankin fut alors regardée comme certaine par le gouvernement impérial. On savait bien à Pékin qu'une ville entourée de hautes et épaisses murailles, défendue par des fossés profonds et par cent mille rebelles, ne pouvait être emportée d'assaut; mais on comptait sur la vigilance et la grande habileté de Tchang-kouo-liang, sur la famine et la défection. Les combinaisons du jeune et bouillant général devaient pourtant échouer devant les mêmes obstacles qui avaient déjoué les plans du vieux Hiang-yong. Un long siége use vite l'énergie des troupes d'attaque quand elle n'est pas entretenue par de continuels dangers et de fréquentes escarmouches. Peu à peu l'activité du général s'endort, la discipline de ses soldats se relâche, leur ardeur s'éteint. Les assiégés au contraire semblent puiser de nouvelles forces dans leur détresse même, et quand ils savent que le vainqueur ne fait pas grâce, ils deviennent capables d'un élan qui brise toute résistance et fait tout plier. En 1859, Tchang recula devant les sorties de la garnison qu'il tenait bloquée, son camp fut surpris; il se vit forcé de lever le siége de Nankin et se laissa tourner par une bande de rebelles qui alla s'établir dans la ville de Yang-tchao. Quelques jours après, il passait le fleuve, afin d'arracher à l'insurrection cette nouvelle conquête qui la rendait maîtresse une seconde fois de la navigation du Grand-Canal.

Nankin était encore cernée par les troupes impériales lorsque lord Elgin remonta le Yang-tze-kiang à son retour du Peï-ho. On sait que les traités de Tien-tsin ont ouvert au commerce les villes que baigne le grand fleuve. L'ambassadeur d'Angleterre se proposait de les visiter, de mettre à l'étude jusqu'à Vou-tchang-fou, sur un parcours de 250 lieues, une navigation périlleuse et presque inconnue, d'apprécier par lui-même la situation morale et politique de la partie

celles du sage Confucius et du brave Ko-ching-a, dont les descendans en ligne directe ajoutent à leurs noms ceux de *duc sacré* et de *duc dompteur de la mer*.

(1) Sous-préfecture à l'est de Ta-ping-fou.

de l'empire où domine l'insurrection. Partie de Shang-haï le 8 novembre 1858, l'expédition y fut de retour le 1er janvier suivant et rapporta des impressions peu favorables aux rebelles (1). Autour des villes où flottait leur étendard, les campagnes semblaient arides et désertes; les horreurs de la guerre civile, le pillage, la ruine et l'incendie, avaient laissé partout leurs désolantes empreintes; les traces bienfaisantes d'une administration tutélaire et réparatrice ne se montraient nulle part. On voyait qu'après avoir tout détruit, ils n'avaient rien édifié. En résumé, on pouvait tenir pour certain que les populations ne leur étaient point sympathiques, et que l'extrême faiblesse du gouvernement mandchou faisait à elle seule toute leur force. Les grandes villes situées sur les rives du Yang-tze-kiang, depuis Nankin jusqu'à Toung-liou, étaient en leur possession. Au-delà de Toung-liou, l'autorité de l'empereur paraissait partout rétablie; l'aspect était plus animé et moins triste. Les forts de Nankin, de Taping et de Ngan-king firent feu sur les Anglais. On les réduisit au silence après une canonnade assez vive. Deux matelots de la *Retribution* furent tués; un boulet perça le pavillon de lord Elgin. A Taping, un rebelle vint à bord, présenta des excuses verbales et remit à un officier du *Furious* une note écrite en style assez fier, dans laquelle le commandant de la place promettait aux frères étrangers les faveurs du roi céleste, s'ils voulaient lui prêter leur assistance pour la destruction des démons tartares. Une simple déclaration de neutralité fut la réponse. L'ambassadeur d'Angleterre resta cinq jours dans le fameux port d'Han-kao, visita Vou-tchang-fou, où le vice-roi du Hou-kouang le reçut avec un empressement plein de courtoisie. Quand l'expédition revit Shang-haï après une absence de sept semaines, il n'était personne à bord des bâtimens anglais qui ne fût convaincu de l'anéantissement prochain de la rébellion chinoise.

Les événemens militaires qui s'accomplirent au centre du Kiang-sou pendant l'hiver de 1860 parurent d'abord confirmer la justesse de cette opinion. On annonçait que Tchang-kouo-liang venait de remporter d'éclatans avantages; un mouvement offensif habilement combiné avec les manœuvres du général en chef Ho-tchoun l'avait rendu maître de Yang-tchao et ramené sous les murs de Nankin. La navigation du Grand-Canal était libre. Les autorités provinciales affirmaient sans hésiter que cette fois Taï-ping-ouang était perdu sans ressource, et qu'avant un mois la tête du fameux chef de la rébellion serait envoyée à l'empereur. Comment ces brillantes illusions

(1) L'expédition se composait de trois corvettes à vapeur, le *Furious*, la *Retribution* et le *Cruizer*, et de deux chaloupes canonnières, le *Lee* et le *Dove*.

se sont-elles évanouies? Le gouvernement mandchou a-t-il voulu rallier autour de lui toutes ses ressources au moment où nous nous apprêtions à venger l'offense du Peï-ho, et l'armée qui assiégeait Nankin s'est-elle affaiblie elle-même pour contribuer à la défense de la capitale? ou bien les soldats qui la composaient, mal nourris, mal vêtus, décimés par le typhus et irrégulièrement payés, ont-ils déserté en masse le drapeau de l'empereur et abandonné leurs généraux? C'est ce dont personne n'a pu se rendre compte au moment du grand désastre qu'il me reste à raconter et au milieu de l'affreuse confusion qui en a été la suite.

Le 9 mai 1860, Nankin ouvre ses portes et donne passage à plusieurs divisions rebelles qui attaquent les assiégeans avec furie. Prévenu à la hâte, Ho-tchoun arrive trop tard. Les lignes de Tchang-kouo-liang sont forcées, il est blessé dans l'action et prend la fuite. A Tan-yang, il rallie ses soldats et tente d'arrêter l'ennemi. Il est vaincu et s'empoisonne. Délivrés du plus redoutable adversaire qu'ils eussent encore rencontré, les rebelles brisent sans résistance les faibles obstacles que leur opposent les garnisons des places voisines; ils reprennent en passant les villes et les positions qu'ils ont perdues en 1859, mais ne s'arrêtent nulle part et s'avancent à marches forcées vers la capitale de la province. La paisible et opulente cité de Sou-tchao était depuis longtemps l'objet des ardentes convoitises de l'insurrection; les autorités impériales savent bien qu'elles ne lui déroberont pas une si riche proie, si elles ne réussissent à organiser une défense active et vigoureuse. Elles ont confiance dans la solidité des murailles et la fidélité des habitans, elles se concertent et se mettent à l'œuvre; mais, en apprenant le péril qui le menace, le vice-roi du Kiang-nan, Hou-koueï-tsin, est devenu fou de terreur. Il réunit sa garde et donne l'ordre du départ; ses officiers le supplient de ne pas abandonner la ville : leurs avis et leurs prières sont rejetés. En arrivant près de la porte de l'est, Hou-koueï-tsin y trouve une compagnie de miliciens qui la gardaient, et ordonne qu'on fasse feu sur elle afin de dégager le passage. Quelques jours après, ce misérable, à qui l'imprudence des ministres de Hienn-foung avait confié l'administration de cent millions de ses sujets, recevait à Shang-haï, où il s'était honteusement réfugié, un décret de l'empereur qui le destituait de ses fonctions et le mandait enchaîné à Pékin. On apprenait en même temps que, pendant la nuit du 2 juin, Sou-tchao était tombée entre les mains des rebelles. Les soldats mécontens les avaient eux-mêmes introduits dans la ville; le gouverneur Su s'était ôté la vie après avoir mis le feu à son harem. Des flots de sang tartare avaient coulé.

Quinze lieues seulement séparent Sou-tchao de Shang-haï. La

capture de l'une des plus riches et des plus importantes cités de l'empire ajoutait sans doute un grand lustre aux armes de Taï-ping-ouang et portait par conséquent dans le Kiang-sou un coup funeste au prestige du gouvernement de Pékin; mais la possession de Shang-haï eût procuré aux rebelles de bien plus sérieux avantages. Une fois maîtres de ce vaste marché et des districts environnans, où l'on recueille la soie et le thé qui l'alimentent, ils acquéraient une existence politique et des revenus réguliers; ils confisquaient les produits de la douane chinoise, qui fonctionne depuis huit ans déjà sous notre direction, et qui verse chaque année dans le trésor impérial des sommes importantes; ils imposaient leur faveur au commerce étranger, pour lequel l'inaction est la ruine, et forçaient par là même les agens qui le protégent à engager avec eux des relations officielles. Nous aurions eu dès lors à compter en Chine avec deux pouvoirs établis; il eût été dans notre intérêt de ménager les insurgés aussi bien que les impériaux, et de tenir entre eux la balance égale.

Avant de marcher sur Shang-haï, il était prudent de sonder nos dispositions et de ne rien négliger pour se les rendre favorables. Il fallait avant tout calmer les terreurs et dissiper les appréhensions. Poussés par un sentiment de courageuse curiosité, animés du désir de retrouver leurs illusions perdues, quelques missionnaires anglais étaient allés visiter Sou-tchao. Le roi fidèle, *tchong-ouang*, qui y commandait les troupes insurgées, les avait accueillis avec une politesse courtoise et un fraternel empressement. Son langage n'avait pas été sans doute d'une irréprochable orthodoxie, mais il leur avait dit d'un ton convaincu en prenant congé d'eux : « Nous adorons le même père céleste et le même frère aîné céleste; quelle difficulté pourrait exister entre nous? » Et ils étaient revenus rassurés et satisfaits. Peut-être les hôtes du roi fidèle n'avaient-ils pas observé dans l'expression de leurs sympathies une réserve assez scrupuleuse, peut-être entrait-il dans ses calculs de paraître attribuer à leur démarche un caractère officiel qui constituât une sorte d'engagement. Toujours est-il que le 13 août 1860 on avait pu lire sur les murs de Shang-haï des proclamations revêtues de son sceau par lesquelles il annonçait sa prochaine arrivée. Déjà même on voyait briller au loin le feu des incendies qui annonçaient son approche (1).

Cependant les ministres de France et d'Angleterre s'étaient en-

(1) Une de ces proclamations était destinée à frapper de terreur les habitans chinois de Shang-haï; elle les engageait à éviter les horreurs d'un siége en ouvrant eux-mêmes leurs portes aux rebelles. Voici les principaux passages de cette menaçante invitation :

« Lih, commissaire impérial du souverain qui règne par la volonté du ciel, roi fidèle, loyal et juste, commandant la garde impériale, général commandant en chef, publie la

tendus sur l'attitude que les difficultés des circonstances leur conseillaient de prendre et de maintenir en face des complications contre lesquelles avait à lutter notre politique. Tendre la main aux rebelles au moment où nous allions obtenir du gouvernement mandchou des concessions sérieuses, c'eût été en quelque sorte amoindrir l'importance de nos conquêtes diplomatiques en ajoutant de nouveaux dangers à tous ceux qui menaçaient la dynastie des Tsing, et créer peut-être de grands embarras aux ambassadeurs qui négociaient à Tien-tsin. Permettre que les bandes du *tchong-ouang* s'emparassent de Shang-haï ou les repousser par la force, c'était placer notre commerce entre la bienveillance impuissante de l'un des partis et le ressentiment de l'autre, c'était l'engager dans la voie des incertitudes et des hasards, et nous priver gratuitement des bénéfices d'une neutralité qui avait au moins l'avantage de ménager l'avenir. En interdisant à nos nationaux, par un avis officiel de leurs consuls, toute partialité effective, en faisant savoir aux rebelles que nous n'entendions les traiter ni comme nos amis ni comme nos en-

proclamation suivante, et insiste pour que chacun y prête une attention sérieuse afin qu'elle soit bien comprise et que l'erreur ne devienne pas une cause de châtiment.

« Ministre des commandemens célestes, j'ai conduit depuis nombre d'années mes puissans soldats comme un seul homme à l'extermination des démons tartares. Aux environs de Nankin, ils en ont balayé des myriades comme les vagues balaient le sable du rivage. Il n'est pas besoin de parler ici de leurs hauts faits, puisqu'ils sont connus de tous. Nous sommes venus à Sou-tchao en traversant les districts de Tchou-joung, Tan-yang, Tchang-tchao et Vou-tsi, et durant cette rapide expédition nous n'avons pas subi l'ombre d'un échec. Nous avons repris toutes les places que nous avions perdues. Je vous le demande : pourquoi trembleriez-vous? pourquoi ne choisiriez-vous pas le droit chemin? Ne connaissez-vous pas ma longanimité?

« J'ai formé le dessein de conduire toutes mes vaillantes troupes à l'assaut de Shang-haï, et je serai inébranlable dans ma résolution. Pendant ma marche vers Sou-tchao, j'ai vu toutes les populations s'enfuir comme l'oiseau qui craint la flèche du chasseur. C'est pourquoi, connaissant les paternelles intentions du roi céleste et la bonté de son cœur, j'arrête le mouvement victorieux de mes soldats, et je vous envoie une proclamation pour guider votre conduite. Vous auriez dû m'envoyer déjà une liste de vos maisons et un dénombrement des habitans de votre cité, ou bien m'attendre sur le bord du chemin et m'offrir respectueusement une coupe de vin en signe de soumission; mais vous avez saisi et mis à mort les messagers qui vous portaient mes ordres, et votre crime est vraiment impardonnable.

« Je devrais vous frapper sans miséricorde, et pourtant mon cœur a encore compassion de vous : il vous exhorte au repentir. Amendez-vous et mettez-moi à même de vous pardonner. Il y a dix ans que nous avons commencé à combattre pour la cause du droit dans le Kouang-si, et depuis ce moment nul ennemi n'a pu nous résister. C'est à peine si votre ville a la largeur d'une coudée : osera-t-elle me braver et rejeter mes ordres? L'œuf peut-il lutter contre la pierre? Hâtez-vous de faire votre soumission, et mes soldats vous épargneront, vous et vos propriétés. Ma volonté est ferme comme une montagne. Mes troupes suivront immédiatement mes avertissemens, elles ne sont pas venues pour vous attendre; ne dites pas que vous n'êtes pas prévenus, et obéissez en tremblant. »

nemis, mais que nous ne pouvions tolérer qu'ils livrassent nos établissemens aux horreurs de la guerre civile, on crut sans doute leur ôter l'espoir du succès, arrêter leur marche vers Shang-haï sans provoquer imprudemment leur vengeance et conjurer en partie les périls que l'on redoutait. Par mesure de prudence, le commandant des forces navales françaises fit occuper le faubourg de l'est; les Anglais se chargèrent de défendre la ville du côté de l'ouest et du sud, les négocians étrangers s'entendirent entre eux pour s'organiser en compagnies de volontaires, et protéger au besoin les concessions contre les insurgés, les impériaux ou les voleurs.

Soit que le roi fidèle n'eût pas reçu nos avertissemens, soit qu'il n'en eût pas saisi exactement la portée, ou qu'il ait voulu feindre de ne les pas comprendre, ses troupes continuèrent à s'avancer vers Shang-haï. Le 18 août 1860, à dix heures du matin, les impériaux, qui couvraient les approches de la ville, furent attaqués et poursuivis jusqu'aux faubourgs de l'ouest, où les Anglais avaient placé leurs batteries. Repoussés par l'artillerie des *Sikhs*, ils se retirèrent en assez bon ordre, et essayèrent le lendemain de pénétrer par le faubourg de l'est, dont nous avions pris la défense. Nos boulets et nos obus les mirent en fuite; mais ce double échec ne les découragea pas. Le 20 août, on les vit reparaître plus nombreux et plus ardens; cette fois, nos batteries et celles des Anglais firent feu sur eux de toutes leurs pièces : ils maintinrent leur terrain quelques instans, puis reculèrent et finirent par battre en retraite lentement, sans effroi, sans désordre. Depuis ce moment, ils n'ont pas reparu.

La lutte était engagée, et pouvait avoir de funestes conséquences pour la sûreté de nos nationaux. Afin de prévenir le retour des scènes sanglantes qui venaient d'épouvanter Shang-haï, nos agens ne reculèrent devant aucune des mesures que parut leur conseiller la prudence, quelque graves, quelque terribles qu'elles pussent être. Ils savaient par les rapports de la police chinoise que les vastes faubourgs de Shang-haï recélaient des espions de Taï-ping-ouang, des bandits, des soldats de l'insurrection déguisés en mendians ou en voyageurs, toute une population turbulente et affamée qui attendait depuis longtemps le signal du meurtre et du pillage. Nos forces n'étaient pas nombreuses. Nous ne pouvions éviter le danger qu'en le voyant venir de loin. Il nous fallait niveler le terrain et dégager les abords de la place. Les commandans des forces navales appelèrent l'incendie à leur aide, et firent à la ville une ceinture de ruines fumantes. Ils se décidèrent ensuite à prendre officiellement vis-à-vis des rebelles une attitude qui ne pût leur laisser aucun doute sur leurs véritables intentions, dans le cas où ils eussent cru pouvoir attribuer à un malentendu les derniers événemens. M. Forrest, at-

taché à la légation britannique, se chargea de porter le 22 août au camp des rebelles la notification suivante :

« Aux chefs des bandes armées occupant Sou-tchao, Sang-kiang, etc. Des avis nous étant parvenus du rassemblement de bandes armées dans le voisinage de Shang-haï, nous, les commandans des forces militaires et navales de sa majesté l'empereur des Français et de la reine de la Grande-Bretagne, faisons savoir par la présente que la ville de Shang-haï et les établissemens étrangers y attenant sont occupés militairement par les forces de sa majesté l'empereur des Français et de son alliée la reine de la Grande-Bretagne. Les commandans avertissent en conséquence tous ceux que cela peut concerner que, si des partis armés quelconques viennent attaquer les positions occupées par eux, ils seront considérés comme ennemis par les forces alliées et traités en conséquence. »

La réponse du chef insurgé ne se fit pas attendre; elle était ainsi conçue :

« Lih, commissaire impérial du souverain qui règne par la volonté expresse du ciel, publie la présente notification :

« Les temps fixés pour la domination des Tsing (1) étant accomplis, le Seigneur vraiment sacré a été envoyé dans le monde pour le sauver. J'ai eu l'honneur de recevoir ses commandemens, afin d'accomplir l'œuvre céleste en punissant les crimes de la dynastie déchue, et depuis le moment où j'ai pris les armes pour la cause du droit dans le Kouang-si, je n'ai jamais livré bataille sans être vainqueur, ni attaqué une ville sans m'en emparer. Il n'y a que peu de temps, lorsque nos armées ont pris possession de Sou-tchao, vos compatriotes sont venus maintes fois et nous ont pressés de nous rendre à Shang-haï pour y discuter personnellement diverses matières concernant le commerce étranger. Je suis donc venu ici, après avoir pris Sang-kiang, non pas pour chercher le combat et pour me mesurer avec les forces des nations étrangères, mais pour leur offrir un traité de commerce, et maintenant que je viens de parcourir la communication qui m'a été remise, je suis on ne peut plus surpris de l'extravagante perversité du langage qu'on m'y tient.

« Je vous prie de bien remarquer que je commande à de nombreux officiers, que j'ai sous mes ordres une armée immense, et qu'il m'est facile d'effectuer en un clin d'œil l'anéantissement d'une ville aussi parfaitement insignifiante que Shang-haï. Si donc je défends à mes soldats de tirer l'épée, ce ne peut être que par un sentiment de conciliation et en considération de nos communes croyances. Si je permettais seulement une démonstration hostile, vous verriez les membres des mêmes familles se ruer les uns contre les autres, comme pour attester à vos regards la ridicule impuissance de la dynastie des Tsing. Vous êtes à présent en guerre ouverte avec cette dynastie, et vous ne pouvez pas avoir oublié la trahison de Tien-tsin. Nous

(1) La dynastie mandchoue.

n'avons d'autre but que de reprendre la terre qui nous appartient. Nous sommes en guerre avec la dynastie tartare, mais nous ne voulons aucun mal aux nations étrangères. Vos compatriotes attachent beaucoup d'importance au commerce. Nous vous accorderons des avantages plus grands que ne pourra vous en offrir la dynastie des Tsing, car une fois que vous serez entrés en relations amicales avec nous, nous vous donnerons liberté complète de faire le commerce dans toutes les villes sans exception. Je ne puis m'expliquer en aucune façon le ton fallacieux et grossier de la communication qui m'a été remise. Il me paraît raisonnable d'en conclure que vous ne tenez aucun compte de la communauté de nos sentimens et de nos croyances, et qu'après tout vous avez eu peut-être l'intention d'entrer en lutte avec moi.

« C'est pourquoi j'ai voulu éclairer par cette notification les divers pays dont les nationaux résident à Shang-haï. Si vous désirez faire le commerce sous nos auspices, venez vous consulter avec nous sur les termes du traité à conclure; mais, si c'est votre désir de créer inutilement des difficultés et de nous faire la guerre, alors mes troupes se mettront en mouvement comme les flots de la mer. Je serai inébranlable dans ma résolution, comme les montagnes sur leurs bases. L'avenir décidera de quel côté sera la victoire et de quel côté la défaite. J'ai la confiance que vous comprendrez vos intérêts, et que vous vous épargnerez les maux qui vous attendent. »

Cette communication était en même temps une menace et une fanfaronnade (1). Depuis la tentative du 22 août 1860, nos canons ont tenu à respectueuse distance l'invincible armée du *tchong-ouang*, et nous n'aurions pas eu à nous plaindre de ce dangereux voisinage sans le meurtre d'un missionnaire catholique, le père Massa, de l'ordre des jésuites, qui, surpris aux environs du collége de Zekaveï par une troupe de rôdeurs, a été dépouillé et impitoyablement massacré. Le roi fidèle n'a pas attendu qu'on exigeât de lui le châtiment des coupables. Après nous avoir donné l'assurance qu'une fatale erreur avait été commise et qu'on avait pris le père Massa pour un impérialiste, il s'est hâté de nous offrir ses excuses et de nous annoncer qu'il avait puni les assassins. Il sera toujours en Chine d'une

(1) Avant de recevoir la notification des ministres de France et d'Angleterre, le *tchong-ouang* avait écrit aux consuls une lettre fort curieuse dont la traduction a paru dans le *North-China-Herald*, et par laquelle il accusait les étrangers, les Français particulièrement, de l'avoir trahi en le faisant engager par leurs émissaires à venir à Shang-haï et en aidant ensuite les impériaux, qui avaient acheté leurs services, à repousser ses soldats. Cette lettre renfermait des récriminations amères et des menaces. « Trompé par vos avances, y disait-il, je venais à Shang-haï pour y signer avec vous un traité. Vous avez tiré l'épée contre vos frères en religion; ne vous étonnez donc point si j'arrête les marchandises et les produits qui alimentent votre commerce. » Plus tard il jugea prudent d'abandonner le système d'intimidation qu'il avait suivi jusqu'alors et changea complétement de ton. La communication que reçut de lui lord Elgin en septembre 1860 fait seulement appel à nos sentimens chrétiens et à nos intérêts.

sage politique de terrifier tous les partis quand nous jugerons prudent de ne pactiser avec aucun. La crainte que nous leur inspirerons fera tout le respect qu'ils auront pour nous. Il s'agit seulement de frapper juste. Du moment que nous ne pouvions, sans nous compromettre, accueillir favorablement les avances des insurgés, nous devions faire le vide autour de nous pour ne pas être surpris et étouffés.

En effet, le péril allait croissant, se rapprochait; il pouvait finir par nous cerner. Les rebelles occupaient les plus grandes villes du Kiang-sou et campaient à nos portes. Dans le Tché-kiang, où ils avaient pénétré au commencement de 1858, sous la conduite du prince assistant Chi-ta-kah, ils avaient pris successivement sept villes importantes. Le centre, l'ouest et le nord de la province étaient en feu. Aujourd'hui même, en 1861, la situation n'a fait que s'aggraver : tout manque à la fois aux impériaux. Sommé dernièrement par un ordre de son souverain de rassembler toutes ses forces et d'expulser de Sou-tchao les misérables qui s'y sont établis, le gouverneur du Kiang-nan, Tsang-kouo-fan (1), répondait avec une humilité respectueuse qu'il n'avait à sa disposition ni artillerie, ni argent, ni soldats.

Il faut compléter ici l'ensemble des faits qu'on vient d'exposer par l'analyse d'une série de documens aussi curieux qu'instructifs. La détresse du gouvernement de l'empereur Hienn-foung, l'insuffisance de ses ressources y sont mises tristement en lumière par les désolantes révélations que lui font ses conseillers et la singulière gravité des mesures qu'ils lui proposent. On voit qu'à leurs yeux le mal est immense, et que l'imagination ne doit pas reculer devant les plus énergiques remèdes.

Un membre de la famille impériale, le prince King-houi, considérant d'un côté que la guerre engagée depuis plus de trois ans déjà au sein de l'empire a engendré des maux sans nombre pour le peuple et qu'il convient de mettre fin à ses maux en imprimant une plus grande activité aux opérations militaires, — de l'autre, que l'état des finances épuisées ne permet même plus d'entretenir sur pied les armées qui doivent veiller à la sûreté du territoire en temps de paix, — propose à sa majesté l'adoption d'une mesure extrême, il est vrai, mais que le malheur des temps justifie suffisamment à ses yeux. Cette mesure, ce serait l'émission par le gouvernement d'un papier-monnaie ayant cours forcé. Les généraux l'emploieraient à la solde des troupes, qui s'en serviraient pour acheter tous les objets dont elles ont besoin; les sujets de l'empereur paieraient

(1) Successeur du vice-roi Ho-kouei-tsin.

l'impôt, les marchands acquitteraient leurs obligations avec cette monnaie fictive, et quiconque se refuserait à l'accepter serait sévèrement puni. Si l'empereur daignait ordonner l'adoption de cette mesure, le rapporteur ne doutait pas que la prospérité ne vînt à renaître bientôt dans l'empire et que les rebelles ne fussent en un moment balayés de la surface de la terre. L'empereur approuve le plan financier de son parent, et ordonne à ses ministres d'aviser promptement aux meilleurs moyens de le mettre à exécution ; mais il ne dit pas quelles mesures ils devraient prendre pour rétablir le crédit public, sans lequel l'emploi d'un pareil système est évidemment impossible.

D'après les renseignemens fournis au censeur Youn-paou, dont les fonctions consistaient spécialement à surveiller les quartiers du centre de la capitale, les soldats tartares et chinois qui devraient veiller à sa défense n'y existent guère que sur le papier. Tout ce qu'il y avait de valide parmi les troupes de la garnison a été appelé sur le théâtre de la guerre, les vieillards et les gens infirmes qui restent font si négligemment leur service, « qu'ils seraient tout au plus bons à repousser l'attaque d'une bande de voleurs. » Cette coupable incurie des chefs militaires est devenue une cause de terreur pour la partie riche de la population. Depuis 1853, plus de trente mille familles ont quitté la capitale, emportant avec elles tout ce qui leur appartenait. Il en est résulté que les travaux et le commerce sont interrompus, et que les basses classes sont en proie à la plus effroyable misère. Cependant on n'a pas craint, pour remplir le trésor épuisé, de lever des impôts extraordinaires sur ces malheureux, qui manquent de nourriture et de vêtemens. Le rapporteur a rencontré de pauvres vieilles femmes presque nues qui, n'ayant pu trouver une seule pièce de monnaie, allaient porter aux percepteurs des taxes le seul vêtement qui pût les garantir des rigueurs de l'hiver. Il supplie l'empereur de vouloir bien, dans sa sagesse et sa bonté, remédier à ces abus, à ces maux que la présence de l'ennemi au cœur de la province (1) rend encore plus déplorables, et il ne craint pas d'affirmer à sa majesté que, d'après les aveux de ses émissaires, un grand nombre de rebelles sont entrés, il y a quelque temps, dans la capitale, où ils ont loué des maisons et travaillent avec ardeur à se faire des partisans (2).

(1) Les rebelles étaient alors aux environs de Tien-tsin.

(2) D'après les lois de l'empire, aucun document ne peut être imprimé dans le journal officiel avant d'avoir été soumis à l'appréciation du cabinet impérial. Le rapport du censeur Youn-paou ne lui avait pas été présenté avant la publication. Le gouvernement s'émut et ordonna une enquête, qui prouva la négligence de quelques employés d'imprimerie, mais sans démentir les faits signalés par le censeur.

Ouang-mao-yin, attaché au département de la guerre, a consulté les signes du temps, et il ne doit pas cacher à l'empereur que les phénomènes aussi bien que les faits dont il a été témoin l'ont frappé d'un effroi mystérieux. Depuis quelques mois, des torrens d'eau inondent les plaines, et quand la pluie cesse, la lumière des astres est triste et voilée. A Kin-tchao, près de la province qui fut le berceau de la dynastie, le sol s'est entr'ouvert, et le même jour la terre a tremblé quarante-deux fois. A Pékin, l'argent est si rare que la valeur en est quatre fois plus grande; les vivres font défaut, la population tartare elle-même est désaffectionnée. Partout la rébellion gagne des forces, chaque jour apporte des nouvelles de plus en plus fâcheuses. Les plus braves et les plus habiles généraux ont succombé sur le champ de bataille. Les troupes ne sont plus payées, et leur fidélité chancelle. Dans une aussi grave situation, il convient de ne pas dédaigner les manifestations du courroux céleste, et pour apaiser la colère divine il faut écouter la voix du peuple, qui est aussi la voix de Dieu. Les misères du peuple sont à leur comble, et l'empereur n'a rien épargné pour les secourir; mais les connaît-il bien, et ses sujets, qu'il chérit comme ses enfans, ont-ils entendu parler de la bonté de son cœur? Les anciens souverains de la Chine ne faisaient pas fermer les portes de leur palais : ils voulaient que les conseils de tous y pussent pénétrer, que l'intelligence et le bon sens de la multitude les éclairassent au besoin sur le choix des fonctionnaires, sur les mesures importantes auxquelles le gouvernement devait recourir dans les circonstances difficiles. L'illustre et modeste Yu a dit : « L'orgueil amène la ruine, mais l'humilité assure le succès. » Fidèle à cette admirable maxime, l'empereur a constamment accueilli avec respect les avis et les remontrances, il en a toujours tenu compte lorsque le dévouement et la raison les avaient dictés; malheureusement depuis quelque temps ces avis sont devenus plus timides et plus rares. On dirait que l'on craint de prendre l'initiative, et que l'on tremble de parler suivant sa conscience à moins d'y être invité. La Providence, dans sa clairvoyante sollicitude, a départi à chaque époque la somme de capacités et de talens qui lui est nécessaire. Si on ne trouve ni habileté ni indépendance parmi les sommités officielles, qu'on les cherche dans les rangs inférieurs de la société. En consultant les sentimens du peuple, on les trouvera sans peine, et le ciel récompensera la condescendance paternelle du gouvernement. Dévoués et reconnaissans, les habitans de l'empire n'écouteront plus les fallacieuses promesses des rebelles et repousseront leurs perfides avances. Haïe des populations, combattue par des généraux capables et fidèles, l'insurrection sera vaincue. Ouang-mao-yin a été comblé des gracieuses faveurs de son souverain. Il

lui devait la vérité et n'hésite pas à la lui dire : « pour conserver l'empire, il faut garder les cœurs de ses sujets. »

Ainsi les provinces centrales et maritimes de la Chine proprement dite ont été successivement envahies par l'insurrection ; le mal s'est attaché d'abord au cœur et aux entrailles de l'empire, puis il s'est étendu avec une effrayante rapidité, et maintenant toutes les parties vitales sont atteintes. Le trésor est vide, et les sources qui devaient le remplir, — le commerce, l'industrie, les impôts, — sont presque taries. Les fonctionnaires sont en général corrompus et inhabiles, les soldats mal payés et mécontens, les populations inquiètes, et le journal officiel trahit lui-même les souffrances qui épuisent cette constitution vieillie. L'émission du papier-monnaie, ce stérile expédient d'un pouvoir aux abois, les abus déplorables signalés par le censeur Youn-paou, la franchise hardie de Ouang-mao-yin, ce reflet encore éclatant d'une civilisation qui avait devancé la nôtre dans la conquête des doctrines libérales, sont pour le gouvernement tartare d'accablantes révélations. Elles témoignent de l'épuisement de ses ressources au moment où les plus sérieux périls le pressent de toutes parts; elles montrent son imprévoyance et son incurie en face de la vigilance et de l'activité de ses adversaires; elles accusent en un mot des symptômes de décadence, indices presque certains d'une ruine prochaine. Pour sauver une cause si compromise, il faudrait que l'union du dévouement et du génie lui vînt en aide. La dynastie mandchoue a encore des serviteurs dévoués et habiles; mais le talent de ses fonctionnaires ne s'est élevé nulle part jusqu'au génie. Les intempéries des saisons, la constance de quelques officiers fidèles, peuvent encore prolonger la lutte; l'entreprise de l'insurrection peut encore échouer sous l'influence des vices secrets qui la travaillent. On ne voit pourtant, à l'époque où nous sommes arrivés (1861) et dans les mesures adoptées récemment par le gouvernement impérial, aucun motif de douter du triomphe prochain de Taï-ping-ouang.

III. — DE LA NATURE ET DES TENDANCES DE L'INSURRECTION CHINOISE.

Après avoir étudié les causes de l'insurrection chinoise et cherché à découvrir son obscure et mystérieuse origine, après avoir tracé le récit souvent monotone de ses victoires et de ses épreuves, il me reste à l'observer dans sa nature et ses tendances. Plus inquiet de l'avenir que soucieux du passé, je ne me dissimule pas qu'au moment de finir ma tâche, j'en aborde précisément la partie la plus importante et la plus délicate. Pénétrer les conséquences des événemens que j'ai racontés, montrer comment, sous la double pression du

temps et des faits, le développement du caractère religieux et politique de l'insurrection a dû modifier les idées, les intentions, les mœurs des rebelles, ce serait formuler à l'avance la solution d'un problème qui intéresse peut-être tout le genre humain; ce serait définir dès ce jour l'influence que le triomphe de Taï-ping-ouang, s'il venait à se réaliser, exercerait sur les relations du peuple chinois avec les autres peuples de la terre, sur les relations d'un tiers de l'humanité avec le reste du monde.

Ce n'est pas que les documens ou les informations fassent défaut à celui qui veut tenter la difficile étude de ce problème social. Nous en connaissons les données, et nous savons qu'elles sont authentiques. Taï-ping-ouang a fait passer entre nos mains des proclamations et des brochures, nos agens et nos voyageurs ont visité ses places de guerre, ses généraux et ses ministres. Malheureusement les écrits que nous possédons et les actes mêmes dont nous avons été témoins ne sont pas d'accord. Les écrits nous avaient d'abord charmés et remplis d'espérances; les actes nous ont douloureusement surpris. Les faits ont paru le plus souvent démentir les promesses. En présence de ces contradictions, l'historien demeure interdit. Il connaît les habitudes antiques et les vices enracinés de ce peuple, qu'une révolution religieuse, une révolution chrétienne pourrait seule rajeunir et régénérer; il sait que le mensonge y est en honneur et en crédit, que l'astuce et la duplicité le gouvernent, que les plus belles maximes ornent la mémoire et les lèvres souriantes de ses hommes d'état, tandis qu'elles sont bien loin de leurs cœurs. Comment n'hésiterait-il pas dans ses appréciations? comment ne suspendrait-il pas son jugement, et oserait-il énoncer des convictions ou des certitudes?

Les traités qui renferment l'explication du système de Taï-ping-ouang, l'exposé de ses vues et de sa doctrine, sont au nombre de huit. Le premier, intitulé : *Livre des préceptes de la dynastie Taï-ping*, est exclusivement religieux (1). Les sept autres, le *Classique trimétrique*, l'*Ode pour la jeunesse*, le *Livre des décrets célestes et déclarations de la volonté impériale*, le *Livre des déclarations de la volonté divine faites à l'occasion de la descente du Père céleste sur la terre*, la *Déclaration impériale de Taï-ping*, les *Proclamations* publiées, sur l'ordre de l'empereur, par Yang et Siaou, ministres d'état, et l'*Ode de la dynastie Taï-ping sur la rédemption du monde*, sont

(1) Il faut y ajouter les traductions en chinois de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, conformes, à quelques mots près, à celles que renferme la seconde édition des œuvres de Gutslaff, publiée à Ning-po, ainsi que la traduction de l'Évangile de saint Matthieu. Ces travaux ont été publiés par Taï-ping-ouang postérieurement à la plupart des écrits dont nous donnons ici les titres, alors qu'il avait fondé à Nankin le siége de son pouvoir, et que depuis deux ans déjà son système religieux était établi.

à la fois religieux et politiques (1). Entrer dans l'analyse de chacun de ces écrits serait se condamner à de fastidieuses répétitions : il suffira de les prendre dans leur ensemble et d'en présenter un résumé général qui fasse ressortir le but politique du chef de l'insurrection, les préceptes religieux, les maximes morales qui sont les fondemens de sa réforme et les bases de sa doctrine.

« Tous les hommes, dit Taï-ping-ouang, ont été créés par le grand Dieu. Il leur a donné la vie, il la leur conserve; ils appartiennent donc tous à une même famille, ils sont donc tous frères, frères par le corps, puisqu'ils descendent tous du premier homme créé par Dieu, frère par l'âme, puisque toutes les âmes ont une commune origine, le grand Dieu.

« Le grand Dieu a créé le monde en six jours; il a donné à l'homme l'empire de toutes choses; il l'a revêtu de gloire et d'honneur. Il y eut au commencement une nation que Dieu consacra spécialement à son culte : son nom était Israël. Elle devint captive en Égypte et gémit sous le poids d'un dur esclavage. Dieu en eut pitié : il envoya Moïse et Aaron demander au roi sa délivrance; ni leurs miracles ni les plaies dont ils frappèrent l'Égypte n'ayant pu toucher son cœur endurci, Dieu fit périr tous les premiers-nés de son royaume. Israël alors fut libre et put quitter la terre d'Égypte; mais le roi envoya ses armées à sa poursuite : elles furent englouties dans la Mer-Rouge, qui se divisa pour laisser passer les fugitifs. Dans le désert, Dieu nourrit son peuple avec la manne et les cailles qu'il lui envoya du ciel. Il déploya sa puissance sur le mont Sinaï, et écrivit ses dix commandemens sur des tables de pierre qu'il avait fait faire par Moïse.

« Dans la suite, les hommes, tentés (2) par le diable, tombèrent dans la désobéissance et l'infortune; mais Dieu eut pitié de leurs malheurs, et il envoya son fils aîné en ce monde, afin qu'il donnât sa vie pour la rédemption du genre humain. Jésus, le seigneur et le sauveur du monde, racheta l'homme du péché en répandant pour lui son précieux sang sur la croix. Trois jours après sa mort, il ressuscita, et pendant quarante autres jours il enseigna à ses disciples les doctrines célestes. Avant de monter au ciel, il leur ordonna de répandre parmi les peuples la connaissance de son *Évangile* et de sa volonté révélée. Tous ceux qui refuseront d'y croire seront condamnés.

« Cependant les Chinois, trompés par les démons, s'écartèrent des dix commandemens et « s'enfoncèrent de plus en plus dans l'erreur; » mais le

(1) Deux autres traités, ceux des *Dispositions de l'armée* et du *Cérémonial de la céleste dynastie Taï-ping*, contiennent des détails d'organisation qui n'offrent pas grand intérêt. Le *Nouveau Calendrier pour la troisième année de la céleste dynastie*, qui faisait aussi partie des brochures qu'on nous a remises à Nankin, modifie entièrement le système astronomique suivi de toute antiquité par les Chinois et consacre une réforme malheureuse. Les auteurs de ce traité substituent à la combinaison des périodes solaires et lunaires, qui comportait les calculs les plus exacts, la division *invariable* de l'année en douze mois de trente jours chacun, ou trois cent soixante jours.

(2) Voyez l'*Ode de la dynastie Taï-ping*, et le traité *Classique trimétrique*, ainsi appelé parce que chaque ligne contient trois syllabes.

grand Dieu eut pitié d'eux, il « déploya à leur égard une générosité aussi vaste que la mer, » et envoya sur la terre son fils Hong-siou-tsiouen pour les sauver (1). En 1837, après qu'il eut étudié les classiques, il monta au ciel, où le grand Dieu lui communiqua personnellement la vraie doctrine, lui remit un sceau et une épée, emblèmes d'une autorité et d'une majesté irrésistibles, et lui donna l'ordre de combattre les démons avec l'aide du frère aîné Jésus et des anges. Lorsqu'il eut vaincu l'ennemi des hommes, il fut rappelé au ciel : Dieu l'y investit d'une grande autorité, et lui donna une nouvelle mission pour le salut du genre humain, lui disant : Je suis avec vous pour diriger toute chose. En 1848, Hong-siou-tsiouen se trouvant dans une grande perplexité, le grand Dieu vint avec Jésus-Christ pour le secourir et lui apprendre à porter le poids du gouvernement. — « Le grand Dieu a suscité son fils pour déjouer les complots des méchans, pour déployer la majesté et l'autorité et pour sauver le monde, pour séparer les bons des méchans, accorder aux uns les joies du ciel, envoyer les autres aux peines de l'enfer. » — Il surpasse de beaucoup les hommes en intelligence, savoir et générosité. — Que tous ceux qui sont sous le ciel viennent et reconnaissent le nouveau monarque.

« Depuis que le grand Dieu a fait à l'homme (par son fils Hong-siou-tsiouen) une gracieuse communication de sa doctrine, « tous ceux qui se repentent de leurs péchés et évitent d'adorer les esprits corrompus, de pratiquer le mal et de transgresser les divins commandemens, retourneront au ciel d'où ils tirent leur origine, et y jouiront éternellement d'une infinité de délices, de dignités et d'honneurs, » tandis que ceux qui ne pratiqueront pas le repentir et l'obéissance « iront certainement aux enfers pour y gémir éternellement sous le poids de tristesses, de souffrances et de tortures infinies. Quel est le meilleur et quel est le pire? Je vous le laisse à juger (2). »

Le *Livre des préceptes religieux* est le véritable rituel du culte institué par Taï-ping-ouang. Il reproduit le Décalogue, et proscrit, par un ingénieux commentaire des commandemens de Jéhovah, l'usage du jeu, de l'opium et des liqueurs fermentées. Il renferme des prières dont il recommande les formules à la piété des nouveaux convertis pour les temps d'épreuves, d'afflictions et les circonstances solennelles de la vie : les naissances, les funérailles, les mariages, l'entreprise d'une œuvre importante, la construction d'un nouveau foyer. Le réformateur ordonne à ses sujets d'invoquer Dieu chaque jour; il veut que leurs prières soient accompagnées du repentir, d'une offrande de vin, de thé, de riz, qui les fasse agréer du Seigneur, et d'une ablution régénératrice qui achève de purifier l'âme. C'est là tout ce qui constitue, d'après ses écrits, la forme extérieure de son culte.

Après avoir exposé ses préceptes religieux, Taï-ping-ouang a soin

(1) Le chef de la rébellion, qui a pris le nom de Taï-ping-ouang.

(2) *Livre des décrets célestes. — Ode de la dynastie Taï-ping. — Livre des préceptes religieux. — Classique trimétrique.*

de justifier sa doctrine d'une redoutable accusation que ses adversaires ont portée contre elle, et il s'attache à combattre les répugnances nationales de ses partisans par des argumens tirés des classiques chinois.

« Quelques-uns, dit-il, ne craignent pas d'affirmer qu'en adorant Dieu nous ne faisons qu'imiter les étrangers, comme si nos annales historiques, que chacun peut lire, ne démontraient pas la fausseté de leur allégation. » Depuis le temps de Poan-khou (1) jusqu'à l'ère des trois dynasties, les princes et les peuples honoraient et respectaient le grand Dieu. « Mencius dit : lorsque le ciel forma le genre humain, il institua des souverains et des sages qui pussent, en qualité de lieutenans de Dieu sur la terre, conférer gracieusement la tranquillité aux nations. » Selon le livre des *Odes*, Vou-ouang et Ouang-ouang, de la dynastie Tchao, ainsi que Tching-tang, de la dynastie Chang, rendaient leurs hommages à la Divinité, et « nous lisons dans le livre des *Diagrammes* (2) que les anciens rois, après avoir inventé les instrumens de musique dans le dessein de perfectionner la vertu, en jouaient principalement en présence du grand Dieu. » Nous vous le demandons, peut-on dire raisonnablement que ces respectables personnages imitaient les étrangers (3)? Il a été dit de toute antiquité que les hommes ne constituent qu'une seule famille dont le grand Dieu est le père. « Si nous n'avions pas perdu cette conscience naturelle » qui guidait autrefois les sages et que les étrangers ont su conserver, nous croirions encore que « tout dépend ici-bas de la volonté de Dieu, » et nous eussions continué à marcher dans les mêmes voies que les nations étrangères; mais il y a déjà quatre mille ans que Kiou (2219 ans avant Jésus-Christ) introduisit parmi nous le culte des esprits corrompus. Plus tard, sous la dynastie des Tsing, on adora les empereurs Chun et Yu; puis vinrent Siouen (72 ans avant Jésus-Christ) et Vou (25 ans avant Jésus-Christ), de la dynastie Han, qui crurent également aux génies, Ming, de la même dynastie (58 ans après Jésus-Christ), qui fut le coupable protecteur des institutions boudhiques, et enfin Houi, de la dynastie Song (1107 ans après Jésus-Christ), qui surpassa les folies superstitieuses de ses prédécesseurs, et fut assez audacieux pour donner à Dieu le nom « d'empereur de perle. » Depuis ce moment, les ténèbres sont devenues plus épaisses, et nous nous sommes enfoncés de plus en plus dans l'erreur. Les choses en sont venues à ce point que « les pieds ont pris la place de la tête, » que « la terre des esprits a été occupée par les démons, » que « les Chinois ont été conquis par les Tartares (4). »

« Les démons tartares ont perdu de vue leur origine : ils ont oublié que

(1) Le premier homme dont il soit parlé dans l'histoire de la Chine.

(2) Ce livre est attribué à Fou-hi, qui, si l'on s'en rapporte à la chronologie chinoise, vivait 2852 ans avant Jésus-Christ. Les historiens ne sont pas bien d'accord sur cette date, mais ils pensent généralement que c'est au temps de Fou-hi que se termine la période mythologique de l'histoire chinoise.

(3) *Livre des préceptes religieux.*

(4) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

leur race était issue d'un renard blanc et d'un chien rouge. Ils ont osé franchir les limites qui les séparaient de notre terre fleurie, et alors le renard est monté sur le trône impérial, et nos graves magistrats ont incliné leurs fronts devant lui. Ils ont contraint les Chinois à porter une longue queue qui les fait ressembler à des animaux, à revêtir des robes tartares et des bonnets de singe; ils ont substitué leurs lois diaboliques à notre législation, leur patois à notre langue. Lorsque les fleuves grossis par les pluies ont rompu leurs digues, ils ont vu, sans s'en émouvoir, le peuple expirer de misère et de faim; ils ont souillé nos couches pour pervertir les nobles instincts de notre race, ils nous ont ravi nos plus belles femmes pour en faire leurs esclaves et leurs concubines; ils ont confié le pouvoir à des magistrats corrompus qui écorchent la peau et mangent la graisse du peuple. Le récit de telles abominations souille la langue. On userait tous les bambous des montagnes du sud à raconter les infamies des démons tartares, et tous les flots de la mer d'Orient ne suffiraient pas pour laver leurs crimes (1).

« Cependant, lorsque le désordre est à son comble et que les ténèbres sont les plus profondes, c'est alors quelquefois que l'ordre et la lumière sont bien près d'en sortir. Le grand Dieu a trouvé que les iniquités tartares avaient comblé la mesure, il a manifesté sa colère contre ceux qui adorent les esprits corrompus et violent ses commandemens; il a suscité le roi céleste, à qui il a donné l'ordre de balayer la horde des démons tartares et d'en purger notre terre fleurie! Secouons donc notre léthargie, déployons nos brillans étendards, jurons d'exterminer les huit bannières et de pacifier les neuf provinces (2)! Nous serons ainsi des héros en ce monde, et nous jouirons dans l'autre d'une félicité éternelle (3). »

Le violent manifeste dont on vient de lire l'analyse, et qui a été publié par les rois de l'est et de l'ouest, Yang et Siaou, sur l'ordre de Taï-ping-ouang, est le chef-d'œuvre de sa politique. Le chef de la nouvelle dynastie y rattache, par un enchaînement qui doit paraître logique à des hommes superstitieux, son entreprise insurrectionnelle à sa réforme religieuse : il confond l'une et l'autre dans une seule et même mission émanée de la Divinité, et c'est au nom de cette mission, au nom de Dieu de qui il la tient, qu'il fait un éloquent appel aux passions d'esclaves déshonorés contre des maîtres exécrés et persécuteurs; c'est au nom de Dieu qu'il promet à la révolte triomphante la gloire ici-bas et des félicités infinies dans le ciel. Une fois engagé dans cette voie où l'ont précédé Mahomet et les autres réformateurs guerriers, il ira trop loin, il dépassera les bornes de la prudence, et il faudra que la foi religieuse de ses partisans soit bien robuste pour qu'ils ne comprennent point qu'il fait un abus calculé de l'intervention divine. Soit qu'il veuille déjouer les complots

(1) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

(2) L'armée mandchoue est divisée en huit bannières. — On appelait autrefois la Chine le pays des neuf provinces.

(3) Proclamations publiées par Yang et Siaou.

qui mettent en péril le succès de son entreprise ou se débarrasser peut-être de quelque dangereux rival, soit qu'il sente le besoin de maintenir l'union parmi ses partisans, de leur inspirer une confiance illimitée dans la bonté de sa cause et l'infaillibilité de ses paroles, de les maintenir par le frein d'une obéissance passive en leur imposant, pendant toute la durée de la guerre, cette dure pratique du communisme si antipathique à la nature humaine et à la nature chinoise en particulier, Hong-siou-tsiouen appelle à son aide l'intervention de la Divinité. Il emploie comme un puissant levier, pour remuer ces masses indolentes ou indociles, la terreur religieuse, à laquelle il les a rendues accessibles par sa doctrine. On voit d'ailleurs que les grossières natures sur lesquelles il devait agir n'ont pas toujours cédé à la pression de ce levier, et qu'il lui a fallu, pour les exciter plus vivement, avoir recours à des moyens qui fussent plus à leur portée par cela même qu'ils étaient plus immédiats et plus directs : nous voulons parler de la menace des châtimens et de la promesse des récompenses, de l'institution de marques honorifiques et infamantes.

Le 24 septembre 1851, il adresse à son armée ces paroles significatives : « Nous vous disons en vérité que ceux qui désirent la vie et qui redoutent la mort en ce monde n'y auront pas la vie, mais y trouveront la mort. » Le 13 septembre, à Young-ngan, il donne l'ordre à ses officiers de mettre tout le butin en commun sous peine de mort (1). Un décret rendu le 30 octobre à Young-ngan ordonne qu'après le combat chaque chef d'escouade fasse un rapport sur la conduite des cinq hommes qui ont combattu sous ses ordres. Ce rapport sera transmis par voie hiérarchique, à la cour. Le brave sera marqué d'un cercle, le lâche d'une croix (2). « Le père céleste, le frère aîné céleste et moi, dit le chef insurrectionnel dans un autre décret, nous avons constamment les yeux fixés sur vous, et aucune de vos actions n'échappe à nos regards. C'est pourquoi nous voulons que ces braves qui sont morts sur le champ de bataille et dont les âmes sont au ciel reçoivent maintenant d'éclatans honneurs (3), et nous promettons d'importantes et lucratives dignités à ceux dont le succès couronnera les efforts. Nous vous disons sincèrement que, si vous obéissez à la volonté du père et du frère aîné célestes en combattant vaillamment les suppôts des démons, vous jouirez dans ce

(1) *Livre des décrets célestes.*

(2) *Ibid.*

(3) Ces honneurs posthumes consistent dans un décret qui confère aux mânes de celui qui a succombé un grade, une dignité supérieurs à ceux dont il jouissait de son vivant. On sait que telle est aussi la coutume des Tartares. Ces derniers y ajoutent des sacrifices qu'ils offrent aux mânes du défunt.

monde d'honneurs incomparables et dans l'autre d'une félicité éternelle (1). »

Par une autre proclamation publiée l'année suivante, il promet à ses partisans d'en faire des ducs, des comtes et des marquis; s'ils obéissent aux commandemens du grand Dieu, il leur donne l'assurance qu'ils parviendront au ciel après leur mort et qu'ils y habiteront des palais dorés. Là, ajoute-t-il, les plus humbles sont vêtus de soie et de satin : les hommes portent des robes ornées de dragons, les femmes sont parées de fleurs éclatantes (2). A ces faiblessse complaisantes du roi céleste pour les vices de ses nationaux et pour leurs instincts de vanité puérile, il convient cependant d'opposer des maximes plus élevées et plus pures, qui ont fait l'ornement de sa doctrine, l'orgueil et l'espoir de ses admirateurs.

« Avant que les hommes fussent créés, est-il dit dans un traité évidemment écrit sous son inspiration, — l'*Ode de la dynastie Taï-ping*, — leurs âmes habitaient le ciel. » — « La vertu tire son origine du ciel, — elle est la nature originelle de l'homme, — c'est elle qui le distingue de la brute; — il la développe par la perfection, elle en fait un être admirable à toutes les époques de sa vie et le ramène au ciel, sa patrie. — La vertu dompte la violence et impose silence aux flatteurs. »

« Que vos actions soient droites et vos motifs sincères. — Que le savant instruise l'ignorant, sans le faire rougir de son ignorance; que les supérieurs demandent conseil à leurs inférieurs, et n'oublient jamais que ceux-ci peuvent être élevés un jour au rang qu'ils occupent. — Lorsqu'un fonctionnaire rentre dans la vie privée, il doit cacher sa gloire dans l'obscurité.

« Dieu a donné à l'homme un esprit intelligent, afin que cet esprit contrôlât le corps. Lorsque l'esprit est droit, il devient le vrai régulateur auquel obéissent les sens et les membres. — Que mon œil soit vertueux! — Que mon oreille soit ouverte aux discours du sage, fermée aux conseils pervers, et de cette façon je deviendrai intelligent. — Je couperai celle de mes mains qui aura mal fait. — Mes pieds marcheront dans la voie droite et la suivront toujours.

« Le bonheur d'une famille dépend de l'harmonie et de l'union qui règnent parmi ses membres. — Que les fils considèrent l'obéissance à leurs parens comme leur principal devoir! — Que le père soit sévère, mais surtout qu'il soit juste! — La mère distribuera également son affection à ses enfans, et elle se gardera de partialité. — Les frères aînés instruiront leurs jeunes frères; ils se rappelleront que le même sang coule dans leurs veines, et ce souvenir les rendra indulgens pour leurs fautes. — Les frères cadets n'oublieront pas que Dieu lui-même a établi l'inégalité des âges et des conditions, et en conséquence ils respecteront leurs frères aînés.

« Vous devez accorder votre soutien aux vieillards et aux enfans, et ne

(1) *Livre des décrets célestes.*
(2) *Ibid.*

jamais abandonner ni les malades ni les blessés. Si vous ne soutenez pas la faiblesse, vous encourrez la disgrâce du ciel.

« Aujourd'hui les affections et les haines des hommes sont toutes dictées par des considérations égoïstes et des vues étroites. Les habitans d'une province, d'un district, d'un village, ne connaissent pas ceux d'une autre province, d'un autre district, d'un autre village, et parce qu'ils ne les connaissent pas, ils se croient supérieurs à eux, ils s'en méfient, ils les dédaignent. Ainsi l'ignorance, engendrant l'égoïsme, devient une source de rivalités, de querelles, de guerres. Cependant, lorsque les souverains de l'antiquité, comme Yaou et Chun, ouvraient leurs greniers pour soulager la misère publique, ils ne favorisaient pas dans leurs largesses un peuple plutôt qu'un autre. Confucius et Mencius distribuaient également leurs enseignemens aux uns et aux autres. — Pourquoi cela? C'est que ces dignes personnages considéraient le monde comme divisé en plusieurs royaumes, mais ne constituant qu'une seule famille; c'est qu'ils savaient que le grand Dieu est le père universel de tous les hommes, qui sont tous frères, et qu'il gouverne et protége les nations étrangères les plus éloignées aussi bien que la Chine. Dépouillez donc ces vues étroites et ces sentimens de vil égoïsme que vous inspire la vue des frontières et des limites (1). »

La politique des nations civilisées, disons plus, la politique des nations chrétiennes, est-elle plus éclairée? Tiendrait-elle un langage plus élevé, plus noble, plus libéral? Et si ce langage est sincère, ne sommes-nous pas en droit d'attendre du triomphe de l'insurrection l'anéantissement des préjugés nationaux, l'ouverture de la Chine? Si ce langage est sincère!... C'est la question qui domine tout le sujet, et à laquelle on voudrait qu'il fût possible de répondre par l'affirmative.

Pour terminer l'exposé du système politique de Taï-ping-ouang tel qu'il nous apparaît d'après ses écrits, il reste à parler de son gouvernement et de l'organisation de son armée. On ne possède encore à cet égard que des données insuffisantes. C'est ainsi par exemple que l'on sait les titres des fonctionnaires qui agissent sous ses ordres; mais la nature des emplois qu'ils remplissent nous est très imparfaitement connue, bien que les titres mêmes de ces emplois, les insignes qui les distinguent, les circonstances où ils ont été créés, et où se trouvent en ce moment les affaires de l'insurrection, nous mettent en droit de conjecturer qu'ils ont été jusqu'ici presque exclusivement militaires. Ils deviendront certainement de plus en plus pacifiques, à mesure que les bases sur lesquelles repose le trône de Taï-ping-ouang acquerront plus de solidité, et que le bruit des batailles s'éloignera de Nankin, où le réformateur a établi le siége de sa puissance. Tant que le canon grondera dans les provinces en-

(1) *Déclaration impériale de Taï-ping. — Ode de la dynastie Taï-ping. — Ode pour la jeunesse. — Livre des décrets célestes.*

vironnantes, tant que ses armées n'auront pas refoulé au-delà du Fleuve-Jaune, ou même jusqu'aux frontières de Tartarie, les derniers soldats mandchoux, ses ministres devront être avant tout des généraux, et sa capitale restera un camp.

Au-dessous de Hong-siou-tsiouen, roi céleste (*tin-ouang*) et chef de la dynastie pacifique (*taï-ping-ouang*), nous voyons siéger à l'origine cinq autres rois (*ouang*) qui exercent les plus hautes fonctions de son gouvernement. Ce sont Yang-siou-tsing, le mari de la sœur aînée, qui prend le titre de roi de l'est (*tchong-ouang*) et de premier ministre d'état; Siaou-tchaou-koueï, également son beau-frère, qui prend le titre de roi de l'ouest (*si-ouang*) et de second ministre d'état; Foung-youn-san, qui est roi du sud (*nam-ouang*); Oueï-tching, roi du nord (*pé-ouang*), et Chi-ta-kah, roi assistant. Les rois de l'est et de l'ouest ont aussi le titre de premiers généralissimes; ceux du sud et du nord remplissent les fonctions de lieutenans-généralissimes. Le premier commande l'avant-garde, le second l'arrière-garde. Le roi assistant n'a pas d'emploi dans l'armée: il doit siéger constamment à côté du *tin-ouang* (roi céleste), et l'aider à régler les affaires de la cour (1).

L'institution des cinq rois remonte au mois de novembre 1851. Le chef de l'insurrection n'était pas encore sorti du Kouang-si. Il se trouvait à Young-ngan-tchao, où il séjourna quelque temps en dépit des efforts du vice-roi Su, et où il rédigea un grand nombre de proclamations. Celle d'où est sortie la création des rois est particulièrement remarquable. Hong-siou-tsiouen y rappelle à ses soldats que Dieu seul a droit aux dénominations de *saint* et de *père*. Il leur défend en conséquence de l'appeler désormais *chang* ou *ti*; il conservera seulement le titre de *ouang*, et sera *tin-ouang* (roi céleste) (2). Pour Yang, Siaou, Foung, Oueï et Chi, auxquels il avait laissé prendre « par condescendance pour les usages corrompus du siècle le titre de pères royaux, » on devra les appeler à l'avenir « rois de l'est, de l'ouest, du sud, du nord, et roi assistant (3). »

Les rois de l'ouest et du sud ont péri sur le champ de bataille avant la prise de Nankin; ceux du nord et de l'est sont tombés dans le conflit sanglant que leurs mutuelles rivalités avaient fait naître, et dont on a lu plus haut le récit. Chi-ta-kah est maintenant généralissime, et commande, dit-on, l'armée insurrectionnelle, qui occupe la plus grande partie du Tche-kiang. Taï-ping-ouang a institué récemment de nouvelles royautés pour récompenser les services ou flatter les ambitions de ses conseillers; le *tchong-ouang*, qui s'est emparé

(1) Organisation de l'armée de Taï-ping, dans le *Livre des décrets célestes*.
(2) Les empereurs de la Chine prennent le titre de *ouang-chang* (roi suprême).
(3) *Livre des décrets célestes*.

de Sou-tchao et qui dernièrement menaçait Shang-haï, le *ngan-ouang* (roi de la félicité) et le *fou-ouang* (roi de la tranquillité) font partie des nouveaux dignitaires, qui sont tous, dit-on, des hommes du Kouang-si et par conséquent d'anciens compagnons d'armes du chef insurgé. Ce dernier a placé près de lui sur le trône un de ses fils, âgé de douze ans, qui publie déjà, sous le nom de prince-héritier, des décrets et des édits, et auquel il a donné une large part dans le pouvoir temporel, se réservant d'ailleurs pour lui seul la suprématie spirituelle.

Les *ministres d'état* viennent immédiatement après les *rois* dans la hiérarchie instituée par le chef de la rébellion. Au-dessous d'eux sont les *directeurs-généraux*, puis les *directeurs*, les *préteurs*, les *régulateurs*, les *inspecteurs*, les *ducs*, les *préfets*, les *tribuns*, les *centurions*, les *vexillaires* et les *quinquévirs*. Chacun de ces fonctionnaires est toujours accompagné d'un étendard jaune qui est l'insigne de son autorité, et varie de dimension suivant son grade. Les étendards des deux premiers généralissimes (les rois de l'est et de l'ouest) ont huit pieds carrés, ceux des vexillaires sont triangulaires et ont deux pieds sur chaque côté. Un quinquévir ou brigadier commande quatre hommes, le vexillaire a sous ses ordres cinq brigadiers (25 hommes), le centenier quatre vexillaires (104 hommes), le tribun cinq centurions (525 hommes), le préfet cinq tribuns (2,625 hommes), le duc cinq préfets (13,125 hommes). Ils doivent être tous des hommes éprouvés pour leur valeur; leur rôle consiste à se battre, ils n'ont rien de plus à faire. Les autres officiers exercent des fonctions plus complexes. Les uns, sans doute les directeurs-généraux, forment une sorte de comité supérieur des opérations militaires, ils méditent et déterminent les plans de campagne; les autres, constitués en conseil de guerre, les préteurs, rendent une justice sommaire et terrible; d'autres encore veillent aux approvisionnemens de l'armée ou administrent les vastes magasins qui renferment les richesses communes; d'autres enfin, probablement les inspecteurs, se font rendre compte de la conduite des soldats et distribuent des châtimens et des récompenses.

Nous ne savons rien de plus de l'organisation du pouvoir insurrectionnel. On trouve bien dans les écrits de Taï-ping-ouang quelques règles d'administration, quelques maximes de gouvernement énonçant les devoirs réciproques du souverain et de ses sujets; mais ces règles et ces maximes ne sont que de belles théories, comme celles que l'on rencontre à chaque page dans les classiques chinois, théories révérées, rarement mises en pratique, parce qu'elles ne constituent guère, en fin de compte, qu'un vague idéal. Nous devons cependant en excepter une que les insurgés ont d'abord observée dans

toute sa rigueur : je veux parler du précepte qui proclame « la séquestration de la femme comme la source de tout bon gouvernement, » qui recommande de la tenir enfermée dans l'intérieur de sa maison quand la paix sera rétablie, dans un camp ou un quartier séparé tant que durera la guerre, et qui lui défend, sous les peines les plus sévères, de « se mêler des affaires du dehors. » La doctrine religieuse de Taï-ping-ouang n'a pas réalisé une des plus belles conquêtes du christianisme; elle n'a pas relevé la femme de l'état d'infériorité et de déchéance morale auquel elle est soumise dans l'empire du milieu.

Ainsi l'égalité de tous les hommes, qui constitue, en présence d'un Dieu unique, le Dieu créateur et père, une seule et même famille dont tous les membres doivent être unis pour obéir à ses lois et aux destinées de leur nature par les liens d'un fraternel amour; la croyance en Dieu, révélée par la conscience, perpétuée par la tradition nationale; l'espoir du paradis, qui nous fait chérir nos épreuves et bénir nos propres misères; la terreur de l'enfer, qui réprime nos mauvais instincts; l'élection du peuple juif et la promulgation des dix commandemens qui sont restés la loi divine; l'obéissance au Décalogue interprété par un commentaire habile qui prohibe l'usage de l'opium et le jeu; la notion nettement définie de la Trinité; l'ingratitude et l'avilissement de la créature nécessitant une rédemption; la dignité humaine rehaussée par le monothéisme, qui nous met en rapport direct avec Dieu, exaltée par la mission de Moïse, par l'immolation du Christ, par l'entreprise de Hong-siou-tsiouen, qui a reçu un mandat divin, — voilà, si l'on supprime quelques traits secondaires, tout le système religieux de Taï-ping-ouang.

L'humiliation et le pervertissement du peuple chinois par la domination tartare; la colère vengeresse de Dieu excitée par la corruption des Mandchoux et leur grossier polythéisme, sa compassion pour les malheurs d'une noble race qu'il avait jadis comblée de ses bienfaits et son intervention pour la sauver; cette intervention même, qui s'est clairement révélée par les fréquentes entrevues de Hong-siou-tsiouen avec le Père céleste, attestant aux yeux de tous la divinité de la mission du chef insurgé; la conformité de cette mission avec celle du Christ, qui guide lui-même l'entreprise et qui la couvre de sa protection fraternelle et toute-puissante; l'infaillibilité des promesses, des menaces et des arrêts de Taï-ping-ouang, dont toutes les pensées et les paroles émanent d'une autorité divine; le fanatisme inspirant à ses soldats une confiance aveugle dans le succès de sa cause; la communauté du butin qui assure des ressources permanentes à la cause rebelle, qui refrène le pillage et prévient la débauche; l'appel incessant que font à la bienveillante

et active sympathie des nations étrangères ces théories d'origine et de croyances communes, ces assurances d'égalité fraternelle et les séduisantes perspectives qui en doivent naître, — voilà tout le système politique du chef de l'insurrection chinoise, système hardiment conçu, habilement combiné, et qui se rattache à sa théorie religieuse par un enchaînement logique.

Nous connaissons la doctrine, il s'agit maintenant d'en apprécier l'application.

Je ne sais si les plus chauds partisans de Hong-siou-tsiouen ont été aveuglés par l'ardeur de leurs sympathies au point d'être convaincus qu'il a été véritablement chrétien, et je croirais superflu de démentir ce qu'une telle opinion a d'aventureux. Taï-ping-ouang promet à tous ceux qui suivront ses préceptes religieux de magnifiques récompenses ici-bas, des jouissances matérielles dans une autre vie, et cependant Jésus-Christ a dit bien des fois à ses disciples que son royaume n'était pas de ce monde. Nous lisons dans le *Livre des préceptes* une invocation au grand Dieu dont le texte se rapproche de l'oraison dominicale; mais nous n'y retrouvons pas cette simple et touchante expression de l'un des plus sublimes enseignemens du Christ: « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Hong-siou-tsiouen eût trouvé dangereux d'enseigner à ses partisans la consolante et pacifique doctrine du pardon des injures. N'avait-il pas engagé une lutte d'extermination contre ses irréconciliables ennemis les Tartares-Mandchoux, et pouvait-il enseigner le renoncement à soi-même à des hommes dont il lui fallait armer le cœur aussi bien que les bras dans l'intérêt de son ambition? Le christianisme, en remplaçant l'ancienne loi, a aboli les sacrifices qu'elle prescrivait. Un cœur pur, sanctifié par les pratiques et les vertus évangéliques, telle est l'unique offrande qui soit agréable à Dieu depuis la mort de son fils sur la croix. Taï-ping-ouang n'a pas su, sous ce rapport comme sous tant d'autres, interpréter la loi nouvelle. Il veut que, dans toutes les circonstances solennelles de la vie, l'homme présente au grand Dieu des animaux, du thé, du vin ou du riz; il ne s'est pas affranchi des entraves du judaïsme ou plutôt des pratiques idolâtriques en usage dans son pays. Le dogme du péché originel est si essentiel au christianisme qu'il est en partie *sa raison d'être*; Taï-ping-ouang ne paraît même pas l'avoir soupçonné. Le dogme de l'incarnation lui échappe également. Il enseigne la mort du fils de Dieu sur la croix, mais il le fait venir directement du ciel, et rien dans ses écrits ne semble prouver qu'il serait disposé à croire que son *frère aîné* est issu d'une femme, qu'il a eu la même enfance et les mêmes infirmités que les autres hommes. Il ne paraît avoir aucune notion des sacremens, ces signes

visibles de la grâce divine que le christianisme a fait sortir de l'interprétation de l'Évangile, et nous ne parlons pas seulement de *tous* les sacremens administrés par l'église catholique, mais de ceux qui sont admis par la presque universalité des chrétiens, le baptême et la communion (1). Sa doctrine est évidemment l'œuvre d'un homme qui n'avait reçu que des leçons incomplètes du christianisme, et qui, faute de guide spirituel, s'est perdu dans les contradictions apparentes que présentent le Nouveau et l'Ancien Testament. C'est avant tout l'œuvre d'un imposteur, d'un imposteur moins habile, plus hardi que Mahomet, qui, aspirant à révolutionner son pays dans l'intérêt de son ambition et ayant besoin pour le succès de ses vues politiques de partisans dévoués jusqu'au fanatisme, a entrepris de réveiller la nature indolente de ses compatriotes et de la transformer par une régénération religieuse (2). Cet homme a trouvé sous sa main, dans les livres qu'il avait à sa disposition, une religion toute faite, qu'il n'a pu qu'imparfaitement comprendre, mais dont les préceptes, à travers sa confuse interprétation, lui ont paru propres à opérer cette régénération, et dont l'histoire lui a fourni des renseignemens précieux, qu'il a su mettre à profit. Il a fait appel à la superstition du peuple en s'attribuant une mission divine et rédemptrice semblable à celle de Jésus-Christ, qu'il a appelé son frère aîné; mais, comme son but était de conquérir un trône et non de convertir et de sauver les âmes, cette mission devait être guerrière et vengeresse.

Au reste, les chefs de l'insurrection ont senti promptement le besoin de proclamer de nouveaux dogmes et d'inventer de nouveaux miracles, afin d'éblouir leurs soldats, de raffermir les liens de la discipline relâchée par l'inaction des camps, et surtout d'augmenter l'éclat de leur autorité, dont les victoires des impériaux avaient récemment affaibli le prestige. Ils ont voulu aussi dérober aux yeux de la multitude le ridicule ou scandaleux spectacle de leurs rivalités, de leurs faiblesses et de leurs désordres, en les couvrant d'un voile mystérieux qu'aucune main profane ne pouvait soulever sans se rendre sacrilége. L'intervention divine, qu'ils avaient réservée d'abord pour les grandes et solennelles occasions, deviendra bientôt pour eux un moyen vulgaire. Le roi de l'est, Yang-tsiou-tsing, se

(1) L'ablution régénératrice dont parle Hong-siou-tsiouen ne saurait être considérée comme un sacrement : elle n'a pas à ses yeux le caractère obligatoire du baptême. Il la considère comme une simple pratique pieuse qu'il est bon pour tout homme d'accomplir de son propre chef, sans qu'il soit besoin de recourir, pour s'en acquitter, à l'intervention d'un ministre du culte.

(2) Quelques-uns des journaux anglais publiés en Chine appellent Taï-ping-ouang *le chef protestant* (*the protestant ruler*).

dit inspiré de Dieu et s'arroge purement et simplement le rôle du saint-esprit. Veut-il imposer ses conseils à Taï-ping-ouang et modérer par des maximes pratiques, dans l'intérêt de la cause commune, l'impétuosité de son caractère et la fougue de son tempérament; veut-il le convaincre de la nécessité d'adoucir, par l'application d'une discipline moins exigeante, le sort des femmes enrégimentées qui travaillent à la réparation des murailles ou au transport des provisions; veut-il prescrire des soins hygiéniques au prince héritier, l'espoir du parti (1), ou bien satisfaire ses propres passions, augmenter le nombre de ses titres honorifiques et celui de ses concubines : il sait appeler à propos le père céleste sur la terre, le faire parler au gré de ses désirs et humilier toutes les volontés devant les intentions divines dont il est l'interprète respectueux et inspiré. Hong-siou-tsiouen lui-même, l'élève et le converti du pieux Roberts, a l'air de se laisser prendre aux grossiers artifices de ces profanes parodies. Il ratifie la sacrilége usurpation du roi de l'est (2), et après la mort de cet ambitieux conseiller il prend pour lui-même le rôle du saint-esprit, absorbant ainsi sans scrupule sa propre individualité dans l'unité divine (3). Une fois engagé dans cette voie nouvelle, il ne s'arrêtera plus, et il ira jusqu'à se faire offrir des sacrifices. Oubliant d'ailleurs ou confondant à dessein les notions les plus élémentaires de la doctrine qu'il a reçue dans sa jeunesse, il prend pour lui trente femmes légitimes et cent concubines, et décrète la peine de mort contre l'imprudent qui osera scruter d'un œil indiscret les mystères de son harem; il marie le père céleste à la sainte Vierge, donne une épouse charnelle à Jésus-Christ; puis, quand un missionnaire anglais, M. Holmes, qui est allé visiter Nankin au mois d'août 1860, s'indigne de ces extravagances, il lui fait répondre par un de ses confidens : « Vous vous étonnez à tort, Dieu vous a donné vos dogmes il y a dix-huit cents ans; ma doctrine est le fruit d'une révélation récente. Le père céleste a conféré au monde par mon intermédiaire le bienfait d'une religion nouvelle (4). »

(1) Le fils de Hong-sou-tsiouen, âgé de douze ans.

(2) Toutes ces informations sont extraites d'un long pamphlet que le gouvernement de Taï-ping-ouang a fait afficher en 1854 sur les murs de Nankin, et qui portait le titre de : *Récit officiel de la descente du père céleste sur la terre.*

(3) Dans un des édits de Taï-ping-ouang que M. Holmes a rapportés de Nankin, on trouve ce passage : « Le père céleste, le frère aîné céleste et moi, en tout trois personnes, nous constituons une unité. »

(4) Au moment où Taï-ping-ouang, perverti par la politique de ses ministres et aveuglé lui-même par ses propres passions, a laissé dégénérer son système religieux en un chaos ridicule, le hasard vient de lui envoyer le secours opportun d'un guide spirituel. Un de ses parens, Hong-jing, qui a fréquenté pendant plusieurs années les missions protestantes et fourni à M. Humbert de précieux renseignemens pour son ouvrage sur

Taï-ping-ouang s'est montré plus scrupuleux observateur de son système politique que de ses théories religieuses. Il n'y a pas en Orient de civilisation qui n'admette de nombreux abus, ni d'administration qui n'ait beaucoup à se faire pardonner, et qui ne soit contrainte, pour ne pas être jugée avec trop de rigueur, de savoir se montrer à propos indulgente et débonnaire. La nature sensuelle des soldats de la rébellion n'a pas parlé moins haut que celle de leurs chefs; elle s'est révoltée contre la contrainte qu'on leur avait d'abord imposée. On fume du tabac et de l'opium à Nankin et dans les autres villes où flotte l'étendard des insurgés, on y joue quelque peu, et la discipline n'y est pas très sévère; mais la rigueur du principe est maintenue, et de temps à autre on fait tomber quelques têtes pour prouver que la loi n'a pas été abolie. Les rangs inférieurs de l'armée obéissent en général à la règle qui exige la séparation des sexes; celle qui prescrit la communauté du butin est encore observée (1).

Fidèle à la haine qu'il a vouée au gouvernement mandchou, Taï-ping-ouang dédaigne systématiquement tout ce que ses adversaires honorent et patronne tout ce qu'ils méprisent. Il a proscrit la plupart des ouvrages dont se servent les lettrés et établi un nouveau mode d'examen d'après lequel les aspirans aux épreuves littéraires doivent être interrogés sur les sujets qu'il a traités dans ses écrits (2). Ses sympathies pour les étrangers, auxquels la dynastie des Tsing a constamment donné des témoignages d'une si soupçonneuse aversion, son respect pour leurs traditions et leurs livres, son admiration pour les merveilles de la civilisation chrétienne, ont

l'origine de la rébellion chinoise, s'est rendu dernièrement à Nankin, où il a été accueilli avec un fraternel empressement, comblé de distinctions et de faveur. Hong-jing n'a pas oublié les enseignemens qu'il avait reçus avant de quitter Hong-kong. Sa morale est encore pure, et sa doctrine serait irréprochable au point de vue protestant, s'il n'y avait mêlé certains dogmes qui sont admis maintenant comme des articles de foi par les partisans de l'insurrection. Élevé au rang de premier ministre, honoré du titre de roi-kan (*kan-ouang*), il vient de publier une série de documens remarquables dans lesquels il donne à Taï-ping-ouang des avis souvent profonds sur la religion et la politique.

(1) Après l'entrevue de M. de Bourboulon et du premier ministre de Taï-ping-ouang, l'un de nous offrit une demi-piastre à un soldat qui s'était trouvé séparé un instant du reste de notre escorte. Il la refusa obstinément, bien qu'il fît alors nuit noire et qu'il ne pût être vu de personne. Comme nous le pressions d'accepter, il répondit qu'il n'avait pas besoin d'argent, puisqu'on lui fournissait la nourriture, les vêtemens et les armes. Et comme nous redoublions d'instance afin de voir jusqu'où il pousserait une répugnance qui nous semblait si antipathique aux instincts de sa race, il ajouta qu'il ne voulait pas courir le risque de se faire couper la tête.

(2) Il proscrit particulièrement les ouvrages des commentateurs, qui, au lieu d'interpréter les sages qu'ils n'ont pas compris, n'ont fait, suivant lui, que fausser le sens naturel du peuple chinois.

été, en diverses circonstances, hautement avoués; un de ses ministres, le *roi-kan* (*kan-ouang*), non content de lui proposer l'interdiction de la vente des spiritueux et de l'opium, le châtiment de l'infanticide et l'abolition de la maxime désolante qui fait peser sur le fils la responsabilité du crime de son père, vient de lui recommander publiquement des institutions dont le patronage honorerait les souverains éclairés de l'Europe, — l'émancipation graduelle de la presse fonctionnant sous un contrôle intelligent et libéral, l'abolition légale et définitive de toutes les distinctions offensantes pour les nations étrangères, l'établissement d'un réseau de grandes routes et d'un service de poste actif et périodique, la création d'hospices et de diverses associations de bienfaisance, la fondation de tout un système d'encouragement pour les grandes entreprises industrielles qui ont renouvelé en cinquante ans la face de l'Europe. On croit rêver quand on lit le curieux rapport du roi-kan, et quand on pense que de tels conseils, évidemment dictés par les enseignemens des missions protestantes, ont pu être donnés par un ministre chinois à son souverain. Et cependant Taï-ping-ouang n'a pas borné à l'autorisation qui a permis cette publication officielle les témoignages des sentimens favorables que sa politique lui inspire à l'égard des Européens. Toutes les fois que nos voyageurs et nos missionnaires se sont présentés sans armes à ses avant-postes, ils ont été accueillis avec empressement, conduits en présence de ses généraux, traités avec déférence, écoutés avec une respectueuse attention. En 1860, M. Holmes a passé quelques jours à Nankin et reçu de ses principaux conseillers des marques d'une intimité presque familière. Il y a quelques mois à peine, Taï-ping-ouang admettait lui-même dans son palais M. Roberts et ordonnait de vive voix à son entourage de montrer au courageux missionnaire les égards que méritaient son caractère, sa nationalité et la noblesse de ses intentions (1). Dans toutes les circonstances où le hasard nous a mis en relations avec les rebelles, les officiers de Taï-ping-ouang nous ont prodigué les assurances les plus amicales et nous ont offert de conclure un traité qui unît leur cause à la nôtre par les liens d'une fraternelle alliance. Ils n'ont même pas voulu paraître nous garder rancune des revers que notre prudence leur avait infligés. Repoussé de Shang-haï par les canons de la France

(1) Nous ne savons pas si M. Roberts a reconnu dans Taï-ping-ouang le jeune homme qui assistait, il y a treize ans, à ses leçons avec une assiduité si exemplaire. « Lorsqu'on m'introduisit en sa présence, dit-il dans la relation de son entrevue, je fus étonné de voir un personnage d'une aussi grande mine. La stature de Taï-ping-ouang est élevée et sa taille bien prise; de belles moustaches noires relèvent admirablement la beauté de ses traits; sa voix est agréable. Nous nous entretînmes exclusivement de matières religieuses. Sa théologie, je dois l'avouer, ne me paraît pas très correcte; mais je ne négligeai aucune occasion d'en corriger les erreurs. »

et de l'Angleterre, le *tchong-ouang* adressait, en octobre 1860, aux ambassadeurs une longue dépêche où l'on remarque les passages suivans :

« Pendant l'année courante, me confiant à la puissance du ciel, j'ai réussi à prendre Sou-tchéou et Hang-tchéou, et je serais heureux que les missionnaires de tous les pays voulussent venir et propager au milieu de mon peuple les vrais principes de l'Évangile. Je m'en réjouirais plus que je ne puis dire, désirant que ceux qui n'ont qu'une même doctrine n'aient qu'un seul cœur. La publication de cette doctrine deviendrait alors générale, et le droit chemin serait évident. Avant peu, tout le pays jusqu'à ses extrêmes limites pratiquerait le système de l'adoration du Christ et le publierait sans restrictions. Vraiment ce serait un résultat glorieux et prospère.

« J'ai reçu avec respect le commandement impérial de marcher à travers tous les *tchao*, les *fou* et les *hienn* (1); moi-même je désirais avoir une entrevue avec les divers commissaires étrangers, afin de leur fournir des explications et d'obtenir des instructions, de manière à maintenir une bonne entente réciproque. Enfin j'ai marché vers Shang-haï, et subitement vous avez paru enclins à nous témoigner des dispositions hostiles. Or notre dynastie céleste révère le même système céleste que votre honorable pays, et nous appartenons à la même doctrine. Pourquoi donc nous repousser en toute hâte?

« Maintenant, en ce qui concerne les honorables pays dont les représentans sont à Shang-haï pour favoriser les établissemens de commerce, je désire leur faire remarquer que, pour ce qui regarde les intérêts de ce commerce, la voie nous est toute tracée. Quant à moi, je suis prêt à traiter avec les différens ministres et à observer scrupuleusement les règlemens de douane, attendu que notre dynastie céleste révère le même système céleste que vos honorables pays, en sorte qu'on peut dire que nous tous sous le ciel, qui agissons ainsi, nous appartenons à la même famille. Pourquoi tous les frères des quatre mers dans le monde entier, à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, ne pratiqueraient-ils pas la paix et la bonne volonté les uns envers les autres? Prenant tout cela en considération, je prie vos honorables pays d'avoir des pensées généreuses à notre égard. »

Il y a cinq siècles, un drame national dont les péripéties diverses offrent de frappantes analogies avec les événemens que je viens de raconter s'accomplissait sur le vaste théâtre où Taï-ping-ouang lutte, depuis dix ans déjà, contre la domination mandchoue. — Un trône dont les bases paraissaient inébranlables était violemment renversé. Un puissant souverain allait mourir d'ennui et de misère sur la terre glacée qui avait été le berceau de sa famille. Cet illustre vaincu s'appelait Choun-ti, il était le neuvième empereur de la célèbre dynastie mongole des Youen, dont Marco Polo s'est fait l'historien émerveillé et consciencieux, et qui avait su imposer à la race

(1) On sait que les *tchao* et les *fou* équivalent à des préfectures, et les *hienn* à des sous-préfectures.

chinoise tout entière la livrée de la servitude. Le vainqueur était un jeune homme nommé Tchou-youen-tchang, issu d'une famille obscure et misérable. A dix-sept ans, il remplissait dans une bonzerie les infimes fonctions de balayeur et de valet de cuisine; à vingt ans, prenant son métier en dégoût, il s'enrôlait dans une bande de voleurs qui faisait de lui son chef et lui donnait le surnom prophétique de *Hong-vou* (puissant et fort). En ce moment, Choun-ti mécontentait l'empire par la mollesse de ses mœurs, les faveurs dont il ne cessait de combler ses compatriotes, et la pratique des superstitions tartares. Hong-vou devint bientôt chef de parti et porta ses vues jusqu'au trône; la victoire couronna partout ses efforts; la misère, l'amour du pillage, l'esprit d'aventure, la conspiration, grossirent ses rangs. Sa troupe devint une armée. Il prit Nankin et en fit sa capitale. Après y avoir établi une administration régulière, il marcha sur Pékin, vainquit les troupes mongoles dans une seule bataille et s'empara de la capitale des Youen. Hong-vou fut le chef de la dynastie chinoise des *Ming*, que les Mandchoux ont expulsée en 1643. Pendant vingt et un ans, il soutint avec vigueur et talent le fardeau du pouvoir impérial, qu'il avait conquis par son habileté et sa valeur. Ses réformes organiques et administratives, sa modération, son remarquable discernement, la sagesse de ses décisions, l'ont illustré, et il est devenu l'un des héros les plus populaires de la Chine. C'est ainsi que tombent et s'élèvent souvent à toutes les époques du monde et dans tous les pays les grandes puissances et les éclatantes fortunes.

L'histoire de l'avénement des Ming nous offre d'utiles et précieux enseignemens. La dynastie des Tsing est plus usée et plus vieillie que ne l'était au XVIe siècle celle des Youen, les périls qui la menacent de toutes parts sont plus nombreux et plus pressans. Hienn-foung n'a plus à sa disposition les ressources que possédait encore Choun-ti. Il n'est ni plus brave, ni moins efféminé, ni mieux servi, ni plus populaire. L'entreprise de Hong-siou-tsiouen est nationale comme le fut celle de Hong-vou, et ses compagnons d'armes ne sont pas moins aguerris que ceux du premier des Ming. Tous deux se sont proposé, dès qu'ils ont vu leur fortune grandir, d'expulser la race étrangère qui opprimait leur pays; tous deux sont d'une naissance obscure et ont humblement débuté. Seulement l'un a grandi parmi des moines païens, ignorans et corrompus, tandis que l'autre a reçu d'un missionnaire chrétien ou puisé aux sources mêmes de nos croyances, dans l'Évangile et la Bible, ces doctrines admirables qui ont fait toute la grandeur de notre civilisation. Dans les persévérans efforts que nous ne cessons de faire afin de nous maintenir et de nous fixer sur cette terre mystérieuse de Sinim vers laquelle nous

poussent depuis si longtemps nos légitimes convoitises, pourquoi nous attacher d'une main à la branche qui fléchit, et repousser de l'autre le rameau plus jeune, plus vigoureux, qui s'étend vers nous? Peut-être cette branche à demi rompue offrira-t-elle encore quelque résistance, mais à coup sûr elle ne reverdira jamais, et la chute en est certaine; faut-il donc nous laisser tomber avec elle? La greffe tartare entée sur le vieux tronc chinois ne lui a pas pris toute sa séve; il lui est resté encore assez de vie pour produire des fruits abondans. Taï-pang-ouang n'est pas chrétien : qui s'aviserait maintenant de le nier? Son système religieux n'est plus qu'une confusion ridicule et sacrilége. Il n'y a sans doute dans sa politique ni sincérité, ni franchise, puisqu'elle est chinoise; ses avances sont autant de calculs et d'appels intéressés faits à notre influente sympathie. Il n'en est pas moins vrai que ses soldats victorieux ont renversé partout les emblèmes du paganisme, que des préceptes vraiment chrétiens, des principes d'une philosophie élevée et pure, des maximes vraiment libérales ont été hautement proclamés par lui, et qu'en sollicitant notre alliance, il invoque le puissant patronage d'une foi commune. La race sur laquelle il aspire à règner est studieuse, intelligente et souple. Pourquoi les doctrines de Taï-ping-ouang, sanctionnées par son triomphe, épurées par nos enseignemens, ne seraient-elles pas appelées à devenir un jour pour ses sujets la source d'une civilisation nouvelle? Je craindrais d'exprimer ici une espérance et ne voudrais pas que mes conclusions fussent une utopie; mais, si j'entrevois d'un côté quelques chances de régénération, je ne puis voir de l'autre que les symptômes affligeans d'une inévitable décadence, et je sais que l'occasion ne revient pas à qui l'a perdue. La prudence et notre généreuse loyauté envers un gouvernement malheureux qui nous a tant de fois trahis nous interdisent de prendre ouvertement parti pour l'insurrection : elles ne nous défendent pas d'accueillir avec intérêt ses démarches, d'entrer en relations suivies avec Taï-ping-ouang et ses lieutenans, d'étudier ses véritables dispositions et de lui faire connaître officiellement les nôtres, de formuler au besoin les avantages que nous promet sa réforme, de protéger ainsi, autant qu'il dépend de nous, par les obligations réciproques d'une convention solennelle, les intérêts de nos nationaux et ceux du christianisme contre les incertitudes et les dangers de l'avenir.

René de Courcy.

ROGER BACON

SA VIE ET SON ŒUVRE

Roger Bacon, sa vie, ses œuvres, ses doctrines, d'après des documens inédits, par M. Émile Charles, Paris 1861. — *Fr. Roger Bacon, opera quædam hactenus inedita*, London 1860.

Au siècle dernier, il y avait encore à Oxford, au-delà de la ville, dans un faubourg situé sur l'autre bord de la rivière, une vieille tour qu'on faisait visiter aux étrangers comme ayant autrefois servi de lieu d'étude et d'observatoire au *frère* Bacon, *friar Bacon's study* (1). C'est là, suivant la tradition, qu'il se retirait pour étudier le ciel et y lire le secret des choses de la terre; c'est là qu'il cherchait le *grand œuvre* en compagnie de son bon ami *frère* Thomas Bungey et d'autres nécromans et sorciers que la légende lui associe :

> The nigromancie thair saw i eckanone,
> Of Benytas, Bengo and friar Bacone, etc. (2).

Ce fut sans doute dans le coin le plus caché de cette mystérieuse retraite que Bacon et son ami fabriquèrent cette fameuse tête d'airain qui parlait et rendait des oracles. La tradition nous peint les deux moines interrogeant la tête miraculeuse : ils lui demandent, en véritables Anglais, un moyen de ceindre leur chère Albion d'une mu-

(1) Cette tour, pendant les guerres civiles, servait de poste d'observation, et on en trouve la gravure dans l'ouvrage de Joseph Skelton : *Oxonia antiqua restaurata*, t. II, p. 2, Oxford 1823.

(2) Voyez le *Miroir enchanté* de Douglas, poète écossais de la fin du xve siècle.

raille inexpugnable. La tête reste d'abord muette, puis, au moment où les magiciens découragés se laissent distraire à d'autres soins, tout à coup la tête parle et leur révèle le grand secret. Hélas! ils ne l'ont pas entendu. Qui sait si, en recueillant cette légende, plus d'un bon Anglais de nos jours ne se prendra pas à regretter que la tête d'airain de frère Bacon n'ait pas été conservée, et qu'elle ne puisse pas dire son secret à l'oreille attentive de lord Palmerston? Que d'alarmes et d'argent épargnés à l'amirauté anglaise! que de soucis de moins pour M. Gladstone! Aussi bien il s'en faut que tout soit à rejeter dans ces traditions bizarres, où le sentiment national conspire avec les fantaisies de la légende pour travestir un homme de génie en sorcier. Roger Bacon était Anglais de génie et de cœur, comme il l'était de naissance. Sa grande idée, celle qui recommande son nom et le rapproche de l'illustre chancelier, son compatriote et son homonyme, cette idée est profondément britannique : c'est l'idée du génie de l'homme asservissant la nature à ses volontés, c'est la prise de possession de l'univers par l'industrie.

Comment se fait-il que l'Angleterre, si renommée par le culte pieux qu'elle rend à ses grands hommes, ait si longtemps laissé dormir dans l'oubli les pensées et les écrits de Roger Bacon, et livré au caprice de la tradition populaire la mémoire d'un de ses plus illustres enfans? Je n'ose pas dire, avec M. de Humboldt, que Roger Bacon ait été *la plus grande apparition du moyen âge* (1); mais à coup sûr il est digne de prendre place, au siècle de saint Louis, à côté de saint Thomas, de saint Bonaventure et d'Albert le Grand. Deux moines ses compatriotes, Duns Scot et Okkam, ont leur monument; seul, le plus grand moine de l'Angleterre attend encore l'achèvement du sien.

Il faut aller du XIII[e] siècle jusqu'au XVIII[e] pour rencontrer un travail sérieux consacré à Roger Bacon. En 1733, le docteur Samuel Jebb, habile et savant homme, sur les instances de Richard Mead, médecin de la cour, publia la première édition de l'*Opus majus*. C'est un beau travail, bien qu'il pèche à la fois par excès et par défaut, puisqu'il insère dans l'*Opus majus* des chapitres qui n'en font point partie, et supprime, on ne sait par quelle méprise, tout un livre de la plus grande importance, le livre septième, qui contenait la morale. Voilà tout ce que l'Angleterre jusqu'à ces derniers temps a fait pour Roger Bacon; c'est à un Français, à un de nos compatriotes, érudit passionné autant qu'éminent philosophe, qu'elle a laissé le soin et l'honneur de reprendre les travaux de Samuel Jebb,

(1) *Cosmos*, t. II, p. 398.

et de susciter en faveur de l'illustre franciscain d'Oxford un mouvement de recherches qui ne s'arrêtera plus, s'il plaît à Dieu, jusqu'au jour où justice entière sera faite et où Roger Bacon aura retrouvé la place qu'il mérite dans l'histoire de l'esprit humain. En 1848, M. Cousin, tout occupé de ses travaux sur la philosophie du moyen âge, découvrit dans la bibliothèque de Douai un manuscrit inédit de Roger Bacon. Cette grande mémoire l'intéressa. « Nous ne pouvions oublier, dit-il, cet ingénieux et infortuné franciscain qui, à la fin du XIII[e] siècle, comprit la haute utilité des langues, enrichit l'optique d'une foule d'observations et même d'expériences importantes, signala le vice du calendrier julien et prépara la réforme grégorienne, inventa la poudre à canon ou du moins la renouvela, qui enfin, pour avoir été plus éclairé que son siècle dans les sciences physiques, en reçut le nom de *doctor mirabilis*, passa pour sorcier et subit la longue et absurde persécution qui a consacré sa mémoire auprès de la postérité. Nous attachions d'autant plus de prix à retrouver quelque ouvrage inédit de Roger Bacon qu'un examen attentif nous a laissé la conviction que, si par sa naissance Roger Bacon appartient à l'Angleterre, c'est en France et à Paris qu'il acheva ses études, prit le bonnet de docteur, enseigna, fit ses expériences et ses découvertes, et à deux époques différentes fut condamné à une réclusion plus ou moins juste par le général de son ordre, Jérôme d'Ascoli, dans ce fameux couvent des franciscains ou des cordeliers qui occupait le terrain actuel de l'École de Médecine (1). »

Plein de ces grands souvenirs, M. Victor Cousin s'appliqua à l'étude du manuscrit de Douai, et ne tarda pas à y reconnaître, sous un titre inexact et au milieu d'autres documens, un ouvrage capital de Roger Bacon, l'*Opus tertium*. On savait qu'après avoir envoyé au pape Clément IV, son protecteur, l'*Opus majus*, Roger Bacon avait écrit, sous le nom d'*Opus minus*, un second ouvrage qui devait être tout ensemble l'abrégé et le complément du premier; mais ce qu'on savait moins, ce qu'on avait perdu de vue depuis Samuel Jebb, c'est que Roger Bacon avait fait un troisième et suprême effort pour réunir dans une sorte d'encyclopédie l'ensemble de ses pensées et de ses découvertes. Ce dernier mot de son génie, c'est l'*Opus tertium*. M. Cousin a le mérite de l'avoir fait connaître pour la première fois et d'en avoir mis en lumière les côtés les plus intéressans. Ce n'est pas tout : depuis 1848, M. Cousin a rendu un nouveau service à la mémoire de Roger Bacon en découvrant dans la bibliothèque d'Amiens un manuscrit qui contient une sorte de

(1) *Journal des Savans*, mars 1848.

commentaire de Roger Bacon sur la physique et la métaphysique d'Aristote (1). Ce manuscrit a de l'importance. On y voit Roger Bacon aux prises avec les grands problèmes de la métaphysique. Or c'est là un côté de son génie resté jusqu'à ce jour complétement inconnu. Aussi M. Cousin, arrivé au terme de ses recherches sur les manuscrits inédits de Roger Bacon, adressait-il un noble appel aux savans de France et d'Angleterre. Il demandait à quelque jeune et consciencieux amateur de la philosophie du moyen âge de s'enfoncer dans l'étude du manuscrit d'Amiens, lui promettant pour prix de ses peines une ample et riche moisson; il stimulait le patriotisme des savans d'Oxford et de Cambridge, et les adjurait de compléter la publication de Samuel Jebb. Ni l'Angleterre ni la France n'ont fermé l'oreille à ces pressantes réclamations. Dans le vaste recueil qui se publie par les ordres du parlement anglais (2), on a compris les œuvres de Roger Bacon. Tout récemment encore, un professeur de l'université de Dublin a retrouvé en partie le complément de l'*Opus majus*, et on nous fait espérer la publication prochaine du morceau tout entier (3). Voici enfin un savant français, M. Émile Charles, qui nous donne sur la vie, les œuvres et les doctrines de Roger Bacon une monographie complète (4). Elle est le résultat de six années de recherches et d'efforts. Rien n'a pu lasser la patience ni refroidir le zèle de ce jeune bénédictin de la philosophie. Voyages lointains et coûteux, transcriptions pénibles, déchiffremens laborieux, aucune épreuve ne l'a rebuté. Nul manuscrit connu n'a échappé à ses recherches. Il en a demandé de nouveaux à toutes les bibliothèques, à la Bodleienne, au *British Museum*, à la collection Sloane, au musée Ashmole, à la Bibliothèque impériale, à la Mazarine, à tous les colléges d'Oxford, à toutes les collections de Londres, de Paris, de Douai, d'Amiens. Le fruit de tant de soins, de fatigues et de veilles est un ouvrage des plus distingués, que la Faculté des lettres de Paris, après une soutenance brillante en Sorbonne, a consacré par un suffrage unanime.

(1) Amiens s'est enrichi des livres et des manuscrits de l'antique abbaye de Corbie. Voyez *Journal des Savans*, août 1848.

(2) Voici le titre de cette collection : *Rerum Britannicarum medii ævi Scriptores*, or Chronicles and memorials of Great-Britain and Ireland during the middle age, published by the authority of her Majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. — La publication des écrits inédits de Roger Bacon a été confiée à M. I. S. Brewer, professeur de littérature anglaise au collége du Roi à Londres. Nous n'avons encore qu'un volume, qui a paru en 1859 et qui contient l'*Opus tertium*, l'*Opus minus*, le *Compendium philosophiæ* et un appendice, le traité *De Nullitate magiæ*.

(3) *On the Opus majus of Roger Bacon*, by John Kells Ingram, fellow of Trinity College, professor of English literature in the University of Dublin. Dublin 1858.

(4) *Roger Bacon, sa vie, ses œuvres, ses doctrines, d'après des textes inédits*, par Émile Charles, professeur de philosophie au lycée de Bordeaux; 1 vol. in-8°.

Certes la matière est loin d'être épuisée, et il y a encore beaucoup à faire pour tirer de son obscurité séculaire la figure de Roger Bacon. La recherche pourtant nous a paru assez avancée pour essayer de donner une idée du *docteur admirable*, de raconter les vicissitudes de sa destinée, de caractériser enfin l'œuvre trop oubliée du plus hardi génie que le moyen âge ait enfanté.

I.

On sait au juste où naquit Roger Bacon : ce fut à Ilchester, dans le Sommersetshire. La date de sa naissance est moins bien connue; la plus probable est 1214. Il était d'une famille noble, riche et considérée. Son frère aîné joua un rôle dans les discordes civiles du règne d'Henri III; il prit parti pour le roi contre les barons.

Roger, né cadet et animé d'une vocation ardente pour les études, fut destiné à l'église et envoyé par sa famille à l'université d'Oxford. Le collége de Morton et celui du Nez de Bronze, *Brazen nase hall*, se disputent encore l'honneur de l'avoir élevé. Dès cette époque lointaine, Oxford se signalait déjà par le goût des langues et des sciences mathématiques, et surtout par un esprit particulier d'indépendance et de liberté dans les choses spéculatives comme dans les choses pratiques. Roger y trouva les maîtres qui convenaient le mieux au tour naturel de son génie et de son caractère, Robert Bacon, son parent (probablement son oncle), Richard Fitzacre le dominicain, Adam de Marsh, Edmond Rich, et entre tous ce fameux Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, théologien passionné pour les lettres, caractère énergique et hardi, si connu par ses démêlés avec le pape Innocent IV, qu'il osa un jour qualifier d'hérétique et d'antechrist.

L'esprit de Roger Bacon se déploya tout à l'aise dans cette atmosphère de science curieuse et de libre critique. Nous le voyons figurer à côté de son parent Robert dans une scène solennelle, où il prélude par des hardiesses politiques à des témérités encore plus dangereuses.

En 1233, le jour de la Saint-Jean, le roi Henri III eut une entrevue avec les barons mécontens; il lui fallut subir un long sermon, de sévères réprimandes. Le prédicateur qu'on avait choisi pour cette mission était le frère Robert, le parent de Roger Bacon. Le sermon à peine fini, le moine apostropha directement le roi, et lui déclara que toute paix durable était impossible s'il ne bannissait de ses conseils l'évêque de Manchester, Pierre Desroches, objet de la haine des Anglais. « Les assistans se récriaient à tant d'audace; mais le roi, se recueillant en lui-même, sut se faire violence. Le voyant

calmé, un clerc de l'assemblée, célèbre déjà par son esprit, osa adresser au roi cette raillerie : « Seigneur roi, savez-vous les dangers qu'on a le plus à redouter quand on navigue en pleine mer? — Ceux-là le savent, repartit Henri, qui ont l'habitude de ces voyages. — Eh bien! je vais vous le dire, reprit le clerc, ce sont les *pierres* et les *roches*. Et il voulait désigner par là Pierre Desroches, l'évêque de Winchester (1). »

Ce plaisant audacieux n'était autre que Roger Bacon; il avait alors dix-neuf ans. Sa première éducation terminée à Oxford, il vint la compléter à Paris. C'était l'usage universel du temps. L'Université de Paris attirait l'Anglais Roger Bacon comme elle attira l'Allemand Albert, l'Italien saint Thomas, le Belge Henri de Gand. Les détails manquent sur ce premier séjour de Roger Bacon à Paris; mais il est certain qu'il s'y livra à de profondes études, y reçut le grade de docteur, et commença de s'y faire une grande réputation.

Est-ce pendant son premier séjour à Paris ou seulement à son retour à Oxford que Roger Bacon entra dans l'ordre de Saint-François? On l'ignore. Qu'un tel homme se soit fait moine et moine franciscain, c'est ce que peut à peine comprendre un illustre érudit dont les hommes de ma génération ont pu saluer la noble et vénérable vieillesse, et qui savait par expérience ce que les vocations prématurées laissent de chaînes et de regrets. « Que faisait parmi des franciscains, s'écrie Daunou avec un accent qui semble dénoter un secret et amer retour sur lui-même, que faisait parmi ces moines un homme de génie impatient d'acquérir des lumières et de les répandre (2)? » Les réflexions qu'ajoute l'ancien oratorien ne sont pas moins curieuses : « Roger Bacon, s'il voulait embrasser l'état monastique, eût bien mieux fait de se vouer aux frères prêcheurs, inquisiteurs, il est vrai, et persécuteurs hors de leurs couvens, mais jaloux d'attirer et de conserver dans leur ordre tous les hommes qui se distinguaient par des productions scientifiques ou littéraires, religieuses ou philosophiques. Ils en ont possédé, encouragé, honoré un très grand nombre, en dirigeant contre ceux qui ne leur appartenaient pas le zèle intolérant de leur institut. Les franciscains au contraire, toujours gouvernés, si l'on excepte saint Bonaventure, par des généraux d'un mince talent et d'un médiocre savoir, ne se sentaient qu'humiliés de la présence et de la gloire des hommes de mérite qui s'étaient égarés parmi eux. Roger Bacon a ressenti plus qu'aucun autre les effets de cette envieuse malveillance, et il faut convenir que nul ne

(1) *Chronique de Matthieu Paris*, p. 265.

(2) Voyez, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 230, la notice de M. Daunou, interrompue par sa mort; un digne héritier de son érudition, M. J.-V. Le Clerc, l'a complétée par de savantes recherches bibliographiques.

l'a provoquée autant que lui, puisqu'il était alors et qu'il est encore, par l'étendue et l'éclat de son génie, le plus illustre des frères mineurs. »

Il y aurait peut-être bien quelque chose à dire sur cette peinture un peu chargée des deux ordres rivaux de Saint-Dominique et de Saint-François; mais comment ne pas s'associer aux regrets pathétiques du vieux Daunou, quand on songe aux persécutions qui vont assaillir notre franciscain, tourmenter sa vie entière, comprimer l'essor de son génie, arrêter le cours de ses travaux, et s'acharner jusque sur ses écrits et sur sa mémoire?

Il est aujourd'hui certain (1) que Roger Bacon a subi deux persécutions distinctes, l'une qui a duré environ dix ans, de 1257 à 1267, saint Bonaventure étant général des franciscains; l'autre, encore plus cruelle et plus longue, de 1278 à 1292, pendant le généralat de Jérôme d'Ascoli, devenu pape (en 1288) sous le nom de Nicolas IV. Pourquoi ces sévérités redoublées? Si on interroge les historiens de l'ordre, Wadding par exemple, on les trouve presque muets. Il semble qu'ils aient voulu ensevelir dans le même oubli les souffrances et la gloire de leur victime. Roger Bacon avait-il péché contre les mœurs? Non. Sa vie était pure, ses mœurs innocentes. S'était-il révolté contre les dogmes de la foi? Pas davantage; le christianisme n'a pas eu de croyant plus sincère, l'église de serviteur plus dévoué. Avait-il contesté l'autorité du saint-siége? Point du tout. C'est même en s'appuyant sur un pape ami des lettres qu'il essayait de se dérober aux entraves de son couvent.

Quel est donc son crime? Un mot de Wadding le laisse entendre, quoique discrètement. Il fut condamné, dit-il, *propter quasdam novitates suspectas*. En effet, Roger Bacon a été un esprit essentiellement novateur. Comme tous ses pareils, il est mécontent de son siècle. Il se plaint surtout de l'autorité exclusive qu'on accorde à Aristote. Au lieu d'étudier la nature, dit-il, on perd vingt ans à lire les raisonnemens d'un ancien. « Pour moi, dit résolûment Roger Bacon, s'il m'était donné de disposer des livres d'Aristote, je les ferais tous brûler, car cette étude ne peut que faire perdre le temps, engendrer l'erreur et propager l'ignorance au-delà de tout ce qu'on peut imaginer (2). » Ce n'est pas que Roger Bacon méconnaisse le génie d'Aristote; mais, dit-il, avant de l'admirer, il faut le comprendre, et pour le comprendre il faut le lire dans l'original. Or c'est ce dont les docteurs les plus vantés de ce temps sont incapables. Ils admirent un faux Aristote défiguré par des traducteurs imbéciles.

(1) Voyez M. Cousin, *Journal des Savans*, cahiers de mars, avril, mai, juin 1848. — Comp. M. Émile Charles, *Roger Bacon, sa vie*, etc., p. 11 et suiv.

(2) *Compendium Theologiæ*, pars I, cap. 2.

Roger Bacon n'épargne personne. On a cru voir dans ses attaques contre Albert le Grand et saint Thomas la trace de la rivalité naissante des moines de Saint-François et des enfans de Saint-Dominique. Il n'en est rien. Roger Bacon n'est pas moins âpre contre Alexandre de Hales, l'oracle des franciscains, que contre le dominicain Albert le Grand. « Je ne fais exception pour aucun ordre, dit-il en propres termes, *nullum ordinem excludo* (1). » Il est sans ménagement pour la subtilité, la sécheresse, la diffusion des théologiens, pour leurs pesantes et interminables *sommes*. Suivant lui, ce qu'il y a d'utile dans Albert le Grand pourrait être résumé dans un traité qui ne serait pas la vingtième partie de ses écrits. Et ailleurs, sur un ton encore plus vif : « On vante beaucoup, dit-il, la somme du frère Alexandre de Hales; la vérité est qu'un cheval en aurait sa charge, mais cette somme tant vantée n'est pas de lui. » Qu'est-ce que saint Thomas? *Vir erroneus et famosus*, c'est ainsi que l'irrévérend franciscain désigne l'ange de l'école. Impitoyable pour les théologiens chrétiens, il n'épargne pas beaucoup plus les Arabes : Avicenne est plein d'erreurs, Averroès a emprunté à d'autres tout ce qu'il a de bon et de vrai; il n'a tiré de son propre fonds que ses erreurs et ses chimères. « Et l'on ose prétendre, s'écrie Roger Bacon, qu'il n'y a plus rien à faire en philosophie, qu'elle a été achevée dans ces temps-ci, tout récemment, à Paris! » Quelle illusion! La science est fille du temps; elle n'est pas faite d'ailleurs pour devenir facile et vulgaire. « Ce qui est approuvé du vulgaire, dit durement Roger Bacon, est nécessairement faux (2). » Aussi ne se dissimule-t-il pas qu'il est dans la destinée des hommes de génie d'être méprisés par la foule et persécutés. Qu'importe? il faut rendre à la foule mépris pour mépris. « La foule a été dédaignée de tout temps par les grands hommes qu'elle a méconnus; elle n'assista pas avec le Christ à la transfiguration, et trois disciples seulement furent choisis. Ce fut après avoir suivi pendant deux ans les prédications de Jésus que la foule l'abandonna et s'écria : Crucifiez-le (3)! » Mais une telle perspective n'a rien qui fasse fléchir le courage de Roger Bacon. « Ceux qui ont voulu introduire quelque réforme dans la science ont toujours été en butte aux contradictions et arrêtés par les obstacles. Et cependant la vérité triomphait, et elle triomphera jusqu'au temps de l'antechrist (4). »

On s'explique sans peine qu'un esprit et un caractère de cette trempe n'étaient pas à leur place dans un couvent. Les moines ne comprenaient rien à ce frère étrange, qui passait sa vie dans sa tour

(1) Voyez l'ouvrage de M. Charles, p. 107.
(2) *De Mirabili potestate*, 47.
(3) *Opus majus*, p. 6.
(4) *Ibid.*, p. 13.

d'Oxford à observer les astres et à faire des expériences de physique. Ils y soupçonnaient quelque odieux mystère, peut-être un secret commerce avec les démons. On se disait à l'oreille que frère Roger se vantait d'avoir inventé de prodigieuses machines, un appareil pour s'élever dans les airs, un autre pour naviguer sans rameurs avec une vitesse inouie. On parlait de miroirs incendiaires capables de détruire une armée en un instant, d'un automate doué de la parole, de je ne sais quel androïde prodigieux. Tout cela se faisait-il sans un peu de magie? Un homme en si bonne intelligence avec les puissances infernales pouvait-il rester disciple et serviteur du Christ? N'avait-il pas emprunté à ses amis les Arabes, sectateurs de Mahomet, cette horrible et diabolique doctrine que l'apparition des prophètes, l'origine et le progrès des religions tiennent aux conjonctions des astres, que la loi chrétienne en particulier dépend de la conjonction de Jupiter avec Mercure, et enfin, prodige d'erreur et d'iniquité! que la conjonction de la lune avec Jupiter sera le signal de la chute de toutes les religions?

Telles étaient les rumeurs du couvent, et comme à l'ordinaire un peu de vrai s'y mêlait à beaucoup de faux. Les supérieurs avertis envoyèrent le frère incriminé d'Oxford à Paris, et là commença pour lui un régime de sévère surveillance et d'inquisition tracassière qui dura dix ans, et fut poussé quelquefois jusqu'aux châtimens les plus humilians. Il faut entendre Roger Bacon raconter lui-même au saint-père ses tribulations dans ce préambule de l'*Opus tertium*, découvert par M. Cousin, et qui rappelle l'*Historia calamitatum* d'Abélard. D'abord il lui fut défendu de rien écrire, à plus forte raison d'enseigner. Quel supplice pour un homme dévoré de la passion de répandre ses idées, et qui répétait sans cesse le mot de Sénèque : Je n'aime à apprendre que pour enseigner! Le voilà réduit à la méditation solitaire; on lui refuse toute espèce de livre, on lui retranche ses instrumens de mathématiques. S'il s'occupe des plus simples calculs, s'il veut dresser des tables astronomiques, surtout s'il essaie de former de jeunes novices à l'observation des astres, on s'effraie, on lui interdit ces nobles et innocens exercices comme des œuvres du démon. La moindre des punitions qu'il encoure en cas de désobéissance, c'est le jeûne au pain et à l'eau.

Pendant que frère Roger se consumait au milieu de ces indignités, un rayon de lumière vint tout à coup éclairer sa cellule et réjouir son cœur. On annonce l'exaltation d'un nouveau pape. C'est un Français, Guy Foulques (1), esprit généreux et libéral, ami des

(1) Je ne sais pourquoi M. Charles italianise le nom de Foulques et l'appelle constamment Guido Fulcodi. Passe peut-être pour Fulcodi, mais pourquoi Guido? Guy Foulques était né à Saint-Gilles sur le Rhône. Il entra dans les ordres à la mort de sa femme, fut

lettres et ami de Bacon. Avant d'entrer dans l'église, il avait passé par la guerre et par la jurisprudence. Choisi pour secrétaire par saint Louis, il devint rapidement archevêque, cardinal, puis légat du pape en Angleterre. Ce fut là qu'il entendit parler de ce moine d'Oxford dont les travaux excitaient une admiration mêlée de jalousie et de frayeur. Ne pouvant communiquer directement avec le frère, il se servit d'un ami commun, Rémond de Laon, et sut par lui que Roger préparait un grand ouvrage sur la réforme de la philosophie. Quand Roger fut exilé à Paris, Foulques lui écrivit plusieurs fois, mais inutilement; la défense des supérieurs était absolue.

On devine quelle fut la joie du pauvre franciscain en apprenant l'exaltation de son protecteur. Il sentit l'espérance entrer dans son âme. Nous trouvons dans l'*Opus tertium* le contre-coup de cette allégresse : « Que béni soit Dieu, le père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a exalté sur le trône de son royaume un prince éclairé qui veut servir les intérêts de la science! Les prédécesseurs de votre béatitude, occupés par les affaires de l'église, harcelés par les rebelles et les tyrans, n'eurent pas le loisir de songer à la direction des études libérales; mais, grâce à Dieu, la main droite de votre sainteté a déployé dans les airs son étendard triomphant, tiré le glaive du fourreau, plongé dans les enfers les deux partis opposés et rendu la paix à l'église. Le temps est propice aux œuvres de la sagesse (1). »

Malgré la surveillance étroite qui l'entourait, Roger Bacon parvint à faire passer des lettres au nouveau pape; un chevalier nommé Bonnecor se chargea de les porter et d'y joindre les explications nécessaires. Clément IV ne tarda pas à répondre; nous avons sa lettre, Wadding, l'historien des franciscains, l'a copiée dans les archives du Vatican :

Lettre du pape Clément IV à Roger Bacon.

« A notre fils chéri le frère Roger dit Bacon, de l'ordre des frères mineurs : Nous avons reçu avec reconnaissance les lettres de votre dévotion, et nous avons pris bonne note des paroles que notre cher fils, le chevalier Bonnecor, y a ajoutées, pour les expliquer, avec autant de fidélité que de prudence. Afin que nous sachions mieux où vous en voulez venir, nous voulons et vous ordonnons, au nom de notre autorité apostolique, que, nonobstant toute injonction contraire de quelque prélat que ce soit, ou toute constitution de votre ordre, vous ayez à nous envoyer au plus vite l'ouvrage

archevêque de Narbonne en 1359, cardinal-évêque de Sabine en 1261, légat du pape Urbain II en Angleterre pour apaiser la querelle d'Henri III et des barons, enfin pape en 1265. Voyez la notice de Daunou et les travaux de M. Cousin.

(1) *Opus tertium*, cap. 2, manuscrit de Douai. On peut maintenant confronter les extraits de l'*Opus tertium* avec l'édition récente publiée à Londres et mentionnée plus haut.

que nous vous avons prié de communiquer à notre cher fils Rémond de Laon quand nous étions légat. Nous voulons encore que vous vous expliquiez dans vos lettres sur les remèdes qu'on doit appliquer à ces maux si dangereux que vous nous signalez, et qu'avec le plus de secret possible vous vous mettiez en devoir sans aucun délai.

« Donné à Viterbe, le 10 des calendes de juillet, de notre pontificat la deuxième année. »

En lisant cette lettre, si honorable pour Clément IV, on remarquera qu'il n'ose pas exiger la délivrance de son protégé. Lui le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Grégoire VII, il s'humilie jusqu'à demander le secret à un moine de Saint-François, tant était grand le prestige de cet ordre redoutable, qui forçait les chefs de l'église, les empereurs et les rois à compter avec lui : immense armée, à la fois disciplinée et remuante, que plusieurs papes eurent la pensée de détruire, sans en avoir le courage ou le pouvoir, et qui se crut un instant à la veille de substituer à l'ordre établi en Europe une sorte de république universelle dont le général des franciscains aurait été le chef! Aussi bien la lettre de Clément IV fut loin de mettre un terme aux épreuves de Roger Bacon. Elle ranima son courage, mais elle n'améliora pas, bien plus, elle aggrava sa position

On le gardait à vue, on lui défendait de communiquer avec le dehors, on l'exténuait de jeûnes et de macérations. Il se mit à l'œuvre pourtant; mais comment se procurer les livres, l'argent et jusqu'au parchemin nécessaire? Il lui fallait des aides pour ses expériences et ses calculs, on les lui refusait; il lui fallait des copistes, il ne savait où en trouver : dans son ordre, ils eussent livré ses écrits aux supérieurs; hors de son ordre, il n'avait que les copistes de Paris, mercenaires renommés par leur infidélité, et qui n'auraient pas manqué de rendre publics ces écrits dont le pape devait avoir les prémices. Il lui fallait enfin de l'argent, et ce fut là de toutes les difficultés la plus dure à surmonter. Lui, simple moine, il n'avait rien et ne pouvait rien avoir. Il excusait le saint-père, « qui, assis au faîte de l'univers et l'esprit embarrassé de mille soucis, n'avait pas pensé à lui faire tenir quelque somme; » mais il maudissait les intermédiaires qui n'avaient rien su dire au pontife et ne voulaient pas débourser un seul denier. Il eut beau leur promettre d'en écrire au pape et de les faire rentrer dans leurs avances; il eut beau s'adresser à son frère, qui était fort riche, mais que la guerre avait ruiné, puis à plusieurs prélats, à *ces personnages*, écrivait-il au pape avec amertume, *dont vous connaissez le visage, mais non pas le cœur :* partout il fut éconduit; sa probité même fut soupçonnée. « Combien de fois n'ai-je point passé pour un malhonnête homme! Com-

bien de fois on m'a rebuté et leurré de vaines espérances! Que de hontes et d'angoisses j'ai dévorées en dedans de moi! » Désespéré, il s'adresse enfin à des amis presque aussi pauvres que lui, les décide à vendre une partie de leur modeste avoir et à engager le reste à des conditions usuraires. Et grâce à tant d'efforts et d'humiliations, à quoi parvient-il? A réunir une somme de 60 livres!

Et pendant ce temps, comme le remarque fort bien le dernier et savant historien de Roger Bacon (1), pendant que le pauvre franciscain s'épuisait en efforts de tout genre au fond de sa cellule de la porte Saint-Michel, ses rivaux de gloire et de génie vivaient dans la faveur des papes et des rois. Saint Thomas dînait à la table de saint Louis, et Albert le Grand donnait à l'empereur cette fastueuse hospitalité que la légende a encore rehaussée de ses fantastiques couleurs.

A ces entraves indirectes se joignaient de mauvais traitemens personnels. On voulait à tout prix le faire renoncer à son travail; Bacon refusait d'obéir, appuyé sur la lettre du saint-père. Dans cette lutte, la violence fut poussée jusqu'aux dernières extrémités; elles furent si graves qu'il n'ose en faire le récit dans un ouvrage qui doit passer par la main des copistes. « Je vous donnerai peut-être, dit-il au pape, des détails certains sur les mauvais traitemens que j'ai subis, mais je les écrirai de ma main à cause de l'importance du secret (2). »

Ce fut au milieu de ces tracasseries, de ces obstacles et de ces violences que Roger Bacon parvint à écrire l'*Opus majus*, qu'il fit porter au pape par un jeune homme nommé Jean, son disciple bien-aimé. Le pape se décida enfin à intervenir. Par ses ordres, Roger Bacon fut rendu à la liberté; il put revoir le pays natal, sa chère ville d'Oxford, et reprendre, avec son ami Thomas Bungey, l'exécution de ses vastes projets scientifiques. Malheureusement cette période de faveur et de liberté fut bien courte. Un an à peine s'était écoulé que Clément IV mourut et qu'on lui donna pour successeur un pape qui devait la tiare à l'influence du général des franciscains. Désormais privé de tout appui, Roger Bacon retomba sous le poids des préventions et des haines qu'il avait un instant conjurées.

La persécution ne l'avait pas changé. Il continuait de parler et d'écrire, et à ses objections contre les philosophes en renom et les théologiens autorisés il joignait les attaques les plus hardies contre les légistes et les princes, contre les prélats et les ordres mendians, osant même dénoncer l'ignorance et les mœurs dissolues du clergé et la corruption de la cour romaine. L'orage accumulé sur sa tête

(1) M. Émile Charles, p. 25 et suiv.
(2) *Opus tertium*, cap. 2.

éclata en 1278. A saint Bonaventure, qui, en dépit de son surnom de docteur séraphique, n'avait pas été doux pour Roger Bacon, mais qui du moins portait dans le gouvernement quelque chose de l'élévation de son esprit et de la douceur relative de son caractère, venait de succéder Jérôme d'Ascoli, caractère énergique, étroit, inflexible. Jérôme vint à Paris tenir un chapitre général de l'ordre. On y fit d'abord comparaître le frère Pierre-Jean d'Olive, suspect de partager les erreurs de Jean de Parme et de l'*Évangile éternel*. Après lui, ce fut le tour de Roger Bacon. Nous ne savons rien de ce procès, sinon que défense fut faite d'embrasser les opinions du frère rebelle, et qu'il fut lui-même jeté en prison.

En vain Roger s'adressa-t-il au pape Nicolas III. Jérôme l'avait prévenu auprès du saint-père, et les cris de détresse du malheureux franciscain furent étouffés. Cette nouvelle et plus terrible épreuve, sur laquelle tout détail nous manque, dura quatorze ans. Ce ne fut qu'en 1592, après la mort de Jérôme d'Ascoli (pape depuis 1288 sous le nom de Nicolas IV), que le nouveau général de l'ordre, Raymond Galfred ou Gaufredi, rendit à Roger Bacon la liberté. L'infortuné n'était plus en état d'en abuser; il avait près de quatre-vingts ans. Il s'éteignit peu de temps après à Oxford. Les haines qui l'avaient opprimé pendant sa vie s'acharnèrent sur ses écrits après sa mort. On cloua ses écrits sur des planches pour en empêcher la lecture et les laisser pourrir dans la poussière et l'humidité.

II.

Il ne faut point s'attendre à trouver dans l'*Opus majus*, ni dans aucun autre ouvrage de Roger Bacon, un système général de philosophie. Sous ce rapport, l'analogie est frappante entre le moine d'Oxford et son grand homonyme le chancelier d'Angleterre. Lisez le *De Augmentis* et le *Novum Organum*, vous y chercheriez vainement une nouvelle métaphysique; mais vous y trouverez une méthode et des vues supérieures sur la réforme de la philosophie et la constitution de l'esprit humain. Dans les écrits de Roger Bacon, vous ne trouverez aussi qu'une méthode et des vues générales; mais ce qui est prodigieux, c'est que le franciscain du XIIIe siècle préconise la même méthode et s'élève aux mêmes vues que le contemporain de Galilée et de Kepler.

Il y a pourtant une différence notable entre les deux Bacon, et elle est toute à l'avantage de Roger. Le chancelier a été sans aucun doute un grand esprit, un grand promoteur; mais on ne peut nier qu'il ne lui ait manqué un don essentiel, celui qu'ont possédé au degré le plus élevé les Descartes et les Pascal : il lui a manqué ce don d'in-

vention qui fait pénétrer le génie de l'homme dans les mystères de la nature. Bacon de Verulam n'a rien découvert de vraiment capital. Admirable quand il décrit la vraie méthode, quand il en célèbre les avantages et en prophétise les conquêtes, on dirait qu'il perd ses ailes dès qu'il veut entrer dans la sphère des applications. Il ne cesse pas d'être ingénieux et brillant; mais inventif avec grandeur, mais véritablement fécond, il ne l'est pas.

Roger Bacon a plus de fécondité dans le génie. Ce n'est pas seulement un promoteur, c'est un inventeur. S'il n'a pas connu et décrit la méthode d'observation et d'induction avec cette netteté, cette suite, cette puissance qu'on ne peut assez admirer dans le dernier Bacon, on peut dire qu'il l'a maniée avec plus d'assiduité et de bonheur. Le génie du chancelier regarde la nature de haut; celui du franciscain vit avec elle dans un commerce intime et familier. Aussi lui a-t-elle confié quelques-uns de ses secrets. Transportez Roger Bacon au XVIe siècle : il eût été Kepler ou Galilée. Ajoutez enfin que Roger Bacon, sans avoir une grande originalité en métaphysique, est plus métaphysicien que Bacon de Verulam, qui ne l'est pas du tout. Il n'a pas inventé sans doute un système nouveau sur l'origine et la nature des choses; mais il a pris part aux grandes controverses métaphysiques de son temps, et là encore il a laissé des traces que l'histoire de l'esprit humain doit recueillir.

Ce qu'il y a peut-être de plus extraordinaire dans Roger Bacon, c'est le sentiment net et profond qu'il a eu des vices de la philosophie de son temps. Songez que nous sommes au XIIIe siècle. C'est l'âge d'or de la scolastique; c'est l'époque héroïque des grands docteurs, d'Alexandre de Hales, le docteur irréfragable, de saint Thomas d'Aquin, le docteur angélique, amenant à leur suite Duns Scot, le docteur subtil, Henri de Gand, le docteur solennel. On n'en est plus à l'Aristote de Boèce et aux combats un peu mesquins de la dialectique étroite du XIe siècle. L'horizon s'est élargi; tous les problèmes essentiels de la philosophie et de la théologie ont été soulevés; on vénère toujours Aristote, mais c'est l'Aristote des Arabes, non plus seulement le logicien de l'*Organon*, mais l'auteur du traité *de l'Ame*, de la *Physique*, de la *Métaphysique* et de l'*Histoire des Animaux*, Aristote psychologue, naturaliste, théologien. Voici saint Thomas, le maître des maîtres, qui, Aristote d'une main, la Bible de l'autre, se dispose à résumer tous les travaux de son siècle dans une encyclopédie gigantesque et à écrire pour l'instruction des âges futurs cette immortelle *somme* où tous les problèmes de la science et de la foi sont décomposés dans leurs élémens, régulièrement discutés, magistralement résolus, où la sagesse profane représentée par

le *philosophe* contracte un mariage indissoluble avec la science sacrée, monument unique par l'ordre, la proportion, la grandeur de l'ensemble, comme par la finesse, l'abondance et la précision des détails.

Certes, si jamais la science humaine a présenté l'image de l'éternel et du définitif, c'est au siècle de saint Thomas. Eh bien! il y avait alors sous le froc de Saint-François un homme, un seul, qui n'était point dupe de ces magnifiques apparences, qui, scrutant les bases de l'édifice, en discernait, en touchait du doigt les parties fragiles et caduques. Et ce même homme, ébauchant dans sa pensée l'image prophétique d'un édifice plus vaste et plus solide, payait de sa personne et abordait vigoureusement l'exécution.

Roger Bacon élève contre la philosophie scolastique trois accusations capitales : elle est d'une crédulité aveugle pour l'autorité d'Aristote; elle est d'une insigne ignorance, puisqu'elle ne connaît ni l'antiquité sacrée, ni l'antiquité profane, son Aristote même étant un Aristote controuvé; enfin, et c'est là son vice radical, elle se meut dans un cercle d'abstractions, étrangère au sentiment de la réalité et à la contemplation de la nature, par suite artificielle, subtile, disputeuse, pédantesque, enfermant l'esprit humain dans l'école, loin de la nature et des œuvres de Dieu. C'est bien là le fonds de la polémique victorieuse que la renaissance et l'âge moderne ont dirigée contre la scolastique. Les Bruno, les Campanella, les Ramus, Bacon de Verulam lui-même, ne porteront pas un regard plus pénétrant sur les vices de la philosophie du moyen âge. Ils lui feront le même procès. Seulement Bacon le franciscain a perdu ce procès contre son siècle pour avoir eu raison trop tôt, tandis que Bacon le chancelier l'a gagné, non pour avoir mieux plaidé, mais pour avoir trouvé des juges meilleurs.

Rien n'égale la véhémence de Roger Bacon quand il proteste contre le joug d'Aristote. Quoi de plus arbitraire que de déclarer un certain jour que tel philosophe est infaillible? « Il y a un demi-siècle à peine, dit Roger, Aristote était suspect d'impiété et proscrit des écoles. Le voilà aujourd'hui érigé en maître souverain! Quel est son titre? Il est savant, dit-on; soit, mais il n'a pas tout su. Il a fait ce qui était possible pour son temps, mais il n'est pas parvenu au terme de la sagesse. Avicenne a commis de graves erreurs, et Averroès prête à la critique sur plus d'un point. Les saints eux-mêmes ne sont pas infaillibles; ils se sont souvent trompés, souvent rétractés, témoin saint Augustin, saint Jérôme et Origène (1). » — « Mais, dit l'école, il faut respecter les anciens. » — « Eh! sans doute, les anciens sont

(1) *Compendium philosophiæ*, cap. II.

vénérables, et il faut se montrer reconnaissant envers eux pour nous avoir frayé la route; mais on ne doit pas oublier que ces anciens furent hommes et qu'ils se sont trompés plus d'une fois : ils ont même commis d'autant plus d'erreurs qu'ils sont plus anciens, car les plus jeunes sont en réalité les plus vieux; les générations modernes doivent surpasser en lumières celles d'autrefois, puisqu'elles héritent de tous les travaux du passé. »

Ainsi parle un moine vers 1267. En recueillant aujourd'hui cette parole si neuve alors, si hardie et si ingénieuse : *les plus jeunes sont en réalité les plus vieux*, ne croyez-vous pas entendre l'auteur du *De Augmentis* s'écrier : *Antiquitas seculi juventus mundi* (1), ou l'auteur des *Pensées* comparer le genre humain à un homme unique qui ne meurt jamais et qui apprend et avance toujours?

Dans cette lutte commune contre Aristote, Roger Bacon a cet avantage sur les hommes de la renaissance et des temps modernes, qu'il a profondément étudié le grand philosophe dont il répudie la tyrannie, et qu'il rend pleine justice à ses travaux. « Je pardonnerais, dit-il, plus volontiers l'abus qu'on fait d'Aristote, si ceux qui l'invoquent étaient en état de le comprendre et de l'apprécier; mais ce qui m'indigne, c'est qu'on célèbre Aristote sans l'avoir lu. » Aussi bien ce n'est pas chose facile que de connaître la philosophie d'Aristote. On n'en possède que des parties souvent mutilées. Il y a beaucoup d'ouvrages d'un prix infini qu'on ne retrouve plus. Aristote n'avait-il pas écrit, au témoignage de Pline, un millier de volumes? Il n'en reste qu'un petit nombre. L'*Organon* lui-même présente des lacunes. L'original de l'*Histoire des animaux* avait cinquante livres; les exemplaires latins n'en contiennent que dix-neuf. On n'a conservé que dix livres de la *Métaphysique*, et dans la traduction la plus répandue il manque une foule de chapitres et une infinité de lignes. Quant aux sciences qui traitent des secrets de la nature, on n'en a que de misérables fragmens.

Maintenant ces fragmens épars de l'œuvre immense d'Aristote, est-on capable de les comprendre? On les lit, mais non pas dans l'original, qu'on ne connaît pas. On s'en rapporte aux versions latines. Or quoi de plus indigne de confiance que les traducteurs latins d'Aristote? C'est d'abord Michel Scot, qui, ne sachant pas le grec, s'est servi d'un Juif espagnol nommé Andréas; c'est Gérard de Crémone, qui ne sait ni le latin ni le grec et ne comprend rien à ses propres versions; c'est Hermann l'Allemand, qui a avoué ne pas avoir osé traduire la *Poétique* d'Aristote, parce qu'il ne l'entendait pas; c'est Guillaume de Morbecke, le plus ignorant de tous, bien qu'il

(1) *De Dignitate et Augmentis*, 138.

soit aujourd'hui florissant et fournisse de traductions son ami Thomas d'Aquin. Ainsi cet Aristote dont on fait l'incarnation de toute sagesse humaine, et qu'on prétend mettre d'accord avec la sagesse divine, on ne le connaît pas! Connaît-on mieux la sagesse divine elle-même, l'antiquité sacrée? Pas davantage. Et pourquoi cela? C'est qu'on ne sait pas plus l'hébreu que le grec.

Parmi les textes sacrés, les uns sont mal traduits, les autres font absolument défaut : il nous manque deux livres des Machabées; nous n'avons plus les écrits d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze. D'un autre côté, les livres saints sont pleins d'obscurités, et saint Jérôme lui-même ne les a pas toujours bien compris. Que faut-il faire? Au lieu de défigurer la Bible de plus en plus, et de la mettre en méchans vers dont on charge la mémoire des enfans, il faut instituer dans les écoles une étude sérieuse de la grammaire et des langues. Et quand on aura formé des lecteurs capables d'entendre les textes, il faudra se mettre en quête de découvrir les monumens que nous avons perdus. Pourquoi les prélats et les riches n'enverraient-ils pas des savans en Italie et dans l'Orient pour y recueillir des manuscrits grecs? Pourquoi ne pas imiter le saint évêque de Lincoln, Robert Grosse-Tête, qui a chargé à grands frais nombre de personnes instruites d'aller à la recherche des monumens de l'antiquité profane et de l'antiquité sacrée? Ne serait-ce pas là un digne objet de la sollicitude du saint-siége? Les infidèles à convertir par des missionnaires qui parleraient leur langue, l'église grecque à réconcilier, quelle magnifique perspective, sans parler des avantages de cette connaissance des langues pour le commerce et l'amitié des nations! Il faut donc introduire dans l'éducation commune les quatre langues philosophiques, c'est-à-dire le grec, l'hébreu, l'arabe et le chaldéen. C'est de là que sont venues toutes les sciences; voilà les ancêtres dont nous sommes les fils et les héritiers. Dieu donne la sagesse à qui il lui plaît; il ne lui a pas convenu de la donner aux Latins, et la philosophie n'a été achevée que trois fois depuis le commencement du monde : chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Arabes (1).

Qui parle de la sorte? qui célèbre avec cet enthousiasme et cette véhémence l'étude de la langue grecque et des langues orientales, l'épuration des monumens, la critique des textes fondée sur une philologie exacte et sur une érudition universelle? Ne vous sentez-vous pas transportés à l'école de Florence auprès des Médicis, dans la société de Marsile Ficin, de Pic de La Mirandole, de Politien, ou même en plein collége de France, au temps de Turnèbe et de Budé?

(1) *Opus tertium*, cap. x, manuscrit de Douai.

Comme ces grands rénovateurs de l'esprit humain, Roger Bacon est plein d'enthousiasme pour la belle et noble antiquité. C'est au point qu'il va, lui chrétien sincère et moine de vocation et de mœurs, jusqu'à placer les moralistes de la Grèce au-dessus des docteurs de l'école. « Il est étrange que nous, chrétiens, nous soyons sans comparaison inférieurs dans la morale aux philosophes anciens. Qu'on lise les dix livres de l'*Éthique* d'Aristote, les traités innombrables de Sénèque, de Cicéron et de tant d'autres, et nous verrons que nous sommes dans l'abîme des vices, et que la grâce de Dieu peut seule nous sauver. Le zèle de la chasteté, de la douceur, de la paix, de la constance et de toutes les vertus fut grand chez les philosophes, et il n'y a pas un homme assez absurdement entiché de ses vices qui n'y renonçât sur-le-champ, s'il lisait leurs ouvrages, tant sont éloquens leurs éloges de la vertu et leurs invectives contre le vice! Le pire de tous les vices, c'est la colère, qui détruit tous les hommes et l'univers entier; eh bien! l'homme le plus emporté, s'il lisait avec soin les trois livres de Sénèque, rougirait de s'irriter (1). » Roger Bacon a pour Sénèque un goût particulier. Il ne peut le louer assez d'avoir recommandé de faire chaque soir son examen de conscience. Voilà, dit-il, un admirable argument pour la morale! Un païen, sans les lumières de la grâce et de la foi, est arrivé là, conduit par la seule force de sa raison (2).

Mais si l'étude des anciens faite avec indépendance et éclairée par l'érudition et la critique est une étude féconde, il en est une bien plus féconde encore et bien plus nécessaire : c'est l'étude sans laquelle toutes les autres sont vaines, l'étude de la nature, la contemplation directe des œuvres de Dieu. Nous touchons ici au vice mortel de la philosophie des écoles. Elle se consume en vaines disputes; elle s'aiguise, se raffine et se confond en subtilités; elle ignore la vie. Il n'y a qu'un remède à ce mal, c'est de constituer les sciences expérimentales. Ici Roger Bacon trace des pages mémorables, qui, à quatre siècles d'intervalle, annoncent tour à tour le *Novum Organum* et le *Discours de la Méthode*. Voici d'abord quelques pensées détachées, qui tiendraient fort bien leur place parmi les meilleurs aphorismes de lord Verulam.

« J'appelle science expérimentale celle qui néglige les argumentations, car les plus forts argumens ne prouvent rien, tant que les conclusions ne sont pas vérifiées par l'expérience. »

« La science expérimentale ne reçoit pas la vérité des mains de sciences supérieures; c'est elle qui est la maîtresse, et les autres sciences sont ses servantes. »

(1) *Opus tertium*, cap. XIV.
(2) *Ibid.*, cap. LXXV, manuscrit de Douai, fol. 82.

« Elle a le droit en effet de commander à toutes les sciences, puisqu'elle seule certifie et consacre leurs résultats. »

« La science expérimentale est donc la reine des sciences et le terme de toute spéculation (1). »

Ce ne sont là que des aperçus rapides et comme des éclairs de génie. Voici des pensées plus suivies et d'un plus large développement : « Dans toute recherche, il faut employer la meilleure méthode possible. Or cette méthode consiste à étudier dans leur ordre nécessaire les parties de la science, à placer au premier rang ce qui réellement doit se trouver au commencement, le plus facile avant le plus difficile, le général avant le particulier, le simple avant le composé; il faut encore choisir pour l'étude les objets les plus utiles en raison de la brièveté de la vie; il faut enfin exposer la science avec toute certitude et toute clarté, sans mélange de doute et d'obscurité. Or tout cela est impossible sans l'expérience, car nous avons bien divers moyens de connaître, c'est-à-dire l'autorité, le raisonnement et l'expérience; mais l'autorité n'a pas de valeur, si on n'en rend compte, *non sapit nisi detur ejus ratio;* elle ne fait rien comprendre, elle fait seulement croire; elle s'impose à l'esprit sans l'éclairer. Quant au raisonnement, on ne peut distinguer le sophisme de la démonstration qu'en vérifiant la conclusion par l'expérience et par la pratique. » Page vraiment admirable! Cette fière indépendance, cette haine de l'obscurité, ce besoin d'idées claires et distinctes, cet amour de l'ordre et de la simplicité, ne sont-ce pas les traits distinctifs du *Discours de la Méthode* et les propres expressions de Descartes?

Roger Bacon distingue, comme fera plus tard le *Novum Organum*, deux sortes d'observations : l'une passive et vulgaire, et l'autre active et savante. A celle-là seulement convient le nom d'expérience. « Il y a une expérience naturelle et imparfaite, dit-il, qui n'a pas conscience de sa puissance, qui ne se rend pas compte de ses procédés, qui est à l'usage des artisans et non des savans. Au-dessus d'elle, au-dessus de toutes les sciences spéculatives et de tous les arts, il y a l'art de faire des expériences qui ne soient pas débiles et incomplètes (2). » Mais à quelle condition l'expérience atteindra-t-elle à des résultats précis, elle qui opère toujours sur des phénomènes fugitifs et changeans? A la condition d'appeler à son secours les instrumens de précision, et le premier de tous, le calcul. « Les physiciens doivent savoir, dit Roger Bacon, que leur science est impuissante, s'ils n'y appliquent le pouvoir des mathématiques, sans

(1) *Opus tertium*, dans le manuscrit de Douai.
(2) *Ibid.*, cap. XIII.

lesquelles l'observation languit et n'est capable d'aucune certitude (1). » Bacon s'était lui-même engagé si avant dans cette voie neuve et hardie, que dans un traité *de multiplicatione specierum*, qui lui avait coûté, dit-il, dix ans de travail, il avait essayé l'œuvre réservée à Descartes et à Newton, la réduction de toutes les actions réciproques des corps à des lois mathématiques.

Armée de l'expérience et du calcul, la science pourra s'élever au-dessus des faits, car les faits en eux-mêmes ne sont pas l'objet de la science. Les faits peuvent avoir leur utilité, mais la science vise plus haut que l'utile : elle aspire au vrai. Elle ne se contente pas de faits, elle veut saisir des lois, des causes, *canones, universales regulæ*. « Si Aristote prétend, au deuxième livre de la *Métaphysique*, que la connaissance des raisons et des causes surpasse l'expérience, il parle d'une expérience inférieure. Celle que j'ai en vue s'étend jusqu'à la cause, et la découvre à l'aide de l'observation. Alors seulement l'esprit est satisfait; toute incertitude a disparu, et le philosophe se repose dans l'intuition de la vérité (2). »

Les lois de la nature découvertes, la spéculation a terminé son ouvrage; c'est à la pratique de commencer le sien. Ici, nous l'avouerons, l'ardente imagination de Roger Bacon l'emporte au-delà du raisonnable et du possible. Comme il ne connaît pas de limites à la science de l'homme, il n'en met pas à son pouvoir. Aucune force dans la nature n'est si cachée que l'esprit de l'homme ne puisse l'atteindre, et sa volonté la maîtriser. L'univers connu, c'est l'univers conquis. « On fabriquera des instrumens pour naviguer sans le secours des rameurs et faire voguer les plus grands vaisseaux, avec un seul homme pour les conduire, plus vite que s'ils étaient pleins de matelots; des voitures qui rouleront avec une vitesse inimaginable sans aucun attelage; des instrumens pour voler, au milieu desquels l'homme assis fera mouvoir quelque ressort qui mettra en branle des ailes artificielles battant l'air comme celles des oiseaux; un petit instrument de la longueur de trois doigts et d'une hauteur égale pouvant servir à élever ou abaisser sans fatigue des poids incroyables. On pourra, avec son aide, s'enlever avec ses amis du fond d'un cachot au plus haut des airs, et descendre à terre à son gré. Un autre instrument servira pour traîner tout objet résistant sur un terrain uni, et permettre à un seul homme d'entraîner mille personnes contre leur volonté; il y aura un appareil pour marcher au fond de la mer et des fleuves sans aucun danger, des instrumens pour nager et rester sous l'eau, des ponts sur les rivières sans piles

(1) *Opus majus*, édition de Jebb, p. 199.

(2) *De Cœlestibus*, cap. I, manuscrit de la Mazarine.

ni colonnes, enfin toute sortes de mécaniques et d'appareils merveilleux (1). »

Que le lecteur moderne se garde d'être trop sévère pour ces promesses brillantes où quelques chimères se mêlent à plus d'une espérance prophétique. Ni Kepler, ni Descartes, ni Leibnitz lui-même ne se sont préservés d'un peu d'illusion, et peut-être est-il nécessaire, même aux hommes supérieurs, pour atteindre un but proportionné aux forces humaines, de viser plus haut et de prendre leur élan vers l'inaccessible et l'infini.

III.

Parmi les découvertes innombrables (je parle de découvertes proprement scientifiques) dont une critique peu sévère, depuis Wood jusqu'à M. Pierre Leroux, fait honneur à Roger Bacon, quelles sont celles qui lui appartiennent d'une manière authentique? Question délicate et compliquée sur laquelle les nouveaux documens pourront fournir plus d'une information précieuse, mais que nous toucherons d'une main discrète, laissant aux juges spéciaux et compétens le soin de la discuter.

Le titre scientifique le plus certain de Roger Bacon, c'est la réforme du calendrier. Il est aujourd'hui incontestable que le moine franciscain a proposé à Clément IV cette réforme, sollicitée aussi par Copernic, et qui ne s'est accomplie que sous Grégoire XIII, en 1582.

« Les défauts du calendrier, dit Roger Bacon, sont devenus intolérables au sage et font horreur à l'astronome. Depuis le temps de Jules César, et malgré les corrections qu'ont essayées le concile de Nicée, Eusèbe, Victorinus, Cyrillus, Bède, les erreurs n'ont fait que s'aggraver; elles ont leur origine dans l'évaluation de l'année, que César estime être de trois cent soixante-cinq jours et un quart, ce qui tous les quatre ans amène l'intercalation d'un jour entier; mais cette évaluation est exagérée, et l'astronomie nous donne le moyen de savoir que la longueur de l'année solaire est moindre d'un cent-trentième de jour (environ onze minutes); de là vient qu'au bout de cent trente années (2) on a compté un jour de trop, et cette erreur se trouverait redressée si on retranchait un jour après cette période. »

« L'église, continue Roger Bacon, avait d'abord fixé l'équinoxe du printemps au 25 mars, et maintenant au 21; mais l'équinoxe n'arrive pas à cette date. Cette année (Roger écrivait en 1267), l'équi-

(1) Les traits de ce tableau sont tirés du traité *De Mirabili* et d'un fragment inédit du *Traité de Mathématiques*.

(2) Rigoureusement cent vingt-huit.

noxe du printemps a eu lieu le 13 mars, et tous les 125 ans environ il avancera d'un jour. L'église se trompa d'ailleurs dès le principe; 140 ans après l'incarnation, Ptolémée trouvait que l'équinoxe du printemps avait lieu le 22 mars; il y a de cela 1127 ans. Aujourd'hui il a lieu le 13, c'est-à-dire neuf jours plus tôt, et en divisant 1267 par 9, on obtient 124, qui est le nombre d'années au bout duquel les équinoxes avancent d'un jour. L'église prétend que le solstice d'hiver tombait le jour de la nativité de Jésus-Christ, le 25 décembre : c'est une erreur, la vérification de Ptolémée l'ayant fixé en l'an 140 au 22, il ne pouvait être, en l'an premier, qu'un peu plus d'un jour en retard, c'est-à-dire du 23 au 24. L'équinoxe du printemps ne pouvait être non plus, en l'an premier, le 25 mars, puisque Ptolémée l'a fixé, pour l'an 140, au 22 de ce même mois; encore moins peut-il être, comme on le compte aujourd'hui, le 21, d'après l'usage de l'église; en réalité il vient le 13 à peu près, puisqu'en 124 ans il avance d'un jour. Donc d'abord les équinoxes ne sont pas fixes, et puis ils n'arrivent pas aux jours indiqués par l'église.»

Les erreurs qui concernent les lunaisons ne sont pas relevées par Roger Bacon avec moins de sagacité et d'exactitude. « Le calendrier actuel, dit-il, indique mal les nouvelles lunes; en 76 ans, la nouvelle lune avance sur l'époque fixée par le calendrier de 6 heures 40 minutes (1); au bout de 356 ans, l'erreur sera d'un jour entier. » En ajoutant d'autres erreurs à celle-là, Roger Bacon arrive à ce résultat qu'après 4266 ans la lune sera pleine dans le ciel et nouvelle sur le calendrier, et il conclut en adressant au pape cette énergique et éloquente adjuration : « Une réforme est nécessaire; toutes les personnes instruites dans le comput et l'astronomie le savent et se raillent de l'ignorance des prélats, qui maintiennent l'état actuel. Les philosophes infidèles, arabes et hébreux, les Grecs qui habitent parmi les chrétiens, comme en Espagne, en Égypte et dans les contrées de l'Orient, et ailleurs encore, ont horreur de la stupidité dont font preuve les chrétiens dans leur chronologie et la célébration de leurs solennités. Et cependant les chrétiens ont maintenant assez de connaissances astronomiques pour s'appuyer sur une base certaine. Que votre révérence donne des ordres, et vous trouverez des hommes qui sauront remédier à ces défauts, à ceux dont j'ai parlé et à d'autres encore (car il y en a treize en tout), sans compter leurs ramifications infinies. Si cette œuvre glorieuse s'accomplissait du temps de votre sainteté, on verrait s'achever une des entreprises les plus grandes, les meilleures et les plus belles qui jamais aient été tentées dans l'église de Dieu. »

(1) Plus exactement de 6 heures 8 minutes.

Roger Bacon ne réduit pas ses vues astronomiques à la question particulière du calendrier. Il attaque sur tous les points le système de Ptolémée, et, ce qui est fort à son honneur, il l'attaque à l'endroit même qui devait attirer le regard sévère de Copernic et susciter le nouveau système du monde. Le *cosmos* de Ptolémée, avec ses emboîtemens infinis, avec ses excentriques et ses épicycles, lui paraît artificiel, compliqué, trop asservi aux apparences des sens et infiniment éloigné de la simplicité de la nature.

Si en astronomie Roger Bacon annonce Copernic, l'on peut dire qu'en optique il prépare Newton. A la vérité, les travaux des Arabes dans l'une et l'autre science, particulièrement ceux d'Alpetragius et d'Alhasen, lui ont beaucoup servi; mais il a le mérite, éminent pour l'époque, d'avoir décrit le mécanisme délicat et compliqué de l'œil avec une rare précision et soupçonné l'action de la rétine. Ce n'est pas non plus un faible service d'avoir soutenu contre Aristote que la propagation de la lumière n'est pas instantanée (1), et que la lumière des étoiles leur appartient en propre et ne leur vient pas du soleil, enfin d'avoir essayé de rendre compte de la scintillation stellaire et d'expliquer le phénomène si curieux, et encore si discuté, des étoiles filantes. A son avis, ces météores ne sont pas de véritables étoiles, mais des corps relativement assez petits, *corpora parvæ quantitatis*, qui traversent notre atmosphère et s'enflamment par la rapidité même de leur mouvement.

En fait d'optique, on a attribué à Roger Bacon l'invention des verres de lunette, celle du microscope et du télescope. On voit en effet dans le préambule de l'*Opus tertium* qu'en envoyant son ouvrage à Clément IV, Roger avait chargé Jean, son élève chéri, de remettre au saint-père une lentille de cristal (2); mais cette indication est vague. Ce qui est hors de contestation, c'est que Roger avait étudié de près le phénomène des réfractions, particulièrement celle qui concourt à produire l'arc-en-ciel, et cherché la loi de déviation des rayons lumineux passant à travers l'atmosphère.

Sa part d'invention en chimie n'est pas aussi facile à démêler (3).

(1) M. de Humboldt ayant attribué l'honneur de cette découverte à Bacon de Verulam (*Cosmos*, t. III, p. 86), je citerai le texte de Roger Bacon : « Tous les auteurs, dit-il, y compris Aristote, prétendent que la propagation de la lumière est instantanée; la vérité est qu'elle s'effectue dans un temps très court, mais mesurable. » (*Opus Majus*, p. 298 et 300.)

(2) « Puer vero Johannes portavit crystallum sphæricum ad experiendum, et instruxi eum in demonstratione et figuratione hujus rei occultæ. » *Opus tertium*, ch. XXXI du manuscrit de Douai. Comparez pages 110 et 111 de la grande édition de Londres, dirigée par M. J.-S. Brewer, Londres, 1859.

(3) Voyez les intéressantes leçons de *philosophie chimique* données au Collége de France par M. Dumas.

A-t-il découvert le phosphore, le manganèse, le bismuth? A-t-il inventé la poudre à canon? La formule chimique en est certainement dans ses écrits; mais peut-être l'avait-il empruntée aux Arabes, ainsi que beaucoup d'autres recettes et observations. Les hommes du métier savent d'ailleurs qu'entre une observation de détail même heureuse, une formule chimique même exacte, un pressentiment même divinateur, entre tout cela et une véritable découverte scientifique il y a une différence infinie. Le fait est qu'en cherchant peu philosophiquement l'introuvable pierre philosophale, les alchimistes ont rencontré beaucoup de vérités qu'ils ne cherchaient pas. Roger Bacon est plus souvent un alchimiste et un astrologue qu'un véritable astronome et un chimiste digne de ce nom. Il croit à la transmutation des métaux et à l'influence des conjonctions célestes sur les événemens humains. Les Arabes lui ont assuré qu'Artéphius avait vécu mille vingt-cinq ans, et que l'élixir chimique ferait vivre plus longtemps encore. Il donne des électuaires où entrent l'or potable, des herbes, des fleurs, du *sperma ceti*, de l'aloès, de la chair de serpent, etc.

Alchimiste et astrologue, il ne lui manquait rien pour être un magnétiseur. Je trouve en effet dans Roger Bacon cette grande découverte du XVIIIe siècle, le magnétisme animal, de sorte que s'il a la gloire d'avoir fait pressentir tantôt Copernic, tantôt Descartes, tantôt Newton, il n'a pas échappé au malheur de devancer Mesmer. « L'âme, dit-il, agit sur le corps, et son acte principal, c'est la parole. Or la parole, proférée avec une pensée profonde, une volonté droite, un grand désir et une forte conscience, conserve en elle-même la puissance que l'âme lui a communiquée et la porte à l'extérieur; c'est l'âme qui agit par elle et sur les forces physiques et sur les autres âmes, qui s'inclinent au gré de l'opérateur. La nature obéit à la pensée, et les actes de l'homme ont une énergie irrésistible. Voilà en quoi consistent les caractères, les charmes et les sortiléges; voilà aussi l'explication des miracles et des prophéties, qui ne sont que des faits naturels. Une âme pure et sans péché peut par là commander aux élémens et changer l'ordre du monde; c'est pourquoi les saints ont fait tant de prodiges (1). »

Il faut pardonner à Roger Bacon, qui a devancé de trois siècles les grandes vues des temps modernes, de ressembler par plus d'un mauvais côté aux génies aventureux du XVIe siècle. J'avoue qu'il a des traits de Cardan et de Paracelse; mais il est plus juste de le rapprocher de Kepler. Comme ce grand astronome, il associe les calculs précis et les vues de génie avec les caprices d'une imagi-

(1) *Opus majus*, p. 251. Comp. *Opus tertium*, cap. 27.

nation exaltée. Comme lui encore, et je retrouve cette faiblesse dans quelques contemporains, disciples un peu attardés de l'ingénieuse et chimérique renaissance, il introduit les mathématiques dans les choses religieuses et morales, expliquant la trinité par la géométrie et voyant entre l'effusion de la grâce et celle des rayons lumineux les plus belles analogies. Ce qui rachète ces écarts, c'est une sincérité, une candeur, une naïveté parfaites. La source où Roger Bacon puise son ardeur, ce n'est pas le fol orgueil d'étonner le vulgaire, ou la convoitise des biens matériels; non, c'est la noble ambition de comprendre et de coordonner toutes les parties de l'immense vérité, et de rendre la vérité elle-même secourable et bienfaisante au genre humain.

IV.

Promoteur de la vraie méthode, inventeur dans les sciences, Roger Bacon est-il aussi un métaphysicien original? C'est ce que nous laisserait croire volontiers M. Émile Charles, qui a le mérite d'avoir étudié le premier sur l'ensemble des manuscrits cette face du génie de Bacon signalée par M. Cousin, mais encore mal connue et quelque peu incertaine. Nous n'avons nulle peine à comprendre chez M. Charles quelque excès de complaisance et de faveur; mais nous lui demandons la permission de ne nous y associer que dans une certaine mesure. Roger Bacon, je le reconnais, n'est pas un pur savant, personne ne ressemble moins que lui à ce qu'on appelle aujourd'hui un homme spécial; les grandes controverses métaphysiques de son temps l'ont occupé, cela est notable, cela est intéressant, cela complète la figure du personnage. Il importe par conséquent à l'histoire de la philosophie de rechercher ses opinions sur la matière et la forme, sur le principe de l'individuation, sur les espèces sensibles et les espèces intelligibles, et c'est ce que fait M. Charles avec une grande abondance d'informations, un choix curieux de textes courageusement recueillis. Mais Roger Bacon est-il un métaphysicien vraiment original, égal ou supérieur à ses contemporains Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin? M. Charles ose l'affirmer, sauf quelquefois à s'en dédire. Je le crois plus près de la vérité quand il s'en dédit.

Le docte interprète de Roger Bacon pose fort bien le problème métaphysique de la substance : il le pose dans les termes mêmes où le XIII[e] siècle le posa, c'est-à-dire en partant de la distinction de la matière et de la forme; mais à peine M. Charles a-t-il indiqué un peu superficiellement cette distinction célèbre établie par Aristote, qu'il se hâte de déclarer qu'elle n'a pour lui qu'une valeur logique. A son

avis, dans la réalité des choses, l'idée de la substance est une idée simple. Voilà qui aurait mérité d'être éclairci et prouvé. Après avoir posé la question de la matière et de la forme, M. Charles pense que la solution qu'en a donnée Bacon *est certainement la plus originale du siècle;* puis, tout en maintenant ce grand éloge, il l'explique en disant que le principal mérite des idées de Bacon sur la substance, *c'est d'être le plus négatives possible*, car, ajoute le savant auteur, la meilleure théorie de la matière et de la forme, c'est celle de Descartes, qui supprime le problème. Descartes a-t-il en effet supprimé le problème, et le plus grand philosophe du monde peut-il supprimer un problème qui a sa racine dans la nature des choses et dans la constitution de l'esprit humain? Ce n'est pas à la légère que le génie profondément pénétrant d'Aristote avait imposé à qui veut pénétrer la nature intime d'un être quelconque ces deux questions : quelle est la substance de cet être, c'est-à-dire le fond, la base, le sujet de ses attributs et de ses modes? et puis quelle est l'essence de cet être, c'est-à-dire son attribut distinctif, caractéristique? La substance, c'est ce qu'Aristote appelle la matière; l'essence, c'est ce qu'il nomme la forme. Il est clair que le problème est parfaitement sérieux et absolument inévitable à moins de supprimer la métaphysique, moyen de simplification très à la mode aujourd'hui, mais qui n'était pas à l'usage de Descartes.

Même quand il ne s'agit que d'expliquer le monde corporel, Descartes trouve devant lui le problème de la matière et de la forme, et il le résout en imaginant une étendue indéfinie, mobile, figurable et divisible, matière première qui devient toute espèce de corps en recevant une figure et un mouvement déterminés. Ainsi Descartes a eu beau faire, il n'a pu supprimer le problème, et s'il l'avait en effet écarté entièrement, il n'eût pas été un grand métaphysicien. Comment donc Roger Bacon peut-il avoir droit à être proclamé l'auteur de la doctrine la plus originale sur la substance qui ait paru au XIII[e] siècle, s'il s'est borné à écarter un problème inévitable? Il faudrait, pour justifier cet éloge, que vous démontrassiez, soit à l'aide de Bacon, soit par de nouveaux raisonnemens, que le problème de la matière et de la forme n'existe réellement pas.

Et j'en dirai autant d'un autre problème étroitement lié à celui-là, et fort agité au moyen âge, le problème de l'individuation ou de l'individualité. Ces deux questions ont l'air d'être nouvelles au temps de saint Thomas et de Duns Scot. Ce sont les mots qui trompent. L'esprit humain est ingénieux : quand on dédaigne un problème métaphysique sous une certaine forme pédantesque et vieillie, il feint de quitter la partie et de faire acte de modestie; puis il invente subtilement des formules nouvelles sous lesquelles se cache le pro-

blème éconduit, et voilà les métaphysiciens qui se remettent à l'ouvrage, et les générations nouvelles qui se passionnent pour leurs systèmes et leurs combats. Je crains que M. Charles n'ait pas démêlé que le problème de l'individualité n'est autre que le problème de la matière et de la forme, lequel n'est qu'un aspect du problème éternel des réalistes et des nominaux.

Mais voyons un peu ce que dit Roger Bacon sur la matière et la forme. M. Charles admire la clarté de sa théorie. C'est ne pas être difficile en fait de clarté. Ce que j'entrevois pour ma part dans cette doctrine obscure et indécise, c'est d'abord que tout individu réel, esprit ou corps, corps brut ou corps vivant, esprit humain ou esprit angélique, en tant qu'il est réel, en tant qu'il est une substance, possède matière et forme, c'est-à-dire peut être envisagé par la raison sous le point de vue de l'indétermination ou de la possibilité, ou sous celui de la détermination et de l'actualité. Il y a donc matière spirituelle et matière corporelle, matière angélique et matière humaine. Il n'est donc pas vrai que la forme soit le principe unique de la différence des êtres, ni que la matière soit, chez l'homme, le principe de l'individuation.

Cette théorie paraît plaire beaucoup à l'historien de Roger Bacon; j'aurais voulu mieux comprendre ses motifs d'admiration. Il dit qu'elle a l'avantage de faire comprendre l'existence des lois générales de la nature, tandis que les autres doctrines rendent ces lois impossibles. Ceci est tout simplement une contre-vérité, car avec la théorie de Roger Bacon, chaque individu ayant sa matière propre et sa forme propre, je ne vois plus quel rapport d'analogie il peut avoir avec d'autres individus. Au contraire, chez saint Thomas par exemple, la forme ou l'essence humaine étant identique dans tous les hommes, cela explique les lois générales du genre humain. Quant aux individus, ils trouvent dans la substance ou dans la matière leur principe d'individuation. Ou bien, si l'on admet que tous les êtres finis sortent d'une commune matière, voilà encore l'explication des lois générales, car alors la matière est le principe des analogies, et la forme le principe des différences. M. Charles prétend que Roger Bacon a un autre avantage, celui d'éviter les *formes séparées* du docteur angélique, conception en effet fort bizarre et fort périlleuse, sans parler de toutes les difficultés attachées à cette fameuse théorie thomiste de l'individualité humaine, qui rend la séparation de l'âme et du corps impossible. Soit; mais à la place de ces inconvéniens il y en a d'autres. Comment Roger Bacon expliquerait-il l'union de l'âme et du corps, si l'âme et le corps, ayant chacun leur matière et leur forme spéciales, constituent par là même deux êtres profondément séparés, sans analogie réelle et sans union conceva-

ble? Et pour ne pas insister sur mille autres difficultés, le moyen, je le demande à Roger Bacon et à son habile interprète, le moyen de comprendre l'immutabilité de Dieu, si Dieu même a une matière en tant qu'il est substance? Je ne vois donc pas que Roger Bacon mérite le brevet d'originalité métaphysique qu'on veut lui donner. Roger Bacon se trompe en voulant supprimer un problème qui est inhérent à la métaphysique; puis, au lieu de le supprimer, il adopte une solution particulière, sujette à mille objections.

Il y a un passage notable de Roger Bacon sur l'universel qui me paraît être en pleine contradiction avec la théorie que son historien lui attribue sur la matière et la forme : « Il y a des sophistes, dit Roger (1), qui veulent montrer que l'universel n'est rien, ni dans l'âme, ni dans les choses, et s'appuient sur des visions comme celle-ci : que tout ce qu'il y a dans le singulier est singulier. Suivant eux, l'universel n'est rien dans les choses, et le seul rapport entre les objets individuels consiste dans l'analogie, et non dans la participation à une nature commune; entre un homme et un autre homme, il n'y a d'autre rapport qu'une analogie... »

Voilà bien là la doctrine de l'universel, telle qu'elle résulterait des principes de Roger Bacon sur la matière et la forme; cette doctrine est bien connue : c'est le nominalisme. Après lui avoir donné des gages, Roger la combat et distingue dans l'individu deux sortes de caractères, les uns absolus et individuels, les autres relatifs, résultant des rapports de cet individu avec tous ceux qui lui sont unis par une nature commune, par exemple l'humanité. Mais s'il en est ainsi, si Socrate et Platon, outre leur nature individuelle, participent à une nature commune, il n'est plus vrai que tout être ait sa matière propre et sa forme propre. Il faut que soit la matière, soit la forme aient un caractère général, et alors qu'il y ait entre la matière et la forme autre chose qu'une différence purement logique et artificielle. Je m'étonne qu'un esprit aussi pénétrant que M. Charles n'ait pas vu cette contradiction.

Il félicite Roger Bacon d'avoir écarté le problème de l'individuation et d'avoir presque dit, comme plus tard Okkam : *Et ideo non est quærenda causa individuationis*. C'est facile à dire, et au surplus je conçois Okkam se moquant des hæccéités de Duns Scott, le *magister abstractionum*, et des universaux du réalisme. Il n'admet, lui, que des individus ou plutôt que des phénomènes, doctrine très simple, j'en conviens, très commode surtout, et que des hommes d'esprit, fils déguisés de Condillac, nous donnent aujourd'hui pour

(1) Extrait du *de Communibus naturalium*, troisième partie de l'*Opus tertium*, d'après le manuscrit de la Mazarine.

le dernier mot de la science hégélienne; mais nier la substance, ce n'est pas en écarter le problème : c'est le résoudre dans le sens du scepticisme absolu.

Ainsi, d'aucune façon, je ne puis souscrire à la prétendue originalité de la doctrine de Roger Bacon, soit sur la matière et la forme, soit sur l'universel, soit sur l'individuation. J'accorderai que Roger Bacon, tout enclin qu'il fût par vocation et par génie à s'adonner avec passion aux sciences, a eu ce rare mérite d'avoir compris l'importance de la métaphysique. J'accorderai qu'il applique à ces matières un goût de simplicité et une force de bon sens qui l'inspirent quelquefois très heureusement, comme lorsqu'il rejette cet intermédiaire inutile que la scholastique établissait entre l'esprit et ses objets sous le nom d'espèces sensibles et intelligibles. C'est fort bien fait de souffler sur les fantômes de l'abstraction, mais à la condition de ne point aller jusqu'à la négation des problèmes inévitables et des réalités certaines. Roger Bacon incline au nominalisme, mais il y incline sans le savoir. Il n'a pas sur ce point la hardiesse et la netteté de Roscelin, ni la finesse ingénieuse d'Abélard; c'est un nominaliste indécis, et la preuve qu'il n'a pas pleinement conscience de la portée de ses systèmes, c'est qu'il est en théologie d'une orthodoxie parfaite, vraiment moine par ce côté, et moine du XIIIe siècle, mettant la foi par-dessus tout, acceptant tous les mystères avec humilité, et par surcroît la suprématie du pape et la supériorité du droit canonique sur le droit civil. Que nous sommes loin de la logique d'un Okkam!

Cette médiocrité du sens métaphysique chez Roger Bacon, jointe à cette exacte orthodoxie théologique, achève de le caractériser et de le mettre en un juste rapport avec son siècle et avec les siècles qui ont suivi. A un premier aperçu, celui qui ne songerait qu'aux persécutions qu'il a subies dans son ordre pourrait le prendre pour un moine en pleine révolte, comme aussi, à ne regarder qu'à la hardiesse de certaines vues, on serait tenté de voir en lui un libre penseur, un libertin. Ce serait se tromper dans les deux cas. Roger Bacon n'est point un Luther ni un Bruno. Au milieu de ses élans les plus audacieux vers l'avenir, il reste un franciscain contemporain de saint Bonaventure. Cela est tout simple, on est toujours de son siècle par quelque endroit. Supposer un homme qui n'aurait avec ses contemporains aucun point de ressemblance, c'est supposer plus qu'un prodige, c'est imaginer un monstre, une apparition inexplicable et inutile. Roger Bacon a subi, et, qui plus est, librement accepté les conditions organiques de la vie morale au XIIIe siècle. Il s'est fait moine par vocation, et il est resté moine dans le fond le plus intime de

ses croyances. Pour lui, la vérité réside dans les saintes écritures; il ne reste qu'à l'en faire sortir ou à l'y rattacher : c'est à quoi sert la philosophie. L'Écriture, c'est la main fermée; la philosophie, c'est la main ouverte. Pourquoi les philosophes anciens ont-ils pressenti les plus hautes vérités du christianisme? C'est d'abord qu'ils ont recueilli par des voies mystérieuses cette première révélation que les patriarches se sont transmise dans son intégrité, et qui s'est communiquée par lambeaux aux sages de tous les pays. Et puis, il y a une raison plus simple et plus profonde de l'accord nécessaire de la philosophie et de la théologie : c'est qu'elles ont la même origine. Ce sont deux rayons du même soleil, car la raison qui éclaire les philosophes, cet intellect actif, comme ils disent, qui excite et allume toutes les intelligences, c'est le Verbe même de Dieu, le Verbe qui s'est fait chair et qui a habité parmi nous.

Voilà certes une manière très élevée de concevoir l'harmonie de la science et de la foi; mais qui ne reconnaît à l'instant que cette doctrine est celle-là même qu'ont enseignée tous les grands théologiens du XIIIe siècle? Comment se fait-il maintenant que Roger Bacon se montre pénétré d'un si profond dédain pour l'œuvre d'Alexandre de Hales, d'Albert le Grand et de saint Thomas, et qu'il ait employé sa vie à ouvrir une autre voie à ses contemporains? Voici, je crois, la clé de cette énigme.

Roger Bacon connaît à fond la théologie chrétienne, et il la tient pour absolument vraie. Or qu'est-ce que la théologie, si ce n'est la solution régulière et raisonnée de tous les grands problèmes qui intéressent l'humanité? Il y a dans les dogmes du christianisme, et parmi les obscurités mêmes des mystères, une métaphysique secrète. La Trinité est-elle autre chose qu'une explication de la nature de Dieu, explication incomplète il est vrai, lumière mêlée d'ombre, mais proportionnée à nos faibles yeux, en attendant qu'ils soient capables de supporter le plein jour de la vérité contemplée *facie ad faciem?* Comment concevoir l'origine de l'homme et de toutes choses? La théologie l'explique par la puissance créatrice du Verbe. Et quant à la condition terrestre du genre humain, la religion n'en assigne-t-elle pas la cause première par le dogme du péché originel, dogme redoutable, qu'une logique sublime rattache par des nœuds étroits aux dogmes consolans de l'incarnation et de la rédemption, gages de notre salut et de notre félicité future? Recueillir et comprendre ces dogmes autant que la raison le permet, en saisir les rapports et l'enchaînement, c'est véritablement connaître les premières causes et les premiers principes des choses. Or cette connaissance, c'est ce qu'on appelle proprement la métaphysique. S'il en est ainsi, quelle est l'œuvre la plus féconde que la science hu-

maine ait à se proposer? Quant aux causes premières, la théologie seule les connaît et les enseigne. Reste la région des causes secondes, la région de l'homme et de l'univers. Or, pour connaître l'univers et l'homme, faut-il spéculer d'une manière abstraite sur la cause matérielle et sur la cause formelle, inventer des *espèces intentionnelles*, des *hæccéités*, des *entités*, monde fantastique où l'esprit s'agite stérilement et se consume en vains combats? ou bien encore faut-il tourmenter les écrits d'un ancien, qu'on érige en oracle, sans savoir le lire ni le comprendre, pour aboutir, sous prétexte de conciliation, à corrompre la foi par Aristote et Aristote par la foi? Non, il y a quelque chose de mieux à faire : c'est de laisser là les disputes de l'école et les livres d'Aristote, et de contempler l'univers. Le grand livre de la nature est là; Dieu l'a mis sous nos yeux pour nous engager à le lire sans cesse et à y chercher les plans de sa sagesse et les secrets de sa toute-puissance. Voilà l'objet de la véritable philosophie.

C'est ainsi que je me représente l'œuvre de Roger Bacon. Je ne vois point un lui un panthéiste enivré de l'infinité des mondes comme Bruno; j'y trouve moins encore un de ces observateurs à tête dure et étroite, qui ne veulent rien voir au-delà des phénomènes. C'est un esprit vaste et hardi, capable d'embrasser tout l'horizon de l'esprit humain, mais qui a été violemment rebuté par les vices de la métaphysique de l'école, et qui a eu le pressentiment des sciences de la nature à ce degré où le pressentiment est du génie. En dépit de quelques défaillances, la gloire de Roger Bacon est donc en sûreté. Loin d'avoir reçu quelque diminution des nouvelles recherches de l'érudition française, cette imposante figure en a été à la fois éclaircie et agrandie. Roger Bacon reste, parmi les esprits éminens du moyen âge, le plus extraordinaire. Docteur vraiment merveilleux par l'étendue et la variété de ses connaissances en tout genre comme par la fière indépendance et l'héroïque énergie de son caractère, il a eu en partage, avec le don des vues générales, un autre privilége supérieur, cet esprit d'invention et de découverte qui n'appartient qu'aux meilleurs parmi les plus grands. Certes il est beau d'être un saint Thomas d'Aquin, je veux dire d'exprimer un grand siècle, de lui donner une voix majestueuse et longtemps écoutée; mais il y a un privilége peut-être plus beau encore, et à coup sûr plus périlleux : c'est de contredire les préjugés de son temps au prix de sa liberté et de son repos, et de se faire, par un miracle d'intelligence, le contemporain des hommes de génie à venir.

ÉMILE SAISSET.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

II.

LE BERRI ET LA HAUTE-GUIENNE.

I. — LE BERRI.

Après avoir présenté, dans la première partie de ce travail (1), un aperçu général de l'histoire des assemblées provinciales depuis Fénelon et Turgot jusqu'à 1789, nous allons pénétrer plus avant dans les détails et passer en revue les assemblées instituées par Louis XVI. La première qui se présente est celle du Berri, la plus ancienne de toutes, puisqu'elle remonte au 12 juillet 1778, sous le premier ministère de Necker.

La généralité de Bourges, qui avait remplacé l'ancienne province du Berri, comprenait les deux départemens actuels du Cher et de l'Indre avec deux petits districts en Bourbonnais et en Nivernais. D'une étendue totale de 1,500,000 hectares, elle contenait une population de 500,000 âmes, ou 30 habitans environ par 100 hectares. Elle se divisait en sept élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, et qui avaient pour chefs-lieux Bourges, Saint-Amand, La Charité-sur-Loire, maintenant remplacée par Sancerre, Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Le Blanc. Comme toutes les provinces du royaume, le Berri avait eu au moyen âge ses états par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

ticuliers; mais on n'en trouve plus de traces après le xve siècle. Cette province jouissait alors d'une assez grande prospérité. Bourges, qui renfermait une population nombreuse et de florissantes manufactures, avait été un moment, sous Charles VII, la véritable capitale de la France; il suffit de rappeler le nom de Jacques Cœur pour montrer les richesses qu'y accumulait le commerce. Un épouvantable incendie, arrivé en 1487, détruisit la plus grande partie de cette ville, et la royauté, délivrée des Anglais, ayant porté ailleurs sa résidence, une décadence marquée commença pour la province entière, dépouillée de ses anciens droits. Les guerres civiles des xvie et xviie siècles et l'administration plus meurtrière encore de Louis XIV l'avaient réduite progressivement à une véritable misère. En 1700, elle comptait à peine 400,000 habitans. Pendant le long règne de Louis XV, elle s'était un peu relevée, mais sans cesser d'être une des plus pauvres et des moins peuplées. Mirabeau l'appelle quelque part la Sibérie de la France.

Necker évaluait le produit total des contributions dans la généralité de Bourges à 8 millions; les deux départemens du Cher et de l'Indre en paient aujourd'hui 16. Les cultivateurs avaient beaucoup de peine, faute de communications et de débouchés, à vendre leurs produits; ce qu'ils auraient aisément payé en nature, ils ne l'acquittaient qu'avec effort en argent. D'un autre côté, l'art de percevoir l'impôt, quoique fort amélioré depuis Louis XIV, était encore dans l'enfance, surtout en Berri. La taille y était *personnelle,* c'est-à-dire calculée non sur la valeur du fonds, mais sur les facultés présumées du contribuable, ce qui le rendait absolument arbitraire: les chemins s'exécutaient par le moyen détesté des *corvées;* de plus la province appartenait à la région dite des *grandes gabelles,* et on y payait le sel 62 livres le quintal, tandis que les provinces franches, comme la Bretagne, ne le payaient que 2 ou 3 livres.

L'article 1er de l'arrêt du conseil qui instituait l'assemblée du Berri (1) portait que cette assemblée aurait à répartir les impositions et à diriger les travaux publics de la province *aussi longtemps qu'il plairait à sa majesté.* On a blâmé ces termes, qui laissaient dans l'incertitude l'avenir de l'institution; mais on perd trop facilement de vue les résistances que rencontrait le ministre dans l'exécution de ses plans de réforme. Le nombre était grand des courtisans et des fonctionnaires qui allaient criant partout que le roi se dépouillait de son autorité; on avait imaginé cette réserve pour leur fermer la bouche. Tout le monde savait à n'en pas douter que Necker avait

(1) J'ai dépouillé, pour l'exposé qu'on va lire, les procès-verbaux imprimés de l'assemblée; je me suis aussi beaucoup servi d'un excellent *Essai sur l'assemblée provinciale du Berri,* publié à Bourges en 1845 par M. le baron de Girardot, conseiller de préfecture du Cher, qui a eu à sa disposition les archives du département.

l'intention d'appliquer successivement à toutes les provinces les mêmes règles d'administration : il n'y avait par conséquent d'incertitude et d'hésitation que dans la forme. Ces mots ne signifiaient d'ailleurs rien de nouveau, plus d'un exemple récent ayant prouvé que le roi pouvait toujours revenir sur ce qu'il avait fait. Necker s'en était expliqué dans le passage suivant, qui termine le préambule de l'arrêt du conseil : « Sa majesté recommande surtout aux membres de la nouvelle assemblée le sort du peuple et les intérêts des contribuables les moins aisés; c'est en revêtant cet esprit de tutelle et de bienfaisance qu'ils se montreront dignes de la confiance de sa majesté; elle doit d'autant plus l'attendre de leur zèle qu'ils auront sans doute présent à l'esprit qu'indépendamment du bien qu'ils pourront faire à la province dont les intérêts leur sont particulièrement confiés, c'est du succès de leur administration que naîtront de nouveaux motifs d'étendre ces mêmes institutions, et qu'ils hâteront ainsi, par la sagesse de leur conduite, l'accomplissement des vues générales et bienfaisantes de sa majesté. Et si jamais, ce qu'elle ne veut pas présumer, les intérêts particuliers, la discorde ou l'indifférence venaient prendre la place de cette union qui peut seule effectuer le bien public, sa majesté, en détruisant son ouvrage et en renonçant à regret à ses espérances; ne pourrait jamais se repentir d'avoir fait, dans son amour pour ses peuples, l'essai d'une administration qui forme depuis si longtemps l'objet des vœux de ses provinces. »

On sait que le roi devait nommer les seize premiers membres, qui devaient désigner les trente-deux autres. Les seize membres nommés par le roi furent : pour le clergé, M. Phélypeaux de La Vrillière, archevêque de Bourges, M. de Véri, abbé de Saint-Satur, M. de Séguiran, abbé du Landais, et M. de Vélard, chanoine de Bourges; pour la noblesse, le marquis de Gaucourt, le comte de Barbançon, le marquis de Lancosme et le comte Du Buat; pour le tiers-état, M. Soumard de Crosses, maire de Bourges, et sept habitans notables des diverses parties de la province. Sorti de cette grande famille des Phélypeaux qui avait fourni tant de ministres depuis Henri IV et à qui appartenaient les Pontchartrain, les Maurepas, les La Vrillière, l'archevêque-président était le neveu du premier ministre Maurepas. Les archevêques étaient alors de véritables princes, non moins occupés des intérêts temporels de leurs diocèses que de leurs intérêts spirituels. M. de Phélypeaux dépensait avec munificence ses grands revenus; on se souvient encore à Bourges de son affabilité, de sa bonté, de son inépuisable bienfaisance. Il prit fort au sérieux la présidence de l'assemblée provinciale, et s'y dévoua tout entier.

Deux des membres du clergé avaient le titre d'abbés *commendataires*. On appelait ainsi les abbés nommés par le roi, et qui ap-

partenaient au clergé séculier, pour les distinguer des abbés *réguliers* élus par les moines. Située au bord de la Loire, au pied du plateau de Sancerre, l'abbaye de Saint-Satur était une des plus anciennes et des plus célèbres du Berri; on admire encore les restes de son église, mais l'abbaye elle-même avait été supprimée peu avant la réunion de l'assemblée, en même temps que Fontgombaud, la sainte chapelle de Bourges, et Saint-Benoît-de-Fleury. La révolution a fait beaucoup de ruines en ce genre; elle ne les a pas toutes faites, et les chefs du clergé avaient commencé, bien avant 1789, à réduire le nombre des établissemens monastiques. M. de Véri, qui avait conservé le nom d'abbé de Saint-Satur, avait contribué lui-même à la suppression de son abbaye : c'était un prêtre philosophe qui avait fait partie, avec Turgot, l'abbé de Brienne, l'abbé de Boisgelin, de ce petit groupe d'amis vivant et étudiant ensemble à la Sorbonne dont l'abbé Morellet nous a laissé dans ses *mémoires* un si vivant portrait. La France lui doit le ministère de Turgot, car c'est lui qui avait suggéré à M. de Maurepas, dont il était connu, l'idée d'appeler au pouvoir son ancien condisciple. M. de Séguiran, abbé du Landais, se distinguait, comme l'abbé de Véri, par l'esprit le plus libre et le plus éclairé. Le Landais était une assez pauvre abbaye, située, comme son nom l'indique, dans un pays tout couvert de landes, et qui ne rapportait à son abbé que 3,500 livres de rente. Le quatrième membre du clergé, M. de Vélard, qui représentait le chapitre métropolitain, ne justifia pas moins le choix du ministre.

Dans la noblesse, il faut remarquer le comte Du Buat; quoiqu'il n'appartînt pas au Berri par sa naissance, il y possédait la terre de Neuvy-sur-Baranjon. Longtemps ministre plénipotentiaire en Allemagne, il s'était retiré dans son château de Nançay et y avait écrit plusieurs volumes de politique et d'histoire fort estimés de leur temps, oubliés aujourd'hui en France, mais dont quelques-uns sont restés classiques en Allemagne. La terre de Lancosme, qui avait fourni un autre membre de la noblesse, existe encore dans la Brenne, près du Blanc; elle a près de 8,000 hectares. Quant aux représentans du tiers-état, ils n'avaient acquis aucune illustration hors de leur province, mais ils y étaient tous connus et estimés. L'un d'eux, M. Guimond de La Touche, devait être le fils ou le neveu de l'auteur tragique de ce nom, né lui-même à Châteauroux, et dont l'*Iphigénie en Tauride* avait alarmé un moment par son succès l'inquiète susceptibilité de Voltaire.

Le 5 octobre 1778 se tint dans la grande salle du palais archiépiscopal de Bourges une réunion préliminaire des seize pour nommer les trente-deux qui devaient les compléter. Furent élus : pour le clergé, l'abbé de Saint-Martin de Châteauroux, l'abbé de Barzelles, l'abbé de Chezal-Benoît, quatre prieurs et un chanoine; pour la noblesse,

le marquis de Blosset, le baron d'Espagnac, le marquis de Bonneval, le comte de Chabrillant, le comte de Poix, le comte de La Rochechevreux, le marquis de Bouthillier et le marquis de Sancé; pour le tiers-état, huit bourgeois ou propriétaires de ville, et huit propriétaires habitans des campagnes : après quoi, la session provisoire fut close, et la véritable session renvoyée à un mois, pour que le roi pût dans l'intervalle agréer les nouveaux membres.

Ce qui frappe le plus dans cette organisation, c'est l'active participation du clergé. On a trop généralement oublié la véritable situation du clergé à la veille de 1789. L'institution des commendes, en se généralisant, avait fait, à tort ou à raison, de ses principaux membres de véritables fonctionnaires publics, que le choix du roi élevait, de bénéfice en bénéfice, jusqu'aux plus hautes dignités. La plupart avaient l'esprit et le goût des affaires en même temps qu'une forte instruction classique. Necker comptait beaucoup sur eux pour le succès de ses assemblées. Mirabeau écrivit à ce sujet un pamphlet contre le ministre, qu'il appelait Narsès. « Narsès, disait-il, n'ose pas être du parti du peuple et craint d'être repoussé par celui de la noblesse; il se flatte de trouver dans le clergé un parti intermédiaire qui modérera l'effervescence des deux autres. » Cette observation passait alors pour une critique; ne pourrait-on pas aujourd'hui la considérer comme un éloge?

Ainsi composée, l'assemblée du Berri se réunit à Bourges le 10 novembre 1778. Le 11, elle se rendit processionnellement à la cathédrale, l'archevêque en tête, pour y entendre une messe du Saint-Esprit; la milice bourgeoise formait la haie, et l'intendant de la province, M. Faydeau de Brou, assistait à la cérémonie. Le 12, l'assemblée commença ses travaux en se partageant en quatre bureaux: le bureau des impositions, celui des travaux publics, celui de l'agriculture et du commerce, et celui du règlement. Le premier qui fut prêt fut celui du règlement; il avait choisi pour rapporteur l'abbé de Séguiran. Necker avait laissé en suspens la forme à suivre pour le renouvellement de l'assemblée. Le bureau proposait que les membres sortissent par tiers, de trois ans en trois ans, mais il ne pensait pas que le choix des remplaçans dût continuer à être fait par le roi ou par l'assemblée elle-même. « Ce genre de nomination, disait le rapporteur, est peu fait pour concilier à l'administration provinciale l'affection des peuples, parce qu'il ne flatte aucunement les citoyens par l'opinion d'un concours quelconque à la manutention des affaires publiques. Si, désignés dans le principe par la volonté du souverain, les administrateurs se reproduisent les uns par les autres, ils n'auront jamais reçu leur mission de la province. Ils la représenteront sans avoir son aveu et ne paraîtront aux yeux de la multitude qu'un tribunal établi pour substituer l'autorité de plusieurs à l'au-

torité d'un seul. La répartition de l'impôt devant être désormais, dans les vues bienfaisantes du roi, *un partage fraternel des charges publiques*, c'est contrarier la nature même de cet établissement que d'ôter la désignation des administrateurs à la multitude des intéressés. »

L'abbé de Séguiran passait en revue les divers modes d'élection; il écartait l'idée de faire élire tous les membres par une seule réunion électorale où les ordres seraient confondus, et prenait à part chacun des trois ordres. « Nous commencerons, dit-il, par le tiers-état. Intimement lié au succès de vos opérations, parce qu'en général il n'attend sa prospérité particulière que de la prospérité de la province, cet ordre sera tôt ou tard le nerf et la force de vos assemblées. Dépositaire presque unique des lumières locales, instruit plus que tout autre des secrets de la nature du sol qu'il a étudié sans relâche, il vous fera connaître tout à la fois les maux et les remèdes, les besoins et les ressources. Flatté de son influence sur l'administration publique, il entreprendra les plus grandes choses par amour pour son roi et pour sa patrie, s'il peut joindre à l'honneur de les servir celui d'y être appelé par le choix le plus libre de ses commettans. »

Le rapporteur proposait donc de procéder dans la forme suivante aux élections du tiers-état : on eût divisé la province en vingt-quatre arrondissemens à peu près égaux, composés d'environ trente paroisses; chacun de ces arrondissemens, qui devaient avoir à peu près l'étendue de deux de nos cantons d'aujourd'hui, aurait été appelé à élire un membre. Les assemblées électorales devaient se composer des maires et échevins du chef-lieu et de six représentans des campagnes, députés par les paroisses; les syndics ou maires étaient dans chaque paroisse les seuls électeurs. Les députés des douze arrondissemens où se trouvaient les premières villes de la province devaient être considérés comme députés des villes, les douze autres comme députés des campagnes. On n'organisait pas encore par là un système complet d'élection directe; mais ce mode valait toujours mieux que l'usage généralement suivi dans les anciens états provinciaux, où le droit de représentation s'attachait à certaines villes privilégiées, au lieu de s'étendre à tout le territoire. Ces inégalités se comprenaient pour des temps où il n'existait pas de bourgeoisie rurale; mais depuis que la propriété d'une partie du sol avait passé dans les mains du tiers-état, cet ordre avait acquis dans les campagnes comme dans les villes le droit de représentation.

Pour la noblesse, on proposait un système tout différent. Il s'agissait de rendre uniquement éligibles pour cet ordre les possesseurs de terres seigneuriales donnant au moins trois ou quatre mille livres de rente, pourvu qu'ils eussent eux-mêmes cent ans de noblesse. On reconnaît là l'intention, qui se retrouvait alors partout, de réduire

autant que possible le nombre des privilégiés et de forcer la petite noblesse à se confondre avec le tiers-état. Tel était le faible revenu que donnaient en Berri les plus grands domaines, tel était en même temps le nombre des terres seigneuriales possédées par des membres du tiers-état, que le corps des gentilshommes éligibles se trouvait par là réduit à 50 ou 60 pour toute la province; chacun d'eux pouvait alors être appelé à son tour à faire partie de l'assemblée. Il avait été proposé, mais sans succès, d'affecter à perpétuité le droit de représentation aux douze principales terres de la province, comme en Languedoc. « Il nous a répugné, disait le rapporteur, de regarder comme un droit successif l'honneur d'être associé à l'administration publique; l'idée de perpétuer ainsi les administrateurs a paru révoltante à plusieurs d'entre nous. »

Le clergé devait avoir pour représentans, outre l'archevêque de Bourges, six abbés réguliers ou commendataires, un chanoine de l'église métropolitaine et quatre chanoines des collégiales; les prieurs et les curés étaient exclus comme n'ayant pas un intérêt suffisant à la bonne administration des biens ecclésiastiques. Les choix devaient être faits par l'assemblée elle-même. Le principe électif n'avait donc prévalu en réalité que pour le tiers-état.

Le projet de règlement fut rédigé en conséquence pour être soumis à l'approbation du roi. En même temps on régla la formation des bureaux, l'ordre des délibérations, la composition du bureau permanent ou commission intermédiaire. La disposition la plus remarquable portait que, lorsque l'assemblée en viendrait au vote, les opinions seraient prises par tête et en croisant les ordres, de telle sorte qu'un membre du clergé, un membre de la noblesse et deux membres du tiers-état opinassent toujours à la suite les uns des autres. Ce moyen de maintenir entre les ordres une jalouse égalité avait été emprunté par Necker aux états du Languedoc; en l'insérant dans son règlement, l'assemblée du Berri ne fit que reproduire l'article 7 de l'arrêt du conseil qui l'avait instituée.

Le bureau des impôts présenta le second son travail; il avait pour rapporteur l'abbé de Véri. Les impôts dont le roi avait spécialement confié l'examen à l'assemblée étaient la taille, la capitation et les vingtièmes, c'est-à-dire les impôts directs, qui rapportaient ensemble dans la généralité 2,500,000 livres; la taille proprement dite y figurait pour la moitié. « La répartition sur les contribuables, disait l'abbé de Véri, a été le plus important objet de nos recherches. Lorsque les collecteurs des tailles ont reçu le mandement de leur paroisse, ils n'ont d'autre règle pour la répartition que l'opinion qu'ils ont de la richesse des contribuables. Le rôle des années précédentes peut servir de guide, mais il ne fait pas loi. Tout dépend de l'opinion d'un appréciateur, et cet appréciateur change tous les ans.

Ces obscurités ouvrent un champ libre aux passions humaines. La faveur, la pauvreté, l'intérêt, la crainte de choquer un successeur, l'inquiétude de déplaire à un protecteur puissant, peuvent diminuer certaines taxes au préjudice d'autrui; les sentimens de la haine et de la vengeance peuvent au contraire en aggraver d'autres, et toutes ces différentes sources d'injustice sont derrière un voile qu'il est impossible de lever. » Les plus pauvres ayant le moins les moyens de se défendre, c'est sur eux que tombait le plus lourd fardeau, et il n'était pas rare de voir le terrible *huissier des tailles* vendre les meubles des malheureux paysans qui n'avaient pu s'acquitter.

Ce mode déplorable de perception avait amené une conséquence que Vauban et Boisguillebert signalaient énergiquement au début du siècle et qui durait encore en 1778. « Un taillable exact dans ses paiemens, disait l'abbé de Véri, craint de voir, l'année suivante, son exactitude punie par une augmentation. Il en résulte que tout taillable redoute de montrer ses facultés; il s'en refuse l'usage dans ses meubles, dans ses vêtemens, dans sa nourriture, dans tout ce qui est soumis à la vue d'autrui. Cette honte basse, que la crainte d'une légère augmentation occasionne, énerve l'âme du citoyen. Nul ne rougit de faire le pauvre et de se soumettre à l'humiliation qui accompagne les couleurs de la pauvreté. L'attitude de la dépendance et du besoin remplace cette noble sécurité qui chérit la soumission aux lois, et qui repousse la dépendance de ses égaux. Nous ne vous assurerons pas que l'industrie énervée par cette crainte soit la cause unique de la misère du paysan dans sa vieillesse et de l'affluence qui frappe à la porte des hôpitaux; mais nous affirmerons avec certitude que la crainte de montrer au jour ses jouissances a beaucoup d'influence sur cette inertie qui se borne au jour le jour et qui ne veut que le strict nécessaire. Qui de nous ne connaît cette expression triviale où se complaît l'indolence du taillable : *si je gagnais davantage, ce serait pour le collecteur.* »

A ce mal si franchement accusé, comment trouver un remède? La première idée qui se présentait était celle d'un cadastre tel qu'il existait déjà dans quelques provinces; mais le bureau avait reculé devant les frais et les lenteurs d'une pareille entreprise. Un autre système avait séduit un moment les membres du bureau. Exposé dans un mémoire envoyé de Provence par un avocat au parlement d'Aix, il consistait dans la substitution d'une contribution en nature à l'impôt en argent. « En Provence, disait l'auteur, où cette imposition est très en usage, il est des communes qui prélèvent la dixième partie des fruits, d'autres la quinzième, et même moins encore. On annonce par des affiches que cette portion de fruits sera vendue par enchères à des personnes solvables, qui verseront le prix dans les mains du receveur. Il ne faut ni livre terrier, ni arpentage, ni éva-

luations, ni déclarations d'habitans. Le propriétaire est libéré sur-le-champ. Il ne craint pas de voir accumuler des intérêts ni de souffrir des frais de saisie; il ne peut jamais être arriéré et ne paie jamais au-delà de ses forces. Dans une récolte abondante, il paie un tribut plus fort, et se croit encore très heureux; dans une récolte médiocre, il donne peu, et dans une année de stérilité absolue il ne donne rien. »

Cette forme d'impôt avait la plus grande analogie avec la dîme ecclésiastique, et l'auteur du mémoire ne le dissimulait pas. « Jamais, disait-il, la dîme n'a ruiné personne, tandis que la taille, même réelle, a causé la ruine d'une infinité de familles. Combien de cultivateurs, accablés par les intérêts et les frais accumulés de leurs tailles arriérées, ne se sont-ils pas vus expulsés du patrimoine de leurs pères par des trésoriers avides! Au contraire, dans les pays heureux où règne l'imposition en fruits, la propriété est sacrée, la liberté personnelle assurée; jamais l'impôt ne peut mordre ni sur le fonds, ni sur les meubles, ni sur la personne; il ne prend qu'une portion des fruits. Les administrateurs nouveaux du Berri pourraient du moins en faire l'essai dans les premières années. On peut leur en assurer le succès d'après l'expérience de la Provence, où les *communautés* (on appelait ainsi les *communes* d'aujourd'hui) qui vivent sous l'imposition des fruits prospèrent beaucoup plus que celles où la taille est en usage. »

Malgré ces promesses, le bureau opposait à ce système de nombreuses objections : d'abord l'embarras de la perception, les différentes espèces de fruits se recueillant successivement et presque jour par jour; ensuite l'incertitude du produit, qui permettait difficilement le paiement exact et régulier des deniers publics; enfin l'inégalité d'un impôt qui, portant sur le produit brut et non sur le produit net, ne tenait pas compte de la différence des frais d'exploitation, et surchargeait un terrain ingrat plus qu'un terrain fertile. On voit cependant, par l'importance donnée à la proposition, qu'elle répondait à un besoin réel : d'après la constitution financière de la monarchie, l'argent de l'impôt sortait presque tout entier de la province, et il fallait pour le ramener un travail incessant.

Le comte Du Buat avait lu à l'assemblée tout un plan financier conçu par lui. Ce plan n'a pas été publié dans les procès-verbaux, mais le résumé qu'en donne l'abbé de Véri montre qu'il se rapprochait beaucoup de ce qui existe aujourd'hui. M. Du Buat distinguait trois sortes de revenus qu'il proposait d'imposer à part : le revenu foncier des terres et des maisons, le revenu mobilier et le revenu industriel, ce qui revient assez exactement à la distinction établie plus tard par l'assemblée constituante, — impôt foncier, impôt mobilier et impôt des patentes. Le bureau avait jugé ces idées bonnes

en théorie, mais il n'avait pas cru devoir s'y arrêter pour le moment, parce qu'elles supposaient un travail d'ensemble, et qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de s'y livrer. Il fallait courir au plus pressé, c'est-à-dire parer aux plus gros inconvéniens du mode usité, tout en réservant la question de principe.

On redoutait d'ailleurs l'incurable défiance que tant d'années de gouvernement absolu avaient enracinée dans les esprits. « Le peuple, disait avec raison le rapporteur, n'imagine jamais qu'aucune opération ait pour but son soulagement; il croit toujours que ce n'est qu'un moyen d'augmenter l'impôt. » Et le peuple n'était pas le seul à concevoir ces craintes : des publicistes écoutés écrivaient que l'institution des assemblées provinciales n'avait d'autre but que de contracter des emprunts avec la garantie des provinces, et de les accabler de nouvelles exactions. Au milieu de ces difficultés, aggravées encore par l'attitude ombrageuse de l'intendant, qui défendait pied à pied son autorité, le bureau ne proposait que quelques mesures de détail qui avaient cependant leur importance : elles consistaient à solliciter du roi la fixation des vingtièmes à payer par la province sous forme d'abonnement, et à confier aux contribuables eux-mêmes le droit de faire dans chaque paroisse la répartition de la taille par des experts *élus*. L'assemblée adopta ces conclusions, qui apportaient un véritable soulagement.

Le bureau des travaux publics vint en troisième; il avait pour rapporteur l'abbé de Barzelles. Tout le monde sait combien les travaux publics manquaient en France sous l'ancien régime. Necker évalue à 9,000 lieues de 2,000 toises, ou 36,000 kilomètres, la longueur des routes achevées en 1780 dans tout le royaume; nous en avons aujourd'hui plus de 160,000, sans compter les chemins de fer et la petite vicinalité. La situation de la France s'était pourtant fort améliorée sous ce rapport, comme sous tous les autres, depuis la mort de Louis XIV, la plupart des routes existantes ayant été ouvertes dans les trente dernières années du règne de Louis XV. Ce grand travail, entrepris par Trudaine, directeur-général des ponts et chaussées, excitait à bon droit l'admiration. La France lui devait l'impulsion qu'avaient reçue son agriculture, son commerce et son industrie, et plus on sentait les effets des routes ouvertes, plus on voulait en ouvrir d'autres. Le Berri, qui formait la quarantième partie de la surface de la France, n'avait alors que 92 lieues ou 368 kilomètres de routes terminées, c'est-à-dire le centième du total national. Il en a aujourd'hui 4,500 kilomètres : il a plus que décuplé. On y ouvrait en moyenne 10 kilomètres de chemins neufs par an, ou le dixième environ de ce qu'on en ouvre annuellement depuis trente ans. On n'avait guère d'autre ressource que celle des

corvées. C'est avec les corvées que Trudaine avait fait exécuter son réseau de grandes routes; mais il regrettait lui-même l'emploi de ce moyen, et demandait que les travaux fussent exécutés autant que possible à prix d'argent, moyennant un impôt spécial.

Après avoir étudié avec soin cette question délicate, le bureau des travaux publics n'avait pas cru devoir prendre de parti : les défauts de la corvée sautaient aux yeux; mais on sentait en même temps la difficulté de la remplacer, et on se demandait s'il ne valait pas mieux chercher à la corriger dans les détails. Lorsque le roi avait révoqué l'édit qui la supprimait, deux ans auparavant, on n'avait pas osé l'appeler par son nom, et on s'était borné à dire que *l'ancien usage* était rétabli par *provision*. En même temps une instruction envoyée aux intendans recommandait de nombreux adoucissemens dans la perception. Ainsi les corvéables ne pouvaient désormais être contraints de se transporter à plus de 8,000 toises de distance, ce qui atténuait un des plus graves abus du passé. L'ingénieur en chef de la généralité proposait à la fois deux systèmes, l'un pour maintenir la corvée, l'autre pour la convertir en argent. Le bureau rapportait le pour et le contre et ne concluait pas. L'assemblée prit une résolution qui montrait à la fois l'impopularité de la corvée et l'embarras de la remplacer : elle décida que les routes seraient continuées en 1779 au moyen de la corvée, mais qu'on les distribuerait par tâches entre les *communautés*, et que la prochaine assemblée s'occuperait, dès le commencement de ses séances, des moyens les plus efficaces à prendre soit pour supprimer la corvée, soit pour n'en laisser subsister que ce qui pourrait se concilier avec les principes de justice et de bienfaisance qui avaient dirigé le roi dans l'établissement des assemblées provinciales.

Le bureau de l'agriculture et du commerce fit son rapport le dernier. Il avait pour rapporteur l'abbé de Vélard. Le travail de M. de Vélard ne fait partie ni des procès-verbaux imprimés, ni des procès-verbaux manuscrits qui existent encore aux archives de Bourges.

Cependant le terme de la session, qui ne devait pas durer plus d'un mois, arrivait. Avant de se séparer, l'assemblée nomma au scrutin secret les sept membres de la commission intermédiaire. Cette commission se constitua aussitôt sous la présidence de l'archevêque; ses fonctions devaient être gratuites. Les deux procureurs-syndics furent pris hors de l'assemblée : les choix se portèrent sur M. de Bengy, lieutenant-général au bailliage de Bourges, et M. Dumont, procureur du roi au bureau des finances. Leurs *gages*, comme on disait alors, furent fixés à 4,000 livres par tête. Le secrétaire de l'archevêché fut nommé secrétaire-greffier avec un traitement de 2,400 livres. Quant aux membres de l'assemblée, ils ne consentirent à accepter qu'une indemnité de 300 livres.

Telle fut dans son ensemble cette première session. Elle ne donna point par elle-même de grands résultats, mais elle prépara ce qui se fit par la suite. Cette réunion de quarante-huit *députés*, comme on les appelait, délibérant, sous la présidence d'un archevêque, sur les affaires d'une grande province, offrait un spectacle imposant, qui ne pouvait manquer de frapper les esprits. La province y vit le signe certain d'un retour à son ancienne prospérité, et les parties du royaume qui n'avaient pas encore de représentation provinciale accueillirent ce premier pas comme une promesse.

La seconde session fut convoquée pour le 16 août 1779, bien que les deux ans d'intervalle légal ne fussent pas expirés. L'intendant de la province, commissaire du roi, y annonça que le règlement définitif ne serait arrêté que plus tard en ce qui concernait le mode de renouvellement des membres, et qu'en attendant le roi avait réduit de deux le nombre des membres du clergé et augmenté d'autant ceux de la noblesse, satisfaction donnée par Necker au parti philosophique. Les deux nouveaux membres nommés par le roi étaient le duc de Béthune-Charost et le comte de Lusignan; ils prirent séance immédiatement.

On a quelque peine à s'expliquer comment le duc de Charost n'avait pas été élu par l'assemblée; on n'avait pas osé sans doute, par respect pour sa qualité de duc et pair, porter sur lui des suffrages qu'il méritait à tant d'égards. Descendant et héritier de Sully, qui avait en Berri ses principaux domaines, il possédait dans cette province d'immenses propriétés. La petite ville de Charost, érigée en duché-pairie par Louis XIV, est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département du Cher. Né en 1728, le duc de Charost avait alors cinquante ans. Peu d'hommes ont laissé sur la terre un souvenir aussi vénéré. Il avait aboli sur ses terres les corvées seigneuriales dès 1770 et fondé dans sa seigneurie de Meillant, près du magnifique château qui existe encore, un hôpital qu'il entretenait à ses frais. En Bretagne, où il avait aussi des domaines, il avait établi des ateliers de charité; en Picardie, il encourageait la culture du lin et fondait des prix sur les moyens de prévenir les épizooties. C'est de lui que Louis XV disait un jour : *Vous voyez bien cet homme; il ne paie pas de mine, et il vivifie trois de mes provinces.* — Il porta dans ses fonctions de simple membre de l'assemblée du Berri, quoiqu'il eût pu les considérer comme au-dessous de son rang, le même zèle, le même dévouement qui devaient lui faire accepter, en 1799, celles de maire d'un arrondissement de Paris. Une juste popularité l'entourait dans la province, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté pendant la terreur; il ne dut la vie qu'au 9 thermidor.

Cette session extraordinaire de 1779 ne dura que quinze jours. Il

y fut rendu compte des études que la commission intermédiaire avait entreprises pour bien connaître l'effet utile des corvées. Deux membres de cette commission avaient fait faire sous leurs yeux des expériences ayant pour but d'évaluer le prix en argent d'une lieue de chemin neuf. Ils étaient arrivés l'un et l'autre à un prix moyen de 24,000 livres. En même temps on avait calculé que les corvées exécutées annuellement dans la province s'élevaient à 320,000 journées d'hommes et à 96,000 journées de voiture, de sorte qu'en évaluant la journée d'homme à 15 sols et la journée de voiture à 4 livres, on obtenait l'équivalent de 624,000 livres. Avec l'emploi d'une pareille ressource, on n'achevait tout au plus que deux ou trois lieues de chemin neuf par an, outre les réparations sur les chemins existans, ce qui accusait une perte des deux tiers au moins des fonds employés. On en concluait qu'avec une somme en argent de 250,000 livres, on pourrait faire six lieues de chemin neuf par an, sans compter les réparations, et réaliser encore pour les contribuables une économie de 374,000 livres. L'assemblée renvoya encore sa décision à l'année suivante, pour se donner le temps de vérifier et de compléter les études.

La commission intermédiaire avait rencontré dans l'intendant et ses subdélégués, ainsi que dans les ingénieurs des ponts et chaussées, qui formaient dès cette époque le même corps qu'aujourd'hui (1), un mauvais vouloir manifeste. L'archevêque et le ministre, pour venir à bout de ces résistances, imaginèrent de faire un appel éclatant à l'autorité du roi. L'assemblée délibéra que son président solliciterait l'autorisation de porter au pied du trône, par une députation, les témoignages de sa reconnaissance, et cette députation fut en effet admise à Versailles au mois de février 1780. L'archevêque, qui la conduisait, adressa un discours au roi. Louis XVI répondit avec bienveillance, et l'éclat qui en rejaillit sur l'assemblée contint pour quelque temps ses ennemis. Les principaux membres, passant habituellement l'hiver à Paris, voyaient souvent les ministres; Necker correspondait en outre avec quelques-uns d'entre eux, notamment avec l'abbé de Véri.

La session de 1780 fut l'apogée de l'institution. L'intendant avait été changé dans l'intervalle, car les intendans changeaient aussi souvent sous l'ancien régime que les préfets de nos jours : on a

(1) Le corps des ponts et chaussées avait reçu son organisation de Trudaine. Il se recrutait dans une école spéciale et avait à sa tête un conseil supérieur, qui relevait directement du contrôleur-général des finances. Sur un fonds annuel de 5 millions alloués par l'état aux travaux publics en sus des corvées, le Berri ne recevait que 60,000 livres, qui passaient presque complètement en frais de personnel. L'ingénieur en chef de la généralité avait un traitement de 6,250 livres; les quatre ingénieurs sous ses ordres recevaient de 2,000 à 2,600 livres. Puis venaient des commis, des conducteurs, des piqueurs, etc.

calculé qu'en cent cinquante ans l'Auvergne avait eu trente intendans. Le nouvel administrateur, M. Dufour de Villeneuve, ouvrit la première séance par un discours plein de témoignages de respect et de déférence pour l'assemblée. L'archevêque-président rendit compte de l'honorable réception faite par le roi à la députation. Il fut annoncé en même temps que le roi accordait l'abonnement demandé pour les vingtièmes, et, pour mettre le comble aux présages favorables, de nombreux dons volontaires furent faits par la noblesse et le clergé de la province. Le chapitre métropolitain offrit 3,000 livres pour être employées à tel objet d'utilité publique que l'assemblée jugerait convenable; plusieurs autres églises collégiales, plusieurs abbés et prieurs s'étaient empressés de suivre cet exemple, et ce qu'ils offraient montait à plus de 68,000 livres; quelques gentilshommes avaient donné, en moins de vingt-quatre heures, une somme de 17,000 livres. C'est ainsi que les ordres privilégiés cherchaient à faire oublier leurs immunités avant d'y renoncer tout à fait.

La grande question de la corvée fut remise sur le tapis, mais cette fois pour être résolue. Necker, impatient comme tous les ministres dont l'autorité est contestée, poussait vivement à la suppression. L'assemblée céda, mais avec quelque hésitation; elle aurait préféré visiblement laisser aux paroisses l'option entre le travail en nature et le rachat en argent. « La perception en nature de tous les genres d'impôts, disait le rapporteur, a été la première règle des sociétés. On y a substitué, pour la commodité des gouvernemens, des perceptions en argent, plus onéreuses, sans consulter les peuples. La province en est encore à l'état primitif pour les chemins, il faut laisser aux contribuables l'option de la charge pour les exécuter; c'est un soulagement qu'on leur doit. » D'autres proposaient une sorte de corvée mixte, c'est-à-dire que les corvéables auraient acquitté la moitié de leur tâche gratuitement et auraient reçu salaire pour l'autre moitié. Peut-être eût-il mieux valu, au point de vue purement économique, adopter ces demi-mesures, qui permettaient de conserver la corvée tout en l'allégeant. Dans la généralité d'Auch entre les mains de l'intendant d'Étigny, dans la province de Bretagne sous la direction des états, la corvée, bien administrée, venait de donner des résultats inattendus. En la supprimant tout à fait, on se privait d'une grande ressource, car, pour la remplacer par un impôt, il fallait commencer par la réduire des deux tiers. On disait, il est vrai, qu'avec un tiers en argent on obtiendrait plus de travail effectif; mais on aurait pu obtenir plus d'effet encore en joignant au rachat en argent une portion de travail en nature. La suppression radicale de la corvée a plus nui que servi au développement des routes, et quand on a voulu donner une impulsion sérieuse aux travaux, on s'est cru obligé de la rétablir sous le nom adouci de *prestation*

en nature. Sans doute le rachat en argent vaut mieux en soi, mais il n'est pas toujours possible; il ne le devient que peu à peu, à mesure que le travail prend de la valeur par l'ouverture des débouchés, et on peut affirmer que, si le système de l'option l'avait emporté, notre réseau de chemins serait aujourd'hui beaucoup plus complet.

De telles considérations n'arrêtaient pas Necker et ne pouvaient pas l'arrêter. Ce qu'il voulait, c'était moins une mesure économique qu'un acte politique éclatant qui popularisât les assemblées provinciales par la disparition d'un usage détesté. L'assemblée du Berri comprit cette pensée: elle décida que la corvée serait abolie dans la province, et que les travaux des chemins s'exécuteraient à l'avenir à prix d'argent. Pour parer à cette dépense, elle écarta la proposition d'un emprunt, et se prononça pour une contribution proportionnelle à la taille; cette contribution devait être du quart au tiers du principal.

Bien que l'assemblée n'eût pas précisément à s'occuper des impôts indirects, dont la réforme ne pouvait s'accomplir que par l'autorité centrale, elle entendit sur ce sujet plusieurs mémoires étudiés avec soin. Le plus lourd de ces impôts était la gabelle, qui rapportait dans la province 1,800,000 livres. M. de Lusignan proposa de la transformer en une capitation de 4 livres par tête, à l'exception des indigens. On sait que Necker voulait mieux encore: il voulait réduire des deux tiers cet impôt écrasant. Le Berri ne formait pas seulement du côté du midi la frontière des grandes gabelles, il confinait aussi à la ligne de douanes qui partageait la France de l'est à l'ouest, et qui séparait les provinces soumises au tarif de 1664 des provinces *réputées étrangères*. On payait donc, pour aller de l'Auvergne et du Limousin en Berri, ce qu'on appelait des *droits de traite* pour certaines marchandises; ces droits ne rapportaient annuellement que la misérable somme de 105,000 livres, et entravaient inutilement le commerce. L'abbé de Véri, d'accord avec Necker, proposa de les supprimer et de reporter aux frontières toutes les lignes de douanes. Les droits sur les boissons, qu'on appelait *aides*, donnaient lieu à une foule d'abus et de vexations; on indiqua également les moyens de les réformer, ainsi que les droits sur le contrôle des actes, la marque des fers, etc.

Le duc de Charost proposa, dans un mémoire important, tout un système de canalisation. La position du Berri au centre de la France, le nombre des cours d'eau qui l'arrosent, la forme de la Loire qui décrit une sorte de demi-cercle autour de la province, avaient depuis longtemps attiré l'attention. D'anciens projets, qui remontaient jusqu'à Jacques Cœur, accueillis plus tard par Sully et par Colbert, étaient restés sans effet. On calculait cependant que, de tous les

moyens de transport, les canaux étaient les plus économiques. « Un chariot, disait-on, attelé de six chevaux et conduit par deux hommes, ne porte que deux ou trois milliers, tandis que deux mariniers suffisent à un bateau chargé de trois cents milliers; un seul bateau rend donc à la culture deux cents hommes et six cents chevaux. » Le travail du duc de Charost, imprimé d'abord dans les procès-verbaux, a été réimprimé à part avec cartes et plans. Il s'agissait de rendre navigables toutes les rivières du Berri, l'Yèvre jusqu'à Bourges, la Creuse jusqu'à Argenton, le Cher jusqu'à Montluçon, l'Indre jusqu'à La Châtre, et de relier toutes ces rivières entre elles et avec la Loire par un ensemble de canaux. En Angleterre, le duc de Bridgewater venait de terminer son fameux canal de Manchester à Liverpool, et le duc de Charost ambitionnait évidemment l'honneur de devenir le Bridgewater de la France. Comme moyens d'exécution, il proposait d'employer dans la province la somme qu'elle payait tous les ans pour la navigation générale, d'inviter les riverains des canaux projetés à contribuer à une dépense qui devait les enrichir, et de solliciter du roi la concession des coupes de la vaste forêt du Tronçais, inexploitée faute de débouchés.

On était alors au plus fort de la guerre d'Amérique, qui ne devait se terminer que par la paix de 1783. La France dépensait 400 millions par an pour son armée et sa marine, et, malgré toutes les ressources de son génie financier, Necker avait quelque peine à pourvoir à ces dépenses par des emprunts. Le moment était mal choisi pour entreprendre des dépenses utiles; c'était déjà beaucoup que de les préparer. L'assemblée se borna donc à voter de nouvelles études; elle ne devait s'en occuper de nouveau qu'en 1786, et alors elle vota un emprunt de 150,000 livres par an pendant dix ans. La révolution étant survenue, le projet fut abandonné. Il fut repris en 1807, interrompu encore à la fin de l'empire, repris de nouveau sous la restauration, et, bien qu'il ne soit exécuté qu'en partie, le département du Cher lui doit d'être aujourd'hui le plus riche de France en voies artificielles de navigation. En revanche, le département de l'Indre, qui devait avoir sa part dans le projet du duc de Charost, n'a pas un seul kilomètre de voie navigable.

C'est à la fin de cette session de 1780 que l'assemblée du Berri, sur la proposition de son président, vota l'impression de ses procès-verbaux. « Les désirs d'un grand nombre de citoyens de tous les ordres semblent, dit l'archevêque, en faire une loi, et il est juste de leur accorder une satisfaction si naturelle sur un objet essentiellement lié au bonheur du peuple. » Ces premiers procès-verbaux forment un volume in-4°, imprimé à Bourges.

L'année suivante, Necker n'était plus ministre, et l'institution des assemblées provinciales paraissait menacée de tomber avec lui. La

commission intermédiaire ne se découragea pas; elle poursuivit avec persévérance l'exécution des votes, notamment en ce qui concernait les travaux des chemins. L'assemblée, aux termes de son institution, devait être convoquée en 1782; elle ne le fut qu'au mois d'octobre 1783, sur les instances réitérées de l'archevêque. Le nouveau ministre présenta cet ajournement comme une compensation de la session extraordinaire de 1779. L'autorisation de publier les procès-verbaux fut retirée. Trois membres du clergé avaient été promus à l'épiscopat : M. de Séguiran, abbé du Landais, était devenu évêque de Nevers; M. de Béthisy, abbé de Barzelles, évêque d'Uzès, et M. de Hercé, abbé de Chezal-Benoît, évêque de Dol. Tous trois conservèrent leurs abbayes dans la province, mais les évêques d'Uzès et de Dol, étant désormais trop éloignés du Berri par leur résidence, durent être remplacés à l'assemblée. Le nouvel évêque de Nevers ne cessa pas d'en faire partie. Tous les trois ont été plus tard membres de l'assemble des notables, et élus en 1789 aux états-généraux.

Avant de quitter le ministère, Necker avait pris une des meilleures mesures de son administration : il avait fait décider par le roi, le 13 février 1780, que la taille, qui pouvait jusqu'alors s'accroître arbitrairement par un simple arrêt du conseil, ne pourrait plus être augmentée que par une loi soumise à l'enregistrement des parlemens. Le bureau de l'impôt rendit hommage en ces termes à la nouvelle réforme : « Il est heureusement arrivé, depuis votre séparation, une sorte de révolution, un événement mémorable en matière de taille. Ce qui rendait surtout cet impôt affligeant pour les contribuables, c'est qu'il pouvait s'accroître et s'accroissait réellement d'année en année sans formes publiques, sans promulgation quelconque, et devait, par sa progression naturelle, peser indéfiniment sur la substance de la nation. Il eût été chimérique, dans cette situation, d'attendre des peuples qu'ils se prêtassent à donner les éclaircissemens nécessaires à une meilleure répartition. Rien ne les eût rassurés contre la crainte de voir ajouter aux charges anciennes à mesure que leurs facultés seraient mieux connues, et tout projet de recherche eût été un signe de terreur. Enfin le gouvernement a pris la résolution courageuse de fixer le montant de la taille et de ses accessoires. Après cet engagement solennel, nous pouvons avec confiance rechercher les rapports des facultés des contribuables et des charges, et les peuples, éclairés sur l'objet de vos recherches, n'y verront que le désir paternel et juste de partager entre les membres d'une même famille les diverses parties du fardeau commun. »

L'abbé de Vélard lut sur la situation de l'agriculture et de l'industrie un grand travail. Quelque misérable que fût le Berri, l'agriculture n'y était pas précisément stationnaire. Une société d'agricul-

ture fondée peu après celle de Paris, en 1762, avait fait quelques efforts pour ranimer le travail des champs. L'intendant d'alors, M. Dodart, avait prononcé un discours d'ouverture où il insistait sur la nécessité d'étendre la culture des prairies artificielles, d'augmenter le nombre des bestiaux et la quantité des engrais, de clore les champs par des haies, d'affermer les communaux, etc. On peut se moquer des discours en fait d'agriculture; ils n'en sont pas moins le témoignage de la situation des esprits au moment où on les prononce. Celui-ci prouve que les principes du développement agricole étaient connus et professés en Berri il y a cent ans; la grande difficulté venait, comme toujours, du manque de capitaux et de débouchés. Expilly s'exprimait ainsi dans son *Dictionnaire de la France:* « Le Berri serait l'une des meilleures provinces du royaume, si le commerce y était plus florissant et l'exportation des denrées plus facile. Les habitans y font un débit considérable de leurs bestiaux et surtout de leurs moutons. Ils vendent aussi quantité de laine et de chanvre. »

Ces divers produits allaient en s'accroissant, mais par un mouvement de progression si lent, qu'il paraissait insensible. Un propriétaire du pays, le marquis de Barbançois, avait reçu dans sa terre de Villegougis les premiers moutons de race espagnole importés par Turgot en 1776. Un autre, le vicomte de Lamerville, le même qui fut plus tard député à l'assemblée constituante et rapporteur de la loi de 1791 sur les *biens et usages ruraux*, créait dans ses domaines, à Dun-le-Roi, le plus beau troupeau de mérinos qu'il y eût en France, la race de Rambouillet n'existant pas encore. D'autres travaillaient à perfectionner la culture du chanvre et celle des céréales. On avait essayé, mais sans succès, d'introduire le mûrier. L'abbé de Vélard n'en fit pas moins dans son rapport le plus triste tableau de l'état des campagnes. Il condamnait surtout l'abus de la vaine pâture. Sous prétexte que les troupeaux formaient le revenu le plus clair du sol, le Berri presque tout entier n'offrait qu'un immense pâturage sans clôtures, où les moutons dévoraient tout. L'assemblée demanda la réforme des coutumes en matière de vaine pâture, de manière à favoriser l'extension des prairies, tant naturelles qu'artificielles, et la reproduction des bois. En même temps elle fonda des prix et des concours, créa une école pratique de bergers, sous la direction de M. de Lamerville, et acheta de Daubenton vingt béliers de race améliorée.

Au nombre des usages locaux les plus pernicieux à l'agriculture, le rapporteur rangeait ce qu'on appelait la *communauté taisible* entre frères et sœurs, pour l'exploitation d'un même domaine. « Dans ces petites républiques, disait-il, comme dans les grands états, chacun a la prétention de profiter de tous les bénéfices de l'association

en rejetant le plus possible sur les autres sa part des charges communes; chacun fait le moins de travail qu'il peut. Il en résulte qu'avec beaucoup de bras il se fait très peu d'ouvrage; il faut qu'un domaine chargé de nourrir tant de monde sans activité donne des récoltes valant 4 ou 5,000 livres, pour que le propriétaire ait un produit de 4 à 500 livres, et quelquefois moins. L'anarchie règne naturellement dans une ferme où chacun est maître au même titre que le chef. Cet usage entretient celui des mariages prématurés, qui est une des principales causes de la faiblesse et de la paresse des femmes, et contribue beaucoup à la dégradation de l'espèce humaine en Berri. » Ces associations rurales étaient autrefois usitées dans tout le centre de la France, et y portaient partout les mêmes fruits. Quant à l'industrie, elle était encombrée de tant de règlemens et de priviléges qu'elle pouvait difficilement faire un pas. Pour être admis à faire à Châteauroux le pauvre métier de tisserand, il fallait commencer par payer 200 livres. Heureusement l'édit de Turgot sur l'abolition des maîtrises venait de commencer une autre ère; tous les documens émanés de l'assemblée respirent la nouvelle doctrine économique de la liberté du travail.

La cinquième session, qui devait être la dernière, s'ouvrit au mois d'octobre 1786. L'assemblée dut encore pourvoir aux places devenues vacantes dans son sein. Parmi les noms qu'elle désigna, il s'en trouvait un destiné à une prochaine illustration. Né en 1754, le comte Destutt de Tracy était alors colonel du régiment de Penthièvre. Il devait bientôt quitter les armes pour la politique et la philosophie. Ses ancêtres avaient été au nombre de ces Écossais qui, sous les ordres d'un Stuart, passèrent en France pour combattre les Anglais pendant la guerre de cent ans. Ils avaient en récompense reçu du roi une seigneurie en Berri, et avaient acquis plus tard par alliance la terre de Tracy, sur la rive droite de la Loire. M. de Tracy, qui possédait en outre de grands biens dans le Bourbonnais, fut élu aux états-généraux par la sénéchaussée de Moulins en 1789; il est mort en 1836 pair de France et membre de l'Institut. Un des derniers et des plus honorables représentans de la philosophie du XVIII[e] siècle, il a marqué par ses écrits une période dans l'histoire des sciences morales et politiques.

Au début de cette cinquième session, l'intendant félicita l'assemblée au nom du roi sur les résultats, désormais constatés par une expérience de six ans, de la méthode adoptée pour la confection et l'entretien des routes. L'opinion commençait à se prononcer hautement en faveur des assemblées provinciales; l'édit de 1787 approchait. Le vote le plus important de la session fut l'emprunt pour l'exécution des canaux. L'année suivante, l'assemblée fut représentée à la réunion des notables par plusieurs de ses membres. On ne

la réunit point en 1788 à cause de l'agitation générale qui avait suivi la convocation des états-généraux, et le décret de l'assemblée constituante qui institua la nouvelle organisation départementale mit fin à son existence.

II. — LA HAUTE-GUIENNE.

La généralité de Montauban, qui, sous le nom de Haute-Guienne, reçut en 1779 la seconde assemblée provinciale, comprenait les anciennes provinces de Rouergue et de Quercy, ou les deux départemens actuels de l'Aveyron et du Lot, avec une partie de Tarn-et-Garonne. Elle contenait quatre évêchés : Cahors, Montauban, Rodez et Vabres, et six élections, dont trois en Rouergue : Villefranche, Rodez et Millau, et trois en Quercy : Montauban, Cahors et Figeac. Ces six élections forment aujourd'hui dix arrondissemens. La généralité avait 1,600,000 hectares d'étendue, et contenait 530,000 habitans, ou 30 par 100 hectares, comme en Berri, quoique le sol y fût bien autrement montueux et stérile. On y payait 22 livres 5 sols de contributions par tête, tandis que la généralité de Bourges ne payait que 15 livres 12 sols, et cette différence dans le produit des impôts peut être considérée comme indiquant assez exactement la différence de richesse. La taille était plus forte dans la généralité de Montauban, mais moins arbitraire. Le Quercy était rédimé de l'impôt du sel, et le Rouergue n'avait à supporter que les petites gabelles, tandis que la grande gabelle pesait de tout son poids sur le Berri.

Avec les provinces voisines de la Haute-Auvergne et du Gévaudan, le Rouergue forme le nœud de montagnes le plus hérissé de France. Trois rivières, ou plutôt trois torrens, en découlent, — le Lot, l'Aveyron, le Tarn, — et partagent le Rouergue en trois grandes chaînes qui se subdivisent en une foule de chaînons. Moins élevé, le Quercy se divisait en deux groupes, le *haut*, presque tout composé de plateaux calcaires que perce le cours sinueux du Lot, et le *bas*, plus uni et plus fertile, où le Tarn et l'Aveyron viennent mêler leurs eaux avant de se jeter ensemble dans la Garonne.

Au moyen âge, le Rouergue et le Quercy avaient eu leurs états particuliers. L'histoire locale a conservé la liste des membres des derniers états du Rouergue. On les appelait dans le pays les *petits états* par allusion à ceux de la grande province voisine, le Languedoc. Le clergé y comptait une trentaine de membres; à côté des deux évêques de la province siégeait l'abbé ou *dom* d'Aubrac, ce mont Saint-Bernard de la France, fondé au XIIIe siècle sur la cime à peine accessible des montagnes de la Guiole. Le Larzac presque tout entier appartenait à une commanderie de l'ordre du Temple, dont le titulaire avait aussi un siége aux états du Rouergue, ainsi que les ab-

bés de Conques, de Bonnecombe, de Bonneval, de Loc-Dieu, de Nant, de Sylvanès, et jusqu'aux abbesses de deux couvens de femmes. La noblesse n'y comptait pas moins de soixante représentans, car ces montagnes portaient de nombreux châteaux-forts, dont les habitans ont pris une part active à toutes les luttes de notre histoire, depuis les croisades jusqu'aux guerres de religion. Les consuls, jurats et syndics de soixante-dix villes ou bourgs, dont la moitié ne sont même pas aujourd'hui des chefs-lieux de canton, formaient le tiers-état (1). Cette assemblée, qui ne devait pas compter moins de deux cents membres pour l'étendue actuelle d'un seul département, se réunit pour la dernière fois à Villefranche le 27 août 1651. L'évêque de Rodez, qui aurait dû présider, était Hardouin de Péréfixe, le précepteur de Louis XIV et l'auteur de la *Vie de Henri IV*; mais ce prélat était absent ainsi que le *dom* d'Aubrac : la cour attirait dès lors loin de leur résidence et de leurs devoirs le haut clergé comme la haute noblesse.

Nous n'avons pas de détails aussi précis sur les anciens états du Quercy que sur ceux du Rouergue. Nous savons seulement que leur composition devait être à peu près la même et qu'ils se réunissaient alternativement dans les quatre villes de Cahors, Montauban, Figeac et Moissac, et dans les quatre châtellenies de Caylus, Lauzerte, Gourdon et Montcuq. Ils existaient avant le XIIIe siècle, puisque Simon de Montfort les réunit à Figeac en 1214. C'étaient eux qui, sous Henri II, avaient racheté la gabelle en payant un faible capital. Ils paraissent s'être soutenus jusqu'à Richelieu. « Ce ministre, dit l'historien du Quercy, créa en 1635 une intendance à Montauban, *et dès lors tout espoir de voir rétablir les états du pays fut perdu.* » En 1642, une cour des aides fut créée à Cahors, puis transférée à Montauban. La petite vicomté de Turenne, enclavée dans le Quercy, avait eu aussi ses états particuliers, qui se réunissaient à Martel.

Cette destruction des libertés locales avait eu dans la Haute-Guienne les mêmes conséquences qu'en Berri. Suivant toutes les apparences, la population du Rouergue et du Quercy était la même vers la fin du XVIe siècle que deux cents ans après. Fromenteau, dans son *Secret des finances,* écrit en 1581, évalue à 65,000 le nombre des familles du Rouergue, ce qui, à cinq personnes par famille, donnerait un total de 325,000 âmes; en supposant que le Quercy en eût proportionnellement 225,000, on arrive à un total de 550,000, ou à très peu près ce qu'a donné le dénombrement de 1790. La

(1) J'emprunte ces détails aux *Études historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gaujal, et aux *Documens historiques et généalogiques* sur cette province, par M. de Barrau. Pour ce qui touche à l'assemblée provinciale, j'ai consulté, outre les procès-verbaux imprimés, les renseignemens inédits qu'a bien voulu me communiquer M. Rouquayrol, professeur à Rodez, et qu'il a tirés des archives de cette ville.

plupart des villes avaient alors au moins autant d'habitans qu'aujourd'hui. Pour que Montauban ait pu résister à l'armée de Louis XIII, il fallait que cette ville fût très peuplée. Les campagnes offrant peu de sécurité, la population devait s'accumuler dans les bourgs fortifiés pour s'y mettre à l'abri. On peut voir un indice de ces agglomérations dans les pestes nombreuses qui dévastèrent la plupart de ces villes, et qui amenèrent, suivant les historiens, des mortalités hors de proportion avec le nombre actuel de leurs habitans. Dans le cours du XVIIe siècle, cette population diminua. La ville de Millau, qui, d'après Monteil, avait eu jusqu'à 15,000 habitans, n'est portée dans le Dictionnaire d'Expilly que pour 3,000 en 1726. D'après les dénombremens des intendans, la généralité de Montauban comptait 788,000 habitans en 1700, mais elle avait alors deux fois plus d'étendue qu'en 1789; en retranchant les cinq élections détachées en 1715 pour former la généralité d'Auch, on trouve pour le Rouergue et le Quercy environ 400,000 âmes. La révocation de l'édit de Nantes avait été pour beaucoup dans cette diminution.

Un autre signe de l'antique prospérité de ces deux provinces se retrouve dans les nombreux édifices qui datent du moyen-âge. On est frappé, en entrant dans les moindres cités, du grand nombre de vieilles maisons qu'on rencontre et de l'élégance de la construction. En Rouergue le clocher de Rodez et le château de Bournazel, en Quercy les châteaux de Montal, d'Assier, de Bréténoux, portent le magnifique témoignage de ce qu'a été dans cette région l'architecture de la renaissance. Rien de pareil ne reste des siècles suivans. La poésie suit les mêmes vicissitudes; Clément Marot, le charmant poète du règne de François Ier, était un enfant du Quercy, et un autre poète de cette province, Maynard, venu au moment de la décadence, a finement exprimé les griefs de son pays et les siens dans ces vers adressés à Richelieu :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village!
J'y suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.
Et si le ciel, qui me traita si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Après Maynard, tout se tait, et rien ne trouble plus le silence qui se fait en Quercy comme partout.

L'arrêt du conseil du 11 juillet 1779, qui instituait l'assemblée pro-

vinciale en échange des anciens états, portait qu'elle serait composée de dix membres de l'ordre du clergé, seize gentilshommes propriétaires et vingt-six membres du tiers-état, en tout cinquante-deux, ou quatre de plus que dans le Berri, pour tenir compte de l'étendue un peu plus grande de la généralité. Le roi nomma les seize premiers membres qui devaient nommer les trente-six autres. Il désigna, pour le clergé, les quatre évêques de la généralité, pour la noblesse le comte de Durfort-Boissière, le comte d'Adhémar de Panat, le comte de Lastic Saint-Pol et le marquis de Lavalette-Parisot, pour le tiers-état MM. Pons de Caylus, de Combette, de Séguret, de Neirac, Dumas, de Boutaric, de Labro et Marqueyret.

L'évêque de Rodez, M. Champion de Cicé, avait rempli, de 1765 à 1770, les fonctions d'agent-général du clergé, position importante et fort en vue qui menait toujours à l'épiscopat. Il y avait montré des talens qui le firent nommer par Necker, devenu son ami, président de l'assemblée provinciale. L'évêque de Montauban ne prit jamais part aux travaux de l'assemblée, sans doute pour ne pas accepter la présidence de l'évêque de Rodez. L'évêque de Cahors, M. de Nicolaï, et l'évêque de Vabres, M. de Castries, se montrèrent plus accommodans. Le siége de Vabres, supprimé par le concordat, avait eu plusieurs cardinaux parmi ses évêques; Vabres, qui a beaucoup perdu à cette suppression, n'est plus qu'une modeste commune d'un millier d'habitans, près de Sainte-Affrique. Quant à l'antique *domerie* d'Aubrac, elle n'existait plus depuis longtemps; elle avait été sécularisée sous Louis XIV.

Dans la noblesse, le comte de Durfort-Boissière appartenait à la grande maison ducale des Durfort-Duras. Le marquis de Lavalette-Parisot descendait d'un frère du fameux grand-maître de l'ordre de Malte qui défendit si glorieusement son île contre les Turcs en 1565; on voit encore sur les bords de l'Aveyron, au-dessous de Saint-Antonin, les ruines du château de Lavalette, bâti vers le milieu du douzième siècle. Ces montagnes avaient produit deux autres grands-maîtres de l'ordre, Dieudonné de Goyon, qui tua le fameux serpent de Rhodes et devint grand-maître en 1345, et Jean de Lastic, élu en 1437; c'est à une branche de cette dernière famille qu'appartenait le comte de Lastic Saint-Pol, lieutenant-général des armées du roi, nommé membre de l'assemblée. Le comte d'Adhémar, issu des Adhémar de Provence, avait acquis par mariage la terre de Panat, une des plus anciennes châtellenies du Rouergue; les seigneurs de Panat étaient autrefois au premier rang parmi les barons des états, et cette nomination rappelait heureusement des souvenirs chers à la province.

Dans le tiers-état, M. de Séguret était lieutenant-général au pré-

sidial de Rodez; M. de Boutaric, descendant du célèbre jurisconsulte de ce nom, président de l'élection de Figeac, et M. Marqueyret, lieutenant de maire à Montauban.

Parmi les membres élus par l'assemblée, on remarque : pour le clergé, l'abbé de Villaret, alors vicaire-général de Rodez, et qui devint ensuite député aux états-généraux, évêque d'Amiens et de Casal sous l'empire, chancelier de l'université, et le modeste nom d'un simple curé de campagne, M. Cocural, dont le choix montre l'esprit de justice et d'égalité qui régnait dans l'assemblée; dans la noblesse, le marquis de Mostuéjouls, dont la famille habite depuis huit cents ans sans interruption le château de ce nom sur les bords du Tarn, exemple de fidélité peut-être unique en France, et un autre descendant d'un ancien baron des états, le comte de Vézins (1); pour le tiers-état, Verninac de Saint-Maur, juge à Souillac, père de celui qui fut sous la république ministre en Suède et à Constantinople et préfet du Rhône, le littérateur Pechméja, auteur de *Télèphe*, poème en prose qui eut dans son temps l'honneur d'être comparé à *Télémaque*, et Allaret des Pradels, agronome passionné qui a introduit dans les environs de Millau la culture du trèfle et de la pomme de terre.

Une question délicate s'était élevée sur le lieu où se réunirait l'assemblée. Quoique le Quercy et le Rouergue fissent partie depuis longtemps de la même administration, chacune de ces deux provinces ne cessait de se considérer à part. La ville de Montauban, la plus importante de toutes, résidence de l'intendant et de la cour des aides, était située à l'une des extrémités de la généralité; on pouvait craindre d'ailleurs des conflits nombreux entre les personnes en rapprochant trop les nouveaux administrateurs des anciens. Cahors et Rodez, les deux autres capitales, soulevaient aussi par leur situation des objections et des rivalités. On préféra Villefranche comme placée au centre des deux provinces et comme ayant été le siége des derniers états. L'assemblée s'y réunit le 14 septembre 1779, dans la chapelle particulière du collége des frères de la doctrine chrétienne, par lettres de convocation expédiées par ordre du roi et adres-

(1) La notice consacrée à la maison de Levezou de Vézins dans les *Documens historiques et généalogiques sur le Rouergue*, de M. de Barrau, est une des plus intéressantes. Le personnage le plus saillant de cette galerie est Antoine II, grand-bailli d'épée, gouverneur sous les derniers Valois des provinces de Rouergue, Quercy, Albigeois et Cévennes, que l'amiral de Coligny appelait le *lion catholique*, et dont le chancelier de L'Hôpital disait qu'il était un composé *de pur or et de fer ardent*. Mézeray raconte de lui un trait caractéristique. Au milieu du massacre de la Saint-Barthélemy, à Paris, il entra l'épée à la main chez un huguenot du Quercy, nommé Régniers, son ennemi juré, et lui intima l'ordre de le suivre. Régniers, se croyant perdu, obéit; Vézins le fit monter sur un bon cheval, le conduisit à petites journées, *sans lui adresser la parole*, jusqu'à la porte de son château en Quercy, et le laissa là, tout surpris de ce dénoûment.

sées à tous les membres sans distinction. M. Terray, intendant de la généralité et neveu du fameux contrôleur-général, prononça un discours d'inauguration, après quoi il se retira et ne reparut qu'à la séance de clôture pour prononcer un autre discours. L'assemblée entendit en corps, comme celle du Berri, une messe du Saint-Esprit, et commença immédiatement ses travaux.

L'abbé de Saint-Géry, vicaire-général à Montauban, rapporteur du bureau dit du *bien public*, entretint le premier ses collègues d'une question relative à la liberté du commerce des vins. Les vins et les farines formaient dès lors le principal objet du commerce du Quercy. Or on connaît, par le préambule de l'édit de Turgot d'avril 1776, la prétention, incroyable aujourd'hui, des propriétaires du Bordelais d'interdire dans cette ville la vente de tout autre vin que le leur. Cet édit, qui avait abrogé tous les règlemens contraires à la circulation des vins, n'avait alors que trois ans de date, et, comme toutes les mesures de Turgot, il rencontrait dans l'exécution des difficultés. L'abbé de Saint-Géry se fit l'énergique interprète des réclamations de la Haute-Guienne contre l'ancien monopole. La ville de Bordeaux exigeait encore, sous peine d'amende et de confiscation, que la futaille de Cahors fût plus petite que celle du Bordelais; les droits d'exportation étant perçus par tonneau, sans distinction de jauge, les marchands étrangers se voyaient contraints de préférer les grandes futailles aux petites. Sur la proposition de l'abbé de Saint-Géry, l'assemblée supplia le roi de mettre un terme à cet abus, qui fermait presque aux vins du Quercy leur principal débouché.

L'abbé de Villaret fit le rapport sur le projet de règlement. Fort semblable à celui de l'assemblée du Berri, ce projet s'en distinguait cependant sur quelques points importans. Ainsi, pour le renouvellement ultérieur des membres, il admettait la sortie triennale, mais il écartait l'élection proprement dite et réservait tous les choix à l'assemblée. En revanche, parmi les membres éligibles de l'ordre du clergé, il admettait les curés, qu'avait exclus le règlement du Berri. Il se déclarait très nettement contre toute indemnité pour les députés.

Le rapport du bureau des impositions fut présenté par l'évêque de Cahors. La taille était *réelle* dans la généralité, c'est-à-dire perçue sur la valeur des biens-fonds d'après un cadastre fait par ordre de Colbert en 1669. Ce cadastre étant très défectueux, on avait essayé d'y porter remède par des remises accordées par le roi sous le nom de *trop allivré* et de *moins imposé*; mais la répartition de ces allégemens donnait lieu à de vives réclamations. On jugera du fardeau que la taille imposait à certaines propriétés par ce fait qu'une loi spéciale défendait aux propriétaires d'abandonner les fonds trop imposés, *à moins d'abandonner en même temps tous ceux qu'ils pos-*

sédaient dans la même commune. Dans l'impossibilité de recommencer un cadastre général, l'assemblée décida qu'il serait fait successivement un nouveau cadastre partiel des communes trop imposées, pour régler la distribution des décharges.

Le rapport sur les chemins fut fait par l'évêque de Vabres. Avant 1742, on ne connaissait, dans la généralité, d'autre route que la ligne de poste de Paris à Toulouse et celle de Montauban à Agen. Lors de l'impulsion donnée aux travaux publics par Trudaine, on avait essayé d'en ouvrir deux autres, l'une de Caussade vers le Bas-Languedoc, l'autre de Toulouse aux Cévennes; mais l'intendant d'alors, Lescalopier, avait eu recours, pour les exécuter, à l'emploi des corvées, ce qui souleva une telle irritation qu'il fallut y renoncer. Les fonds provenant de l'impôt établi en échange avaient été ensuite si mal administrés que les travaux avaient fait très peu de progrès, et que la province devait aux entrepreneurs un arriéré de 300,000 livres. Sans hésiter, l'assemblée entreprit d'exécuter les routes qui manquaient, et vota à cet effet une imposition additionnelle, fixée provisoirement au onzième de la taille; les deux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, déclarèrent spontanément qu'ils consentaient à payer leur part d'imposition pour cet objet. Un membre du tiers-état, Pechméja, lut au nom du même bureau un rapport sur les moyens d'améliorer la navigation des rivières; des travaux étant déjà commencés dans le Lot par ordre du roi, l'assemblée se borna à en demander la continuation; elle émit en outre le vœu que les propriétaires de moulins fussent invités à exécuter avec plus de soin les règlemens protecteurs de la navigation. Le comte de Panat accepta les fonctions de procureur-syndic, qu'il devait remplir avec le zèle le plus assidu; son traitement fut fixé à 4,000 livres. Les membres de la commission intermédiaire reçurent une indemnité de 1,000 livres. Après avoir nommé au scrutin les membres de cette commission et décidé l'impression de ses procès-verbaux, ainsi que l'envoi d'une députation au roi, l'assemblée se sépara.

Elle se réunit de nouveau l'année suivante, en 1780, la première session n'étant considérée que comme préparatoire. L'intendant annonça que la plupart des propositions avaient reçu l'assentiment du roi. Un rapport du procureur-syndic, au nom de la commission intermédiaire, fit connaître l'état de toutes les questions. Puis vinrent de nombreux rapports de la part des bureaux. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail d'opérations compliquées sur des impôts qui ont généralement changé de nom et d'assiette. Il suffira de dire que les efforts tendaient toujours vers le même but, l'amélioration de la répartition et le soulagement des contribuables les plus chargés. L'assemblée avait décidé l'année précédente, conformément aux

bases posées par Turgot dans un édit de 1776, que les routes seraient divisées en quatre classes : 1° les grandes routes de poste, qui communiquaient avec la capitale; 2° celles d'une ville de la province à une autre, que nous appelons aujourd'hui *routes départementales*; 3° celles d'une petite ville à une autre, que nous appelons *chemins vicinaux de grande communication*; 4° celles de commune à commune, que nous appelons *chemins vicinaux ordinaires*. On devait pourvoir à l'exécution de chacune de ces classes sur des fonds différens (1). En même temps on régla rigoureusement l'emploi des fonds accordés par le roi pour les *ateliers de charité*, institution ancienne, renouvelée et perfectionnée par Turgot, qui consistait à fournir du travail sur les chemins, dans la saison rigoureuse, aux pauvres des communes rurales.

La grande affaire était toujours le cadastre. Un travail immense avait été préparé pour poser les bases d'une évaluation aussi exacte que possible des terres. La commission intermédiaire avait fait choix, pour diriger l'exécution, d'un ingénieur géomètre connu par un travail analogue qu'il avait exécuté dans l'île de Corse, M. Henri de Richeprey, qui déploya un talent supérieur et une prodigieuse activité. Pour donner une idée du nouveau système, on avait décidé qu'il en serait fait un essai sur la commune ou *communauté* de Villefranche, dont le vaste territoire représentait par sa variété presque tous les terrains de la province. Le cadastre de cette commune fut en effet terminé à temps et présenté à l'assemblée.

Plusieurs questions qui intéressaient directement l'agriculture furent traitées dans cette session. L'usage des *champarts* ou partages de fruits en nature entre le cultivateur et le propriétaire était assez répandu dans la province, et les terres soumises à ce mode de redevance paraissaient moins bien cultivées que les autres. Un membre de la noblesse, le baron de La Guépie, avait pris le parti *d'inféoder* ses champarts, comme on disait alors, c'est-à-dire de les transformer en une rente fixe en grains, et on remarquait qu'il avait, par ce moyen, assuré ses revenus et augmenté le bien-être de ses colons. L'assemblée émit le vœu, pour favoriser de semblables transformations, que les actes d'inféodation des terres soumises au droit

(1) En parcourant la liste des chemins demandés par les localités intéressées, on trouve à tout moment des passages comme ceux-ci : *Chemin de Peyreleau à Saint-Jean du Bruel; la communauté offre une contribution de 700 livres, et M. le comte d'Albignac, seigneur, a fait une soumission de 1,800 livres. — Il y a déjà 7,000 livres d'employées sur le chemin de Vézins, dont partie a été donnée sur le fonds de charité et le reste par M. le comte de Vézins. — Chemin de Sylvanès à Montlaur; les religieux de Sylvanès ont déjà fourni 2,500 livres, ils offrent encore 1,000 livres et se chargent de l'entretien.* Ces dons volontaires venaient s'ajouter aux contributions, déjà votées par les ordres privilégiés.

de champart fussent exemptés du droit de contrôle et d'enregistrement. Elle se prononça contre l'institution des pépinières publiques, qui entraînaient des frais sans utilité. Un propriétaire du pays, M. d'Auterives, ayant importé avec succès des béliers flamands, elle décida qu'on ferait venir de Flandre vingt-quatre béliers de la plus belle espèce, et qu'on les distribuerait entre les principaux cultivateurs, à la charge par eux d'en rendre deux l'année suivante, qui seraient distribués de la même façon.

Le Rouergue et le Quercy, renfermant beaucoup de terres stériles et difficilement cultivables, avaient de grandes étendues de biens communaux. L'attention de l'assemblée fut appelée sur ce sujet, un de ceux qui occupaient le plus les économistes et les agronomes. « L'opinion générale, disait le rapport, semble demander depuis longtemps le partage des communaux en France, et les principes de l'économie politique doivent en effet condamner tous les établissemens dont le résultat est de borner la masse des productions nationales et d'arrêter les progrès de la culture. Ces terrains, qui semblent destinés à assurer au pauvre des secours indépendans de toute révolution, ne remplissent même pas cet objet. Le pauvre, n'ayant ni bestiaux ni troupeaux, ne fait aucun usage de ses droits sur des biens plus stériles encore pour lui que pour la société. Des paysans entreprenans en usurpent des portions considérables, dont la taille et la rente restent à la charge de la totalité des habitans. De là une infinité de procès et un cri général pour demander le partage. Les principes de ce partage n'étant fixés ni par la loi ni par l'usage, les discussions n'ont point de fin, et les communautés s'écrasent par les procès ou s'appauvrissent par leur silence. » Le bureau du *bien public* proposait donc un partage sur les bases suivantes : une moitié des communaux eût été divisée par portions égales entre tous les habitans de la commune, et une autre moitié suivant la proportion de l'impôt ou *allivrement* payé par chacun d'eux. On avait voulu concilier par là les deux prétentions qui se disputaient les communaux et favoriser à la fois l'extension de la grande, de la moyenne et de la petite propriété.

L'assemblée s'occupa ensuite de la mise en valeur des richesses minérales que possèdent en si grande abondance les montagnes du Rouergue. « Les grandes avances que demande l'exploitation des mines, dit le rapport, ont fait négliger ce moyen d'augmenter nos richesses. Nous trouvons encore des traces du travail que nos pères ont fait en ce genre. Le gouvernement, occupé de l'exploitation des mines, n'a trouvé d'autre moyen d'en tirer parti que d'en faire concession à des particuliers. Ce moyen n'a pas toujours eu des suites heureuses, et on se rappelle encore avec effroi les troubles qu'occa-

sionna dans quelques communautés des environs de Cransac la concession que le roi avait faite des mines de charbon de ce canton. Ces mines furent de nouveau abandonnées au peuple qui les avoisine; il se contente d'en tirer ce qu'il lui faut pour sa consommation et en vend une petite quantité pour satisfaire aux besoins bornés qu'il éprouve. Le genre d'exploitation nécessaire est au-dessus de son industrie et de ses moyens. Les mines de Cransac sont d'autant plus importantes que, placées sur le bord du Lot, le charbon qu'on en retire se transporte par eau jusqu'à Bordeaux. Si le roi voulait bien confier à l'assemblée provinciale l'administration et l'exploitation des mines, cette source de richesses pourrait devenir féconde, car personne ne peut surveiller un pareil travail comme une administration composée des députés de tous les cantons, qui ont à répondre de leurs fautes à la province entière. »

Pendant cette première période de l'assemblée de la Haute-Guienne, on retrouve partout l'ardente impulsion de l'évêque-président. M. Champion de Cicé était, comme l'abbé de Véri, un ami et un disciple de Turgot; ce n'est cependant pas à lui, mais à son frère aîné, qui devint évêque d'Auxerre, que Turgot avait adressé à vingt-deux ans sa *Lettre sur le papier-monnaie*, où se révélait tout entier le grand économiste. Les archives de Rodez contiennent la copie de la correspondance de M. Champion de Cicé avec les procureurs-syndics de l'assemblée pendant l'année 1780. Il passa à Paris cette année entière, à part le temps de la session, et s'y occupa très activement des intérêts de la province. L'intendant et la cour des aides de Montauban contrariaient tous les mouvemens de la nouvelle administration; l'évêque, tenu au courant de leurs démarches, les combattait avec énergie, et, avec l'aide de Necker, finissait presque toujours par l'emporter. Ses lettres roulent sur les sujets les plus divers: routes, postes, octrois, haras, navigation des rivières, commerce, jauge des vins, questions d'impôts, rien ne lui échappe; il n'y a pas jusqu'à une manufacture de cuirs façon d'Angleterre, qu'il s'agissait d'établir à Montauban, qui n'occupe fortement son attention. On ne peut lui reprocher qu'un ton de hauteur et de domination qui contraste avec son caractère épiscopal; il aimait les honneurs, le pouvoir, les affaires, et cette passion l'a mené loin, puisqu'elle lui a fait accepter pendant son ministère la constitution civile du clergé; pour le moment, son ambition même ne servait qu'à l'exciter au bien.

Au commencement de 1781, il fut nommé archevêque de Bordeaux et quitta la province. Son successeur au siége de Rodez, M. Seignelay de Colbert, devint à son tour président de l'assemblée, et y montra le même dévouement, avec moins de fougue peut-être, mais

avec plus de douceur. Si le Berri a eu parmi ses administrateurs un membre de la famille de Sully, la Haute-Guienne a pu s'honorer de compter parmi les siens un descendant de Colbert. Le nouveau président écrivait moins que l'autre, mais il calma souvent par son caractère conciliant des froissemens de personnes que son prédécesseur aurait peut-être irrités, ce qui ne l'empêchait pas de montrer à l'occasion une fermeté inébranlable.

La retraite de Necker en 1781 parut mettre un moment en question, dans la Haute-Guienne comme dans le Berri, l'existence de l'assemblée provinciale; mais elle avait eu en moins de deux années le temps de jeter de profondes racines. Cette année 1781 fut même celle où la commission intermédiaire et son infatigable agent, M. de Richeprey, accomplirent le plus de travaux. L'assemblée avait ordonné une sorte d'enquête sur l'état agricole de la généralité; M. de Richeprey fit à lui seul cette immense recherche, dont le résultat pratique fut imprimé sous ce titre : *Description des diverses qualités du sol de la Haute-Guienne.* Pour en réunir les matériaux, il se rendait successivement dans chaque commune avec deux ou trois géomètres; là, il assemblait les notables, s'enquérait auprès d'eux des besoins du pays, de l'état des impôts et des rentes, et rédigeait un procès-verbal de leurs réponses, qu'il accompagnait de ses observations personnelles. La relation de ce voyage est distincte de la *description* imprimée; le manuscrit existe encore aux archives de Rodez. Les réflexions de M. de Richeprey portent l'empreinte de l'esprit le plus libéral; toutes les exactions le révoltent, toutes les souffrances l'affligent; il réclame partout l'égalité des charges et l'affranchissement du travail. Tout ce qu'il constate met en lumière un fait qu'il croit local, mais qui se retrouvait en même temps d'un bout du royaume à l'autre, le souvenir d'une ancienne prospérité qui avait disparu depuis plus d'un siècle. Ce précieux document contient probablement le tableau le plus complet qui existe de l'état des campagnes à la fin de l'ancien régime, et, quoiqu'il ne s'applique qu'à une seule généralité, il a un grand intérêt historique.

La session de 1782 s'ouvrit sous de tristes auspices. Le comte de Panat, procureur-syndic, était mort à la peine. « Il n'a pu suffire, disait le rapport de la commission intermédiaire, aux efforts qu'il a dû faire pour accélérer l'application des remèdes que vous opposez aux abus; il est mort accablé des fatigues d'un travail continuel, après avoir sacrifié au bonheur de la province ses plus douces jouissances, son repos, sa santé, la société de ses amis et de sa famille, l'habitation d'une terre qui lui était chère par le besoin qu'on y avait de ses bienfaits. » On lui donna pour successeur le marquis de Lavalette-Parisot. En même temps le rapport de la commission rend

un témoignage public de reconnaissance à M. Necker, *qui vit dans la retraite*, et à M. Champion de Cicé, « ce chef habile, qui, par la grandeur de ses vues et la profondeur de son jugement, exerçait l'empire le plus étendu. Il nous guide encore, son esprit nous reste, il est tout entier dans les premiers monumens de nos assemblées, et son successeur, en remplissant avec gloire une carrière *que les circonstances ont rendue si pénible à parcourir*, n'en acquiert que plus de droits à notre confiance. »

Un peu plus loin, la commission s'explique plus nettement sur ces *circonstances pénibles* en rappelant la résistance ouverte de la cour des aides de Montauban. « Vous avez dû être étonnés que cette cour se soit élevée contre une loi qu'elle avait consacrée par son enregistrement, et qu'elle ait fait un crime à l'administration des mesures que nous avons prises pour rendre l'impôt moins accablant. Vous n'ignorez pas que notre conduite a été censurée avec aigreur dans des écrits rendus publics. On nous a reproché d'avoir favorisé le Rouergue, au préjudice du Quercy, dans l'emploi des fonds destinés pour les grandes routes; on n'a pas craint d'adresser des plaintes au conseil du roi. Vous avez été à portée de voir par vous-mêmes qu'on a travaillé dans le Quercy ainsi que dans le Rouergue, et qu'aucune partie de la Haute-Guienne n'a obtenu de préférence. » Ces réclamations, qui venaient de la ville de Montauban, dépossédée de son ancienne suprématie, portaient principalement sur l'emploi des 80,000 livres que le roi allouait tous les ans à la province pour les ateliers de charité. Pour imposer silence à ces attaques, l'assemblée prit le meilleur parti : elle ordonna la publication complète des états de dépense pour les ateliers de charité.

Dans la lutte entre la commission intermédiaire et la cour des aides, la première avait eu le dessus, grâce aux démarches du nouvel évêque. La cour avait rendu un arrêt, le 6 mai 1781, pour suspendre les travaux du nouveau cadastre; cet arrêt avait été cassé par le conseil du roi le 22 avril suivant, ce qui coupa court pour un temps aux espérances qu'avaient fait naître la retraite de Necker et le départ de M. Champion de Cicé, mais ce qui ne mit pas et ne pouvait pas mettre fin à la querelle, car l'existence d'une cour des aides était difficilement compatible avec celle de l'assemblée.

En même temps qu'elle obtenait satisfaction sur ce point, l'assemblée échouait dans plusieurs de ses demandes, notamment en ce qui concernait les mines, dont le gouvernement avait refusé de lui confier l'administration. Ses propositions sur les communaux étaient aussi restées sans réponse. La commission intermédiaire en manifesta clairement sa mauvaise humeur. L'intendant avait été changé

dans l'intervalle, et son successeur, M. Meulan d'Ablois, voulut s'opposer à l'impression des procès-verbaux. M. de Colbert se fâcha : il écrivit un mémoire très vif au ministre. On avait pris pour prétexte le danger que pouvait avoir la publication des renseignemens sur l'état des récoltes. « M. l'intendant, disait l'évêque, semble nous accuser de répandre l'inquiétude relativement à la disette. Le syndic a dit en effet que l'année était très mauvaise; mais quel est l'homme qui n'en était pas convaincu d'avance? M. l'intendant croit-il que notre subsistance dépende de lui et des mesures qu'il va prendre pour nous procurer des blés? Nous n'avons aucune confiance dans cette ressource, et nous en cherchons de plus assurées en faisant connaître d'avance aux particuliers et aux communautés la possibilité et même la probabilité du danger. Ce n'est pas du gouvernement que nous devons recevoir notre instruction. Les principes généraux nous viennent de l'éducation, et quant aux connaissances locales, le gouvernement a besoin de nous pour les acquérir. Du temps du ministère de M. de Laverdy, il y eut une défense de rien écrire et de rien publier sur les objets d'administration. Cette loi tomba bientôt, comme un règlement injuste et nuisible. Les hommes qui gouvernent sont-ils donc des dieux? N'ont-ils aucun besoin de connaissances et d'instruction sur les objets éloignés d'eux? Peuvent-ils connaître les besoins des peuples, s'ils interdisent à ceux qui les représentent les moyens de s'en instruire et de les dépeindre? L'impression de nos procès-verbaux est utile : elle excite le zèle pour le bien public, elle a donné aux habitans de la province une énergie qu'ils n'avaient pas auparavant. Cette impression ne peut compromettre en rien le gouvernement, car nos délibérations ne sont pas son ouvrage, mais le nôtre. » Cette verte remontrance eut un plein succès. Plus heureuse que l'assemblée du Berri, l'assemblée de la Haute-Guienne publia ses procès-verbaux jusqu'au bout; ils forment cinq volumes in-4°, imprimés à Villefranche.

La disette de 1782 avait porté l'assemblée à s'occuper plus spécialement de l'agriculture. Elle institua, sur la proposition du bureau du *bien public*, inspirée par Allaret des Pradels, des réunions agricoles sur divers points de la province, prenant ainsi les devans sur la généralité de Paris, où le premier comice agricole ne se réunit à Melun qu'en 1787. Les cultivateurs devaient y conférer sur l'état de la culture et sur les moyens de la développer ; le résultat de ces conférences devait être envoyé à la commission intermédiaire pour qu'elle rendît public ce qui lui paraîtrait intéressant. Déjà en 1781 un ami et un compatriote d'Allaret des Pradels, l'abbé Peyrot, prieur de Pardinas, avait publié à Villefranche un poème en vers patois sur l'agriculture. Les *Mois* de Roucher venaient de paraître, la traduction des *Géor-*

giques par Delille avait vu le jour, ainsi que *les Saisons* de Saint-Lambert. La poésie champêtre avait donc la vogue, et les *Géorgiques patoises* du bon prieur de Pardinas firent beaucoup de bruit, même à Paris. Le comte de Provence, frère du roi, se les fit expliquer, *le Mercure de France* en parla avec éloge. Il s'en est fait dans le pays quatre éditions, et elles ont eu en 1832 l'honneur d'une traduction en vers français. Il est peu de cultivateurs du Rouergue qui n'en sachent quelques morceaux par cœur.

Les principes adoptés pour la confection du nouveau cadastre ayant été contestés, la commission intermédiaire les avait soumis à l'Académie des sciences de Paris, qui leur donna son entière approbation. L'assemblée créa à Cahors une école spéciale d'ingénieurs géomètres; elle appela dans son sein M. de Richeprey pour le remercier de ses services, et lui accorda en récompense une pension annuelle et viagère de 2,000 livres.

Lorsqu'elle se réunit deux ans après pour sa quatrième session, l'intendant avait encore changé; mais cette fois tout avait tourné à l'avantage de l'administration provinciale. Autant les documens de 1782 attestent de récriminations et de luttes, autant ceux de 1784 manifestent de bonne harmonie. Le nouvel intendant, M. de Trimond, a tout à fait accepté le pouvoir de l'assemblée; à son tour, celle-ci lui témoigne les plus grands égards, elle adopte d'avance au nom de la province l'enfant que Mme de Trimond portait dans son sein. « Ma reconnaissance, répond l'intendant, serait imparfaite, si elle ne m'inspirait le désir le plus ardent que cet enfant soit un fils, afin qu'il puisse mériter un jour, dans la place que j'occupe, la confiance du roi et les bénédictions des peuples. »

Les travaux des chemins se poursuivaient avec activité, les contributions se percevaient plus aisément, les fondations utiles se multipliaient. La grande question des mines avait fait un pas. Le gouvernement avait envoyé un inspecteur-général pour reconnaître les houillères d'Aubin et de Cransac. La présence de ce fonctionnaire ayant réveillé dans la population les anciennes terreurs, il avait fallu, pour calmer ces inquiétudes, le faire accompagner par deux délégués de l'assemblée. La commission réclamait avec instance l'abrogation des anciennes concessions, qui, embrassant la totalité des charbonnages, avaient excité une révolte, et indiquait, comme un moyen de tout concilier, une sorte de partage à l'amiable entre de nouveaux concessionnaires et les populations usagères. L'école des mines venait d'être fondée à Paris; l'assemblée décida qu'un élève y serait envoyé avec une indemnité annuelle de 600 livres.

Les récoltes avaient été un peu moins mauvaises qu'en 1781; mais un nouveau fléau était venu fondre sur la province. Toutes les

rivières avaient débordé. L'évêque de Cahors, M. de Nicolaï, s'était particulièrement distingué par sa belle conduite pendant l'inondation. La commission intermédiaire avait obtenu du roi de nombreuses décharges sur les impositions, et on travaillait de tous côtés à réparer les désastres. Aux vingt-quatre béliers flamands dont l'achat était déjà voté, on ajouta quatre-vingt-seize béliers du Roussillon, d'une race plus fine, moins exigeante, moins difficile à nourrir, par conséquent plus appropriée aux pâturages de montagnes. La plupart des troupeaux qui paissent en si grand nombre sur les plateaux du Rouergue et du Quercy reçurent alors un mélange de sang espagnol qui améliora la qualité de leur laine. La province possédait un haras depuis 1750; sur la réclamation de la commission intermédiaire, la garde des étalons avait été retirée à des dépositaires épars qui n'en prenaient aucun soin, et on les avait réunis dans un seul dépôt; on résolut de joindre aux douze étalons du gouvernement douze autres, achetés aux frais de la province, et trente jumens. On s'occupa aussi de la production du mulet, qui avait été autrefois une industrie florissante.

L'assemblée, qui songeait à tout, porta son attention sur les nombreux accidens qu'amenait dans les campagnes l'ignorance des sages-femmes; elle créa dans chaque chef-lieu d'élection un cours d'accouchement, et vota une somme de 400 livres par élection à distribuer entre les chirurgiens qui donneraient leurs soins aux malades pauvres. Elle s'occupa aussi d'améliorer l'état des prisons. « Autrefois, était-il dit dans le rapport, les prisons étaient entretenues aux dépens du domaine royal; sous le dernier règne, la dépense de leur entretien a été mise à la charge des villes et communautés. A cette époque, les prisons étaient déjà dans le plus mauvais état; le délabrement s'est accru depuis par l'impossibilité où se sont trouvées les villes de fournir à de si grandes réparations, et le mal est parvenu à un tel excès qu'il serait injuste et barbare de le négliger plus longtemps. »

C'est enfin dans cette session que fut voté l'emprunt destiné aux travaux des routes. Cet emprunt devait être de trois millions en dix ans. L'on comptait qu'avec cette somme on pourrait finir les routes commencées et ouvrir quatre-vingts lieues de routes nouvelles. « Nous savons, disait le rapport, que l'emprunt est le moyen le plus dangereux qu'un administrateur puisse employer pour effectuer ses projets. Nous n'aurions aucune réponse à faire à cette objection, s'il s'agissait d'ouvrir un emprunt pour des objets indifférens à la fortune des peuples et à la vivification générale; mais nous ne faisons que vous indiquer un moyen infaillible de hâter la prospérité du pays. En cédant à la force des circonstances, prenons l'engagement

formel et public de ne jamais revenir à l'emprunt que par nécessité ou du moins par la certitude d'un grand bien, vouant à l'indignation de ses concitoyens tout administrateur qui proposerait des emprunts pour des dépenses d'un luxe inutile; c'est à bannir la misère et à introduire l'aisance et la richesse qu'il faut réserver ce moyen, dont les dangers naissent précisément des facilités qu'il présente. »

Au volume des procès-verbaux de 1784 est joint un grand rapport de M. de Richeprey sur le cadastre. Au nombre des questions que touche cet excellent travail, se trouve celle des poids et mesures. Tout le monde voulait l'uniformité des poids et mesures, le gouvernement tout le premier, et l'assemblée s'en était déjà occupée à plusieurs reprises. M. de Richeprey avait dressé un tableau de réduction des mesures locales en mesures de Paris qui fut imprimé et répandu dans toute la province. L'idée qui a servi plus tard de base au système métrique était déjà connue et discutée, mais on n'avait pas cru devoir l'adopter. « Vous n'ignorez pas, disait M. de Richeprey, que la longueur du double pendule sous l'équateur aurait procuré un terme de réduction invariable, qui, existant dans la nature même, n'aurait eu aucun des inconvéniens des mesures de Paris; mais vous avez considéré que la réduction à la longueur du double pendule *proposée par les personnes les plus savantes du royaume et projetée par d'habiles ministres*, n'ayant été exécutée nulle part, n'aurait peut-être pas été accueillie par le grand nombre, qui ne se décide que d'après l'usage, et dont la confiance est nécessaire pour le succès d'une administration qui ne veut même pas que la manière de faire le bien excite des inquiétudes. La réduction aux mesures de Paris, plus généralement connues, plus en usage que d'autres, concourra plus facilement aux vues du gouvernement. »

Le cadastre de 1669 se divisait en unités arbitraires appelées *feux*, dont chacune se subdivisait en cent *bellugues* ou *étincelles*. Aucune règle générale n'avait présidé à cette répartition. On ne savait pas exactement ce que représentait un feu, pas plus que ce qu'était au juste la *livre d'allivrement*, divisée elle-même en sols et deniers, qui servait au calcul de l'impôt. Il en résultait que certaines communes payaient pour la taille le tiers de leur produit net, tandis que d'autres ne payaient que le douzième. Cette criante inégalité allait disparaître.

Dans la Haute-Guienne comme en Languedoc, l'exemption de taille ne portait pas sur les personnes, mais sur les biens. Les nobles possesseurs de biens non nobles payaient la taille, et les roturiers possesseurs de biens nobles ne la payaient pas. Il importait donc de bien constater les terres véritablement exemptes, et tout un système de recherche avait été organisé pour en réduire le nombre autant

que possible. Mille huit cent quarante-trois possesseurs de biens nobles avaient présenté leurs titres, huit cent quarante-huit étaient en retard, et suivant toute apparence la plupart au moins devaient être rayés de la liste.

La session de 1786 fut la dernière dans la Haute-Guienne comme en Berri. L'emprunt de 3 millions en dix ans n'avait été autorisé par le roi que pour la moitié, c'est-à-dire 1,500,000 francs en cinq ans. Le parlement de Toulouse fit quelques difficultés pour enregistrer l'édit, mais il finit par s'y décider, et tel fut l'empressement des capitalistes que la souscription fut couverte en huit jours. Ce témoignage de la confiance universelle est assurément le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'administration de la province. Tous les documens communiqués à l'assemblée attestent le bon effet des mesures prises, notamment pour les ateliers de charité. « On n'a pu qu'être saisi d'admiration, dit un de ces rapports, en voyant ce grand nombre de routes vicinales traverser et vivifier nos campagnes jusqu'à présent inaccessibles, en voyant des marais malsains devenir des prairies fertiles, des cantons secs et arides auparavant pourvus aujourd'hui de réservoirs abondans et suffisans pour nourrir des hommes et des bestiaux dans toutes les saisons de l'année, en voyant enfin une grande quantité d'ateliers ouverts où le pauvre de tout âge est nourri, la jeunesse de tout sexe occupée au travail, et où elle conserve en travaillant les mœurs que l'oisiveté et la misère lui auraient infailliblement fait perdre. » Pour achever son ouvrage, l'assemblée fonda des bureaux de bienfaisance dans toutes les communes, et prit des mesures sévères pour la répression de la mendicité.

Le roi venait de lever un des plus grands obstacles qui eussent retardé jusqu'alors la prospérité des provinces. En sus des corvées le trésor royal allouait tous les ans 5 millions aux ponts et chaussées pour frais de personnel et travaux d'art; mais ce fonds était reparti très inégalement. Un édit porta qu'à l'avenir les contributions payées par chaque province pour les travaux publics seraient employées autant que possible au profit du pays qui les aurait fournies. La contribution annuelle de la Haute-Guienne à la caisse des ponts et chaussées s'élevait à 216,000 livres; sur cette somme, elle ne recevait originairement que 40,000 livres à peu près, absorbées par les frais de personnel, et, sur les réclamations constantes de la commission intermédiaire, cette allocation annuelle avait été portée à 90,000 livres; on estimait que, déduction faite des frais généraux, une nouvelle somme de 60 à 80,000 livres allait faire retour annuellement. Avec cette ressource, accrue de l'emprunt, de l'impôt spécial, des fonds de charité, des souscriptions volontaires, la province allait disposer d'un fonds annuel de plus de 600,000 livres pour les

travaux publics. Elle ne reculait plus devant aucune entreprise; le pont de Souillac, sur la Dordogne, évalué à un million, trois autres ponts, évalués ensemble à un autre million, furent votés et entrepris sans retard. Sans aucun doute, si l'assemblée provinciale avait duré, le Rouergue et le Quercy auraient aujourd'hui deux fois plus de travaux publics.

Aux termes du règlement, un tiers des membres devait sortir cette année. L'assemblée, chargée de les remplacer, n'adopta pas le principe de la réélection; dans une intention plus honnête qu'éclairée, qui devait être partagée plus tard par l'assemblée constituante, elle voulut appeler le plus grand nombre possible de citoyens à prendre part successivement à l'administration. Parmi les membres nouveaux qu'elle désigna, on peut citer, dans l'ordre du tiers-état, M. Cavaignac, avocat à Gourdon, le même qui devait être nommé six ans après membre de la convention nationale, et M. Sirieys de Meyrinhac, fort connu dans les chambres de la restauration. Ces hommes, qui devaient suivre des carrières si diverses, se réunissaient alors dans une même pensée. L'emphatique auteur de l'*Histoire des deux Indes,* l'abbé Raynal, qui était de Villefranche, voulut s'associer aussi aux travaux de l'assemblée en fondant un prix annuel de culture qu'elle devait décerner.

A partir de 1786, une agitation violente se déclare dans la Haute-Guienne comme dans le reste du royaume. Des idées indéfinies de régénération universelle fermentent dans les têtes; M. de Richeprey, poussé par une ardeur inquiète, a quitté la province. M. de La Fayette venait de donner à Louis XVI une habitation qu'il possédait à Cayenne, *la Gabrielle*, pour y faire un essai d'émancipation graduelle des nègres : M. de Richeprey fut nommé directeur et y mourut à trente-cinq ans, tué par le climat. Il était resté cinq ans dans la Haute-Guienne, et les travaux qu'il a faits dans ce court espace de temps semblent ceux d'une vie entière.

Ces faits trop peu connus montrent assez ce qu'avait de fécond l'institution des assemblées provinciales. L'importance de leur action ressortira mieux encore quand nous la verrons s'exercer sur d'autres points du royaume.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LORD ABERDEEN

SOUVENIRS ET PAPIERS DIPLOMATIQUES.

Quand la mort vient frapper un homme d'état éminent en possession du pouvoir, dans la plénitude de ses forces, alors que les destinées d'un grand empire paraissaient devoir rester longtemps encore associées aux siennes, le pays lui-même se sent atteint, et le deuil d'une famille devient le deuil de la nation. Il en est surtout ainsi chez les peuples libres, où la seule présence aux affaires d'un ministre dirigeant accuse toujours dans une certaine mesure la sympathie et la confiance publiques. Aussi, quand M. Pitt, M. Fox, M. Casimir Perier ont été enlevés à leur pays, les solennels hommages rendus à leur cercueil n'ont que faiblement représenté l'alarme et la douleur générales. Plus tard, lorsque, dans le plein exercice de ses facultés transcendantes, sir Robert Peel est tombé foudroyé, la consternation universelle a témoigné du sentiment d'une perte aussi irréparable qu'imprévue, et la même impression s'est tout récemment produite à la nouvelle de la mort du comte de Cavour. Il n'en a point été, il ne pouvait guère en être de même lorsque le plus fidèle et le plus illustre des amis de sir Robert Peel est à son tour lentement descendu dans la tombe. Sans toucher encore aux extrêmes limites de la vie humaine, lord Aberdeen avait dépassé celles des carrières politiques ordinaires. Depuis longtemps, sa santé était chancelante. L'Angleterre, qui l'avait toujours plus respecté que compris, avait cessé de compter sur lui, soit dans le présent, soit pour l'avenir. Un cortége d'élite lui rendit pieusement les derniers devoirs; mais en définitive la nation anglaise vit disparaître avec une passagère émotion le plus profondément intègre peut-être de ses hommes d'état. Les services passés et les plus rares vertus ne pèsent guère,

à l'heure de la mort, dans la mobile balance de l'appréciation populaire. Pour attirer en ce moment suprême les regrets comme les regards de la foule, il faut être puissant, utile, fortement en relief. Et néanmoins, pour n'être pas influens et efficaces au jour même où ils nous sont enlevés, les hommes vraiment éminens méritent d'être étudiés et regrettés. C'est à leurs amis, à ceux qui ont eu le bonheur de les voir de près, qu'il appartient de rectifier ce qu'a souvent d'inexact, de compléter ce qu'a toujours d'imparfait l'opinion du public, et d'arracher ces mémoires vénérées à l'oubli et à l'indifférence.

J'ai eu l'honneur d'approcher lord Aberdeen dans quelque intimité durant les dix-huit dernières et plus importantes années de sa vie. Notre affection s'était accrue et fortifiée à travers des épreuves et des vicissitudes peu communes. Je ne me propose cependant point de rapporter avec détail ce que fut, depuis son origine jusqu'à sa fin, cette belle carrière. J'entreprendrai encore moins d'émettre, sur l'ensemble de sa vie politique, un jugement en forme. Je m'efforcerai simplement de montrer ce grand homme de bien tel qu'il m'est constamment apparu dans les circonstances les plus diverses et parfois les plus critiques. Il m'a été donné de voir de près, dans ma jeunesse, quelques hommes d'état dont les facultés pouvaient avoir plus d'éclat et de puissance; mais je n'ai rencontré nulle part un esprit plus judicieux, plus éclairé, plus libéral, plus profondément équitable, nulle part plus de simplicité, de dignité, d'autorité. Mon but serait atteint si je pouvais faire apprécier dans un pays dont il fut parfois l'adversaire sans en être jamais l'ennemi tout ce que son caractère avait d'élévation, de droiture et de charme. « J'aimerai qui m'aime, » disaient autrefois nos rois : noble devise qui, je l'espère, ne cessera jamais d'être la nôtre. Lorsque de grands efforts, de grands sacrifices ont été faits pour maintenir son alliance, c'est bien le moins que la France le sache et en tienne quelque compte.

Il est naturel que les détails de la vie politique de lord Aberdeen n'intéressent particulièrement notre nation que dans ce qui se rattache à notre politique extérieure. Je n'ai commencé à le connaître moi-même que dans les négociations suivies à Londres au nom de la France. Témoin de sa vive sollicitude à entretenir avec notre pays les plus amicales relations, je serai conduit parfois à me mettre en scène, à citer en propres termes, à défaut de toute donnée, de tout document nouveau, les souvenirs écrits que j'ai pu conserver. Je désespérerais autrement de faire assez bien comprendre les circonstances au milieu desquelles se sont formés ces sentimens de rare estime que j'ai à cœur de proclamer, peut-être même de faire

partager. Peu de lignes suffiront ainsi pour rappeler quelle fut la vie politique de lord Aberdeen jusqu'à l'époque où il me fut donné d'entrer en relations personnelles avec lui.

I.

Né à la fin de 1784, il n'avait que sept ans à la mort de son père, qui lui désigna pour tuteurs les deux ministres les plus considérables de ce temps, M. Pitt et M. Dundas, depuis lord Melville. A l'âge de dix ans, il fut placé par eux au collége de Harrow. Là comme plus tard, au collége de Saint-John, à Cambridge, il fut le condisciple de lord Palmerston; mais il ne paraît pas qu'aucune relation se soit établie entre ces deux premiers ministres futurs de l'Angleterre. Le temps du jeune lord Aberdeen, quand il lui était permis de venir à Londres, se passait le plus souvent soit dans les bureaux de la trésorerie, soit dans ceux de l'amirauté, sous la surveillance de l'un ou de l'autre de ses tuteurs. Ainsi dès l'enfance il recueillait, presque à son insu, les grandes traditions du gouvernement de son pays. Il voyait à l'œuvre, dans une intimité absolue, les hommes qui dirigeaient la plus formidable guerre des temps modernes : grande école, dont aucun enseignement ne fut perdu pour lui. On a imprimé à tort qu'il avait fait partie de la mission de lord Cornwallis, à Paris, en 1801. Il est vrai qu'au moment de la paix d'Amiens il vint deux fois à Paris, mais sans aucun caractère officiel. Il fut pourtant présenté à quelques-uns des principaux personnages de l'époque et au premier consul lui-même. La reprise imminente des hostilités devait rendre impossible au jeune voyageur le grand tour européen, complément indispensable de l'éducation patricienne en Angleterre. Cependant la mer restait libre. Devançant Childe-Harold, lord Aberdeen parcourut la Grèce, que bien peu d'étrangers avaient visitée jusqu'alors, la Turquie, la Russie et les côtes de la Baltique. Le romanesque intérêt de l'inconnu s'attachait encore à ces aventureuses explorations. Aussi attirèrent-elles sur lui l'attention de la société de Londres et lui valurent-elles, de la part de lord Byron, dans sa fameuse satire, le sobriquet du « thane voyageur » (*the travelled thane*), qu'il a conservé jusqu'à la fin dans la polémique familière de la presse britannique. C'est l'aspect de la Grèce, parmi ces lointaines contrées, qui produisit sur lui l'impression la plus vive et la plus durable. Dès son retour en Angleterre, il fonda la *Société Athénienne*, dont chaque membre devait avoir visité Athènes. Il contribua de la sorte à inspirer la mode de ces pèlerinages comme de ces sympathies helléniques qui valurent plus tard à l'Angleterre un des plus beaux poèmes de sa langue, et à la Grèce sa laborieuse émancipation quand la France

fut entraînée à son tour. Les deux seuls travaux purement littéraires de lord Aberdeen témoignent du souvenir passionné qu'il conserva toujours de son voyage en Orient. Un article très érudit dans la *Revue d'Édimbourg* sur la *Position topographique de Troie* fut suivi d'un écrit plus soigneusement élaboré. A l'occasion de la traduction de Vitruve, par Wilkins, il publia, sous forme d'introduction, un essai sur l'architecture grecque qui fut réimprimé en 1822. Le mérite de ce morceau fut universellement reconnu. Bien que le jeune auteur prît à partie une des renommées les plus grandes et les plus populaires en contestant les principes de Burke sur le beau idéal, sa réfutation du grand penseur fut jugée victorieuse. Aussi dès 1812 fut-il nommé président de la Société des Antiquaires, position qu'il conserva jusqu'en 1846.

Malgré tous les avantages que lui eussent assurés sa naissance et ses relations, il ne paraît point que dans sa jeunesse lord Aberdeen ait ressenti aucun attrait pour la politique active. Dans un pays libre, il est rare d'avoir été si longtemps mêlé aux affaires en recherchant si peu le pouvoir et en négligeant avec une si constante insouciance les dons et les moyens qui en ouvrent l'accès. A la mort de son grand-père, en 1801, le jeune lord Haddo avait succédé au titre sous lequel il sera connu de l'histoire. En 1806, il fut appelé à la chambre des lords comme pair représentatif d'Écosse, et son mandat fut renouvelé avec des circonstances flatteuses en 1807 et en 1812. Il ne semble pourtant point que la bienveillance traditionnelle de l'illustre assemblée pour ses jeunes membres ait tenté lord Aberdeen de prendre une part active à ses débats. On ne cite de lui, dans ce long intervalle, que deux discours un peu développés, celui dans lequel il proposa l'adresse en 1811 et celui qu'il fit pendant la même session pour seconder un vote de remercîmens parlementaires au duc de Wellington. Malgré ce peu d'empressement à rechercher la notoriété publique, lord Aberdeen dut témoigner sans doute une aptitude peu commune pour les grandes affaires, car ses débuts y furent aussi importans qu'honorables. La guerre avait continué avec un acharnement toujours croissant. Dès la reprise des hostilités, l'Angleterre avait décerné dans une même année de solennelles funérailles aux trois hommes sur lesquels elle avait le plus compté à cette période critique de ses destinées, M. Pitt, lord Nelson, M. Fox. Habituée cependant à ne mettre sa foi qu'en elle-même, avec un roi fou et des ministres dont aucun ne devait tenir, ni dans sa confiance, ni dans l'histoire, une place considérable, l'Angleterre affrontait toujours, sans appréhension, le plus puissant génie et la nation la plus guerrière des temps modernes. Quelles institutions ont jamais été mises à une épreuve semblable? Le despotisme le plus éclatant était

aux prises avec la plus fière liberté. Je pense souvent à la réponse du représentant de la Grande-Bretagne à Napoléon lors de la rupture de la courte trêve d'Amiens. Le premier consul s'était livré à un de ces accès de colère vraie ou simulée qui lui étaient familiers : « Je vous attaquerai, dit-il à lord Whitworth. — Cela dépend de vous. — Je vous anéantirai. — Cela dépend de nous. » Noble réplique et digne mot d'ordre d'un grand peuple!

Toutefois, en comptant sur elle-même, la nation anglaise ne comptait pas sur elle seule. — Souvent la fortune devait lui sembler inconstante, souvent la défaite ou la séduction devait momentanément séparer d'elle ses divers auxiliaires continentaux; mais, bien que tranchés plus d'une fois par la glorieuse épée de la France, ces liens se renouaient sans cesse, jusqu'au moment où les folies suprêmes du maître de l'Europe rapprochèrent l'heure de l'inévitable catastrophe. Restaient encore, même à cette heure, avec le prestige de sa miraculeuse fortune, les souvenirs des éclatantes vengeances qu'il avait plus d'une fois tirées d'un allié chancelant. Pour l'Autriche notamment, qu'il s'agissait d'enlever aux liens imposés par tant de défaites, ces souvenirs devaient n'avoir rien perdu de leur force. En 1813, sa coopération semblait devoir être décisive. Pour se l'assurer, pour faire valoir tous les moyens de séduction, toute la terreur des représailles, Napoléon avait envoyé à Vienne M. de Narbonne. Pour lutter contre une telle influence personnelle et tant de circonstances défavorables, ce fut lord Aberdeen qui, à l'âge de vingt-neuf ans, fut désigné par le gouvernement anglais. C'était la mission la plus délicate, la plus importante du moment. Il devait s'en acquitter avec honneur comme avec succès. On vit alors le beau-père de Napoléon passer successivement de la neutralité à la médiation, de la médiation à l'hostilité, et d'une hostilité mesurée d'abord aux partis les plus extrêmes.

Ce n'était point d'ailleurs dans la seule et paisible région des cours qu'avaient à s'exercer les talens du jeune ambassadeur. Dans les états-majors, dans les conseils de guerre, dans les conférences des souverains, coalisés sans être unis, partout sa présence était réclamée. Elle le fut même sur les champs de bataille. Il eut à parcourir entre autres celui de Leipzig, et ce fut là qu'à l'aspect de tant de carnage il éprouva cette horreur profonde pour la guerre qui ne devait jamais l'abandonner. C'est ainsi encore qu'il vit mourir Moreau au quartier-général des alliés, et qu'il put étudier de près tous les ressorts, toutes les intrigues qui s'agitaient dans le sein de la vaste conjuration européenne. De cette époque datent pour lord Aberdeen tant d'importantes relations que la mort seule devait interrompre.

On conçoit qu'après un pareil apprentissage il se soit trouvé à

l'aise dans les délicates conférences du congrès de Châtillon. La dignité de son attitude et sa noble modération y frappaient tout le monde : « modèle rare, dit un grand historien, par sa simplicité, sa gravité douce, du représentant d'un état libre. » Par cette modération même, il se trouvait souvent en désaccord avec les membres les plus influens de son gouvernement (1). Ainsi dans une lettre de lord Castlereagh, datée de La Haye 14 décembre 1812, je lis : « Quant à la déclaration des alliés (de Francfort), je ne puis partager ni l'avis de Charles (son frère, depuis marquis de Londonderry) ni celui d'Aberdeen. La substance, le style, le ton me semblent bien calculés pour produire une impression sur le peuple français; mais comment Aberdeen peut-il dire que la déclaration, quoique faible, est sans inconvéniens et exempte de blâme? Cela me semble incompréhensible. Quoi de plus fâcheux, quoi de plus digne de blâme que cet engagement gratuit des alliés au début même de la négociation, par lequel ils admettent pour la France une étendue de territoire plus grande que celle qu'elle a jamais possédée sous ses rois? » On voit avec quelle sincérité lord Aberdeen appuyait à Francfort les ouvertures de M. de Metternich à M. de Saint-Aignan.

Cette profonde aversion pour les partis extrêmes comme pour les procédés violens, quand les transactions étaient encore possibles et honorables, ne se mêlait pourtant à aucune irrésolution, à aucune timidité dans ses propres vues. Nul n'était au fond plus ferme et plus décidé que lui. Il ne se distinguait pas moins par sa confiance dans le succès final de sa cause que par sa modération envers un adversaire malheureux. Vers la fin de 1813, il écrivait de Fribourg à lord Castlereagh : « Nous sommes persuadés que nous sommes ici sur la vraie route de Paris, et j'espère que vous ne me trouverez pas trop téméraire ou trop confiant, si, après tout ce qui a été dit, je parle de Paris. Il me semble que, du moment où nous avons dû entrer en France, il serait ridicule de jouer pour autre chose que pour le plus grand enjeu. Si nous restons unis, je ne vois pas quelle résistance efficace Napoléon est en mesure de nous faire, et j'espère avec confiance que l'entreprise sera poursuivie avec l'énergie et la vigueur qu'elle réclame. » Lord Aberdeen pensait qu'on devait être à la fois confiant et modéré lorsqu'on représentait l'Angleterre. La calme et sereine conscience de tout ce que pouvait son pays ne l'abandonna jamais; elle ne cessa d'inspirer, jusqu'à la fin de sa carrière, chacune de ses paroles comme chacun de ses actes. Une

(1) On n'a pas oublié les détails intéressans sur cette attitude de lord Aberdeen à Châtillon qu'a donnés M. d'Haussonville dans la *Revue* (livraison du 15 janvier dernier). Le jugement porté sur son caractère et ses sentimens par l'historien de la restauration, M. Louis de Viel-Castel, est également présent à tous les souvenirs.

puissance pareille n'avait nul besoin, à ses yeux, de se faire valoir, et elle risquait toujours, par une tracassière arrogance, d'affaiblir sa considération sans augmenter son influence.

Lorsque la grande pacification fut accomplie, lord Aberdeen, qui en avait signé à Paris les premiers actes, reprit pour longtemps les habitudes de la vie privée. Tant de succès avaient rendu tout-puissant le parti dont il avait la confiance entière; treize années pourtant s'écoulent sans qu'il paraisse avoir recherché aucune fonction publique. Enfin en 1828 nous le voyons accepter, dans le ministère du duc de Wellington, d'abord les fonctions de chancelier du duché de Lancastre, puis celles de ministre des affaires étrangères. En cette qualité, il prêta son concours à l'émancipation des catholiques, le refusa à la réforme parlementaire, telle que la proposait le parti whig, et reconnut sans hésiter le roi Louis-Philippe. Dès lors aussi il prit une part plus considérable et plus suivie aux débats de la chambre des pairs. Il quitta le pouvoir à la fin de 1830, avec le duc de Wellington, pour y rentrer avec lui, en 1834, comme secrétaire d'état des colonies. Désormais il avait pris place parmi les plus hautes influences de son pays.

Je vis pour la première fois lord Aberdeen vers la fin de 1837. Je venais d'arriver à Londres comme secrétaire d'ambassade et je traversais en curieux une des principales rues de la ville, quand je fus frappé de l'attention générale qu'attiraient deux personnages qui se dirigeaient lentement du côté de la chambre des lords. En les considérant de plus près, je ne tardai point à reconnaître les traits fortement prononcés et souvent reproduits du duc de Wellington; mais quel était l'ami auquel il donnait le bras et qui semblait fournir le plus à leur grave entretien? Je demandai à un passant de m'éclairer: « Le comte d'Aberdeen, » me répondit-il avec le laconisme national. Longtemps je les suivis des yeux avec la curiosité qu'éprouve la jeunesse devant tout ce qui est éminent ou célèbre. L'impression profonde que produisait sur ses compatriotes le duc de Wellington était d'ailleurs un spectacle assez singulier. Dans cette population si affairée, si peu démonstrative, chacun le saluait, chacun s'arrêtait pour le contempler, souvent même on se félicitait tout haut de le retrouver en si belle et si vigoureuse santé. Jalouse avant tout de ses libertés progressives, la nation anglaise n'avait jamais vu au pouvoir suprême son grand et inflexible capitaine sans une certaine méfiance, qui plus d'une fois s'était traduite en bruyantes et honteuses manifestations de l'ingratitude populaire; mais du moment que lord Wellington cessa d'aspirer au rôle de ministre dirigeant, les aigreurs et les préventions de l'esprit de parti se confondirent dans un hommage universel et permanent de reconnais-

sance et de dévouement. Quelquefois les plus vives acclamations éclataient spontanément à son passage. Plus souvent, comme dans la circonstance que je rappelle, pour être isolées et silencieuses, les démonstrations n'en étaient que plus imposantes. Je vis le duc y répondre par le geste qui lui était familier, en touchant du doigt le bord de son chapeau, et lord Aberdeen avec ce gracieux sourire qui donnait à sa physionomie un charme dont la nature n'avait pas été très prodigue pour ses traits. Le sourire qui éclairait ainsi une figure d'une austérité peu commune me frappa dès ce premier jour. Durant les cinq années suivantes, je me trouvai souvent auprès de lord Aberdeen dans les salons ou dans les réunions publiques de Londres, et toujours ce qu'il y avait de grave jusqu'à la sévérité dans son premier aspect, de bienveillant jusqu'à la tendresse dans son regard, m'attirait vers lui. Toutefois la timidité de mon âge me retenait. Il passait d'ailleurs pour être médiocrement disposé en faveur du gouvernement que j'avais l'honneur de servir, et je ne fis en définitive sa connaissance personnelle que le jour même où je lui fus présenté par M. le comte de Sainte-Aulaire, en qualité de chargé d'affaires de France, au mois de juin 1842.

A cette époque, les relations des deux pays, sans être sérieusement compromises, étaient dans une situation précaire et mal définie. Les graves complications de 1840 avaient profondément séparé la France des principales cours de l'Europe, et surtout de son alliée de la veille. Depuis lors, un changement de ministère avait eu lieu, d'abord à Paris, puis à Londres. Les hommes nouvellement arrivés au pouvoir étaient de part et d'autre demeurés étrangers aux actes et aux passions qui avaient déterminé et aggravé la crise. Pour la plupart même, ils les avaient désapprouvés. Cependant, sans tenir grand compte de ce fait essentiel, l'opinion publique se refusait à désarmer. En France surtout, un vague, mais profond ressentiment demeurait au fond des cœurs. Dans les chambres comme au dehors, il se portait sur chaque incident du jour, sur chaque affaire qui mettait en présence les deux gouvernemens ou leurs agens les plus éloignés. L'opposition exploitait, la presse envenimait jusqu'aux questions les plus insignifiantes. « Votre ambassade, m'écrivait le chef de la direction politique des affaires étrangères, commence une nouvelle ère. Jusqu'ici, elle a fait plus de politique générale qu'autre chose; les affaires spéciales vont désormais en tenir la place et se multiplier de nous à l'Angleterre. En France, on y regardera de plus près : c'est une suite nécessaire du réveil des susceptibilités. Il faut savoir accepter cette situation et s'appliquer seulement à la gouverner de manière à ce que la paix et la bonne harmonie des deux pays n'en souffrent aucune atteinte. » Plus calme alors, l'Angleterre cé-

dait aussi par momens à l'animosité qu'une portion notable de sa presse n'était pas seule à fomenter. « L... me dit (je cite encore, je citerai parfois M. Désages, homme d'une perspicacité rare et d'une modération à toute épreuve comme d'une grande élévation de caractère), L... me dit (30 juin 1842) qu'on est très mécontent de nous à Londres. Les Anglais qui sont ici (je ne saurais d'ailleurs vous dire qui ils sont) parlent guerre, et l'appellent à grands cris. Cela prouve seulement qu'il y a partout des fous. » Pour faire face à cette situation, la France, qui au fond voulait fermement la paix et qui s'était nettement prononcée dans ce sens, s'était donné un ministère décidé à n'en point sacrifier légèrement les bienfaits. Pleinement d'accord avec la constante pensée du roi Louis-Philippe, l'illustre homme d'état sur qui portait réellement le poids des affaires les plus critiques consacrait à cette cause toute son énergie et toute son éloquence. Le maréchal Soult et le comte Duchâtel, ses principaux collègues, n'étaient ni moins convaincus ni moins fermes que lui; mais ses amis le secondaient timidement, et le succès de ses efforts ne restait trop souvent qu'imparfait ou douteux. Le cabinet récemment parvenu au pouvoir en Angleterre était, sous ce rapport, dans une position plus forte et plus franche. Un retour très prononcé de l'opinion publique, expliqué surtout par l'estime personnelle qu'inspiraient les principaux membres de ce cabinet, lui avait assuré dans les dernières élections un triomphe signalé. Dans la chambre des lords le duc de Wellington, dans la chambre des communes sir Robert Peel, exerçaient sans effort la domination qui leur était familière. A la tête de chaque branche de l'administration se trouvait un homme déjà célèbre par son aptitude connue, ou l'un de ceux qui, jeunes à cette époque, ont réalisé depuis, comme M. Gladstone, le duc de Newcastle, lord Canning, M. Cardwell, les plus brillantes espérances. Les membres les plus élevés de l'aristocratie territoriale apportaient, dans une mesure convenable, l'appui et l'éclat de leur position sociale. Rarement, dans ses annales parlementaires, l'Angleterre avait vu de pareils chefs, ainsi secondés et soutenus. Celui auquel, dans une si brillante combinaison, la direction de la politique étrangère était encore une fois dévolue s'était toujours dérobé à la faveur populaire avec une telle persistance qu'il ne tenait point le premier rang parmi ceux qu'elle avait ainsi recherchés; mais, en jouissant suffisamment de la bienveillance publique, lord Aberdeen avait et a toujours conservé une position toute spéciale, qu'elle n'eût pu ni lui ravir ni lui conférer. La reine le respectait et l'aimait particulièrement. L'amitié personnelle et à toute épreuve du duc de Wellington, de sir Robert Peel, de ses principaux collègues, lui était depuis longtemps

acquise. Son influence, grande toujours dans le conseil, était décisive et habituellement sans contrôle dans les affaires de son département. La part signalée qu'il avait prise aux mémorables luttes du passé avait fondé pour lui, dans les principales cours de l'Europe, des relations qui ne s'étaient point interrompues. Aussi, à la seule exception du duc de Wellington, nul ne possédait plus que lui la confiance des souverains et des cabinets étrangers; nul n'avait des moyens plus assurés d'action et d'information. Tel était l'homme avec lequel j'étais appelé, très jeune encore, à traiter et à débattre ces graves questions dont dépend trop souvent le sort des nations.

Celle qui nous occupa dès notre premier entretien était de ce nombre. J'ai conservé de cette entrevue un souvenir que peu d'autres m'ont laissé. Aujourd'hui j'ai peine à croire que dix-neuf années se soient écoulées depuis lors, et qu'une sanglante guerre ait désolé l'Europe à l'occasion de ces mêmes affaires du Levant que je discutais ainsi au *foreign office*, et qui nous apparaissent encore aujourd'hui aussi menaçantes que jamais. Déjà, deux ans auparavant, elles avaient failli amener une conflagration générale : plus tard, la catastrophe devait éclater sous l'administration et malgré tous les efforts de lord Aberdeen lui-même; mais en 1842 il s'agissait de réparer le mal survenu, de prévenir celui qui pouvait toujours se reproduire. Les relations des Druses et des Maronites en Syrie, leur gouvernement, leur administration, le degré d'intervention que chacune des puissances européennes est appelée à y exercer séparément ou collectivement, telle était la matière de mon premier entretien au *foreign office*, et au moment où j'écris elle n'est sans doute point encore épuisée.

Lord Aberdeen avait une façon de traiter les affaires, grandes ou petites, à laquelle on ne saurait trop rendre hommage. Toujours calme, toujours mesuré, toujours accessible, plus porté à écouter qu'à parler lui-même, il laissait à son interlocuteur toute occasion d'exprimer et de développer sa pensée. Son expérience consommée des questions européennes, l'importance de celles qui, dès sa jeunesse, lui avaient été confiées, sa longue pratique de la vie publique, lui avaient donné pour la controverse diplomatique une facilité, une aisance qui ne lui faisaient jamais défaut; mais, toujours plein de ressources, de lucidité, surtout d'autorité, il recherchait peu la discussion, sans jamais l'éviter. La discussion ne risquait guère d'ailleurs de se prolonger ou de s'aigrir avec lui, car il avait un art tout particulier pour réduire chaque question à son terme le plus simple, la dégager de toute considération accessoire comme de tout levain de personnalité, y marquer enfin la part du bon sens et du droit. Son esprit semblait planer dans des régions inaccessibles aux

misérables passions qui viennent trop souvent compliquer, comme à plaisir, la véritable mission de la diplomatie. Il ne quittait qu'à regret sa sphère élevée pour prendre part à nos tristes conflits. Que d'efforts, que de sacrifices les nations ne font-elles pas en tout genre pour s'assurer le respect de leurs rivales! Sauraient-elles être trop sévères dans le choix de ceux qui personnifient pour ainsi dire leur puissance et leur caractère dans les négociations de peuple à peuple? Dès nos premières entrevues, lord Aberdeen m'apparut comme le type de tout ce qu'il y a de vraiment libéral et national dans la vieille Angleterre. Assez d'autres se chargeaient d'être les organes des aveugles préjugés, des passions déréglées du pays, et ils y trouvaient leur compte. Bien plus que les princes, les peuples veulent avoir leurs fervens adulateurs et leurs grossiers complaisans. Auprès d'eux plus qu'ailleurs, l'estime est pour Sénèque, mais la faveur pour Narcisse.

J'ai dit que lord Aberdeen avait reconnu promptement et franchement la révolution de juillet. Il l'avait vue pourtant avec regret. Il aimait les princes et les hommes de la restauration; il aimait les traditions de l'ancienne France dans ce qu'elles avaient d'élevé et de chevaleresque. Resté fidèle aux souvenirs de 1815 avec la mesure et la modération qui ne l'abandonnaient jamais, il ne voyait pas sans une certaine défiance notre pays reprendre en Europe sa position dominante. Deux questions notamment l'avaient mis en conflit presque personnel avec le gouvernement nouveau, l'occupation prolongée de l'Algérie et le démembrement du royaume des Pays-Bas. Exempt néanmoins de mesquines jalousies, il acceptait plus que personne l'empire des faits, et il rendait pleine justice aux efforts du roi Louis-Philippe pour faire respecter les droits de ses voisins comme pour faire prévaloir les siens. Il était revenu au pouvoir animé du plus sincère désir de cultiver les meilleurs rapports avec le gouvernement constitutionnel de la France. Toutefois il se sentait moins que jamais enclin à sacrifier les grandes alliances continentales qui ont tant de fois assuré à la Grande-Bretagne sa prépondérance durant la paix comme son triomphe durant la lutte. Rien à ce moment n'annonçait encore la dissolution de la formidable ligue qui, après vingt ans d'efforts, avait dompté la France. Le sagace secrétaire d'état ne se croyait nullement appelé à en précipiter la rupture, tout en ne recherchant avec le gouvernement français que le maintien de la bonne harmonie. Les dispositions de la France ne réclamaient, ne comportaient pas autre chose. Pendant les trois mois que durèrent en 1842 mes rapports avec lord Aberdeen, aucun progrès ne fut fait entre nous vers une intimité plus grande, soit personnelle, soit officielle. Cette intimité d'ailleurs, nous l'eus-

sions voulue de part ou d'autre que nos efforts pour y atteindre eussent été illusoires et périlleux en présence des complications que soulevait sans cesse l'animosité réciproque des deux pays.

Pour faire bien apprécier ce que devinrent plus tard nos relations avec lord Aberdeen, il n'est pas sans intérêt d'établir nettement ce qu'elles furent à leur origine. Quelques courts extraits des souvenirs écrits de l'époque que j'ai pu conserver suffiront, je l'espère, pour les caractériser. Ainsi le 8 juillet 1842 j'écrivais à M. Guizot :

« Lord Aberdeen ne m'a parlé ensuite que des affaires de pêcheries que nous cherchons sérieusement à terminer. Il se montre peu disposé aux concessions dans un moment, m'a-t-il dit, « où vous nous témoignez votre hostilité sous toutes les formes. » J'espère que la question est en bonne voie. »

« Le 13 juillet (1). — On croit ici avoir déjà gardé bien des ménagemens inutiles et peu comptés en France, et je craindrais en vérité s'il surgissait une affaire irritante... « Que deviendraient, m'a dit lord Aberdeen, les relations diplomatiques des nations, si les questions liquides, si les solutions incontestablement équitables étaient, pour de pareils motifs, indéfiniment ajournées? Ne serais-je pas forcé moi-même, par ceux qui me surveillent, de suspendre à votre exemple toute résolution impliquant une concession quelconque à une réclamation française? » — ... J'ai cru devoir, monsieur le ministre, rendre compte à votre excellence de ces dispositions de lord Aberdeen telles qu'elles se manifestent, avec une parfaite courtoisie dans la forme, toutes les fois que j'ai l'occasion d'aborder avec lui une question politique. Il serait presque inutile d'ajouter que ces dispositions sont exploitées avec une grande persévérance par les représentans des principales puissances européennes à Londres, et qu'ils se félicitent sans cesse de l'entente parfaite établie entre leurs cours et le nouveau cabinet. »

Parfois pourtant, de loin comme de près, les plus sagaces s'alarmaient de l'intensité du mal.

« Londres, le 4 août. — Notre entretien subséquent nous ayant amenés, monsieur le ministre, à examiner encore une fois l'état actuel des relations entre les deux gouvernemens, lord Aberdeen m'a dit qu'il avait dernièrement reçu communication confidentielle d'une dépêche dans laquelle M. le prince de Metternich prescrivait au baron de Neumann d'user de son influence auprès du cabinet britannique pour calmer l'irritation qui se manifestait en Angleterre contre la France. « Mais, m'a dit lord Aberdeen en riant, comme Metternich a dû le faire sentir à votre ambassadeur, ce n'est pas à Londres qu'il faudrait agir pour préparer des relations plus heureuses, c'est bien à Paris... Quant à nous, nous croyons avoir plus d'un légitime grief contre la conduite politique du gouvernement français; mais vous êtes vous-même témoin de tout le soin que nous apportons à ne trahir aucun ressentiment qui puisse réagir sur nos rapports avec la France. »

(1) Je n'ai pas à dire qu'au moment où ces lignes étaient tracées, j'ignorais le cruel malheur qui venait de frapper la famille royale et la France.

« Londres, le 29 juillet. — J'ai cru devoir vous donner officiellement un compte détaillé de ma grande conversation d'hier avec sir Robert Peel. Je l'ai trouvé profondément découragé et irrité, sensiblement plus que lord Aberdeen, et il ne faut pas oublier que c'est lui qui gouverne. J'ai plutôt atténué dans ma dépêche, et pourtant il me paraît bon que vous puissiez montrer dans l'occasion à quel point la politique de la paix hostile compromet les relations de la France. »

Il est peu dans les usages, pour un chef de mission, soit permanent, soit temporaire à Londres, de rechercher une entrevue avec le premier lord de la trésorerie. La gravité des circonstances générales et un orage qui s'annonçait dans le parlement anglais sur la question du jour m'avaient décidé à le faire dans cette occasion avec l'entier assentiment de lord Aberdeen. Je crois devoir donner ici quelques extraits de la dépêche où je rapportai mon entretien avec sir Robert Peel. Tout ce qui fait parler et pour ainsi dire revivre aujourd'hui ces hommes illustres et trop tôt ravis à l'estime universelle ne saurait être dépourvu d'intérêt.

« ..... Pour la première fois peut-être, monsieur le ministre, depuis sa rentrée aux affaires, sir Robert Peel exposait sans réserve sa pensée sur l'état actuel de nos relations. L'influence dominante qu'exerce le premier ministre dans les conseils de la Grande-Bretagne et l'irritation profonde qui se révélait dans chacune de ses paroles me font un devoir de rapporter à votre excellence, avec quelques développemens, la substance d'un entretien qu'il a prolongé, malgré sa réserve et son laconisme habituels, pendant plus de trois quarts d'heure. J'ai commencé, d'après le désir de sir Robert Peel, par rappeler les difficultés de la question de Portendick dans les mêmes termes à peu près que durant l'entretien avec lord Aberdeen, dont j'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à votre excellence... Sir Robert Peel m'a écouté, le regard baissé, selon son usage, et avec la plus grande attention, mais sans qu'une seule fois sa physionomie trahît l'adhésion la plus légère aux considérations que je développais. Il m'a dit à son tour qu'ayant dû se rendre compte de l'affaire de Portendick pour répondre aux interpellations annoncées, il avait été plus surpris encore qu'affligé de l'état actuel de cette question. Tant de promesses réitérées du gouvernement français établissaient à ses yeux la justice des demandes anglaises; tant de retards successifs, suivis enfin d'un ajournement indéfini, équivalaient à une déclaration formelle du gouvernement du roi que les rapports des deux pays ne lui permettaient plus de faire droit aux plus justes réclamations suscitées par la conduite de ses propres agens. Sans doute il n'ignorait pas que de récens événemens avaient ranimé en France une méfiance et une antipathie générales contre l'Angleterre; dans plusieurs occasions, le gouvernement du roi s'était chargé de le lui manifester. « Votre ordonnance qui frappe la branche la plus importante de notre commerce avec vous, a-t-il continué, c'est la guerre! guerre de prohibitions mutuelles qui a ses précédens, ses usages, ses représailles. Je puis ouvrir les marchés de la Grande-Bretagne

aux vins d'Espagne et de Portugal, je puis même à mon tour vous atteindre directement dans un de vos plus grands intérêts commerciaux; mais comment répondre à cette dernière décision du gouvernement français? Comment l'expliquer? Les justes réclamations de sujets anglais, discutées depuis huit ans, soumises à une commission mixte et déclarées liquides, ne pourraient plus être prises en considération par un cabinet français! Où en serait donc l'autorité du gouvernement? Que serait devenue en France la majesté du principe monarchique? »

« J'ai cru devoir, monsieur le ministre, faire observer à sir Robert Peel que je ne pouvais, à l'exemple de lord Cowley, considérer la question de Portendick comme ajournée indéfiniment par la dernière réponse de votre excellence, qu'il m'était impossible également de regarder encore comme nettes et reconnues les réclamations des sujets anglais. J'admettais en leur faveur une forte présomption; mais il ne suffisait pas, en pareille matière, de la conviction profonde des parties intéressées, sincèrement partagée par leur gouvernement, pour constituer aux yeux d'un autre gouvernement une créance liquide. Cette question n'était pas de celles que le pouvoir exécutif était seul appelé à décider. L'intervention des chambres était indispensable. Assurément rien ne serait plus facile que de leur porter l'affaire et de provoquer à tout prix un vote immédiat; mais, animé du désir sincère de faire droit à toute demande fondée, le gouvernement du roi devait, dans l'intérêt même des réclamans, choisir et préparer le moment où il appellerait sur une question aussi délicate l'attention et les investigations parlementaires. Je ne regardais assurément pas les relations actuelles de la France et de l'Angleterre comme satisfaisantes et régulières. Nous avions assez longtemps fatigué le *foreign office*, il y a deux ans, de nos inquiétudes et de nos prévisions sur les conséquences d'une politique systématiquement hostile aux sentimens et aux intérêts de la France pour être en droit de rappeler aujourd'hui tant d'avertissemens méconnus. Nous n'avions cessé, pendant la dernière année de l'administration précédente, d'annoncer que l'on établissait à plaisir en Europe une situation nouvelle, qui ne produirait peut-être pas la guerre, mais qui ne serait sans doute pas moins éloignée des conditions d'une paix tranquille et assurée. Sir Robert Peel avait lui-même, à la tête de son parti, condamné la politique à laquelle je faisais allusion. Il avait signalé, lors de sa rentrée au pouvoir, parmi les difficultés de sa position, les rapports que cette politique avait créés entre les deux pays. Ces rapports, une seule parole publique pouvait les aggraver encore aujourd'hui. Fidèle à la tradition de l'ambassade du roi, et frappé avant tout des inconvéniens de toute provocation parlementaire entre les deux pays, j'avais voulu à l'avance indiquer le péril. Je viendrais trop tard, si j'attendais, pour le signaler, la discussion qui aurait perdu la question. — « Je ne sais en vérité comment la poser, a repris sir Robert Peel, sans exciter la surprise et l'animadversion du parlement. Je me bornerais au plus simple énoncé des faits, que vous verriez encore une manifestation des plus fâcheuses éclater sur tous les bancs. C'est à tort que vous me prêteriez, sur la discussion qui pourra s'élever, une influence que je n'ai plus. La politique récente de la France vous a entièrement aliéné le parti qui me soutient. Personne n'a plus sou-

vent que moi témoigné, dès son origine, mon respect et ma confiance pour le gouvernement actuel de la France. Je l'ai soutenu dès le principe de tout mon pouvoir, en dépit des convictions et des antipathies d'un grand nombre de mes partisans. Je n'ai jamais cherché à entraver sa marche ou à augmenter ses difficultés; mais jamais je n'avais pû prévoir que nos relations dussent en venir à la situation que je trouve aujourd'hui. Ne me rendez pas responsable d'un état de choses que je ne saurais me reprocher, et que je ne puis m'expliquer. »

Qui sondera les abîmes de la crédulité populaire? A l'époque où ces entretiens avaient lieu, le roi Louis-Philippe et son gouvernement étaient sérieusement accusés de condescendance excessive pour l'Angleterre, et ces accusations étaient sincèrement crues, sincèrement propagées. L'un et l'autre n'en poursuivaient pas moins leur tâche avec fermeté et avec confiance. « Je n'ai guère réussi jusqu'à présent, m'écrivait M. Guizot le 16 août 1842, qu'à empêcher le mal: succès obscur et ingrat. Le moment viendra, je l'espère, où nous pourrons faire ensemble du bien. Je ferai de mon mieux pour hâter ce moment. » De leur côté, sir Robert Peel et lord Aberdeen surtout n'échappaient point à des imputations de complaisance extrême; elles ont été même assez accréditées pour nuire sérieusement plus tard à l'influence que ce dernier était appelé à exercer dans son pays. L'extrait suivant, que je cite entre mille, montrera du moins que cette impression de ses compatriotes n'avait pas grand cours à Paris :

« On parle beaucoup, m'écrivait M. Désages le 11 novembre 1842, les journaux ont déjà parlé d'une circulaire de lord Aberdeen relative au projet d'union franco-belge. Cette circulaire serait un appel aux trois cours, dites du Nord, contre l'ambition française et le dérangement que l'accomplissement du projet apporterait à l'équilibre, au *statu quo* européen (1). — Comme ici il y a ajournement obligé à raison de l'état d'esprit de nos industriels, je ne pense pas que cette bombe, chargée par lord Aberdeen, éclate pour le moment; mais nous avons depuis longtemps prévu la chose, et nous en avons pris notre parti. Seulement ce qui me peine, si ce que l'on dit de cette circulaire est vrai, c'est le ton de vieil Anglais qui y règne... Il y a place pour les Anglais et pour nous dans le monde en fait de commerce, de comptoirs coloniaux, et, au lieu de tirer chacun sans cesse de son côté, il serait aisé de s'expliquer, de s'entendre, sans quoi les soupçons (et Dieu sait si on nous les épargne à Londres!), les accidens de rencontre et les passions des subalternes pourront nous conduire les uns et les autres... Dieu seul sait où. »

J'ai dit que durant l'année 1842 aucun progrès sérieux n'avait été fait ou tenté vers des relations plus intimes avec lord Aberdeen.

(1) La nouvelle était vraie, et, si j'ai bonne mémoire, les cours du Nord répondirent à l'appel du ministre de l'Angleterre par une protestation immédiate contre le projet d'union franco-belge.

Toutefois un événement des plus douloureux m'avait permis d'apprécier tout ce qu'il y avait de bonté dans son cœur, de vive sensibilité dans sa nature. Le 14 juillet, la nouvelle de la mort de M. le duc d'Orléans était tombée comme un coup de foudre à Londres. La consternation fut profonde et la sympathie universelle. La reine Victoria, sa cour, chacun à l'envi s'associait à notre affliction. Que de témoignages je pourrais reproduire de ce noble et généreux mouvement de la nation tout entière ! Je me bornerai à citer les propres termes de celui qui, plus que personne, était autorisé à parler en son nom :

« A Londres, ce 14 juillet, à la nuit. — Monsieur le comte, j'avais reçu ce matin la nouvelle du malheur qui est arrivé hier à Paris, dont vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le récit, et je vous assure que j'en ai ressenti les conséquences pour sa majesté et son auguste famille, non-seulement dans ses affections et son bonheur domestiques, mais dans la position politique à laquelle l'univers entier est intéressé. Quelques années se sont passées depuis que j'ai eu l'honneur de voir et de connaître le prince que nous avons perdu. Il avait accompagné le roi son père, alors duc d'Orléans, lui étant duc de Chartres, dans une visite que sa majesté fit à Londres au feu roi George IV. Je fus frappé de ses talens, et tout ce que j'ai entendu dire depuis de son altesse royale m'avait démontré que ses qualités étaient de nature à le rendre digne de la position éminente qu'il était destiné à remplir.

« Il a laissé deux princes, l'objet des soins de sa majesté, de l'intérêt et des espérances du monde. Ils ne consoleront pas sa majesté de sa perte, rien ne le pourrait; mais ils lui donneront un nouvel intérêt et de nouveaux devoirs que son attachement à la tranquillité et aux intérêts de son pays et du monde lui rendra chers.

« WELLINGTON. »

Cependant, au milieu de tant de marques d'intérêt, rien ne m'avait autant touché que la grave et cordiale condoléance de lord Aberdeen. Ses premiers regrets furent pour le roi, pour la famille royale. Il ne se lassait pas de m'interroger, au nom de la reine Victoria, comme au sien, sur les détails de la catastrophe; il recueillait avec une émotion visible ceux que me transmettait M. Guizot :

« J'ai été pendant trois heures dans cette misérable chambre, en face de ce prince mourant sur un matelas, son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, à genoux autour de lui, se taisant pour l'entendre respirer, écartant tout le monde pour qu'un peu d'air frais arrivât jusqu'à lui. Je l'ai vu mourir. J'ai vu le roi et la reine embrasser leur fils mort.

« Nous sommes sortis, le corps du prince sur un brancard : un long cri de *vive le roi!* est parti de la foule, qui s'était assemblée autour de la maison. La plupart croyaient que le prince n'était pas mort, qu'on le ramenait à Neuilly pour le mieux soigner. La marche a duré plus d'une demi-heure.

Je quitte le roi. Hier, durant cette agonie, il a été admirable de courage, de présence d'esprit, d'empire sur lui-même et sur les autres. Il est fatigué ce matin, plus livré qu'hier à sa tristesse, mais d'une force physique et morale qui surmonte tout. Nous avons rapproché de huit jours la réunion des chambres. »

La première stupeur passée, je pus connaître à fond les sentimens de lord Aberdeen. Il examinait avec sollicitude la question de la régence sous toutes ses faces; il approuvait surtout la délégation du pouvoir suprême au prince que les titres de sa naissance et la confiance des chambres appelaient à l'exercer éventuellement; mais avec la haute prévoyance que lui avait donnée sa longue pratique des vicissitudes de ce monde, il sondait notre malheur jusque dans ses conséquences extrêmes, et en tirait pour l'avenir de funestes présages.

La situation générale que j'ai essayé de caractériser ne devait pas, ne pouvait pas durer. La rupture n'était dans les vues de personne, l'intérêt le plus évident commandait à chacun la bonne intelligence; une impérieuse sympathie attirait les uns vers les autres ces hommes, les plus éminens de leur génération, qui présidaient aux destinées des deux peuples : l'éloignement factice et périlleux que l'on s'efforçait de leur imposer ne pouvait donc se prolonger. Les deux souverains, les deux gouvernemens avaient à cœur d'y mettre un terme, et nul ne s'y employa plus que le secrétaire d'état britannique. La première entrevue du château d'Eu vint le seconder. Le roi Louis-Philippe et la reine Victoria, M. Guizot et lord Aberdeen se virent, se comprirent, et un progrès sensible se manifesta. M. de Sainte-Aulaire avait voué à cette œuvre toute son habileté, et lorsqu'au mois d'août 1843 il m'abandonna encore une fois la direction des affaires, je savais tout ce qu'elles avaient gagné entre ses mains. Les liens de lord Aberdeen avec l'Europe ne s'étaient pas relâchés; mais plus il avait étudié et pratiqué la situation, plus il s'était convaincu qu'elle imposait aux deux cours de Paris et de Londres le concert intime et efficace qu'elles souhaitaient. Entre elles était l'affinité véritable sur presque toutes les questions du jour, entre elles le conflit, si cette affinité n'était soigneusement cultivée. En dehors d'ailleurs de tant de motifs de rapprochement, deux questions capitales s'annonçaient déjà graves, menaçantes, n'offrant chance de solution amicale que dans le plus intime accord pour les résoudre. Celle du droit de visite était la première. Il s'agissait non-seulement de faire prévaloir la non-ratification d'un traité récemment signé, mais de préparer les voies à l'abolition complète d'un régime en faveur duquel l'Angleterre s'était vivement passionnée. « Travaillez-vous toujours, *in your closet*, m'écrivait M. Désages (13 avril 1843)

à cette terrible question du droit de visite. A tout événement, rendez-vous tout à fait maître de la matière. » — Et le 13 juin : « Étudiez-vous toujours, à part vous, la grande, la bien autrement grande question du droit de visite? N'y renoncez pas. » Nous n'y renonçâmes point en effet. J'aurai à parler plus tard de la seconde des questions qui nous préoccupaient le plus, celle du mariage de la reine Isabelle, car elle fut la pierre de touche réelle de nos loyales relations avec lord Aberdeen; mais alors la crise était lointaine.

II.

Quelques semaines après le départ de M. de Sainte-Aulaire, le principal secrétaire d'état britannique se rendit, pour prendre un peu de repos, dans sa terre de Haddo, en Écosse. Nous avions ensemble tant de choses à régler, à prévoir, qu'il voyait s'interrompre, non sans inquiétude, les relations dont j'étais l'intermédiaire. Aussi m'engagea-t-il fortement à le suivre, et, sous la pressante autorisation de mon gouvernement, je ne tardai pas à le rejoindre. Le voyage de Londres à Aberdeen n'était pas alors une course d'une vingtaine d'heures. Parti de l'ambassade le 7 octobre et en faisant la meilleure diligence possible, je n'arrivai à Haddo-House que le 12. Sur mer la tempête, sur terre les ouragans de neige : la sombre Écosse, que je voyais pour la première fois, m'apparut sous son plus sévère aspect; mais d'abondantes compensations m'attendaient au terme de ces passagères fatigues. Si lord Aberdeen avait quelque chose qui inspirait, qui commandait même le respect et l'affection dans les entrevues ardues et compassées du *foreign office*, cet attrait était bien plus sensible encore quand on le voyait dans l'intimité et au sein de sa famille, quand il reprenait, selon ses préférences très décidées, sa grande existence féodale et patriarcale dans le domaine héréditaire de la branche cadette des Gordon. Il chérissait l'Écosse, sa sauvage et poétique patrie. Il aimait avec une passion presque égale non-seulement le calme enchanteur de la vie de campagne, mais tous les plaisirs, toutes les occupations, tous les soins qu'elle offre ou qu'elle entraîne. Le jardinage, l'agriculture, l'administration, tout lui plaisait, jusqu'à la chasse aux loutres, pour laquelle il avait une meute célèbre dans le royaume-uni. Comme la plupart des âmes élevées, rien ne le ravissait plus que le spectacle de la nature, l'étude de ses lois, de ses mystères. Ici comme ailleurs, il avait à son insu l'art de faire partager ses impressions et ses goûts.

Je compte ce premier séjour à Haddo-House parmi les souvenirs les plus intéressans de ma vie. Nous déjeunions de bonne heure, en

famille et à l'écossaise, c'est-à-dire assez solidement. Le repas terminé, lord Aberdeen m'emmenait dans son cabinet; les courriers de l'ambassade comme ceux du *foreign office* nous arrivaient sans cesse. Nous nous communiquions tout, autant que les intérêts du service le permettaient; nous causions de tout à cœur ouvert, nous réglions ce qui était urgent; puis, connaissant ma passion pour la chasse, il me faisait réclamer par ses fils, par ses gardes, pour arpenter les bois, les plaines, les marais de sa vaste propriété. Quel rêve pour un chasseur, et quel rêve accompli! Non pas que mon adresse fût en rapport avec mon ardeur, et plus d'une plaisanterie m'attendait à mon retour, car le maître se faisait informer de tout. L'expédition des courriers remplissait la fin de l'après-midi, et l'on ne se réunissait plus que pour le dîner et pour une longue soirée passée en commun. La table était excellente, les vins très recherchés, car lord Aberdeen tenait à recevoir somptueusement ses amis, et en matière de bonne chère, comme en toutes choses, son goût était fin et délicat.

Le soir, tantôt dans un coin des salons, tantôt en parcourant les jardins, les terrasses, les bois, lord Aberdeen me parlait de l'Europe, des ministres et des souverains qui la gouvernaient. D'un mot, souvent d'un sourire, lord Aberdeen caractérisait chacun de ceux qu'il avait entrevus ou connus. C'était lord Nelson, « le niais inspiré (*the inspired fool*), » « ce pauvre Canning (*poor Canning*), » dont il avait vu de trop près les faiblesses, M. Pitt, son tuteur, à la lente agonie duquel il avait assisté, le duc de Wellington, son intime ami, lord Liverpool, lord Bathurst, lord Castlereagh, dont les portraits ou les souvenirs nous entouraient de toutes parts. Qui n'avait-il point pratiqué ou approché, jusqu'au premier consul lui-même, auquel il avait été présenté lors de la paix d'Amiens? Je lui demandai l'impression qu'avait produite sur sa jeunesse cette imposante figure historique. Lord Aberdeen convint que la profondeur de son premier regard et le charme du sourire qui le suivit l'avaient beaucoup frappé d'abord; mais évidemment le grand conquérant était resté à ses yeux un personnage malfaisant autant que sublime. Il avait vu trop longtemps et de trop près les ravages de la guerre pour s'engouer des hommes qui en faisaient leur jeu. Équitable pourtant aussi bien que sévère dans ses jugemens, il était aussi cosmopolite par l'esprit que profondément national par le cœur. Cependant son hommage instinctif était pour les grandes vertus plus que pour les grands talens. Je lui parlais un jour de la physionomie, si frappante selon moi, du prince de Talleyrand. « Sa physionomie vous a plu? me répondit-il en souriant; pour moi, je n'ai jamais pu y voir que l'empreinte de toutes les mauvaises passions de notre nature... » Il parlait plus volontiers de l'inflexible inté-

grité du duc de Broglie, de la reine Marie-Amélie, *that angel on earth*, à laquelle il avait voué un culte tout particulier, « la seule personne éminente de notre siècle, disait-il, contre laquelle le souffle de la calomnie n'a jamais osé s'élever, » — de la noble lutte que soutenaient le roi Louis-Philippe et M. Guizot dans les intérêts les plus chers de l'humanité. Quelle en serait la fortune, quelle en serait l'issue? Car souvent nous nous efforcions ensemble de trouver, à l'aide des enseignemens du passé, quelques lueurs dans les ténébreux abîmes de l'avenir. Le sagace témoin de tant de bouleversemens ne scrutait jamais sans inquiétude les destinées futures de la France. Il croyait le sol trop profondément ébranlé par les secousses révolutionnaires pour pouvoir longtemps soutenir aucun des édifices que notre génération tenterait d'y consolider; mais il désirait vivement le triomphe de la monarchie constitutionnelle, qui offrait tant de garanties pour le repos, pour la grandeur de la France, comme pour la paix qu'il souhaitait si ardemment. Cette paix était dans mes vœux aussi profondément que dans les siens. Toutefois, avec l'abandon qui faisait le charme de nos entretiens, je ne pouvais dissimuler à lord Aberdeen qu'à mes yeux la paix, que je chérissais comme lui, existait à des conditions fort différentes pour les deux pays. Dans les étroites limites des traités de 1815, — je le reconnaissais pleinement, — la France avait pu développer d'une façon réellement merveilleuse ses immenses richesses intérieures. Pour la première fois dans sa grande histoire, elle était devenue, grâce à la vivifiante influence de ses institutions libérales, puissante par l'accroissement inoui de la prospérité et du crédit publics autant que par l'appareil de ses forces militaires. Il était tout simple cependant que ceux qui, comme moi, la servaient avec ardeur n'acceptassent point comme le dernier mot de ses destinées une situation européenne fondée sur sa défaite. Toute alliance, toute bonne intelligence permanente avec elle ne pouvaient reposer que sur une appréciation exacte de ce fait essentiel et sur un esprit équitable de concession aux changemens que le temps, les circonstances et nos propres efforts pourraient amener en Europe. Déjà je voyais poindre en Angleterre une disposition à répudier les arrangemens de 1815 dans ce qu'ils avaient de suranné et d'excessif. Le progrès de cette tendance devait être à mes yeux la garantie la plus solide de la durable alliance que nous souhaitions.

Quoi que l'on fasse, les intérêts de deux grands pays comme la France et l'Angleterre ne peuvent être identiques. Je ne citerai donc pas, tant s'en faut, comme un reproche pour sa mémoire, la divergence qui se manifestait entre lord Aberdeen et moi, lorsque nous parlions en principe de la situation européenne. Sans doute il était

dans son rôle en défendant les résultats de 1815 autant que 'étais moi-même dans le mien en faisant mes réserves à cet égard. Les résultats de 1815 étaient pour lui la consécration du plus signalé triomphe que son pays pût invoquer dans ses longues annales, et, sachant tout ce qu'ils lui avaient coûté de trésors et de sang, il était peu disposé à les laisser battre en brèche dans quelque accès de passager engouement : non qu'il portât aux arrangemens de cette époque aucun respect superstitieux, non pas surtout qu'il fût animé envers la France d'aucune mesquine jalousie, même sur les questions de territoire, et nous en avions eu la preuve à Francfort; mais plus que personne il avait réfléchi sur la position de l'Angleterre dans le monde, sur les conditions non-seulement de sa grandeur, mais de sa sécurité. Nul n'avait vu de plus près tout ce qu'elle pouvait déployer de ressources dans un moment de crise vitale et d'indomptable ténacité dans une lutte à outrance; mais il n'ignorait pas qu'une paix assurée et un désarmement absolu étaient profondément entrés dans ses vœux et dans ses habitudes. Aussi me répliquait-il que, si la partie n'était déjà point égale entre la France et l'Angleterre sous le régime de 1815, elle serait plus inégale encore, au préjudice de son pays, si ce régime était profondément bouleversé. « La France, me disait-il, ne désarme jamais. Un vaste et constant déploiement de ses forces militaires et maritimes est dans son génie comme dans ses traditions. Elle n'est donc jamais à la merci de personne, et il lui suffit d'une seule grande alliance pour exercer la plus formidable domination. Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. Une Europe fortement constituée dans son intérêt, ou des armemens extraordinaires et excessifs, telle est pour elle l'alternative; sa grandeur, son indépendance, sa sécurité même, sont à ce prix. » Ceci n'était point pour lord Aberdeen et pour son école une simple question de suprématie diplomatique, bien qu'ils trouvassent tout simple de maintenir celle que la victoire et un enchaînement de circonstances heureuses avaient attribuée à leur pays : c'étaient des intérêts de premier ordre qui étaient en jeu.

On a quelquefois reproché à lord Aberdeen ses sympathies pour la Russie. J'avoue que pour ma part je ne les ai jamais trouvées très ardentes. En 1843, ce fut lui surtout qui dut s'opposer à l'insertion dans le discours de la couronne d'un paragraphe destiné à constater, conformément au vœu d'une partie notable du conseil, un rapprochement intime avec la cour de Saint-Pétersbourg. A cette époque, la cour de Russie était fort en froid avec le gouvernement français, fort en prévenance à l'égard de la Grande-Bretagne. Ce fut dans ces dispositions qu'après la première visite de la reine Victoria

au château d'Eu, l'empereur Nicolas se rendit à Londres. On répéta que le puissant autocrate avait cherché et trouvé l'occasion de dire à sa jeune alliée qu'il avait toujours six cent mille hommes à son service. Sans faire grand sacrifice pour se les concilier, lord Aberdeen n'estimait pas que de tels auxiliaires fussent précisément à dédaigner. Il savait d'ailleurs qu'en les repoussant, en les offensant, il risquait toujours de les précipiter dans un autre camp, et de faire naître une situation européenne dont le dernier contribuable en Angleterre aurait bientôt à faire les frais.

De même on a beaucoup plaisanté sur ses faiblesses pour l'Autriche. Ici encore sa politique, sage ou erronée, était pratiquée et proclamée sans le moindre mystère : aucune prédilection extrême pour le prince de Metternich, dont il signalait les terreurs incessantes avec la plus fine raillerie; aucun appui prêté ou promis au système de gouvernement suivi par la cour de Vienne, et qu'il désapprouvait. Il savait toutefois ce que pesait l'Autriche dans le délicat ajustement de l'équilibre européen, et il en tenait grand compte dans chaque question spéciale. Aussi me disait-il parfois : « Souvenez-vous, quelle que soit d'ailleurs l'intimité de notre union, qu'en Italie je ne suis pas Français, je suis Autrichien. » Je combattais de mon mieux cette tendance; mais, je dois le dire, en mon âme et conscience elle ne m'étonnait point, et les raisons dont le secrétaire d'état l'appuyait, sans être admissibles pour nous, me semblaient, à son point de vue, justes et péremptoires. Il avait vu dès sa jeunesse une des nombreuses émancipations de l'Italie, entreprise d'abord par la France au nom des principes humanitaires, dégénérer bientôt en une simple extension de territoire et d'influence, pour devenir en définitive une des causes déterminantes de la longue lutte entre nos deux pays. Le triomphe de l'Angleterre avait ramené la domination autrichienne, et les mêmes considérations en demandaient encore le maintien. Quel que fût le zèle de tout gouvernement français pour les plus nobles théories, lord Aberdeen estimait qu'aucun ne pourrait porter les armes et les trésors de la France dans les plaines de la Lombardie pour un intérêt qui ne fût pas le sien. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il serait conduit ou condamné à présenter au pays, comme compensation de la victoire elle-même, non point des voisins plus ou moins unis, plus ou moins libérés, mais de belles et bonnes provinces acquises, et la perspective peut-être d'un système européen tout nouveau. Que dirait, que ferait alors l'Angleterre, dupe et victime peut-être de tel entraînement irréfléchi? Et quelques embarras suscités au pape constitueraient-ils un dédommagement suffisant pour les sacrifices et les périls du lendemain?

Plus je réfléchissais sur cette situation de l'Angleterre à l'égard

de l'Europe, telle que l'envisageait et la maintenait lord Aberdeen, plus il me semblait inutile et puéril pour notre diplomatie de chercher à l'ébranler, alors que la France elle-même ne hâtait nullement de ses vœux le moment où s'ouvrirait de nouveau pour elle la périlleuse carrière des aventures. Lorsque, dans un état de désarmement absolu, la Grande-Bretagne exerçait un tel ascendant, comment lui demander d'en sacrifier les conditions? Le temps seul pouvait en déterminer la durée, et le temps a prononcé. J'ai sous les yeux, au moment où j'écris, la principale feuille de Londres; j'y trouve ces propres paroles : « Les dépenses de notre armée, de notre marine, de nos services divers, sont énormes, épouvantables, terribles, exorbitantes. Jamais ce pays n'a fait l'expérience de rien de semblable. » Je ne m'arrête pas à rappeler ce qu'étaient en 1843 les charges correspondantes, et je laisse aux détracteurs du sage ministre le soin de dresser ce simple tableau comparatif. Pour moi, je le répète, j'avais moins à cœur de voir de tels changemens s'opérer par quelque vertu magique que de me rendre fidèlement compte de la situation, et de m'assurer si elle était compatible avec d'intimes relations entre les deux pays. Le gouvernement français, quelque bien disposé qu'il fût pour l'Angleterre, ne songeait nullement à licencier son armée ni à désarmer ses vaisseaux. Sans briser encore les grandes alliances qui lui tenaient lieu d'armemens, le cabinet anglais nous proposait-il cette intimité nouvelle aux seules conditions acceptables pour le puissant et glorieux pays que je servais? Mon opinion sur ce point se forma lentement, avec une circonspection extrême, je le crois du moins; mais jour par jour la conviction me gagna, et elle devint à la fin chez moi profonde et permanente. Pour la France étaient au fond la grande considération, les grands égards, les grandes prévenances. En tout, depuis l'action commune sur les plus importantes questions jusqu'au plus infime détail de l'étiquette et du cérémonial, pour elle était le pas, pour elle le premier rang. Le soin le plus scrupuleux de sa dignité lui permettait donc d'entrer dans ces rapports plus intimes autant que son intérêt le lui commandait. Il ne s'agissait point d'une alliance solennellement formulée. L'union des deux cours, nouvelle peut-être dans le monde par son caractère personnel et affectueux, devait aussi adopter insensiblement une désignation nouvelle, qui prit précisément naissance à Haddo-House. Tenant surtout à me convaincre de son entière sincérité dans les dispositions qu'il nous témoignait, lord Aberdeen m'avait un matin montré une longue lettre des plus confidentielles qu'il écrivait à son frère, sir Robert Gordon, ambassadeur à Vienne, pour définir les relations qu'il désirait désormais entretenir avec le gouvernement français. Il se servait de cette expression : *A cordial good*

understanding. A son tour M. Guizot la releva, et elle devint plus tard aussi familière dans la politique que dans la diplomatie. On l'a souvent critiquée comme peu conforme à l'idiome national. Je n'ai garde d'entrer, sur ce point ou sur aucun autre, en lice avec les grammairiens. On a aussi accusé les deux cabinets et un illustre ministre surtout d'avoir trop souvent et trop hautement proclamé ce terme comme le mot d'ordre de leur politique. Sans doute, dans les pays libres, les gouvernemens, en exprimant nettement leurs vues, alimentent les discussions, souvent même les passions; mais, comme c'est leur mission et leur devoir d'éclairer l'esprit public, il n'est point indifférent que les voies les plus salutaires soient par eux clairement indiquées. En définitive, cette bonne intelligence, si essentielle aux deux pays et cultivée depuis par des gouvernemens si divers, a gagné plus qu'elle n'a souffert à être ouvertement et fièrement érigée en principe. Elle devait momentanément être troublée, je le sais; toutefois les deux peuples, l'Europe, le monde entier, lui ont dû les années les plus paisibles, les plus prospères, les plus belles que notre génération ait connues.

III.

Des crises nouvelles ne se firent pas longtemps attendre. Dès l'été de 1844, la France se trouva engagée dans un différend des plus graves avec le Maroc. Nos frontières algériennes étaient continuellement menacées, souvent même envahies par des tribus placées sous la dépendance de l'empereur marocain : notre vaillant et infatigable adversaire, Abd-el-Kader, trouvait chez elles tantôt des complices, tantôt des auxiliaires très efficaces. De fréquentes représentations avaient été adressées au gouvernement marocain, appuyées enfin par des démonstrations navales et militaires. Le droit de la France était incontestable, ses réclamations justes et modérées, et elles étaient communiquées au cabinet britannique avec une loyauté et une confiance qui certes n'ont jamais été surpassées. Cependant, dans le parlement comme dans le public anglais, une inquiétude et une irritation extrêmes ne tardèrent point à se manifester et à pénétrer de là jusque dans les conseils de la reine. Nous étions très près alors de la conquête de l'Algérie, et l'occupation permanente de ce pays, en dépit des assurances que le cabinet conservateur croyait avoir reçues du gouvernement de la restauration, était un fait à peine encore accepté par lui. On s'obstinait à ne voir dans la lutte qui éclatait que des projets nouveaux d'agrandissement territorial, cette fois absolument inadmissibles pour la Grande-Bretagne. Des démonstra-

tions, des armemens étaient réclamés à grands cris, et plus d'un ministre influent les jugeait déjà indispensables. « Jamais je ne vois ou ne rencontre lord Aberdeen, écrivais-je le 29 juillet 1844, sans qu'il me répète que c'est là la plus grosse question qui se soit élevée entre nous depuis 1830. Ce matin encore il me disait : « Je veux éviter le plus possible de susciter des difficultés extérieures à M. Guizot ou de prévoir les extrémités, même les plus inévitables; mais, de vous à moi, soyez sûr que l'occupation définitive d'un point quelconque de l'empire marocain par la France serait forcément un *casus belli*, et que, dans la mesure même où vous paraîtriez prendre pied définitivement, nous serions contraints de faire des démonstrations de guerre proportionnelles. Je me montre toujours très réservé, très convaincu que vous voulez avant tout la paix avec le Maroc, moins persuadé qu'elle sera toujours possible, et prêt à réclamer au besoin le droit entier et sans limites de la guerre, si elle devenait inévitable. »

Le jour même où je résumais ainsi la situation, la nouvelle parvenait à Londres d'un incident très fâcheux, et qui absorba, bien plus qu'il ne méritait de le faire, l'attention de l'Europe entière. L'Angleterre et son gouvernement avaient, dès le principe, vu d'un mauvais œil l'occupation de Taïti par la France. Ici encore notre droit était incontestable, car la Grande-Bretagne avait formellement refusé le protectorat de ces îles. Converties toutefois à la religion protestante, elles étaient considérées, par une portion notable et très exaltée du public anglais, comme unies à l'Angleterre par des liens moins officiels, mais presque aussi sacrés que ceux d'une nationalité commune. Le principal des missionnaires et des résidens anglais avait été nommé consul auprès de la reine Pomaré et aux îles des Amis, comme plus tard aux îles des Navigateurs, et c'était lui précisément qui venait de débarquer pour rendre compte du flagrant outrage dont il se disait la victime. Selon la version qu'il fit circuler, il avait été, sans forme de procédure aucune, arrêté, jeté et détenu durant six jours dans une sorte de cachot où on lui donnait à manger par un trou dans le plafond, et où, gravement malade, il ne pouvait consulter son médecin que par le même orifice. Il avait été de plus, dans une proclamation publique, rendu responsable sur sa tête des progrès d'une insurrection qui éclatait à l'autre extrémité de l'île, et en définitive expulsé du lieu où depuis longtemps il avait placé sa fortune et ses intérêts. A cette occasion, sir Robert Peel s'exprima avec la vivacité qui a caractérisé plus d'une fois ses paroles publiques sur les questions internationales. Il déclara en effet, au milieu des applaudissemens enthousiastes du parlement, qu'un grossier affront (*a gross outrage accompanied with gross indignity*)

avait été fait au consul britannique, et qu'il ne doutait point que le gouvernement français n'offrît sur-le-champ la réparation que l'Angleterre était en droit d'exiger.

Ces malencontreuses paroles produisirent en France, dans les chambres encore réunies, le seul effet qu'il fût possible d'en attendre. Depuis longtemps, tous ceux qui regardaient de près la situation redoutaient surtout une de ces questions irritantes qui mettraient directement en présence l'amour-propre ou l'honneur des deux pays, et cette complication survenait dans les circonstances les moins propices. Quant à nous, nous avions à rétablir les faits méconnus et exagérés, à revendiquer par exemple le droit d'expulser un étranger dangereux, droit inhérent au régime et conforme à la pratique de tout établissement colonial. Nous avions à repousser, comme absolument inadmissible, plus d'un projet de solution en faveur duquel sir Robert Peel et son cabinet semblaient à la veille même de se prononcer irrévocablement. Nous avions aussi à déterminer si l'honneur de la France était engagé à adopter ou à répudier de propos délibéré certaines paroles, certains actes de nos officiers, empreints de l'extrême précipitation du moment, si, en dépit du mauvais vouloir qu'il excitait, M. Pritchard n'avait point quelques titres à une équitable compensation pour ce qu'il avait souffert dans sa personne ou dans ses intérêts. De son côté, lord Aberdeen avait à réclamer la satisfaction que l'Angleterre et son gouvernement se croyaient impérieusement tenus de poursuivre à tout événement. Il était de son devoir, en évitant avec le plus grand soin tout ce qui aurait eu au moindre degré un caractère comminatoire, de nous prémunir contre une appréciation trop légère de la situation. Enfin il était appelé à combattre jour par jour, jusque dans le conseil même, des propositions ou des projets extrêmes auxquels des hommes comme sir Robert Peel et le duc de Wellington accordaient leur appui. Sa première communication me fut faite à ce sujet le 29 juillet 1844. Le différend ne fut terminé que le 5 septembre. Ce long intervalle fut consacré à faire laborieusement la part du vrai et du faux, de ce que la justice exigeait, de ce que l'honneur réclamait ou repoussait. Cette discussion se poursuivait au bruit du canon de Tanger et de Mogador, au moment où une démonstration navale de la France devant Tunis était jugée indispensable, où, en occupant, pour les besoins de la guerre, un point du territoire marocain, nous faisions précisément surgir le cas de rupture indiqué par les plus modérés en Angleterre. J'écrivais de Londres le 1er août : « Évidemment lord Aberdeen est en lutte violente sur cette difficulté comme sur l'ensemble de ses rapports avec vous. Et voyez quel thème fournissent à ceux qui se lassent de la politique de ménagemens les

événemens qui surgissent de toutes parts et se conjurent contre votre œuvre. » M. Guizot me répondait le 3 août :

« Je reviens de la chambre des pairs. Je ne vous en dis rien. Vous verrez combien l'émotion est vive. J'ai maintenu mon droit de me taire, mes raisons de me taire, et n'ai voulu faire aucun usage de votre dépêche de ce matin; mais j'ai été fort poussé par les plus gros comme par les plus petits de mes adversaires. Tenez pour certain qu'ici comme à Londres il faut mener cette affaire-ci doucement, et que, si elle continuait comme elle a commencé, elle nous mènerait nous-mêmes fort loin. »

Quelques jours plus tard, le 8 août, M. Guizot m'écrivait :

« Il n'y a vraiment pas moyen de traiter des affaires un peu délicates à cette condition qu'à peine commencées elles feront explosion, explosion tous les matins, explosion à Londres, explosion à Paris, mettant le feu à tout ce qui y touche. Vous n'avez pas d'idée de l'effet qu'ont produit ici les paroles de sir Robert Peel et de ce qu'elles ont ajouté de difficultés à une situation déjà bien difficile... Le fond de l'affaire a presque disparu devant un tel langage... De tout ceci il reste une impression bien vive, et qui aggrave beaucoup les embarras. »

Je répondis de Londres le 14 août :

« Tous les membres du cabinet, sauf lord Aberdeen, se sont prononcés pour une augmentation forte et immédiate des armemens maritimes de la Grande-Bretagne. Lui seul a soutenu que toute mesure semblable aggraverait considérablement la situation, et il a usé de toute son influence personnelle comme de toute l'autorité de sa position pour la faire écarter... »

Cependant la crise s'aggravait en se prolongeant. M. Guizot m'écrivit le 15 août :

« Je comprends et je partage votre sollicitude; mais je ne saurais admettre qu'entre deux gouvernemens sensés et équitables l'un envers l'autre, un tel incident puisse amener la guerre... J'irai aussi loin que me le permettront la justice envers nos agens et notre dignité. Puis, s'il y a de l'humeur, j'attendrai qu'elle passe; mais s'il y a un acte d'arrogance, ce n'est pas moi qui le subirai... »

Le 18 août, je recevais encore de M. Guizot la dépêche suivante :

« ... J'ai demandé au roi un conseil pour les premiers jours de la semaine prochaine. Dès que le conseil aura délibéré, je répondrai. Je me félicite plus que je ne puis le dire que l'affaire soit remise aux mains de lord Aberdeen. Je compte pleinement sur son bon esprit, son bon vouloir et son courage contre l'effervescence extérieure. Nous avons entre lui et moi étouffé depuis trois ans bien des germes funestes. J'espère que nous étoufferons en-

core celui-ci. Si nous ne le pouvions pas, j'ose croire que personne ne le pourrait. Pour mon compte, je ferai sans hésiter, et quoi qu'il m'en puisse arriver, ce qui me paraîtra juste et honorable; mais, s'il devait y avoir au bout de tout ceci ou une faiblesse ou une folie, bien certainement je ne m'en chargerais pas. »

L'affaire cependant s'était envenimée; le 29 août, j'écrivais à M. Guizot :

« Mon entretien avec lord Aberdeen sur les affaires du Maroc, et particulièrement sur les dernières opérations à Mogador, a été très grave et très long... Tout a été discuté et controversé entre nous, et je ne saurais mieux vous représenter le caractère général de notre entretien qu'en vous rapportant la confidence que lord Aberdeen m'a faite au moment où nous nous séparions. Nous en étions arrivés à Taïti et à l'anxiété qu'éprouve chacun sur la décision prochaine que vous m'annoncez à ce sujet. Lord Aberdeen m'a dit que lord Cowley lui avait rapporté quelques paroles de vous annonçant que, si votre dernier mot n'était pas jugé suffisant à Londres, vous n'accepteriez pas la situation qui s'ensuivrait en restant au pouvoir. « C'est donc bien la guerre que M. Guizot entrevoit, » m'a dit lord Aberdeen. J'ai dit qu'assurément, nos propositions rejetées, il ne resterait que cette formidable alternative ou des concessions que vous pourriez ne pas vouloir faire, et qui seraient sans doute aussi impossibles pour d'autres. « Alors, m'a dit lord Aberdeen, je n'aurais point à choisir : nous nous retirerions ensemble, et notre politique succomberait avec nous. »

Ces paroles du principal secrétaire d'état résumaient fidèlement l'esprit que les deux ministres avaient dès l'origine porté dans ce conflit involontaire. Ils étaient de part et d'autre décidés à obtenir tout ce que réclamerait l'honneur de leur pays et à refuser tout ce qu'il interdirait d'accorder sous l'inspiration du patriotisme le plus vif et le plus vrai. Ils étaient non moins déterminés à faire prévaloir leurs vues sages, modérées et conciliantes au prix de leur existence officielle. Le succès le plus complet couronna leurs constans efforts. Avertie par notre démonstration navale devant Tunis, la flotte ottomane ne quitta point les eaux de l'Archipel. De leur côté, le prince amiral et le maréchal Bugeaud, par la promptitude et la vigueur de leurs opérations, conduisaient à une fin glorieuse la guerre contre le Maroc. « J'étais sûr, m'avait écrit M. Guizot, que M. le prince de Joinville jugerait avec beaucoup de sagacité et agirait avec beaucoup de prudence. Je ne me suis pas trompé. » Le 31 juillet, je m'étais permis d'écrire au prince sur la gravité de la situation. Sa réponse montre à quel point les hautes convenances avaient été ménagées, tandis que le plus signalé triomphe était assuré aux armes et à la politique de la France.

« *Pluton*, à Cadix, le 30 août 1844. — Je viens vous remercier de vos deux lettres et en particulier de la dernière, dans laquelle vous me dites de si bonnes choses pour moi et pour ma femme. Tous les bonheurs m'arrivent à la fois; mais j'oublie que ce que j'appelle bonheur est peut-être malheur pour vous, puisque cela risque de troubler la cordiale entente. Pour moi, je ne crois pas à de si graves conséquences de nos actes. Notre cause est parfaitement juste, plus juste que beaucoup d'autres que nous avons laissé passer sans mot dire, en Chine par exemple. Nous avons la volonté de faire nos affaires nous-mêmes, sans le concours ni l'assistance de personne. Nous avons eu pour les étrangers, pour les agens anglais en particulier, tous les égards imaginables. Par égard pour la sûreté de M. Hay, nous avons attendu son retour avant de tirer le canon. Les maisons consulaires de Tanger n'ont reçu aucune atteinte; pas un boulet de plus qu'il ne fallait pour faire taire les batteries n'a été tiré sur Tanger. A Mogador, nous avons recueilli le consul et les résidens anglais, nous les avons nourris, nos officiers leur ont donné des habits. Le commandant des forces anglaises m'en a écrit une lettre officielle de remercîmens que j'ai envoyée à Paris. Je ne vois là dedans rien de bien outrageant pour l'Angleterre... Je crois avoir rendu service à mon pays en frappant un coup énergique qui nous assurera un jour une influence prépondérante qui doit nous appartenir sur le Maroc. J'ai frappé ce coup avec tous les égards dus aux étrangers, mais aussi en maintenant hautement notre droit de ne prendre conseil de personne. Aujourd'hui je suis des premiers à conseiller au gouvernement de s'en tenir là, de se contenter de la saisie d'Ouchda et de Mogador comme gage, de laisser tomber l'effervescence des Marocains pour pouvoir, avant le printemps prochain, faire une bonne paix; mais il faut qu'on nous seconde... Je vous dirai que, si nous avons à nous plaindre de bien du monde, j'ai grandement à me louer de M. Hay et du capitaine Wallis du *Warspite*. Avec ces messieurs, je suis à cœur ouvert et cartes sur table. »

Vers le jour où cette lettre me parvenait, le discours de clôture de la reine d'Angleterre annonçait la fin de nos différends tout en faisant comprendre quelle en avait été la gravité. Quelques paroles plutôt de regret que de blâme sur des actes dont il eût été impossible à aucun gouvernement français d'accepter la solidarité, la promesse toute conditionnelle pour M. Pritchard d'une indemnité qui, en définitive, ne fut jamais payée ni même réclamée, tels furent les termes de l'accommodement consenti de notre part sur la trop fameuse question de Taïti. Ceux qui ont si bruyamment désapprouvé un pareil arrangement dans de telles circonstances s'étaient fait une singulière idée de ce que réclament l'honneur et les intérêts d'une grande nation civilisée. Ils s'étaient aussi formé une étrange opinion de la consciencieuse maturité avec laquelle ces questions se discutent. En citant les passages qui m'ont paru caractériser les sentimens mutuels des deux ministres, j'ai soigneusement évité de reproduire un seul paragraphe qui marquât tout ce qui avait été rejeté, écarté

ou laborieusement débattu entre eux durant cette controverse ardue de plus de cinq semaines. J'en pourrais citer plus d'un qui étonnerait les esprits peu initiés aux minuties de la procédure internationale, qui a bien aussi ses Pancrace et ses Marphurius. Nous parvînmes pourtant à terminer en paix ce misérable conflit, à la grande satisfaction de tous les gens sensés de chaque côté du détroit comme des deux ministres sur qui devait porter, fort inégalement plus tard, le poids de la discussion parlementaire.

« J'ai l'âme en repos (m'écrivait M. Guizot le 9 septembre 1844). A dire vrai, j'ai toujours espéré ce résultat. Je voyais bien que nous rasions le bord du précipice; mais ma raison ne pouvait admettre que deux hommes droits et sensés, comme lord Aberdeen et moi, s'y laissassent tomber avec tout ce qu'ils portaient. Je voudrais que lord Aberdeen sût quelle confiance vraiment intime et affectueuse s'est enracinée en moi pour lui dans cette épreuve, qui n'est pas la première par laquelle nous passions ensemble, et ne sera pas la dernière... »

Les nations ne tiennent pas grand compte à ceux qui les gouvernent des malheurs dont ils les préservent. Que l'on estime pourtant de bonne foi ce qui serait arrivé, si la question de Taïti avait fini comme s'est terminée dix ans plus tard la question, moins grave à son origine, des lieux saints en Orient. On ne contestera guère dès lors la reconnaissance due aux deux souverains et aux deux ministres qui sauvèrent pour cette fois la paix européenne si gravement compromise.

En 1845, le ministère de sir Robert Peel fut profondément ébranlé. Les causes de sa retraite, temporaire d'abord, mais bientôt devenue définitive, sont suffisamment connues. Personnellement lord Aberdeen avait été converti, longtemps avant le premier ministre, aux doctrines du libre-échange, surtout en matière de céréales. Aussi fut-il dès l'abord de cette faible minorité du conseil qui entreprit de répudier de la façon la plus brusque et la plus absolue une législation dont le principe formait le lien du parti alors au pouvoir, comme il lui avait fourni son cri de ralliement, de l'aveu de tous ses chefs, durant les dernières élections. Quant au fond de la question, le temps a donné grandement raison aux vues incontestablement éclairées et patriotiques de sir Robert Peel et de ses adhérens; quant à la forme, aux circonstances, à la conduite, on a peine aujourd'hui même à reconnaître qu'ils aient fait preuve de leur habileté ordinaire. On aurait compris qu'aux approches d'une redoutable famine le chef du parti conservateur eût suspendu sur-le-champ, à l'instar du sage gouvernement de la Belgique, toute sorte de droits protecteurs de l'agriculture, laissant à l'avenir le soin de prononcer un

arrêt définitif. On aurait admis que, préférant une solution immédiate d'une aussi périlleuse question, il eût, pour l'assurer, secondé de tous ses efforts ses adversaires en se refusant absolument lui-même à y attacher son nom; mais en présence d'antécédens si positifs et si récens, rechercher, comme a trop paru le faire sir Robert Peel, les honneurs de l'abolition, c'était briser à plaisir sa belle majorité, et courir le risque de compromettre non-seulement la confiance, mais la considération nécessaires pour l'exercice du gouvernement parlementaire. L'événement ne l'a que trop prouvé (1).

Le gouvernement parlementaire! ce terme, emprunté à nos récentes discussions, s'est rencontré sous ma plume; mais je m'empresse de reconnaître qu'il s'applique bien imparfaitement à l'antique monarchie britannique. L'usage a consacré, il est vrai, dans ces derniers temps, l'absence de toute action ostensible du souverain sur les affaires de l'Angleterre; mais cette stricte abstention, conforme au désir général et actuel du pays, n'est point rigoureusement prescrite par les formes constitutionnelles. Elle dépend beaucoup des circonstances, beaucoup aussi du caractère personnel du monarque. La maxime « le roi règne et ne gouverne pas, » qui a trouvé ailleurs une faveur momentanée, n'a jamais été proclamée en Angleterre comme un article de foi politique. Toutes les formules officielles semblent au contraire la contredire : « la reine qui nous gouverne (*the queen our governor*); vaisseaux de la reine, troupes de la reine, serviteurs confidentiels de la reine, » tels sont, entre mille, les termes de la langue usuelle. J'ai même entendu dire au parlement « opposition de la reine, » tant on tient à invoquer cette autorité royale dont tout émane et tout dépend dans l'ordre exécutif, lors même que l'on combat la politique de ses conseillers.

(1) Si la passion publique raisonnait, je me serais étonné que, dans les violentes discussions soulevées à cette époque en Angleterre par les *corn-laws*, le côté fiscal de la question ait été tellement perdu de vue; il méritait pourtant que l'on en tînt quelque compte. D'après le dernier exposé financier de M. Gladstone, le simple droit de balance de 1 shilling par quarter anglais, maintenu par sir Robert Peel, soit, approximativement, 40 cent. par hectolitre, a produit en 1860 plus de 21 millions de francs. D'après cette donnée, le droit d'entrée de 8 shillings, proposé par lord John Russell en 1841, eût rendu 168 millions, et le droit de 5 shillings, dont il fut question plus tard, 105 millions. Il est vrai que dans les deux cas l'impôt sur les grains eût été maintenu sérieusement et d'une manière sensible; mais quelle influence eût pu exercer sur le prix de consommation un droit de 3 shillings par quarter, soit de 1 fr. 20 cent. par hectolitre? Ce droit de 6 pour 100 environ, en prenant 20 fr. comme prix moyen de l'hectolitre, eût rendu pourtant au trésor britannique plus de 63 millions, et eût permis de réduire d'autant l'impôt sur les revenus, objet de tant de réclamations. Ces considérations ne sont pas sans intérêt pour la France en ce moment, et viennent fort à l'appui des sages réflexions présentées dernièrement dans la *Revue* par M. Léonce de Lavergne (livraison du 1er avril).

La couronne d'Angleterre n'est point un vain symbole. C'est un pouvoir de l'état, pouvoir très efficace et très salutaire, mais contenu par des restrictions qui ne le sont pas moins. Parmi ces dernières, le vote annuel de l'impôt n'est peut-être pas la plus importante. Le *mutiny bill*, qui seul sanctionne la fidélité de la force armée, est voté annuellement dans les mêmes conditions. Il y a plus : tous ces agens de la puissance exécutive, nommés par elle seule, soumis à elle seule, sont passibles sans rémission, depuis le plus puissant jusqu'au plus humble, de l'inexorable justice du pays. Ils obéissent en présence de l'échafaud toujours dressé de Strafford. S'ensuit-il que tant de précautions prises, non contre l'exercice régulier de l'autorité royale, mais contre ses excès et ses abus, ou que tant d'immenses attributions dont, de son côté, le parlement est armé, constituent pour la Grande-Bretagne un gouvernement parlementaire? La locution serait des plus incorrectes. L'Angleterre n'a pas mis moins de soin à distinguer et à séparer les pouvoirs qu'à les restreindre. Le parlement ne gouverne point, même dans ces cas extrêmes où il dépend de lui de rendre le gouvernement impossible. Sa puissance législative, la seule qui lui soit garantie par le bill des droits comme par les franchises traditionnelles du pays, serait elle-même imparfaite sans le concours du souverain. Les Anglais ont eu, il est vrai, leur gouvernement parlementaire et leur armée parlementaire; mais alors leur admirable constitution avait cessé de les régir, comme leurs libertés cessèrent bientôt d'exister. Il importe de rappeler quelquefois ces vérités bien élémentaires et pourtant trop souvent méconnues par des publicistes distingués. Les fausses locutions font les fausses appréciations et créent les injustes préjugés.

La première crise, qui se termina par la rentrée au pouvoir du cabinet de sir Robert Peel, à l'exception de lord Stanley, fut signalée par un incident des plus honorables pour lord Aberdeen. On sait que ce fut sur la répugnance décidée de lord Grey à voir introduire dans la direction de la politique étrangère les changemens prévus par chacun que lord John Russell abandonna la tâche de former son ministère. Cette adhésion, de la part de ses adversaires même, à la politique essentiellement libérale, patriotique, mais conciliante du ministre conservateur, semblait alors assez générale dans le pays. Les critiques et les censeurs ne faisaient pourtant pas défaut à lord Aberdeen; mais j'ai rencontré peu d'hommes publics qui s'y montrassent plus profondément indifférens. Frappé pour ma part de la multiplicité d'attaques semblables, je voyais avec un étonnement assez naïf, chaque fois que je rentrais en France, des accusations plus vives encore dirigées contre le gouvernement du roi sous ce

même chef de condescendance excessive pour l'étranger. Les unes et les autres étaient acceptées, accréditées : pouvaient-elles être fondées de chaque côté? Je m'en expliquai un jour avec M. Guizot. Je lui témoignai ma surprise qu'aucun des journaux qui défendaient sa politique ne fît jamais aucune allusion à cette contre-partie constante des inculpations qu'ils repoussaient. Il reconnut avec moi qu'un moyen semblable serait souvent fort efficace auprès de ses amis; « mais, ajouta-t-il, jamais, en tant qu'il dépendra de moi, une feuille qui me soutiendra ne reproduira un seul mot hostile à lord Aberdeen. » C'est ainsi que se manifestait de part et d'autre la loyale amitié des deux ministres; c'est ainsi que les idées et les pratiques de la paix s'emparaient si profondément du public, que nous avons été jusqu'à croire leur empire à jamais établi, tandis que les doctrines sagement libérales et constitutionnelles se propageaient lentement, mais d'autant plus sûrement dans toute l'Europe.

Cette intime et mutuelle confiance nous avait aussi permis, entre autres bienfaits, de conduire bien près d'une solution heureuse la question non pas la plus dangereuse, mais assurément la plus compliquée et la plus délicate de notre temps. En reconnaissant immédiatement le droit de succession au trône d'Espagne des deux jeunes princesses filles de Ferdinand VII, la France et l'Angleterre avaient incontestablement fait preuve d'une parfaite sagacité : là était la vraie légitimité, là étaient aussi les espérances les mieux fondées de la nation; mais en s'acquittant de ce devoir, les deux gouvernemens s'étaient préparé pour l'avenir une immense difficulté. Qui épouserait les jeunes princesses successivement appelées au trône de cette antique monarchie? Serait-il permis à l'Angleterre, serait-il possible à la France de rester indifférentes à leur choix? Sous quelle forme, de quel droit pourraient-elles prétendre à l'influencer? « Vous allez en Angleterre, disait le prince de Metternich au comte de Sainte-Aulaire quand il quitta l'ambassade de Vienne pour celle de Londres; vous y allez pour maintenir la cordiale entente. Vous vous mettrez d'accord sur tout le reste; vous ne vous mettrez jamais d'accord sur l'Espagne. » Nous fûmes bien près de démentir le sinistre pronostic du Nestor de la diplomatie; mais en dernière analyse il eut raison contre nous.

Pour l'Angleterre, la question était bien simple : il s'agissait d'empêcher l'avénement au trône d'Espagne d'un prince français. Quels que dussent être l'inclination personnelle de la jeune reine, le désir de la reine sa mère et le vœu de la nation espagnole, le but constant de la Grande-Bretagne était de prévenir tout accroissement semblable d'influence pour sa rivale. Elle le poursuivit avec une ténacité et une rudesse intraitables. De quel droit elle posait cette

interdiction à la reine d'Espagne sous peine de la perte de son appui, elle ne s'appliqua jamais à le définir. L'alliance, de l'aveu de tous, la plus sortable pour la jeune souveraine, comme la plus propre à garantir son bonheur domestique, ne convenait point à l'Angleterre : tel était le seul argument produit en son nom avant l'événement. Jamais le *pro ratione voluntas* n'a été plus laconiquement proclamé. Les vues du gouvernement français étaient, sinon aussi simples, du moins plus logiques et plus raisonnées. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, rien ne lui eût mieux convenu, s'il avait formé quelque ambitieux projet, que d'accepter d'avance le choix librement fait, librement délibéré de l'Espagne, de son gouvernement, de sa jeune reine. Aussi, quand le 5 mars 1843 sir Robert Peel dit, dans le parlement, qu'il ne concevait point de restrictions à un pareil choix, dans de pareilles circonstances, nous empressâmes-nous de prendre acte de cette déclaration, bien promptement rétractée et modifiée par son plus sagace collègue. Je ne pense pas qu'aucun gouvernement français eût pu admettre explicitement la limite posée par l'Angleterre au libre choix de la reine d'Espagne. « Toute protestation doit se fonder sur un droit, dit M. Guizot dans le cours de la discussion ultérieure. On n'est point admis à protester contre un fait uniquement parce qu'il ne nous convient pas. » Mais derrière cette hautaine prétention il y avait évidemment un fait très grave pour la France, un péril très grand pour l'Espagne. Le roi Louis-Philippe avait la plus grande aversion pour tout ce qui eût pu compromettre la politique du pays au dehors dans une cause qui lui fût personnelle. Il avait de plus une répugnance invincible et spéciale à engager sa propre responsabilité dans les affaires intérieures de l'Espagne. Quand même la question ne se fût compliquée d'aucune jalousie étrangère, jamais il ne se fût volontairement prêté, avec la branche espagnole, à une alliance de famille dont le caractère eût été essentiellement politique. Il était d'autant plus libre de remplir strictement les devoirs de la royauté à l'égard des intérêts permanens de l'état. Sans entrer dans aucune comparaison de la puissance relative des deux nations, sans tenir le moindre compte des traditions du passé, il semble impossible à tout esprit sensé et impartial de ne point reconnaître, sur la simple inspection de la carte, que cet intérêt de la France dans les affaires de l'Espagne est plus direct et plus impérieux que ne saurait être celui de l'Angleterre. Que prescrivait-il surtout dans la question du mariage de la jeune reine ? Le simple *statu quo*, le simple maintien de la couronne dans la maison régnante. Cet intérêt convenait-il moins à l'Espagne, qui deux fois avait versé le plus pur de son sang pour les droits de la famille régnante, et à l'Angleterre, qui naguère avait

fait pour cette cause tant d'efforts et de sacrifices? Nul ne le prétendait. Cependant, en reconnaissant la succession féminine, la France ne s'était pas seulement exposée, par le mariage de la reine Isabelle, à voir une famille nouvelle, hostile peut-être, s'asseoir sur ce trône si voisin; elle était, par l'appui qu'elle avait prêté au nouvel ordre de choses, indirectement responsable des dangereux changemens qu'il pourrait entraîner, et elle aggravait encore cette responsabilité en refusant ses jeunes princes au vœu et aux offres de la cour d'Espagne. La situation donnée, aucun cabinet français, je pense, n'aurait pu laisser jour par jour grandir un pareil péril sous ses yeux sans essayer de le prévenir ou de le combattre. Que devaient faire les deux gouvernemens de France et d'Angleterre, complétement unis sur l'ensemble de leur politique, mais complétement séparés encore sur la question qui pouvait tout compromettre? Poursuivraient-ils dans l'ombre le résultat que chacun avait en vue, au risque de se trouver subitement précipités dans le plus grave conflit? Chercheraient-ils, là comme ailleurs, à restreindre le terrain de la divergence inévitable, et à s'établir fermement sur celui d'une honorable conciliation? Pas plus que le roi, M. Guizot ne voulait la seule combinaison qui inquiétât le gouvernement anglais. Pas plus qu'eux, lord Aberdeen ne souhaitait le succès de la seule candidature qui excitât notre sérieuse inquiétude, celle du prince Léopold de Cobourg. On examina la question avec soin, sous toutes ses faces, dans un esprit de sage appréciation des difficultés diverses; on convint, non sans peine, de s'entendre franchement, en engageant l'appui combiné des deux cours à Madrid pour la candidature exclusive des princes descendans de Philippe V.

A peine le croira-t-on un jour, en adoptant hautement ce principe, qui avant tout excluait nos propres princes et ne garantissait que l'ordre de succession déjà établi, le gouvernement français fut accusé de mettre en avant une prétention excessive, de porter atteinte à l'indépendance de la reine d'Espagne. Il y avait alors huit princes, tous très jeunes, placés dans cette catégorie : trois infans fils de don Carlos, deux infans fils de don François de Paule, deux princes de Naples, et l'infant fils du duc de Lucques. Au risque de voir se perdre la qualité royale de leurs descendans, les princesses, comme les princes, sont condamnées, en fait de mariage, à des choix très restreints. Surviennent encore les obstacles créés par la religion, par les considérations internationales. Quelle princesse d'Angleterre, obligée de choisir parmi les princes protestans, quelle princesse de France ou de Russie, soumise à des restrictions correspondantes, a pu voir désigner à son choix, par la politique, plus de huit partis parfaitement sortables, de son âge et de sa condition?

On n'est pas digne de porter une grande couronne, de représenter sur le trône une famille illustre entre toutes, si l'on ne tient pas un compte sérieux des intérêts de cette couronne et de cette famille, même dans ce qui touche à la vie domestique. Rien n'annonçait que la reine Isabelle et la cour de Madrid fussent insensibles à ces considérations. Nous ne pouvions nous dissimuler cependant que ce principe de la candidature exclusive des descendans de Philippe V, admis par les esprits les plus sensés en France et en Angleterre, rencontrait moins d'adhésion en Espagne. Lorsque je parle de l'Espagne, je me sers évidemment de ce terme, si je puis m'exprimer ainsi, dans le sens le plus pratique. Il y a toujours dans un grand pays telle influence prépondérante du moment sur laquelle et avec laquelle la diplomatie étrangère est tenue de compter. Dans cette question du mariage, l'influence décisive, c'était la reine-mère, et ses vues au fond n'étaient point celles des deux cours alliées. Les princesses ses filles étaient les deux grands partis de l'Europe. La reine Christine voulait pour elles un éclatant mariage, un mariage qui compromît d'une façon personnelle et permanente, dans leurs destinées futures, un puissant auxiliaire à l'étranger. Telle était notre difficulté réelle et en même temps la moins connue du public. Constamment animée de cette pensée, la reine-mère désirait avant tout le mariage français. La main des deux princesses ses filles pour deux jeunes princes de France, tel fut son vœu, telle fut son offre constante; mais, sur le refus non moins constant de la cour des Tuileries, elle ne dissimula nullement qu'elle se croyait d'autant plus libre de rechercher le mariage anglais, car personne n'affectait de considérer sous un autre jour l'alliance avec le prince de Cobourg. C'est sans doute à cette tendance de la reine-mère que nous dûmes en partie de voir successivement écarter, malgré tous les efforts de l'ambassade de France, tant de princes descendans de Philippe V. Les fils de don Carlos furent déclarés inadmissibles à cause de leurs propres prétentions au trône, les princes de Naples à raison de leur impopularité présumée. L'infant fils du duc de Lucques, sous l'influence de la cour de Vienne, ne se présenta point. Restaient donc seulement les deux jeunes princes fils de don François de Paule, peu agréables, disait-on, à l'une comme à l'autre reine. La difficulté grandissait donc malgré tous nos efforts. Elle entrait dans sa crise au moment même où le gouvernement dont faisait partie lord Aberdeen recevait son premier ébranlement. Si la France ne se refusait péremptoirement au mariage de la reine Isabelle avec un prince français, si l'Angleterre ne se refusait péremptoirement au mariage de la jeune reine avec un prince de Cobourg, l'un ou l'autre de ces mariages pouvait se conclure au premier jour, car, après trois an-

nées de stériles négociations, la reine Christine et les cortès étaient pressées d'en finir.

La candidature du prince de Cobourg devenait de plus en plus menaçante. Une portion de sa famille, un parti considérable en Espagne et l'habile représentant de l'Angleterre à Madrid s'y ralliaient plus ou moins ouvertement. La reine-mère elle-même, lasse des refus persistans de la cour de France, faisait offrir au duc régnant de Cobourg la main de la reine Isabelle pour le prince Léopold. Contre son succès, nous n'avions qu'une garantie au dehors, la loyauté de la cour d'Angleterre et de lord Aberdeen. « Nous sommes destinés à nous revoir souvent, m'avait-il dit vers l'origine de nos rapports plus intimes; croyez tout ce que je vous affirmerai jusqu'au moment où je vous aurai trompé en quoi que ce soit; dès lors ne me croyez plus du tout. » Mais les jours ministériels de lord Aberdeen étaient comptés, et son successeur évident n'avait cessé de combattre sa politique avec une extrême vivacité. Tout le monde à Paris convenait que l'avénement de la maison de Cobourg, remplaçant sur le trône d'Espagne la maison de Bourbon, serait pour le gouvernement français le plus sérieux, peut-être le plus funeste des échecs. En présence de cette éventualité, il était impossible de déclarer d'avance plus nettement que ne le fit alors M. Guizot, dans une note souvent citée, la conduite que le gouvernement français se verrait contraint de tenir, si cette solution, contre laquelle, dès le premier jour, il n'avait cessé de s'élever, devenait probable et imminente. J'assistai avec l'ambassadeur à la remise de cette note à lord Aberdeen. Nous l'appuyâmes du récit détaillé de tout ce que j'avais vu et entendu dans un récent voyage à Paris. Je me souviens même d'avoir demandé au secrétaire d'état s'il était possible à l'ambassade de mettre directement le prince Albert au courant de la gravité de toute la question, telle que l'envisageait le gouvernement du roi. La rupture pouvait encore être prévenue par le fidèle accomplissement de la condition essentielle de notre accord, la résistance de l'Angleterre à toute prétention du prince de Cobourg. Telle fut aussi la condition que, jusqu'à la fin de son existence ministérielle, lord Aberdeen remplit avec sa loyauté accoutumée. Son représentant à Madrid, sir Henri Bulwer, s'étant plus résolûment prononcé en faveur du prince Léopold, il lui adressa une si forte remontrance que sir Henri Bulwer lui offrit sa démission.

Ce fut, dans la question des mariages espagnols, le dernier acte du ministère de lord Aberdeen. Le premier acte de son successeur fut de placer le nom du prince de Cobourg à la tête des trois candidats officiellement désignés par le nouveau gouvernement au choix de la reine Isabelle. Le résultat est connu; le grave dissentiment qu'il fit

éclater entre les deux gouvernemens ne l'est pas moins. Au fond, les clameurs soulevées en Angleterre par le parti que prit la France pour se garantir d'un désastreux échec n'étaient nullement justifiées. La reine Isabelle épousait en définitive un des trois candidats officiellement recommandés à son choix par le cabinet nouveau; l'infante, sa sœur, le prince le plus propre, comme l'événement l'a prouvé, à assurer son bonheur domestique (1). Je me suis toujours étonné que le ministère anglais n'ait pas ainsi accepté et présenté la question sous son véritable jour, d'autant plus que, selon sa constante affirmation, il n'avait jamais réellement voulu ou appuyé le prince de Cobourg. A défaut d'argumens, les invectives ne manquèrent pas, et elles trouvent toujours plus de faveur auprès du public que les plus rigoureuses déductions de la logique. L'Angleterre croit avec une inébranlable ténacité aux vertus et à la candeur de ses hommes d'état; elle est convaincue d'avance de tous les forfaits qu'il leur plaît d'attribuer aux ministres et aux souverains étrangers. Le temps a donné un rude démenti à ces absurdes imputations, à ces monstrueux pronostics. Au milieu de tant de trônes ébranlés, celui de la reine Isabelle ne cesse de se consolider; la succession directe est pleinement assurée, et l'heureuse existence de l'infante et du prince français s'écoule loin de la cour et loin de la politique.

Lord Aberdeen quittait le pouvoir sans le regretter. Je crois même qu'il hâtait secrètement de ses vœux l'heure où il pourrait déposer son écrasant fardeau pour reprendre momentanément les douces occupations de sa vie privée. Il aimait pourtant les affaires, et souffrait de les voir conduites d'après des principes qui n'étaient pas les siens. Je crois même qu'en 1846 il eût voulu mener jusqu'à une solution satisfaisante pour nos deux pays cette difficile question du mariage des princesses espagnoles. Toujours est-il qu'il contemplait avec une certaine appréhension, pour l'affaire elle-même comme pour nous, la fâcheuse coïncidence d'un changement de ministère à Londres avec la période critique à Madrid : non qu'il envisageât avec aucune prévention de parti ni aucun préjugé personnel la politique de ses successeurs; pour l'illustre chef du nouveau cabinet surtout, il avait une sympathie particulière. — *Lord*

(1) Telle fut la première et judicieuse impression du public anglais; telle fut celle de lord Aberdeen quant au fond de la question, car sur la forme et les circonstances nous ne nous mîmes jamais complétement d'accord avec lui. Dès le 14 septembre, il écrivait de Haddo : « I presume that the marriage of the Queen is regarded with satisfaction in this country. We might perhaps have preferred the duc de Seville, but we can have no reason to object to the duc de Cadiz. » Et plus tard, le 28 octobre : « To the marriage itself of the duc de Montpensier I attach little importance. »

John and I are one mind, — me dit-il le dernier jour, tandis que nous tentions de tirer ensemble l'horoscope des prochaines relations des deux cours. L'expression était juste, en tant qu'elle s'appliquait à l'élévation commune de l'esprit, au dédain commun pour le côté tracassier et personnel des affaires. Quant à l'appréciation des intérêts européens de l'Angleterre, les deux hommes d'état étaient au fond d'une école différente.

Malgré toute la latitude que permettent, que commandent même les nobles usages de la société de Londres, je savais combien sont délicates les relations d'une ambassade étrangère avec les chefs d'un parti éloigné du pouvoir, même lorsque ceux-ci, comme le proclamaient sir Robert Peel et lord Aberdeen, annoncent l'intention d'appuyer leurs successeurs. Je savais aussi qu'en pareille matière nul n'était juge plus compétent que lord Aberdeen lui-même. Je lui abandonnai donc le soin de régler ce que deviendraient désormais nos rapports.

Fidèle aux vues conciliatrices qui l'avaient toujours animé, lord Aberdeen resta préoccupé, même en dehors du pouvoir, de rétablir entre les deux cours les relations amicales si nécessaires à la paix du monde, et M. le duc de Broglie, que, sur la demande du roi et de M. Guizot, une même pensée avait décidé à accepter l'ambassade de Londres quand M. de Sainte-Aulaire la quitta, ne trouva point d'auxiliaire plus efficace. Nous aurions souhaité sans doute parfois que son opinion fût proclamée aussi haut dans le parlement qu'elle était nettement constatée dans la conversation; mais lord Aberdeen n'était point orateur. Il était d'ailleurs, ainsi que sir Robert Peel, lié et enchaîné par sa sincère intention de prêter tout appui à ses successeurs contre les attaques du parti protectioniste. La fatalité le voulait alors ainsi. Notre monarchie constitutionnelle comptait en Angleterre peu d'adversaires et d'innombrables amis; mais nos amis étaient de leur nature circonspects, prudens, peu agressifs : parmi nos rares adversaires se rencontrait tout ce que le pays avait de plus passionné, de plus audacieux, de plus entreprenant. « Vous aurez neuf sur dix contre vous, disait un de ses amis à Cromwell. — Oui, mais le dixième tiendra l'épée. » Que de fois l'opinion du grand nombre a été ainsi maîtrisée! « Jamais nous ne vous avons assez secondés! s'écria lord Aberdeen après la catastrophe. — Je vous l'ai dit souvent; maintenant il est trop tard. »

Combien de calamités en effet allait attirer sur l'Europe la chute du gouvernement constitutionnel de la France! Celui qui les avait conjurées durant tant d'années, le roi Louis-Philippe, arrivait en proscrit sur le sol hospitalier de la Grande-Bretagne. Lord Aberdeen et sir Robert Peel n'étaient pas de ceux que la contagion du malheur

éloigne ou refroidit. Leurs offres de service, leurs témoignages de sympathie à l'égard des augustes exilés furent empressés, constans, prirent les formes les plus délicates et les plus touchantes. Je n'y eus recours qu'une fois, mais dans une circonstance qui m'a laissé un souvenir indélébile. La reine Victoria avait fait immédiatement proposer par mon entremise la résidence royale de Claremont au roi et à sa famille, qui avaient provisoirement agréé cette gracieuse attention. Quelques membres du cabinet en conçurent de l'inquiétude, et l'un d'eux me le témoigna. Je tins à connaître sur ce sujet le sentiment des chefs du parti conservateur. Jamais je n'oublierai avec quelle vivacité ils me l'exprimèrent, mais dans un sens tout opposé. D'après leur conseil, je vis le duc de Wellington, arbitre généralement consulté et accepté alors à Londres dans les questions difficiles. Je fus frappé de tout ce qu'il y avait de chaleur et d'élévation dans le cœur du vieux guerrier. Il discuta la position du roi et de la famille déchus, et la convenance toute particulière de leur établissement à Claremont, avec la justesse et la netteté d'appréciation qui lui étaient propres. Il se résuma ainsi : *Mind the king does not leave Claremont until I tell you.*

Cet avis, qui fut celui de tout le pays, prévalut en effet, et les inquiets ne tardèrent pas à se rassurer. Pourtant le sentiment public en Angleterre, si empressé pour le roi Louis-Philippe dans des jours plus heureux, ne lui fut guère fidèle au jour de l'adversité. A travers l'abîme des siècles écoulés, qui de nous n'a entendu ce cri : « mieux vaut être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes ! » Que de fois a-t-il été répété depuis par la vertu politique proscrite! Quel souverain étranger a jamais prodigué, comme le roi Louis-Philippe, sa royale hospitalité à tout ce qui appartenait à l'Angleterre? Qui a conçu et témoigné pour elle une aussi vive sympathie? Qui a fait autant d'efforts pour maintenir son alliance, souvent peu populaire? Les princes n'ont guère à compter sur la reconnaissance des peuples dont ils assurent le bonheur; qu'ils n'attendent pas davantage de ceux auxquels leur courage et leur sagesse ont épargné des maux incalculables!

La révolution de 1848 marqua le terme de mes relations suivies avec lord Aberdeen. Je n'eus dès lors que de rares occasions de le revoir. Il reprit la direction des affaires au mois de janvier 1853, dans les circonstances les plus honorables. Le ministère de lord Derby succombait faute d'un appui parlementaire suffisant. Qui présiderait à ses adversaires combinés ? Sous quelle autorité, respectée de tous, se fonderait enfin l'union des whigs et des peelites, attendue depuis longtemps par l'Angleterre, et qui la gouverne encore aujourd'hui ? Le choix de la reine Victoria, d'accord avec le senti-

ment public, désigna lord Aberdeen comme le chef de l'administration la plus brillante par sa composition personnelle que la Grande-Bretagne ait peut-être jamais vue. L'hommage était grand et mérité; mais le succès ne répondit point à l'espérance générale. « Quand vous viendrez parmi nous, m'écrivait un des membres les plus distingués du nouveau cabinet (3 mars 1853), vous verrez un étrange aspect des affaires et des partis, surtout dans les murs d'Argyle-House. » En effet, trop de puissantes ambitions se heurtaient et se neutralisaient dans ces étroites limites. Pourtant rien n'eût empêché sans doute lord Aberdeen de fournir la carrière moyenne des premiers ministres de la Grande-Bretagne depuis le bill de réforme sans la grave complication étrangère qui survint dès sa rentrée au pouvoir; mais l'ère de la paix européenne, dont il était devenu le plus illustre représentant et le plus constant défenseur, touchait alors à son terme. Lorsque le différend entre la France et la Russie sur la question des lieux saints éclata, l'opinion en Angleterre se prononça d'abord pour l'abstention. Bientôt cependant on vit prévaloir les inspirations d'une politique différente. Avec une soudaine et surprenante ardeur, les principes de la paix et les hommes qui les représentaient furent abandonnés. Les convictions intimes de lord Aberdeen n'en furent point ébranlées. Comme tout le monde, il blâmait la folle présomption de l'empereur Nicolas; mais depuis quarante ans la Russie était en Europe l'alliée de l'Angleterre, depuis vingt ans l'adversaire déclarée de la France. Les plus éclatans succès n'établiraient point pour la Grande-Bretagne une situation meilleure, et si par aventure, dans cette guerre lointaine, le premier rôle n'était point pour elle, si, entrant dans la lutte avec plus de calme et moins de passion, son alliée, par une paix habilement prématurée, se conciliait l'ennemi aux dépens du frère d'armes, si ce premier bouleversement de la situation de 1815 devait y apporter une confusion permanente, qu'aurait gagné l'Angleterre aux sacrifices qu'elle s'imposait? — Telles étaient les appréhensions de lord Aberdeen au moment où allait s'engager ce grand conflit. Appelant la guerre avec ardeur, le pays reporta, je le répète, ses sympathies sur les hommes qui partageaient ses entraînemens, sur celui avant tout qui unissait l'expérience consommée d'une longue carrière politique à la virile ardeur d'une ambition et d'un patriotisme exaltés. La situation donnée, la confiance publique était bien placée, et nul ne le sentit mieux que lord Aberdeen. Sa retraite, précipitée par quelques dissensions fâcheuses, fut au fond volontaire, comme elle devait être définitive.

Le cœur de la reine Victoria demeura plus fidèle que l'inconstante faveur populaire au plus judicieux et au plus dévoué de ses conseil-

lers. Après lui avoir fait accepter l'ordre de la Jarretière, elle tint à lui donner un témoignage nouveau de sa bienveillance en lui rendant visite à Haddo-House (octobre 1857). La réception fut digne de la circonstance, et cinq cents fermiers à cheval, sous la conduite du colonel Gordon, officier distingué de l'armée de Crimée, formèrent, sur les terres patrimoniales de Haddo, l'escorte de la souveraine bien-aimée. Ce fut là le dernier événement comme le dernier effort de la vie publique de lord Aberdeen. Lorsque je le revis bientôt après à Haddo-House, la maladie avait déjà frappé cette constitution vigoureuse. Cependant la pénétration de l'esprit, la tendresse des sentimens, l'attrait de la conversation, n'avaient reçu en lui aucune atteinte. La récente révolte de l'Inde était alors la question dominante. Justement indignée des excès de l'insurrection, l'opinion en Angleterre persistait à réclamer une répression excessive avec les fureurs qui lui sont propres quand la passion l'enivre. Que n'ai-je pu recueillir chaque parole, chaque pensée de l'homme d'état dont la fin semblait si prochaine! Qui a jamais, avec une plus exquise et plus lumineuse équité, marqué ainsi la part de la justice en revendiquant celle de l'humanité? Cependant un effort pénible, périlleux peut-être, se trahissait à chaque instant, et, d'accord avec sa famille, je ne me prêtais qu'en tremblant à nos courtes et rares entrevues. Un jour il fut question de la chasse aux loutres, longtemps son *sport* de prédilection. « Mes loutres sont épuisées, *worn-out*, dit-il en souriant, mes chiens sont épuisés, et je suis épuisé moi-même. » Ainsi se trahissait parfois la calme et sereine conscience de son état sans que son active sollicitude pour les affaires publiques en fût ralentie. Averti à Édimbourg de ce triste changement, j'avais poursuivi mon voyage à Haddo non sans de grands scrupules. Mon séjour ne me causait pas une moindre perplexité. Je craignais à la fois de le prolonger et de contrarier lord Aberdeen en l'abrégeant outre mesure. Une nouvelle bien funeste fut la cause toute naturelle de mon départ. La mort avait frappé du coup le plus soudain et le plus cruel une princesse supérieure dans toutes les fortunes. Pressé de m'associer de plus près à une affliction que lord Aberdeen partagea sincèrement, je lui fis en toute hâte des adieux que je croyais être les derniers. Je me trompais pourtant. Je devais le revoir plusieurs fois encore. Il revint lui-même à Londres, et on put croire à une amélioration sensible dans son état. On le vit reprendre, avec une portion de ses forces, quelques-unes de ses habitudes; mais ce retour à la santé fut bientôt suivi d'une rechute, et en 1860 il devint impossible de se dissimuler les ravages croissans d'un mal incurable. — Lord Aberdeen s'éteignit à Londres, sans douleur, au sein de sa famille, vers la fin du mois de décembre 1860.

J'ai atteint, j'ai dépassé même les limites de la tâche que je m'étais assignée, et pourtant je n'ai que bien incomplétement, bien imparfaitement retracé cette belle carrière parcourue pendant cinquante-quatre années sans faste, sans bruit, féconde en résultats obtenus par la plus habile persévérance, et jamais exploités dans un intérêt personnel, jamais étalés avec vanité. C'est le caractère original de la politique de lord Aberdeen et de lui-même, qu'il était sincèrement et qu'il a été constamment à la fois conservateur et libéral, dévoué à l'ordre européen et aux principes sur lesquels il repose, mais attentif aussi à respecter les droits, à tenir compte des intérêts, à ménager les sentimens des peuples divers, et partout défenseur de l'équité, partout ami de la civilisation générale, en même temps que serviteur fidèle de son propre pays. Je me suis surtout attaché, en parlant de lui, à recueillir les souvenirs qui intéressent particulièrement la France; il appartient à d'autres de faire connaître pleinement cette grande époque et lord Aberdeen lui-même par les documens qu'il a laissés. Si les nombreuses lettres qu'il a écrites à l'occasion des affaires publiques étaient recueillies avec soin, quel trésor serait ainsi accumulé de curieux renseignemens, de sages appréciations, de noble jurisprudence politique! Souffrira-t-on que cette pure et précieuse lumière soit perdue pour nous et pour la postérité, qu'elle s'éteigne sans retour dans le néant de l'oubli? Espérons plutôt qu'elle sera vivifiée et entretenue par une pieuse sollicitude. On affirme à Londres que lord Aberdeen a laissé ses papiers politiques sous la pieuse garde de sa propre famille en désignant, pour surveiller toute publication éventuelle, sir James Graham et M. Gladstone, dignes entre tous d'élever à la mémoire de leur chef vénéré un monument digne de lui.

JARNAC.

UNE

PRINCESSE DE SAVOIE

A LA COUR DE LOUIS XIV

I. *Mémoires d'une Demoiselle d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.*
II. *Souvenirs de madame de Caylus,* nouvelle édition.

La fortune se plaît à mêler sur la scène du monde bien des êtres divers, humbles ou grands, puissans ou gracieux, qui se montrent, passent, disparaissent, et les plus heureux, ceux qui gardent dans l'histoire la plus sympathique figure, ne sont pas ceux qui vont jusqu'au bout de leur carrière. Ceux-là n'ont plus rien à demander à la vie, plus rien à donner d'eux-mêmes. Ils ont dit leur dernier mot, montrant tout ce qu'ils pouvaient, tout ce qu'ils étaient, ne laissant rien à deviner, dissipant trop souvent les charmes de leur jeunesse par les tristesses de leur déclin, et quelquefois on se prend à dire d'eux : « Ce n'était que cela! » Ceux qui disparaissent avant le temps ont pour eux le mystère d'une destinée inachevée, qui n'a pas connu le désenchantement. Princes, poètes ou hommes d'état, ils représentent une force brusquement enlevée au monde, ou un charme prématurément évanoui, une espérance arrêtée dans son essor; ils sont comme la poésie de l'histoire. Ce qui est arrivé de ceux qui ont vécu, nous le savons : c'est la réalité, souvent maussade, quelquefois navrante, rarement victorieuse. De ceux qui s'en sont allés avant l'âge, nous ne savons rien; l'imagination seule leur

fait une destinée fictive, ils ont une légende qui va se mêler à l'histoire.

Quel esprit curieux, en contemplant le XVIIe siècle dans la suite de ses péripéties, dans ce tumulte de personnages qui se heurtent, se pressent et se succèdent, ne s'est demandé ce qui serait arrivé, si le duc et la duchesse de Bourgogne eussent assez vécu pour régner, et ce qui serait survenu pour la France elle-même du règne de ce petit-fils de Louis XIV, élève de Beauvilliers et de Fénelon, ayant à ses côtés la plus spirituelle et la plus gracieuse des princesses? La réalité, nous la connaissons : c'est la régence et Louis XV s'endormant dans les voluptés efféminées, tandis que tout se détraque et va vers l'abîme. Le roman de ce qui aurait pu être et de ce qui n'a point été, c'est le règne du duc de Bourgogne, et l'héroïne de ce roman, c'est cette petite princesse de Savoie, véritable enfant gâté de Louis XIV, élève soumise et révoltée de Mme de Maintenon, échappant à toute contrainte par les saillies de son humeur, animant une cour vieillie de sa grâce pétulante, puis disparaissant tout à coup dans la fleur de sa jeunesse, à vingt-six ans : image singulièrement vivante, qui se dégage du déclin d'un grand siècle. La duchesse de Bourgogne est une de ces apparitions charmantes dont je parlais, qui ne font que passer, et dont l'indéfinissable attrait semble se rajeunir sans cesse, tantôt par une notice, tantôt par quelques lettres inédites, tantôt par une de ces fictions qui sont l'illusion de l'histoire. Était-elle accompagnée, quand elle vint en France, d'une *demoiselle d'honneur*, jeune et intelligente comme elle, qui l'a suivie jusqu'à la mort, puis a raconté ce qu'elle a vu dans des *mémoires* inconnus jusqu'ici et heureusement tirés de l'oubli? C'est plutôt, je pense bien, une demoiselle d'honneur de notre temps qui a lu Saint-Simon et Mme de Caylus et bien d'autres, et qui, avec ce qu'elle a lu, a formé ce tissu léger où se dessine encore l'aimable figure.

Ce passage de la duchesse de Bourgogne à la cour de France, ce règne anticipé et interrompu de la vivacité et de la grâce fut le dernier rayon qui éclaira la vieillesse de Louis XIV, de 1696 à 1712, de même que le règne d'une autre princesse, de Madame, duchesse d'Orléans, avait marqué le plus beau moment de sa jeunesse, de 1661 à 1670. On s'est plu longtemps à voir dans cette époque un type de majesté correcte et d'uniforme grandeur, où tout se meut sous le regard et au signal du maître. C'est au contraire une époque pleine de vie et de mouvement, de ce mouvement dont l'unique expression est dans Saint-Simon. Les épisodes s'y multiplient, les personnages s'y pressent comme les événemens, et plusieurs fois l'époque change de physionomie. C'est un drame aux acteurs in-

nombrables et aux péripéties très diverses. Dans cette carrière de grandeurs et de désastres qui compose le XVIIe siècle, la paix de Nimègue est le point culminant, la paix de Ryswyk est une sorte de point d'équilibre, comme une halte avant le déclin, avant la formidable étreinte de la guerre de la succession d'Espagne, et cette paix de Ryswyk, on le sait, a pour prologue la paix d'Italie, négociée entre deux combats avec le duc de Savoie Victor-Amédée II. C'est alors, dans ce monde où règnent Louis XIV vieilli et M[me] de Maintenon, où s'agite la foule des courtisans et des princes légitimés, qu'apparaît la jeune duchesse, rejeton vivace de cette vivace maison de Savoie qui poussait ses rameaux dans toutes les cours, et qui eut vers le même temps ou à peu d'intervalle deux filles de son sang reines ou presque reines. L'une porta la couronne en Espagne et fut la reine Marie-Louise-Gabrielle, la première femme de Philippe V; l'autre était faite pour régner en France : ce fut Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne. Les deux sœurs se ressemblaient par je ne sais quelle grâce fière et charmante. Une alliance de famille entre les deux cours n'avait rien de nouveau; c'était au contraire une tradition. Ce mariage de Marie-Adélaïde de Savoie et du petit-fils de Louis XIV se fit pourtant d'une façon singulière.

On était au moment où se préparait cette évolution qui allait faire passer Victor-Amédée du camp des alliés dans le camp de la France. Louis XIV réclamait comme otage une des filles du duc. On négociait secrètement tout en se battant, lorsqu'un jour un envoyé de Victor-Amédée, Gropello, arrivait à Pignerol, où était le comte de Tessé, avec la mission de remettre un portrait de la jeune princesse. Ce fut l'idée première du mariage qui devint une des conditions de la paix négociée par Tessé et étrangement disputée par Victor-Amédée. La paix se fit en effet à Turin le 29 août 1696, et en même temps Marie-Adélaïde de Savoie fut fiancée au duc de Bourgogne. Elle devait être conduite en France pour y être formée aux usages de la cour et achever son éducation sous les yeux de M[me] de Maintenon, en attendant que le mariage pût être accompli : elle avait onze ans à peine, et le duc de Bourgogne en avait treize! Il est vrai que le contrat de mariage de la jeune duchesse disait qu'elle était « douée de connaissance et de jugement au-dessus de son âge. » C'est ainsi que cette enfant précoce devenait comme un gage de paix et partait pour la France non plus comme otage, mais comme future dauphine. Elle quittait sa petite cour de Turin le 7 octobre avec Tessé et tout un cortége savoyard qui la conduisit jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, où elle fut reçue par Dangeau, et le 14 novembre elle se trouvait auprès de Louis XIV, qui était allé l'attendre à Montargis. C'était désormais la duchesse de Bourgogne, quoiqu'elle ne dût

être mariée réellement qu'un an plus tard, au mois de décembre 1697, et qu'elle dût vivre quelques années encore, jusqu'en 1699, séparée de son jeune mari. Du premier coup elle fit la conquête du grand roi, et cette impression d'enchantement est passée tout entière dans une lettre que Louis XIV écrivait le soir même à Mme de Maintenon, lettre où il peint sa nouvelle petite-fille, et où il se peint lui-même naïvement préocccupé du dehors, de l'extérieur, de l'effet. Il la décrit un peu comme un homme qui vient de recevoir un oiseau rare, ou, mieux encore, comme un vieillard désaccoutumé de la jeunesse : « Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient, dit-il, et je l'ai considérée de toutes manières... Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'ai jamais vues, habillée à peindre et coiffée de même; des yeux très vifs et très beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir, et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées... Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content;... je la trouve à souhait et serais fâché qu'elle fût plus belle... » Ce qui frappe surtout Louis XIV dans le premier moment, c'est que la jeune duchesse *ne manque à rien* et tient sa place à merveille. Simple, naturelle et aisée, ainsi cette petite personne faisait son entrée dans un monde si nouveau, se prêtant à tout pour réussir, ayant le don de plaire, mais gardant toujours le sentiment de sa race et cette originalité italienne qui était un charme de plus.

C'était comme une fleur transplantée de cette petite cour de Turin qui se modelait de loin sur la cour de Versailles, mais qui ne laissait point d'avoir elle-même son originalité dans le monde de ce temps. Quoique tout imprégnées de l'influence de la France et formées à la galanterie, les mœurs y gardaient je ne sais quoi de fruste et d'un peu provincial. Là vivait une noblesse qui nourrissait l'orgueil du sang plus qu'à Versailles peut-être, qui affectait les façons françaises, qui parlait notre langue, mais qui, selon le mot d'un écrivain italien, était bien loin d'avoir cette affabilité, cet air dégagé et courtois, cette vivacité de caractère de la noblesse française. Il y avait dans cette nature piémontaise de la gravité, de la rudesse, de la sagacité mêlée de défiance, et une forte saveur de terroir. C'était une noblesse qui vivait des armes et de la politique où elle était passée

maîtresse. Les femmes, avec de la beauté naturelle, avaient de la vivacité, de l'esprit, de l'enjouement, mais peu de culture. Quelques romans français composaient toute la bibliothèque de celles qui savaient lire. « Les femmes en général, dit un observateur du temps, sont portées à la galanterie, quelques-unes par nature, d'autres par mode, et pour ne pas paraître oubliées. Il en est qui restent à l'abri, mais elles sont rares. » Qui ne se souvient des libres peintures d'Hamilton et des aventures un peu scabreuses du chevalier de Gramont à la cour de Turin? Il n'y avait point réellement peut-être ce qu'on peut appeler une société à Turin: c'était plutôt un petit monde que le maître, Victor-Amédée, gouvernait comme une grande famille; il avait le regard à tout, disposait de tout, au point de régler les relations des personnes de sa cour, à qui il interdisait un moment les assiduités chez l'ambassadeur de France. Et comme M. de Tessé le lui reprochait, il répondait sans façon : « Nous ne sommes ici qu'une poignée de gens, tout se sait. Nos Piémontais n'ont guère d'esprit, nos Piémontaises encore moins... On n'aura pas été dix fois de suite dîner chez M. l'ambassadeur qu'il en naîtra toute sorte de dits et de redits qui ne sont que trop ordinaires dans les petites cours. Celle de France est une mer où l'on s'observe moins; celle-ci n'est quasi qu'une famille où l'on sait tout... »

Cette petite cour, comme celle de France, avait à cette époque sa favorite qui subjuguait le duc et le tenait captif autant qu'on pouvait tenir cette insaisissable et ombrageuse nature de prince : c'était une Française, de la maison de Luynes, d'une beauté attachante et mariée à un gentilhomme piémontais. La comtesse de Verrue avait commencé par être une Lavallière, elle finissait par être une Montespan, hautaine, impérieuse, poursuivant, elle aussi, la légitimation de ses enfans jusqu'au jour où elle en vint à trahir le duc en livrant ses secrets à Louis XIV. Victor-Amédée portait dans ses amours une humeur inquiète et ardente qui en faisait une suite d'orages. Il avait sa Montespan, dis-je; il eut plus tard sa Maintenon dans la comtesse de Saint-Sébastien : homme étrange d'ailleurs, emporté dans ses passions et inépuisable dans ses ruses, conduisant ses amours comme ses affaires, incompréhensible d'humeur, et capable, lorsqu'il lui survenait un prince héritier de sa couronne, d'avoir des mouvemens de paternité, selon le mot de Tessé, qui allaient jusqu'à la fureur. C'est là, dans cette cour où se reflétaient les mœurs galantes de la France, mais où régnait avant tout la préoccupation de la politique concentrée dans une pensée unique d'agrandissement, c'est là, sous les yeux de la duchesse Anne d'Orléans, femme de Victor-Amédée, petite-fille par sa mère de la séduisante Henriette d'Angleterre, que s'était formée depuis 1685 cette jeune Marie-Adélaïde,

appelée à l'improviste à devenir un gage de rapprochement entre deux mondes si divers de puissance, d'éclat et d'esprit. La petite princesse n'avait pas tout pris de la cour de Savoie; elle en avait pris une certaine originalité native, la grâce qu'elle tenait de la famille de sa mère et un peu aussi de la ruse de son père, tout ce qui charma au premier instant, lorsqu'elle montait les degrés de l'escalier de Fontainebleau, conduite par Louis XIV, et ce qui faisait dire à Mme de Maintenon elle-même, chargée désormais de faire son éducation : « Cette Italienne est vraiment fort jolie. »

Les jeux de la politique, on l'avouera, en faisant de la duchesse de Bourgogne l'élève de Mme de Maintenon, ne pouvaient combiner un spectacle plus curieux et mettre en présence deux figures plus différentes. Tout était mouvement, pétulance et action chez l'une, fille d'une race originale et hardie. L'autre, la dame aux coiffes noires, selon le nom qui lui est resté, était la reine équivoque d'une cour figée dans l'étiquette, l'image grise et terne d'une époque vieillie. De quelque façon qu'on juge Mme de Maintenon, qu'on la représente sensée, judicieuse, reine par la grâce d'une raison aimable et enjouée, elle garde toujours ce maussade reflet qui s'attache à une liaison de vieillards, cette liaison prît-elle une couleur de vertu et de religion, — à une fortune de ce genre, conquise non par la passion, mais par l'habileté et le calcul, cette fortune fût-elle présentée comme un sacrifice et un martyre. Mme de Maintenon a pu avoir le mérite de préserver la vieillesse de Louis XIV des amours déshonorans; elle rétrécit son règne. C'est peut-être la raison, mais la raison stérile et sans élan. Nul ne l'a mieux peinte que Mme Du Deffand, qui a dit d'elle : « Ses lettres sont réfléchies, mais elles ne sont point animées... On voit qu'elle n'aimait ni le roi, ni ses amis, ni ses parens, ni même sa place; sans sentiment, sans imagination, elle ne se fait point d'illusions, elle connaît la valeur intrinsèque de toutes choses... Il me reste de cette lecture beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne... » Mme de Maintenon, à la cour de Louis XIV, ressemble un peu à une gouvernante : elle a le goût de régenter, de diriger; elle fait sa merveille de Saint-Cyr, et sous ce rapport elle est du moins dans son rôle avec la duchesse de Bourgogne. Elle commence par lui créer une maison, et elle l'entoure naturellement de tout ce qu'elle peut trouver de plus dévoué à sa propre fortune, la duchesse du Lude, Mme de Montgon, Mme d'O, Mme de Nogaret, sans compter Mmes de Montchevreuil et d'Heudicourt, celles que la spirituelle princesse appelait les *dames sérieuses*. Le précepteur est Dangeau, que Saint-Simon peint comme « chamarré de ridicules. » — « Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur, lui écrit Mme de Main-

tenon; mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en pouvez plus faire à la princesse que tous les maîtres du monde... Je crois qu'il faudrait lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, et l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi qu'il ne faut pas songer à la faire savante, on n'y réussirait pas; il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation. »

Je ne sais si la petite duchesse apprenait la fable ou l'histoire romaine; elle faisait mieux, elle se laissait aller à son naturel, et si elle négligeait fort les leçons de Mme de Maintenon, elle la séduisait, elle la flattait, elle s'asseyait sur ses genoux et l'embrassait malgré elle en lui disant qu'elle n'était point si vieille. Elle agissait de même avec Louis XIV, dont elle amusait la vieillesse morose, se jetant à travers l'étiquette, se permettant tout et mettant à tout une grâce aimable ou un tour piquant, soit qu'elle accueillît Bossuet, qui lui prêtait serment à genoux le jour de son mariage, en lui disant : « Ah! je suis honteuse d'avoir à mes pieds une si bonne tête! » soit que, peu touchée de la trop longue harangue du président de la grand'chambre, elle lui répondît : « Monsieur, ce que vous me dites est sans doute fort beau; mais heureusement on ne se marie pas tous les jours. » Ce jour du mariage, le 7 décembre 1697, ne fut encore qu'une demi-émancipation. Le soir, toutes les cérémonies du coucher accomplies, les deux jeunes époux furent séparés; la petite princesse n'y voulait pas trop entendre, et en pleura. « Eh quoi! ne suis-je pas sa femme? » disait-elle plaisamment. L'émancipation ne fut complète qu'en 1699, par la réunion définitive du prince et de la princesse. Alors commence un nouveau personnage, la vraie duchesse de Bourgogne, vive, parlante, agissante, libre même à la cour et se sentant croître, comme elle le disait, ne cessant pas d'être la « mignonne » de Mme de Maintenon, mais lui échappant à chaque instant, et devenue surtout la joie, l'amusement de Louis XIV, qui ne pouvait plus se séparer d'elle, qui voulait l'avoir partout à ses côtés, aimant à reposer son regard sur ce frais visage. Alors aussi commence une vie nouvelle d'enchantemens et de fêtes dont elle est la gaieté et la lumière. Qu'on se représente cette aimable personne dans ces premiers jours d'épanouissement et de liberté : elle éclaire tout autour d'elle.

« Ma princesse prend tous les jours des grâces nouvelles (dit la *demoiselle d'honneur,* qui n'a eu qu'à recueillir les souvenirs du temps); elle embellit à vue d'œil. Quand nous sommes arrivés ici, elle était petite et délicate; elle a beaucoup grandi sans perdre son embonpoint; son teint est maintenant blanc, incarnat, comme on peut le désirer; son cou, si beau et si rond, s'est élancé. Jamais on ne vit de taille si fine ni si noble, et rien de si gracieux

ni d'un tour plus achevé que toute la forme de son corps. A sa démarche aisée et légère, quand elle passe suivie de son petit nègre, on croirait voir courir une nymphe dans les jardins de Versailles. A sa fraîcheur, on la prendrait pour l'aurore d'un jour d'été. On ne peut moins penser à son ajustement, qui est souvent négligé; mais, si simplement vêtue qu'elle soit, un arrangement naturel la pare en dépit de ses habits. Ses cheveux sont devenus de couleur un peu plus brune; elle a le front et les sourcils arqués de la plus belle forme du monde. Ses yeux sont si beaux, si vifs, et quelquefois si amoureux et si languissans, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat ni en détacher ses regards, et qu'ils semblent éclairer tous les objets sur lesquels ils se fixent. Pour son esprit, on peut dire qu'il brille autant que ses yeux. Son humeur est galante et enjouée. Elle a le cœur haut, mais l'esprit flatteur, et une douceur, un charme dans l'air du visage qui donnent du prix à ses moindres paroles. Enfin il n'y a rien de si aimable ni de si assorti que son esprit et sa personne. Aussi peut-on bien dire que ma jeune princesse est vraiment la déesse de ces lieux... »

Cette vie de la cour de Louis XIV n'était pas une vie de loisir et de paisibles jouissances; c'était au contraire une vie de fatigue, où l'on s'agitait beaucoup, et souvent pour ne pas s'ennuyer. Ce n'était qu'un tourbillon de fêtes, de comédies, de chasses, de voyages, puis le jeu suivait toute la nuit. La petite princesse se livrait avec fureur à tous ces divertissemens, qu'elle animait. La crainte d'être grosse était un stimulant de plus à se hâter de jouir de tout. Grosse ou malade, il fallait qu'elle fût parée, habillée deux ou trois fois par jour, qu'elle dansât, qu'elle veillât, qu'elle accompagnât le vieux roi à Marly, à Trianon, à Fontainebleau. Elle ne songeait guère à sa santé, le roi y songeait encore moins pour elle; il eût été fort mécontent d'être dérangé dans ses habitudes. Dès qu'il se portait bien, tout devait marcher. Il faut se souvenir qu'on vivait dans un temps où Dangeau disait : « Le tremblement de terre que *le roi sentit* à Marly!... » Il y avait un tremblement de terre pour le roi, de même que les amusemens étaient pour le roi. A travers ce tourbillon pourtant, la jeune duchesse s'arrêtait quelquefois comme surprise, sentant une bouffée de souvenir du pays natal, et disant : « On rit de tout, on se moque de tout ici... » Sa gaieté, à elle, était plus libre, plus naturelle, moins raffinée, et elle plaisait justement par ces saillies d'une nature qui restait elle-même jusque dans une atmosphère si prodigieusement factice.

Si la politique eût été pour Louis XIV une combinaison de prévoyance et d'avenir, ou plutôt, pour rester juste, si le temps l'eût voulu, la duchesse de Bourgogne eût été dès cette époque la vive et séduisante personnification d'une alliance qui, en agrandissant la maison de Savoie au-delà des Alpes, garantissait la France en Italie et la laissait plus libre en Europe. Malheureusement ce n'était qu'un

mariage, mieux fait, il est vrai, que celui du premier dauphin, pour assurer une distraction à la vieillesse du roi : ce n'était pas une alliance. Entre Louis XIV et le duc Victor-Amédée, il y avait émulation de réserve, de méfiance et de diplomatie; sous les couleurs d'une récente amitié, on ne s'entendait guère. Le roi voulait bien retenir le duc dans la sphère de sa politique, lui demander ses filles, et lui laisser même entrevoir vaguement quelque avantage pour prix de son concours ou de sa neutralité en Italie; mais il se défiait et ne voulait rien promettre. Victor-Amédée à son tour voulait bien donner ses filles, prodiguer les marques de son dévouement au roi, et agir, s'il le fallait, avec la France; mais il n'abdiquait pas son ambition et ne se livrait pas. C'était le prince ruminant toujours quelque évolution extraordinaire, n'étant jamais plus près d'être l'ami de l'empereur que lorsqu'il négociait avec le roi.

Rien n'est plus curieux que la scène qui se passa vers 1699 entre Victor-Amédée et Tessé, qui fut envoyé à Turin en apparence pour porter les complimens de la duchesse de Bourgogne, au fond pour sonder le duc à l'approche de la succession espagnole, lorsque la santé du roi d'Espagne, selon le mot de Tessé lui-même, était « un jour d'automne qui fait encore plaisir, et que l'hiver talonne. » Tessé voulait savoir ce que le duc aurait à lui proposer, et le duc voulait savoir quelles offres lui seraient faites par le roi. Victor-Amédée se montra ce qu'il était toujours, fin, éloquent, grand questionneur, ayant l'œil sur tout en Europe, allant de la Hongrie sur le Rhin, de l'Angleterre en Espagne. « Que dit-on des affaires de Hongrie et du peu de réforme que l'empereur a fait dans ses troupes? — Quel retardement apporte-t-on à la remise de Brisach? — Parlons un peu d'Angleterre. Le parlement traverse étrangement le roi de la Grande-Bretagne. » Puis il ajoutait gravement : « J'admire la vicissitude des choses de ce monde, car aurions-nous cru, il y a quatre ans, que le roi et le roi d'Angleterre fussent aussi amis qu'il paraît qu'ils le sont. » Il en venait enfin par voie détournée à l'Espagne. « Que pensez-vous de l'exil du comte d'Oropesa, et que disait-on à la cour, quand vous en êtes parti, de la maladie du roi d'Espagne? » Tessé, sans se livrer, défendait de son mieux et avec esprit son terrain contre le duc, qui ne défendait pas moins habilement le sien, et on finissait par se quitter ainsi, ne sachant rien de part ni d'autre, non cependant sans que Victor-Amédée eût déclaré une fois de plus qu'il considérait comme le plus beau jour de sa vie le jour où il était rentré dans les bonnes grâces du roi, qu'il voulait être tout au roi, — ce qui était un mauvais signe. Tessé partit sans rien savoir, et bientôt, la guerre de la succession éclatant, après une courte alliance avec la France, Victor-Amédée passait dans la coalition, d'où il sor-

tait avec cette couronne de roi qui devient aujourd'hui, sur la tête d'un de ses héritiers, la couronne d'Italie.

Ainsi la duchesse de Bourgogne se trouvait être le gage aimable d'un rapprochement momentané, non d'une alliance durable. Elle restait avec sa gentillesse et sa bonne humeur, tandis que la politique suivait son cours et allait à la guerre. Il en résultait sans doute pour elle une épreuve délicate au moment de la rupture. Elle défendit d'abord son père contre tout soupçon de défection; mais enfin il fallait bien se rendre. Qu'on imagine ce que pouvait être sa situation à la cour de Versailles, lorsque le duc de Vendôme, qui commandait les armées en Italie, recevait l'ordre de retenir prisonnières les troupes du duc de Savoie, et que Victor-Amédée à son tour faisait arrêter par représailles l'ambassadeur de France Philippeaux. Elle traversa heureusement cette épreuve. Le roi avait le ménagement délicat de ne rien dire et de ne laisser rien dire du duc de Savoie devant elle. A son tour, elle gardait un silence éloquent et habile. Au fond, qu'en pensait-elle, et où était son cœur? Elle avait un fier sentiment de la gloire de son père; elle gardait pour son pays natal un attachement qui étincelait, selon le mot de Saint-Simon, et jamais elle ne versa autant de larmes pour tous les malheurs de la famille royale de France qu'elle en versa d'émotion et de joie à la naissance d'un prince héritier de la couronne de Savoie. Le cri du sang jaillissait en elle. Bien que toute Française, elle ne pouvait suivre que d'un cœur singulièrement partagé les chances de la guerre. Alla-t-elle plus loin? Profita-t-elle de ses familiarités avec le roi pour lire dans ses papiers et transmettre à son père les secrets de la guerre et de la politique? On l'a cru, on l'a dit; un mot de Louis XIV le donnerait à entendre. « La petite coquine nous trompait, » dit-il en ouvrant une cassette à sa mort; mais peut-être s'agissait-il de toute autre chose que des secrets de la politique et de la guerre.

La brillante princesse n'en restait pas moins en ces années la reine capricieuse et charmante de la cour, la folâtre enfant qui animait tout. La duchesse de Bourgogne est la fée lumineuse de ce déclin morose, disais-je, comme Madame, duchesse d'Orléans, représente le moment de jeunesse du règne, de 1661 à 1670. Chez l'une et l'autre, il y a le don de plaire et de répandre la vie autour d'elles. Seulement à je ne sais quelle grâce supérieure madame Henriette joignait les goûts de l'esprit; elle était la protectrice sympathique de Molière et confiait le soin de raconter son histoire et ses faiblesses à Mme de La Fayette; elle aimait les conversations avec Turenne et le duc de La Rochefoucauld. La jeune duchesse de Bourgogne avait peut-être moins de ces goûts élevés. Si elle n'eut

Molière, elle avait du moins Racine et *Athalie* où elle jouait un personnage; mais elle désespérait Racine et elle trouvait la pièce ennuyeuse et froide : elle ne commença à la trouver admirable que lorsqu'elle y eut du succès dans son riche costume de Josabeth. La duchesse d'Orléans avait été une fascination pour Louis XIV; la duchesse de Bourgogne était un amusement pour le vieux roi, une enfant impétueuse qui avait le droit de tout faire, même ce qui n'eût point été permis aux autres princes, et qui émerveillait par l'imprévu de ses saillies, par la liberté de ses propos, témoin le jour où, entendant le roi et Mme de Maintenon parler de la cour d'Angleterre et de la reine Anne, elle disait avec une piquante brusquerie : « Ma tante, — c'était le nom qu'elle donnait à Mme de Maintenon, — il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante?... C'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » Le règne d'ailleurs avait changé, et le siècle aussi inclinait vers sa fin, allant se perdre dans le XVIIIe siècle commençant. Les mœurs tendaient à s'altérer de plus en plus; l'amour de tous les plaisirs avait un caractère moins raffiné. C'était le temps où tout un monde de jeunes cavaliers et de jeunes femmes d'une génération nouvelle échappait à l'étiquette en s'en allant la nuit dans les bois de Marly. On jouait un jeu effréné, et même le goût de la table se répandait. La jeune duchesse de Bourgogne elle-même, avec sa fougue naturelle, se laissait aller à l'étourdissement. Elle aimait ces courses mystérieuses et irritantes dans les bois de Marly. Elle jouait, perdait des sommes folles, se repentait d'une façon charmante, demandait pardon à Mme de Maintenon, qui la grondait, puis recommençait. L'entraînement du plaisir l'emportait toujours.

Dans cette vie agitée d'une jeune femme souveraine par la grâce, tout était fête et enivrement, et celui qui pouvait avoir le moins d'empire sur cette brillante et impétueuse organisation était le duc de Bourgogne lui-même. C'était, à vrai dire, l'union inégale de deux natures bien différentes. Autant la princesse était vive et légère, autant le jeune prince était sérieux et presque sauvage. Le duc de Bourgogne, fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV, est assurément une des plus curieuses et des plus originales figures de ce siècle. Son père, le grand dauphin, était né indolent et paresseux, « tout à la matière, » dit Saint-Simon. La forte parole de Bossuet, qui fut son précepteur, ne put le réveiller et l'élever au-dessus d'une vulgaire condition morale. Le duc de Bourgogne était né avec des instincts terribles et emportés. Plein de passions et d'opiniâtreté, il ne souffrait aucune résistance. Il se livrait à tous les plaisirs avec fureur, et était farouche jusqu'à la cruauté. Il joignait à une hau-

teur étrange de caractère un esprit vif et pénétrant. Ce fut l'œuvre du duc de Beauvilliers, secondé par le duc de Chevreuse et surtout par Fénelon, d'assouplir cette rude nature par une éducation de tous les jours et de toutes les heures. Par un effort singulier sur lui-même, ce jeune prince, né violent, était devenu un homme nouveau, doux, affable, animé d'un haut sentiment du devoir, austère, fuyant les plaisirs, et toujours un peu sauvage par crainte de lui-même et des autres. Le duc de Bourgogne ressentait pour sa jeune femme un amour ardent; il avait pour elle des préoccupations et des délicatesses infinies. Il s'inquiétait surtout de cette vie de plaisirs qu'elle menait; quelquefois il refusait de la suivre, et se réfugiait chez lui. En un mot, ce qu'elle aimait, il ne l'aimait pas, et le contraste éclatait dans les goûts autant que dans les caractères. Cette sérieuse et austère nature ne pouvait plaire à la vive et pétulante princesse. Ce n'est pas qu'il y eût une antipathie réelle. La duchesse de Bourgogne avait de l'estime pour le jeune prince, elle le défendait même dans sa considération contre les intrigues de cour, elle cherchait à adoucir ses mœurs; mais elle ne l'aimait pas, elle se moquait de son austérité et de ses dévotions, et elle disait en riant : « Je suis sûre que si je mourais demain, le duc de Bourgogne épouserait une sœur grise ou une tourière de Sainte-Marie. » Et Louis XIV était de l'avis de sa petite-fille; il n'aimait pas ce jeune homme sévère ou bizarre, qui se refusait au plaisir, s'absentait du bal de la cour, et ressemblait à un censeur; il le lui faisait sentir par ses railleries de Jupiter mécontent. Le dauphin et sa petite cour de Meudon semblaient préférer un autre frère du jeune prince, le duc de Berri. Tout le monde était un peu de cette conspiration contre le farouche époux de la brillante princesse.

Vive, d'humeur galante, ayant peu de goût pour son mari et tout enivrée de jeunesse et de fêtes, la duchesse de Bourgogne n'eut-elle pas d'autres goûts, — je ne veux dire d'autres passions? C'est peut-être ici un point délicat que Mme de Caylus effleure, que le grand révélateur Saint-Simon laisse entrevoir, et que n'oublie pas la spirituelle demoiselle d'honneur qui écrit aujourd'hui; il y a en un mot ce qu'on peut appeler le chapitre des amoureux de la duchesse de Bourgogne et des faibles de cœur de la piquante princesse, chapitre romanesque et resté à demi dans l'ombre. Ce furent tout au moins des commencemens d'aventure et de sentiment. Le premier amoureux fut M. de Nangis, un des plus brillans seigneurs de la cour, quoiqu'il soit devenu un pauvre maréchal de France, beau, bien fait, ayant de la grâce et de la discrétion, connu pour sa valeur à la guerre. La duchesse de Bourgogne ne fut pas insensible, dit-on; elle avait du goût pour M. de Nangis, et les bois

de Marly couvrirent plus d'une entrevue. Le malheur est que Nangis était pris d'un autre côté; il était gardé par Mme de La Vrillière, qui, « sans beauté, était jolie comme les amours et avait toutes les grâces, » et disputait sa conquête même à la princesse. De là mille péripéties intimes, mille scènes piquantes, qui troublaient le repos de cette aimable jeune femme et excitaient chez elle ce besoin de plaire, devenu son charme comme son piége. Un autre amoureux fut M. de Maulevrier, gendre de M. de Tessé, que la princesse traitait toujours avec une affection particulière parce qu'il avait été le négociateur de son mariage et son introducteur en France. Maulevrier était un fou furieux, plein d'intrigue et d'ambition, terriblement jaloux de Nangis et étudiant toujours la mesure de la faveur de celui-ci soit dans un regard de la princesse, soit dans les jalousies de Mme de La Vrillière. Déjà fort avant dans la maison de la duchesse de Bourgogne, il employa un moyen singulier pour entrer encore plus dans son intimité. Il feignit une maladie de poitrine, une extinction de voix qui lui permettait de parler bas à la princesse devant toute la cour; il joua son rôle pendant plus d'un an, parlant de sa passion, redoutant le bonheur de Nangis, éclatant parfois en reproches contre la princesse, et lui faisant un jour, au sortir de la messe, une scène presque violente qui laissait la jeune femme tremblante et éperdue, lorsque Tessé, heureusement informé, fit une diversion de tacticien et persuada à son gendre de le suivre en Espagne. Malheureusement Maulevrier revint d'Espagne plus violent que jamais, croyant avoir acquis de l'importance par une sorte de faveur auprès de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins, toujours jaloux de Nangis et de tout le monde, et il finit tragiquement, en se précipitant du haut d'une fenêtre. La duchesse reçut la nouvelle à la messe du roi; elle en pleura en secret sans qu'on pût dire si c'était de pitié ou d'attendrissement.

Il y eut enfin parmi ces amoureux de la duchesse de Bourgogne un personnage qui n'est pas le moins étrange et le moins imprévu: c'est l'abbé de Polignac, depuis cardinal, celui qui, dans un poème, entreprit de réfuter Lucrèce et *la Nature des Choses* au nom de la Providence. L'abbé de Polignac était bien fait, lui aussi, comme Nangis, beau de visage, gracieux de manières et d'esprit, insinuant, flatteur, parfait courtisan, au point de dire un jour au roi, dans les jardins de Marly, où l'on était surpris par la pluie : « Ce n'est rien, sire; la pluie de Marly ne mouille point. » Il s'insinua adroitement dans le monde intime du duc de Bourgogne, et il fit si bien qu'il devint le favori du prince au moins autant que de la princesse. Que se passait-il? On ne le sait; mais lorsque l'abbé de Polignac partait pour Rome en 1706 comme auditeur de rote, l'aimable princesse ne

put cacher son émotion; elle resta enfermée tout le jour sous prétexte d'une migraine, et elle pleura, dit-on. Il faut le dire, dans ces liaisons rapides que les bois de Marly couvraient de leur ombre mystérieuse, il y avait plus de légèreté et de vivacité de jeunesse que d'entraînement vulgaire; il y avait surtout cette coquetterie naturelle qui voulait plaire à tout le monde, et laissait toujours espérer. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que tout le monde à la cour était dans la confidence de la duchesse de Bourgogne, et nul ne la trahissait. Elle était si bien aimée qu'on s'entendait pour se taire et pour garder ce secret, qui était le secret de tous. Un jour des vers satiriques furent déposés sur une balustrade de Versailles, ils furent trouvés par Madame, la Palatine, cette rude Allemande, qui ne se gêna pas pour les montrer; mais ils furent aussitôt détruits, et la cruelle médisance resta étouffée dans le silence. Le secret était si bien gardé que le roi et le duc de Bourgogne ne se doutaient nullement de ces petites intrigues. Mme de Maintenon seule ne les ignorait pas, et un jour, comme la duchesse de Bourgogne, folâtrant et badinant, remuait avec sa familiarité habituelle les papiers de celle qu'elle appelait sa tante, elle tomba sur une lettre où ses aventures de galanterie étaient racontées par une de ses dames d'atours. La princesse pâlit et rougit tour à tour, tandis que Mme de Maintenon la suivait du regard en lui disant : « Eh bien! mignonne, qu'avez-vous donc? » La dame aux coiffes noires gronda, la duchesse pleura, et tout fut fini, car Mme de Maintenon l'aimait réellement; elle aussi, elle gardait son secret. Ce goût de galanterie d'ailleurs était contenu chez la duchesse de Bourgogne par une fierté naturelle qui l'empêchait de glisser dans le désordre ou qui la ramenait à temps, et qui la tenait éloignée soit de la petite cour de Meudon, où régnait Mlle Choin à côté du grand dauphin, soit des autres princesses légitimées, telles que Mme la Duchesse et Mme de Conti, qui étaient des filles de Mme de Montespan. Elle n'était pas toujours en bonne intelligence avec ce monde, où l'on enviait sa faveur auprès de Louis XIV, et où l'on se moquait des enfantillages auxquels elle se livrait pour amuser le vieux roi. Elle se moquait encore plus des princesses qui remarquaient ses galanteries ou ses enfantillages. « Eh! je m'en ris! Eh! je me moque d'elles! disait-elle plaisamment, et je serai leur reine. Je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine! » La malice, chez la pétulante princesse, ne laissait pas de cacher de la hauteur et de la fierté.

La duchesse de Bourgogne était donc à vingt-cinq ans dans le plein épanouissement de la jeunesse, elle jetait sur une époque en déclin le dernier reflet de sa grâce piquante; tout était fête pour

elle dans le présent, et tout lui souriait dans l'avenir. C'était pourtant le moment où elle touchait à une suite de catastrophes qui, après l'avoir rapprochée à l'improviste du trône, l'enlevaient elle-même brusquement à la puissance et à la vie. Rien n'est plus saisissant et plus lugubre que ces années où, tandis que la guerre est partout allumée aux frontières, la mort entre en maîtresse dans ce règne et frappe à coups redoublés, comme pour achever la ruine. Les catastrophes royales commencèrent en 1711 par la mort du dauphin, gros homme de cinquante ans, apathique et vulgaire. Qui ne se souvient de cette scène si étrangement puissante où Saint-Simon peint tout ce mouvement qui suit la mort du premier dauphin, les plaintes intéressées, les ambitions éveillées ou déçues, les cabales s'agitant, les valets cherchant des nouvelles, les courtisans se pressant dans les galeries de Versailles, les uns « tirant des soupirs de leurs talons, » d'autres composant leur visage, les plus avisés allant saluer dans les nouveaux dauphins, le duc et la duchesse de Bourgogne, le soleil levant, « la première pointe de l'aurore, » puis tout à coup Madame paraissant en habits de deuil, « hurlante de douleur, » sans savoir pourquoi, parce que sans doute elle pensait qu'il le fallait, et enfin le bon gros suisse cuvant son vin sans se réveiller au milieu de cette cohue dorée, agitée et flottante? Tout n'était point malheur. Le grand dauphin ne promettait qu'un règne vulgaire, où Mlle Choin eût remplacé Mme de Maintenon. Par sa mort, le duc et la duchesse de Bourgogne montaient d'un degré vers le trône et devenaient les héritiers de Louis XIV. La petite princesse de Savoie s'élevait au rang de dauphine de France, et elle entrait de bon cœur dans ce rôle nouveau, heureuse dans sa jeunesse et sa grandeur. Une année n'était point encore passée cependant que déjà la mort avait soufflé sur ce rêve en enlevant subitement et la jeune dauphine et le nouveau dauphin lui-même.

C'est au mois de janvier 1712 que la duchesse de Bourgogne ressentit les premières atteintes d'une indisposition qui n'avait d'abord que l'apparence légère d'une fluxion. Elle avait accompagné le roi à Marly, et comme avec le roi il fallait toujours marcher et faire figure, elle ne cessait point de se lever pour tenir le salon et le jeu. Peu à peu ce qui n'était qu'une indisposition s'aggravait, la souffrance devenait plus intense, les symptômes d'un mal inconnu apparaissaient, et bientôt, le 11 février, le danger était assez grand pour qu'on parlât des derniers sacremens. Alors se passait une scène qui laissait peut-être pressentir quelques-uns de ces petits mystères de la vie de la jeune dauphine qu'on avait réussi à cacher au roi. Louis XIV, avec cette naïveté d'autocratie qui était l'essence de sa nature, allait jusqu'à choisir les confesseurs des princes. Il avait

donné notamment pour confesseur à la duchesse de Bourgogne un homme à lui, un jésuite, le père La Rue. Lorsque celui-ci s'approcha de la princesse et l'interrogea, elle le regarda, lui dit qu'elle l'entendait, et se tut. Le père La Rue renouvela ses questions sans obtenir aucune réponse. La princesse craignait de l'affliger, et en même temps elle ne voulait pas se confesser à lui. Se défiait-elle de sa discrétion? Avait-elle à révéler en ce suprême moment quelques-unes de ces choses intimes qu'elle n'avait point avouées jusque-là dans ses confessions ordinaires? Le père La Rue sentit cet embarras et eut l'esprit de le respecter. Il se borna à lui demander qui elle désirait appeler, et elle désigna un prêtre de la paroisse de Versailles, M. Bailly, qui n'était pas net du soupçon de jansénisme, au dire de Saint-Simon. M. Bailly ne se trouva pas là, et ce fut un récollet, le père Noël, qui fut appelé. Ce changement de confesseur à la dernière heure fit éclat à la cour et éveilla tous les commentaires. Le roi lui-même fut plein de surprise, et n'eut peut-être des soupçons qu'à ce moment. La pauvre princesse, en refusant de se confesser au père La Rue, s'était peut-être confessée à tout le monde. Elle n'avait plus d'ailleurs que quelques heures à vivre : le lendemain, 12 février, elle expirait entourée de Mme de Maintenon et du roi, qui pleuraient en voyant leur échapper cette créature charmante, quoique ni l'un ni l'autre ne fussent extrêmement tendres. Et le deuil de la royauté ne s'arrêtait pas là : sous le coup même d'une douleur qui était chez lui aussi sincère que profonde, le dauphin à son tour était pris d'un mal mystérieux qui l'abattait en quelques jours. Le 18 février, il était mort. « Avec la dauphine, dit Saint-Simon, s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle la remplissait tout entière, elle y animait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir... » Avec le duc de Bourgogne s'évanouissait l'espoir d'un règne sérieux, qui eût pu relever la royauté et la rajeunir peut-être.

Tout s'en allait d'ailleurs. Ce n'était plus le temps du bonheur pour Louis XIV, qui restait presque comme le dernier et l'unique demeurant de son siècle, voyant tout changé autour de lui, ses grands hommes disparus, ses héritiers les plus directs prématurément enlevés, ses dernières joies évanouies, toutes ses combinaisons déjouées par une sorte de fatalité. A quoi lui servait tout ce qu'il avait vu passer sous ses yeux, tout ce qu'il avait tenté? Il avait eu Bossuet pour élever son fils; Bossuet n'avait pu faire de ce fils un homme, et le premier dauphin était mort sans régner. Il avait eu Fénelon pour élever son petit-fils; Fénelon avait mieux réussi,

mais le duc de Bourgogne avait disparu avant l'âge. Il avait trouvé dans les combinaisons de sa politique une petite princesse qui était la lumière et la grâce d'un règne assombri, et la duchesse de Bourgogne n'était plus. La reine d'Espagne, elle aussi, mourait peu après. Ces deux sœurs de Savoie s'en allaient presque ensemble. Je ne veux point exagérer le rôle des princes dans les destinées des peuples, dans la marche mystérieuse des choses, et cependant ne peut-on se demander ce qui serait arrivé si la mort eût été moins inexorable, si elle eût laissé vivre la duchesse de Bourgogne à côté du second dauphin devenu roi, la reine Louise-Gabrielle à côté de Philippe V en Espagne? Ce destin ne s'est point accompli.

Telle qu'elle est, la duchesse de Bourgogne apparaît comme une de ces figures de l'histoire qui charment par ce qu'elles ont été et par ce qu'elles auraient pu être, qui s'éclipsent avant de réaliser les espérances qu'elles éveillent. Dans cette cour du grand roi où tout vieillit, se refroidit et s'affaisse, elle est la vie, la grâce spirituelle et attachante. Dans ce monde de princes légitimés, fruits des amours royales, elle a un air de vraie princesse, elle a une hauteur pétulante et une fierté naturelle. Par son esprit, elle touche au XVIIe siècle qui finit et au XVIIIe siècle qui commence, réunissant dans sa personne quelques-uns des traits des deux époques. Princesse de Savoie enfin, n'est-elle pas à la cour de Louis XIV comme une personnification prématurée et piquante de cette alliance de la France et du Piémont qui a été si souvent essayée, qui a été le nœud de tant de combinaisons, et qui n'est devenue une réalité sérieuse que de nos jours? Et c'est ainsi qu'un reflet de cette aimable figure vient encore se mêler à tous les événemens contemporains.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1861.

Nous sommes au moment de l'année où à peu près partout on devient las de politique. Il y a longtemps que l'on a remarqué cette division naturelle, qui, coupant l'année en deux, fait à peu près pour toute l'Europe de l'hiver la saison politique, de l'été la saison du repos. Il y aurait entre ces deux divisions une autre démarcation à tracer. L'hiver est l'époque où les gouvernemens sont en conférence avec les parlemens; les hommes d'état sont sur la scène : c'est à la spontanéité et à la raison des hommes politiques de déterminer la direction des affaires et de rendre un compte raisonné de leur initiative à l'opinion. L'été, cette initiative, si elle s'exerce encore, se renferme dans le cabinet, se blottit dans l'ombre des parcs, flâne et papillonne aux eaux. La parole alors, comme dit un lieu-commun pompeux, est aux événemens, c'est-à-dire que la marche de la politique, loin qu'on puisse la calculer sur les déclarations publiques des gouvernemens ou les discussions des chambres, dépend des accidens qui naissent des choses mêmes. Les étés de ces dernières années ont été remplis et tout émus d'accidens de cette sorte, qui, au point de vue de la curiosité et de l'amusement du spectacle, rendirent ces étés plus intéressans que les hivers auxquels ils succédèrent. Ce fut par exemple dans la saison des accidens que nous assistâmes, l'année dernière, au roman des expéditions garibaldiennes. Cette année-ci, la saison des accidens paraît devoir être une morte saison. On se reposera à peu près partout, et comme le repos est un besoin universel, il faut souhaiter qu'aucun caprice du dieu Hasard ne nous vienne troubler en nos quartiers d'été.

Commençons par la France la tournée de cette quinzaine. De quoi l'opinion s'est-elle surtout occupée depuis deux semaines? Il faut le dire, de l'affaire Mirès. Le moment n'est point encore venu où l'on puisse tirer de ce procès les inductions morales, sociales et politiques qui s'en dégagent. Une voie d'appel est encore ouverte aux condamnés du tribunal de police cor-

rectionnelle, la cause n'est point décidée en dernier ressort. Entre les accusés et la justice, il ne serait point convenable d'intervenir. Ce sont les idées françaises, et nous nous y tenons. Devant un accusé, on a chez nous ce sentiment, que sur un seul homme pèsent toutes les forces de la société, représentée par le pouvoir judiciaire, et l'on se ferait un scrupule de porter secours à l'accusation armée de tant de puissance. Il n'en est point ainsi en Angleterre, où l'on sait que la justice participe elle-même du *self-government,* et où la part des pouvoirs publics dans les poursuites est extrêmement réduite. Il y a quelques années, une affaire analogue à la déconfiture de la Caisse des chemins de fer éclata à Londres, l'affaire de la *Royal British-Bank.* La presse politique et économique d'Angleterre fut loin de garder envers les directeurs et les administrateurs de la *British-Bank* l'attitude de réserve où la presse française s'est tenue à l'égard des directeurs de la Caisse des chemins de fer. La presse anglaise épousa chaudement la cause des créanciers et des malheureux actionnaires de la *British-Bank,* qui était en réalité celle du public ; elle en seconda l'instruction en établissant les véritables principes de morale et de droit qui doivent présider à la direction des sociétés financières, en faisant ressortir la responsabilité encourue par les directeurs, dont plusieurs étaient membres du parlement ou *aldermen* de Londres. Mais, nous le répétons, l'administration de la justice n'est point en Angleterre aussi armée qu'en France, et il est naturel que chez nous la presse s'abstienne d'accabler des accusés placés devant un pouvoir judiciaire redoutable. Par réciprocité du moins, il serait convenable que tous les journaux en France voulussent bien observer entre les accusés et l'accusation une impartialité absolue, et s'abstinssent de donner, ne fût-ce qu'indirectement, aux inculpés des témoignages de sympathie qui, jusqu'à ce que leur innocence soit démontrée et reconnue par les tribunaux, risquent de s'égarer et d'égarer les préventions de l'opinion sur de grands coupables. Nous ne nous croyons donc autorisés à émettre sur le procès Mirès aucune appréciation avant que tous les degrés de juridiction aient été épuisés. Qu'il y ait à tirer de cette affaire des moralités qui appartiennent à la politique, cela est manifeste. N'a-t-on pas vu, d'après le témoignage même de l'accusé, consigné dans des lettres qui n'étaient point destinées à la publicité, l'immense influence qu'il avait pu acquérir sur les journaux, grâce à la triste condition qui est faite à la presse? Nous le disions ici même il y a trois ans : dans les pays où la presse n'est point libre, les intérêts politiques du pays ne sont pas seuls compromis. A la faveur du régime qui entrave les libres manifestations de l'opinion, il s'établit toute sorte de despotismes subalternes dont les intérêts des particuliers ont à souffrir. M. Mirès lui-même a été la victime de ce régime de la presse, où il croyait puiser une force irrésistible, parce qu'il y trouvait d'inépuisables complaisances. Supposez un instant qu'il eût pu exister depuis huit ans dans la presse parisienne un journal tel qu'était l'ancien *National;* aucune des témérités que l'annonce et la réclame rendaient faciles à M. Mirès n'eût été

possible; les systèmes erronés de finances et d'économie dans lesquels nous sommes engagés, combattus énergiquement à l'origine et dans chacune de leurs premières manifestations décisives, eussent été redressés à temps. M. Mirès lui-même, à l'heure qu'il est, ne doit-il pas penser qu'il eût tiré un meilleur parti de ses facultés naturelles et de cette ardeur entreprenante qui a fixé sur lui l'attention publique, s'il avait eu à compter avec le sévère contrôle de journaux indépendans, au lieu de s'emparer de l'influence d'une presse énervée et corrompue dans son principe?

Après ce grand procès, dramatisé par l'énergie et l'activité de M. Mirès, et qui, nous le répétons, acquiert une véritable importance politique par les questions qu'il soulève soit sur le régime de la presse, soit sur les lois qui régissent en France les sociétés commerciales, soit sur le mouvement qui a été imprimé aux affaires depuis 1852, nous ne trouvons plus guère à l'intérieur de faits intéressans. M. le ministre de l'intérieur a bien publié une circulaire modeste et pratique qui élargit un peu l'action des préfets. Ces représentans du pouvoir exécutif sont autorisés à se réunir pour se concerter sur les intérêts communs aux départemens qu'ils administrent. Nous aurons ainsi des conciles provinciaux de préfets. Nous n'y trouvons pas à redire. Il est clair que, malgré la division administrative de la France en départemens, qui a exagéré l'arbitraire de l'ancienne délimitation des généralités, il subsiste en France des intérêts communs à nos vieilles provinces démembrées, dont la configuration et la constitution avaient été la conséquence même de cette communauté d'intérêts et l'œuvre du temps. Il y a donc dans l'autorisation nouvelle accordée aux préfets un principe conforme à la nature des choses et le germe peut-être d'un travail de saine décentralisation. Il reste à voir ce que cela deviendra dans l'application. Un document non moins important est la lettre de l'empereur annonçant la suppression du recrutement des engagés volontaires sur la côte d'Afrique. Personne n'était plus dupe du véritable effet des engagemens volontaires des noirs en Afrique. On savait que, malgré l'honnêteté du mot, la chose produisait des résultats analogues à ceux de la traite. C'étaient des esclaves appartenant aux petits chefs de la côte, des esclaves, butin de la guerre, et non des hommes libres, qui devenaient des engagés, et c'était à leurs maîtres, non à eux, que la prime d'engagement était payée. Dès l'affaire du *Charles-et-George,* nous demandions l'abandon de ce système. Une des chances de l'abolition de l'esclavage dans les sociétés participant à la civilisation européenne qui l'ont encore conservé, c'est que les cultures qui réclament le travail des noirs se puissent établir dans le pays même des noirs, en Afrique. Pour atteindre ce résultat, il faut que les noirs d'Afrique soient intéressés par les profits du commerce à s'appliquer chez eux à ces cultures. Les bénéfices que les chefs africains tirent de la traite et des engagemens les détournent de ces grands et féconds intérêts de l'agriculture et du commerce. Privés de ces odieux profits, leur cupidité les obligera bientôt à se tourner vers une source d'avantages plus légitimes. Ceci n'est point

une simple conjecture. L'expérience a prouvé que, partout où cessait la traite, le travail et le commerce succédaient à cet infâme trafic. Nous devons donc nous féliciter, malgré la satisfaction que l'Angleterre en éprouve, de voir la France rompre entièrement avec tout ce qui, de près ou de loin, peut ressembler à la traite. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons, tant que notre gouvernement ne fera à l'Angleterre que des concessions de ce genre, concessions qui profitent à l'humanité et par conséquent nous honorent. Un esprit éclairé, animé d'un libéralisme et d'une philanthropie sincères, M. Augustin Cochin, vient de publier sur le côté historique de cette question de l'abolition de l'esclavage deux volumes où la matière est épuisée avec un véritable talent. La crise américaine donne un intérêt particulier d'opportunité à ce généreux ouvrage, auquel l'abandon par la France du système des engagemens volontaires de la côte d'Afrique fournira naturellement, pour une édition prochaine, un dernier chapitre.

Un de ces maux qui tiennent inévitablement à notre état économique et social se manifeste en ce moment sur divers points de l'Europe, et même de la France, par des symptômes auxquels il importe de prendre garde. Le débat des salaires entre les patrons et les ouvriers provoque des grèves en Belgique, en Angleterre, dans plusieurs de nos villes. C'est un terrible problème que celui de la compétition du capital et de la main-d'œuvre. Tout conflit entre ces deux agens de la production annonce un malaise réel, suscite des maux immédiats et crée un péril. Il est possible, au milieu de ces débats, que quelquefois les ouvriers aient tort dans leurs exigences, se méprennent sur leur intérêt véritable, et il faut convenir qu'il est rare que le résultat ait donné raison au système des grèves. Ce mal, à notre avis, ne comporte point de remède absolu : on ne s'en débarrasse point par une légalité rigoureusement répressive, et la science économique est impuissante à le prévenir par l'organisation d'un système infaillible de relations entre le capital et la main-d'œuvre. Il y a là une maladie, une sorte de fièvre d'accès inhérente à la forme économique de la condition humaine, et dont les sociétés ne peuvent pas plus être radicalement délivrées que l'homme physique ne peut être affranchi de la souffrance et de la mort. Il faut être bien pénétré de cette vérité avant d'aborder l'examen particulier des luttes qui s'engagent entre le capital et le travail, car, une fois édifié sur ce point, on ne cherchera ni d'un côté ni de l'autre le remède dans les moyens violens et arbitraires. Du côté du capital, on ne demandera pas le salut à une législation cruelle et contraire à la liberté; du côté du travail, on ne placera pas l'espoir d'un triomphe prochain et final dans le mirage d'une organisation artificielle de la société. L'on abordera chaque problème particulier à mesure qu'il se présentera, en recherchant de bonne foi les palliatifs qu'il comporte, et avec l'attention scrupuleuse, la sympathie sincère qui sont dues à la condition matérielle et morale des classes populaires. Si d'ailleurs l'économie politique n'a point de solution absolue sur les relations du travail et du capital, il s'en faut qu'elle soit dans l'impuissance complète de

prévenir quelques-unes au moins de ces crises douloureuses. Toutes ces crises ne sont point naturelles, et ne proviennent pas de l'aveugle force des choses : il en est d'artificielles, qui sont amenées par le vice des institutions et la faute des hommes. La puissance de l'économie s'arrête devant l'influence que les causes naturelles exercent sur le prix des choses et la rémunération des services, devant l'action des saisons et devant les accidens politiques, qui peuvent paralyser le travail au sein des nations barbares qui fournissent à l'industrie des peuples civilisés de grands articles de consommation, ou les principales matières premières de la production. Les plus intelligens et les plus savans économistes placés à la tête des gouvernemens ne peuvent rien sur les accidens météorologiques, qui mettent la perturbation dans l'équilibre des récoltes; ils ne peuvent rien sur les troubles politiques, qui altéreront les conditions du travail et le mouvement de la production dans les pays plus ou moins barbares, plus ou moins avancés, qui sont de grands marchés de matières premières ou de denrées, tels que l'Inde ou la Chine, l'Amérique ou la Russie. Mais outre ces causes naturelles et générales qui viennent troubler à l'improviste les prix des choses, les rémunérations, et par conséquent les relations du capital et de la main-d'œuvre, causes qui échappent à la prévoyance ou à la direction de l'homme d'état, il est d'autres causes de crise que la prudence humaine peut prévenir, ou que l'ignorance, l'imprévoyance, l'inapplication des gouvernemens peut engendrer. De cette nature sont les actes politiques tels que des guerres qui ne sont pas nécessaires, ou des armemens excessifs qui absorbent et anéantissent improductivement une quantité trop considérable du capital disponible d'un pays; telle est encore une impulsion exagérée donnée aux travaux publics. Un état, des administrations publiques, en s'abandonnant avec excès à la séduisante fantaisie et à la luxueuse prodigalité des travaux et des constructions, deviennent des industriels et des spéculateurs sur une colossale échelle : ils appliquent à la branche d'industrie et de spéculation à laquelle ils se livrent des ressources et des forces supérieures à celles que les producteurs apportent dans les autres branches d'industrie. Or les économistes connaissent, — et les hommes d'état de notre temps commettent ce que la loi appelle la faute lourde, s'ils ignorent ce que l'économie politique enseigne et démontre, — les économistes connaissent les conséquences inévitables de tout développement excessif donné à une branche particulière d'industrie. Ces conséquences sont le capital enlevé dans une proportion souvent trop grande à la masse disponible sur laquelle se prélèvent les salaires et les profits, pour être détruit en partie et pour être employé à des transformations trop lentement ou insuffisamment reproductrices, la cherté artificielle des prix produite par une application disproportionnée de capital à un objet au détriment des autres, le renchérissement des prix, accru encore arbitrairement par les folies de la spéculation, enfin une altération inévitable des relations du capital et du travail dans les autres branches de l'industrie. Nous le répétons, les phénomènes

de cette nature ont été étudiés scientifiquement, les causes et les effets en sont connus. L'ignorance des gouvernemens en cette matière n'est plus pardonnable aujourd'hui. Les grèves qui éclatent sous nos yeux sont un avertissement donné aux gouvernemens, surtout à ceux qui, amplifiant leur rôle, ont pris un pouvoir immodéré et ont la prétention d'exercer sur la société une impossible tutelle. Les grèves invitent les gouvernemens à faire un examen de conscience, à rechercher s'il n'existe point des causes factices de crise industrielle, et si, en partie du moins, ces causes n'émanent point d'eux-mêmes. Il est temps peut-être d'y faire attention : des emprunts onéreux pour l'état, et qui, offrant une excitante amorce à la spéculation, amèneraient une fabuleuse abondance de souscriptions aux guichets du trésor, ne sont point une vraie démonstration de prospérité générale. En tout cas, des grèves, des débats sur les salaires entre les patrons et les ouvriers, sont un signe du temps qui tempère singulièrement le sens de la hausse extravagante des terrains, de la cherté de la main-d'œuvre à Paris, et du succès spéculatif des souscriptions ouvertes au trésor. C'est le devoir des économistes et du gouvernement d'étudier promptement la nature et la portée de ce mouvement douloureux, car l'action des lois qui régissent certains faits économiques se peut calculer presque aussi facilement et avec plus de profit pour l'humanité que l'orbite de la comète régnante.

Quoique la session dure encore pour quelques jours en Angleterre, on en sent l'agonie au peu d'intérêt que présentent les séances du parlement. Cette fin de vie parlementaire est consacrée à l'expédition du détail des affaires de second et de troisième ordre. Rarement s'y présentent des questions qui puissent mettre encore aux prises les partis fatigués. Quand le parti tory rencontre pourtant l'occasion de quelque escarmouche, il ne la laisse point échapper et se donne le plaisir de mettre le ministère en minorité, ou plutôt il en fait la menace. C'est ce qui est arrivé à propos d'une motion qui demandait que les électeurs de Wakefield fussent convoqués pour la nomination d'un nouveau député. Aux élections dernières, le bourg de Wakefield se distingua par de cyniques manœuvres de corruption. Le candidat tory et le candidat libéral achetèrent les votes à l'envi. Le candidat libéral, qui n'était autre que le propre beau-frère de M. Bright, fut nommé. L'élection de Wakefield, après une longue enquête, fut cassée par la chambre des communes, et ce bourg n'a point de représentant. Wakefield sera-t-il puni par la perte de la représentation? C'est la peine que l'on inflige en Angleterre aux bourgs où la corruption s'est trop effrontément étalée. Il semble que le cabinet n'ait point pris encore parti à cet égard. A la fin d'une séance, après minuit, les tories, se trouvant les plus nombreux dans la chambre, tentèrent de résoudre la question en proposant qu'un *writ* fût émis pour que Wakefield fût appelé à élire un représentant. Trois fois les whigs présentèrent un amendement contraire à la motion, trois fois l'amendement fut repoussé. Les tories, satisfaits de ce petit succès, consentirent à l'ajournement de la discussion, et enfin leur

motion a été rejetée par une majorité considérable dans une autre séance. Wakefield demeure donc pour le moment frappé d'interdit. Les tories ont paru essayer de prendre leur revanche à propos d'un bill relatif également à une question électorale. Ils ont demandé, se trouvant en nombre, à la fin d'une séance, que la chambre votât la troisième lecture de ce bill. C'était une niche à M. Gladstone, grâce à laquelle ils espèrent lui enlever le collége de l'université d'Oxford, en faisant voter une clause qui permettrait aux membres de l'université de voter par procuration. C'est encore en proposant l'ajournement, plusieurs fois repoussé, que lord Palmerston a fatigué les tories et leur a fait lâcher prise. Ces misères de la fin de la session, en somme peu profitables aux tories, ont été effacées par la discussion sur les affaires de Pologne et par les explications que lord John Russell a données, en réponse à M. Kinglake, sur la question de Savoie et les réclamations suisses. Il semble que, dans le discours auquel nous faisons allusion, lord John Russell ait tenu à en finir avec la question de Savoie. Les puissances continentales n'ont pas voulu prendre en considération les réclamations suisses et les soumettre au jugement général d'un congrès européen. Que pouvait lord John Russell après ce résultat? S'en laver les mains, et c'est ce qu'il fait en rejetant sur les puissances la responsabilité de leur mauvais vouloir. Il se console en constatant que les relations entre la France et l'Angleterre sont établies sur le pied de l'amitié, déclaration dont on ne saurait trop se réjouir, si elle devait rapporter aux Anglais et à nous quelques économies de canons rayés et de vaisseaux cuirassés.

La cause polonaise a en Angleterre assurément de fidèles et généreux amis : la récente discussion qui a eu lieu à la chambre des communes sur les affaires de Pologne n'a peut-être point répondu cependant à ce que l'on devait attendre de l'assemblée la plus libérale de l'Europe. On comprend la réserve dont lord John Russell, lié par sa position officielle, a dû accompagner les sincères témoignages de sympathie qu'il a donnés au malheur des Polonais. On aurait souhaité que des orateurs influens, plus libres que le ministre, eussent adressé au gouvernement russe quelques remontrances plus chaleureuses. La Russie est dans une situation qui devrait d'ailleurs la porter d'elle-même aux justes concessions que réclame la Pologne. Ce grand empire russe, qui a de si vastes ressources, se laisse consumer par une sorte de phthisie financière. C'est le mal qui atteint infailliblement tous les despotismes. La Russie a encore un malheur commun à tous les gouvernemens absolutistes, dont le vice et à la fois le châtiment sont de ne point vouloir et de ne pouvoir pas appeler aux affaires les esprits élevés et les hommes d'un vrai talent, auxquels le pouvoir répugne lorsqu'il y faut entrer sous la livrée de la domesticité : le gouvernement russe montre une rare incapacité financière. Des capitaux considérables de l'Occident s'étaient engagés dans la construction des chemins de fer russes avec une étourderie confiante. Ils pensaient du moins que le gouvernement de Pétersbourg au-

rait toujours assez d'esprit pour réparer les erreurs d'une concession trop légèrement étudiée, et pour s'assurer par des avantages habilement et opportunément accordés le concours du crédit occidental. Ils avaient trop présumé de l'intelligence des deux ministres de l'empereur Alexandre qui gouvernent les finances et les travaux publics de ce vaste empire. La France ne s'est point effrayée de l'aide que les capitaux anglais lui prêtèrent au commencement de ses grandes entreprises de chemins de fer, et elle n'a point regretté le profit que les capitaux anglais ont pu retirer de ce concours. La Russie, elle, a peur que l'on ne s'enrichisse à ses dépens quand on va lui porter l'instrument qui doit féconder ses richesses naturelles! L'état en France s'est imposé d'énormes charges pour engager l'industrie privée à entreprendre la construction du réseau: le gouvernement russe a feint d'ignorer jusque dans ces derniers temps que les gouvernemens continentaux ont tous subvenu largement à la construction des chemins de fer. Tandis qu'aujourd'hui encore, en France, l'état est obligé, pour continuer l'œuvre des chemins de fer, de prendre à son compte la moitié de la dépense d'établissement des nouvelles lignes, en Russie le gouvernement se figure qu'il pourra se donner des chemins de fer avec l'amorce usée d'une simple garantie d'intérêt! Quelle est la conséquence de ces erreurs, où l'on ne sait ce qui l'emporte de l'incapacité, de la vanité, ou de la jalousie de l'étranger? Le crédit de la Russie est gravement entamé; la Russie est en proie à une crise financière au moment où, par la généreuse initiative de l'empereur Alexandre, elle affronte une crise sociale. Pour faire réussir l'émancipation des serfs, il fallait la soutenir par une habile politique de travaux publics et par une savante et hardie politique financière. On ne l'a pas su, et les deux crises s'aggravent en se compliquant l'une par l'autre. Dans cette situation, il n'est point téméraire de prédire que la force des choses entraînera l'empereur de Russie à finir par où il aurait dû commencer, à réformer les institutions politiques de son empire. Il fera plus ainsi pour sa vraie puissance, pour la prospérité et l'honneur de ses peuples, qu'en essayant, comme une rumeur le prétend, de renouveler avec la Prusse et l'Autriche la ligue des copartageans de la Pologne. On aurait pu tenir avec autorité ce langage au gouvernement de Saint-Pétersbourg dans le parlement d'Angleterre; mais la défiance que des fautes commises sur le continent inspirent à l'Angleterre, le besoin qu'elle croit avoir de l'alliance des puissances du nord et du centre de l'Europe pour parer on ne sait à quelle éventualité, altèrent le ton du libéralisme anglais. Dans son humeur actuelle, l'Angleterre aime mieux commenter les statistiques que lui envoie sa légation de Pétersbourg : elle y voit que l'Angleterre absorbe la moitié des exportations et fournit le tiers des importations de la Russie. C'est un beau compte-courant entre deux peuples, et l'Angleterre en est satisfaite. Tout au plus laisse-t-elle entendre que ses sympathies pour la Pologne pourraient prendre une forme pratique, si la question d'Orient venait à donner de nouveaux soucis; mais, bah! le moment n'est guère propice aux agressions

russes contre la Turquie. Les propriétaires russes à demi ruinés par l'affranchissement des paysans ne permettront pas à leur gouvernement de se brouiller avec le meilleur *customer* de la Russie. John Bull rassuré ne doit pour l'instant à la Pologne que de platoniques vœux!

Peut-être est-il moins permis aujourd'hui de désespérer que la querelle de l'Autriche et de la Hongrie se puisse arranger à l'amiable. En consentant à changer la suscription de son adresse à l'empereur, la diète hongroise a fait une première concession de forme qui a prévenu un éclat immédiat. Ce qui nous confirme dans l'espoir d'une transaction amiable, ce sont les embarras semblables, sinon égaux, qui paralysent dans l'action les deux adversaires. L'Autriche ne saurait songer à courber la Hongrie par la force : elle exposerait tout par une résolution violente, et la Hongrie encore une fois conquise et comprimée ne lui apporterait aucune ressource. Quant à la Hongrie, elle n'a point, comme en 1848, une armée organisée à sa disposition : sa résistance matérielle n'aboutirait donc qu'à des émeutes qui compromettraient sa cause, et ne lui fourniraient pas de chances de succès. Entre l'Autriche et la Hongrie, si des deux côtés on se place au point de vue de la raison, le conflit semble devoir demeurer renfermé sur le terrain de la discussion du droit et des interprétations de la légalité. Sans doute la prolongation sans mesure d'un tel état de choses est irritante, mais l'esprit allemand ne se déplaît point aux subtilités légales, et s'il y a chez le Magyar un poète, un orateur, un soldat, le légiste entre à coup sûr pour une forte part dans la composition de ce type national si original et si brillant. Les querelles de légistes peuvent durer longtemps. Les légistes ne disent pas du premier coup leur dernier mot. L'adresse de M. Deak est bien longue; les plaintes et les remontrances sur le passé y occupent une bien large place. L'empereur d'Autriche, en s'accusant cordialement pour les fautes passées de son gouvernement envers la Hongrie, donnerait peut-être aux sentimens hongrois une satisfaction dont il retrouverait la compensation dans le règlement des choses présentes. Des deux côtés, on garde donc vraisemblablement des concessions en réserve. En tout cas, l'empereur François-Joseph doit se féliciter aujourd'hui d'avoir eu recours aux institutions parlementaires. Il a derrière lui des assemblées qui le préservent du péril de l'isolement, qui l'absolvent en partie de la responsabilité des résolutions que lui commanderont les circonstances. Les Hongrois peuvent s'apercevoir, eux aussi, de l'influence qu'ils pourraient exercer sur ces assemblées le jour où ils consentiraient à y entrer; ils grandiraient leur rôle et leur action en Europe de la puissance du grand empire auquel ils se seraient librement associés.

Nous continuons à ne comprendre que médiocrement les éternelles disputes qui divisent la confédération germanique, et tant d'importance attachée par les polémiques allemandes à tant de petitesses. L'incorporation du contingent cobourgeois dans l'armée prussienne est toujours la grosse af-

faire. C'est un exemple d'une nature d'annexion d'une nouvelle forme, et c'est à titre d'exemple que ce fait est digne de remarque. Il ne semble pas que le duc de Cobourg-Gotha doive avoir des imitateurs prompts ou nombreux. Le premier journal de l'Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg*, avait annoncé prématurément que le grand-duché de Bade allait, lui aussi, faire sa fusion militaire. Cette assertion a été démentie par le journal du grand-duché. Ce n'est pas la tentation de censurer bruyamment Cobourg-Gotha, et de protester contre les envahissemens prussiens, qui fait en ce moment défaut aux cours secondaires. Ces cours se taisent néanmoins : on ne peut compter sur la cour de Vienne, elle a trop d'affaires ailleurs, et l'on n'ose point s'attaquer à la Prusse. Les mécontens se consolent en espérant du moins que la Saxe royale, elle qui est la tête de toutes les ligues saxonnes, tancera le petit duc comme il le mérite. Ce serait en ce cas M. de Beust qui serait chargé de laver la tête au duc de Saxe-Gotha. M. de Beust est un homme d'esprit, supérieur au petit théâtre qu'il occupe, et qui ferait bien de ne point discréditer son mérite et user ses facultés dans ces pédantes et ridicules résistances à la marche des choses et aux nécessités du temps. M. de Cavour avait touché juste lorsqu'il avait retiré l'*exequatur* aux consuls de la Bavière, du Wurtemberg et du Mecklembourg en Italie pour répondre à une petite piqûre que la petite diplomatie des petits états avait voulu faire au nouveau royaume d'Italie. D'après une explication que le ministre des affaires étrangères a présentée sur cet incident devant la seconde chambre wurtembergeoise, il paraîtrait que les états secondaires, un peu honteux de leur impuissante pointillerie d'étiquette, voudraient atténuer la portée que M. de Cavour avait donnée à leurs objections. Le nouveau représentant de Bade à Francfort, M. Mohl, a fait un début sensé en demandant que la diète mît un terme à la plaisanterie éternelle des élections et des dissolutions d'assemblées qui se joue à Cassel depuis douze ans, et permît que la constitution de 1831 fût rétablie conformément au vœu des populations. La proposition de M. Mohl sera sans doute repoussée. L'obstination de la diète à refuser à l'électorat la constitution qu'il réclame a un digne pendant : c'est l'obstination avec laquelle la même diète réclame du Danemark la modification de ses institutions pour le plus grand plaisir des hobereaux du Holstein et du Slesvig. Il nous vient cependant de ce côté une nouvelle assez rassurante. Le Danemark entamerait avec l'Autriche une négociation nouvelle. L'exécution fédérale dont le Danemark était menacé serait ajournée à l'année prochaine; ce délai serait mis à profit, et une solution définitive serait à peu près certaine. L'Europe se trouverait ainsi délivrée enfin de l'immense ennui que la bonne diète de Francfort lui infligeait depuis si longtemps avec cette malheureuse question du Slesvig-Holstein.

Certes l'Italie a, elle aussi, des embarras; mais qu'ils sont différens des mesquines tracasseries qui sont l'occupation politique de l'Allemagne! Les difficultés italiennes ont un caractère de grandeur qui peut effrayer certains esprits, mais qui du moins séduit l'imagination et l'exalte. Du premier

coup, le gouvernement italien aborde par la nécessité même de son existence des problèmes qui font tressaillir le monde. Ce n'est pas M. Ricasoli qui est homme à dissimuler l'importance de ces problèmes. On reproche au contraire au premier ministre italien de les avoir trop nettement accusés par le discours politique qu'il a prononcé dans la discussion de l'emprunt. Il y a une singulière injustice dans cette critique. M. Ricasoli a pris le pouvoir dans un moment où le mouvement italien, ayant conquis les positions intermédiaires, n'a plus devant lui que ses deux grands écueils, Rome et Venise. Personne n'est moins disposé que nous à conseiller l'impatience aux Italiens; nous ne leur dirons pas de se hâter vers Rome ou vers Venise. Ces deux grands obstacles, où ils rencontrent la France et l'Autriche, au lieu de provoquer leur élan, doivent au contraire les inviter à se replier sur eux-mêmes, à se recueillir, à se fortifier. La question romaine d'ailleurs, nous l'avons mainte fois répété, et c'est l'avis des plus éminens esprits de l'Italie, ne peut se trancher par un coup de force; mais, cela étant, et les paroles de M. Ricasoli ont été sur ce point conformes aux conseils de la prudence, le premier ministre pouvait-il raisonnablement voiler l'objet des aspirations italiennes et passer sous silence ce qui est la condition vitale de la constitution définitive du nouveau royaume? Plus M. Ricasoli était résolu à pratiquer la modération dans la conduite, et plus, suivant nous, il devait être énergique et net dans l'expression des vœux de l'Italie. Nous voyons donc une garantie de sagesse pratique dans ces paroles vigoureuses où d'autres ont voulu blâmer une provocation imprudente. Nous conseillons aux Italiens de ne point se décourager, s'ils n'ont pas réussi d'emblée à convertir le gouvernement français à leurs théories sur Rome. Ils veulent donner à l'église la liberté spirituelle la plus large en échange du pouvoir temporel de la papauté. La situation qu'ils entendent faire à l'église en Italie est une révolution radicale dans les rapports de l'église et de l'état. Cette révolution ne pourrait être contenue dans les limites de la péninsule, elle s'étendrait nécessairement à tous les pays catholiques; mais ces pays, et la France au premier rang, n'ont pas tous encore des institutions politiques qui comportent l'entière liberté de l'église : ils ne sont donc point préparés à la révolution méditée par les Italiens. Il faut que les Italiens, tout en gardant l'espoir fondé qu'ils auront pour eux le bénéfice du temps, accordent aux autres nations catholiques, surtout à la France, des délais indispensables. Résoudre à nouveau le problème des relations de l'église et de l'état n'est point une œuvre aussi facile que la conquête et la pacification du royaume de Naples, et pourtant les Italiens n'ont rempli encore de cette dernière tâche que la moitié, comme nous le montrent les troubles des provinces napolitaines, la regrettable retraite de M. de San-Martino, et la mission militaire qui vient d'être donnée au général Cialdini.

E. FORCADE.

LES SOPRANISTES.

I.

VELLUTI.

Dans le mois de février dernier, il est mort un chanteur italien qui a joui pendant sa vie d'une grande célébrité : nous voulons parler de Velluti, le dernier des sopranistes remarquables qu'on ait entendus au théâtre. Successeur des Pacchiarotti, des Marchesi et des Crescentini, Velluti a vu s'accomplir une grande transformation dans la musique dramatique, dont le premier résultat a été de proscrire les voix factices de ces êtres étranges que l'Italie a produits en si grand nombre pendant le XVIIIe siècle. En effet, c'est depuis l'avénement de Rossini que les voix de contralto féminin ont été substituées à celles des castrats, et que les Molanotte, les Pisaroni, les Pasta et les Malibran, ont pris la place des Guadagni, des Farinelli, des Caffarelli et des Gizzielo. Velluti a connu Rossini, qui a composé pour lui un ouvrage de sa jeunesse; il a connu Meyerbeer, qui a écrit également pour le sopraniste un rôle important dans son opéra italien, *il Crociato in Egitto*. Velluti cependant appartient à la génération de chanteurs qui a précédé la réforme opérée par l'auteur de *Tancredi;* il était, par le style et par les tendances de son goût, le contemporain de Mayer, de Paër, de Niccolini et des compositeurs qui forment la transition entre le XVIIIe siècle et la musique moderne. A ce titre, et comme le dernier représentant d'une forme de l'art qui n'existe plus, Velluti mérite que nous lui consacrions quelques lignes de souvenir.

Il était né à Monterone, dans les Marches d'Ancône, en 1781, disent la plupart des biographes; mais j'ai tout lieu de croire que cette date n'est pas vraie, car Rossini m'a affirmé cet hiver que Velluti est mort âgé de quatre-vingt-quatre ans, ce qui le ferait naître en 1777. Quoi qu'il en soit de ce détail peu important, Velluti, après avoir subi assez tard la cruelle opération qui a fixé le timbre de son organe, fut confié, à l'âge de quatorze ans, à un maître de chant de la ville de Ravenne, l'abbé Calpi, qui le prit dans sa maison et se chargea de son éducation musicale. C'est ainsi qu'ont été élevés la plupart des sopranistes célèbres qui ont émerveillé l'Europe. Ils entraient rarement dans un conservatoire, et presque toujours ils étaient confiés aux soins d'un maître particulier qui les dirigeait jusqu'au moment de leurs débuts. C'est à Forli que Velluti débuta dans la carrière théâtrale vers le commencement de ce siècle. Il parcourut ensuite les petites villes des états de l'église et arriva en 1805 à Rome, où il obtint beaucoup de succès dans un opéra de Niccolini, *la Selvaggia*. Deux ans après, Velluti retourna à Rome et chanta avec un plus grand succès encore dans un nouvel opéra du même compositeur, *Trajano in Dacia*. A l'automne de la même année, il fut engagé au théâtre de Saint-Charles, à Naples, où il produisit un très grand effet. Après avoir tour à tour chanté à Milan en 1809, à Turin, à Milan encore en l'année 1810, Velluti se rendit à Vienne en 1812. De

retour en Italie, il chanta successivement à Venise, à Milan, dans un opéra de son compositeur favori, Niccolini. En 1824, il créait à Venise un rôle dans *il Crociato* de Meyerbeer. En 1825, Velluti traversa Paris pour se rendre à Londres, où il est resté deux ans. Il fit un second voyage en Angleterre en 1829, et depuis lors, je crois, il n'a plus paru sur aucun théâtre. Il vivait retiré, dans une petite propriété qu'il avait dans les environs de Padoue, avec un frère et un neveu, jouissant d'une modeste aisance qu'il avait chèrement achetée.

Velluti était grand, d'une taille mince et élancée. Sa voix était un véritable soprano d'une grande douceur, et qu'il dirigeait avec beaucoup d'habileté; mais il ne pouvait pas parcourir une gamme entière, soit ascendante, soit descendante, dit Stendhal dans sa *Vie de Rossini*, et ce fait m'a été confirmé par le grand maestro. Velluti était un chanteur un peu froid, au style brillant, mais tempéré, qui ne possédait ni l'éclat de vocalisation qui distinguait Marchesi, ni l'accent pathétique de Pacchiarotti, ni l'élégance soutenue de Crescentini. Un amateur anglais fort distingué, le comte Edgecumbe, qui a entendu Velluti à Londres en 1825, a apprécié avec beaucoup de justesse le talent de ce virtuose. « Je vais parler maintenant, dit-il dans un volume curieux où il a consigné ses souvenirs (1), de l'arrivée d'un soprano, le seul qui existe encore en Europe. Il vint à Londres avec de fortes recommandations, mais sans que le directeur du théâtre osât l'engager. Il se passa même quelque temps avant que Velluti eût le courage de paraître en public, car la génération qui avait admiré Pacchiarotti et Marchesi avait complétement disparu. Depuis la fin du XVIIIe siècle, aucun sopraniste n'avait paru en Angleterre, et il existait parmi nous un grand préjugé contre de pareils chanteurs. Aussi, la première fois que Velluti se fit entendre dans un concert, il excita une sorte de surprise qui n'avait rien de commun avec l'admiration. On fut même obligé de prendre certaines précautions de police le jour où Velluti débuta dans *il Crociato* de Meyerbeer. La salle était comble, et d'abord le public garda un profond silence. Ceux des spectateurs qui n'avaient jamais entendu ce genre de voix éprouvèrent d'abord une surprise qui allait jusqu'au dégoût. Peu à peu cependant le virtuose se fit écouter et vivement applaudir. « Velluti n'est plus jeune, dit le comte Edgecumbe, et sa voix, qui a été fort étendue, est aujourd'hui très altérée. C'est le corps de la voix qui a le plus souffert, tandis que les notes supérieures ont encore une douceur ravissante. Velluti possède aussi de belles cordes dans le registre inférieur dont il tire de beaux effets. Son style est gracieux, mais sans élévation, et ne rappelle pas la manière large de l'ancienne école. Il chante avec goût, mais non pas sans un peu de monotonie. »

C'est un phénomène curieux que l'apparition des sopranistes dans l'opéra italien au commencement du XVIIIe siècle. On ne sait trop à quelle époque remonte l'usage monstrueux de mutiler la nature humaine pour obtenir un genre de voix factice qui pût remplacer la voix de femme; mais tout porte à croire que c'est à l'église qu'on doit l'invention de ce sacrilége. Les femmes n'étant pas admises à chanter dans la chapelle papale, on eut d'abord l'idée de les remplacer par des enfans; mais comme les enfans ne peuvent con-

(1) *Musical Reminiscences of an old amateur*, Londres 1827.

server le diapason qui leur est propre que jusqu'à la fin de l'adolescence, on dut facilement concevoir le projet de fixer cette voix juvénile en portant la main sur l'œuvre de Dieu. C'est ainsi que les eunuques, qui existent de toute antiquité et qui sont un témoignage irrécusable de la barbarie des temps, ont été supportés par le christianisme comme il a supporté l'esclavage, et qu'ils sont devenus un ornement, un luxe pieux de la sainte église romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que les castrats ont été admis de très bonne heure à la chapelle Sixtine, et que, depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à nos jours, ils n'ont cessé d'y chanter les louanges du divin supplicié. A la naissance de l'opéra, les sopranistes, qui existaient depuis longtemps dans les églises et les chapelles princières, se jettent avec empressement dans la carrière dramatique. On les voit apparaître dès l'époque de Monteverde, de Cavalli et de Cesti, et au commencement du XVIIIe siècle ils sont l'idole du public, les maîtres souverains de l'opéra italien, qu'ils dominent de leur incomparable bravoure. Tous les grands compositeurs, Scarlatti, Leo, Pergolèse, Handel, Hasse, Jomelli, Gluck, ont écrit expressément des opéras pour des sopranistes célèbres qui ont laissé l'empreinte de leur talent dans l'œuvre du maître. Leur influence a été considérable, et c'est contre le despotisme que les sopranistes exerçaient sur la volonté et l'imagination du compositeur que Gluck a eu particulièrement à lutter. Cependant Gluck lui-même n'a pas dédaigné de composer pour Guadagni le rôle d'Orfeo dans le chef-d'œuvre que tout Paris a pu entendre au Théâtre-Lyrique, interprété par Mme Viardot.

Les castrats qui se sont illustrés dans la carrière dramatique peuvent se diviser en deux classes distinctes : ceux qui ont possédé une voix élevée, dite voix de *soprano,* et les *contraltistes,* dont le diapason occupait la partie inférieure de la voix de femme. Avant de se décider à faire subir à un enfant la mutilation cruelle et déshonorante dont nous parlons, il fallait s'assurer si l'organe naturel de l'enfant prédestiné valait le sacrifice qu'on lui imposait. L'opération une fois décidée, on n'était pas toujours certain que le résultat répondît aux prévisions de ceux qui l'avaient ordonnée. Il arrivait très souvent, hélas! que la victime succombait sans aucune compensation, ou que la voix de l'enfant élu changeait de caractère, et perdait le charme naturel qui avait suscité l'idée de la mutilation. Lorsque l'évolution était heureusement accomplie, l'enfant passait sous la direction d'un maître qui lui enseignait les élémens de la musique, et le soumettait pendant des années à un long travail de vocalisation. C'était là la partie importante de l'éducation d'un sopraniste, dont la bravoure était la qualité la plus appréciée du public. On assure que Farinelli, qui fut élève de Porpora, resta des années à étudier une page de vocalisation sans qu'il lui fût permis de chanter autre chose. L'élève, s'ennuyant à la fin de répéter incessamment les mêmes traits, demanda au maître quand il lui serait permis, comme on dit, de passer à un autre exercice. « Dans deux ans, » aurait répondu Porpora. Le temps prescrit s'était écoulé. « Va, dit Porpora à Farinelli, tu peux chanter maintenant tout ce que tu voudras, car tu es le premier virtuose de l'Italie. » Sans attacher à cette anecdote plus d'importance qu'elle n'en mérite, elle nous prouve du moins que l'étude du mécanisme vocal était la grande occupation des sopranistes avant de monter sur les

planches d'un théâtre. On se tromperait beaucoup cependant si l'on croyait que ces chanteurs exceptionnels, victimes d'un goût dépravé et d'une monstrueuse aberration des mœurs, ne fussent que des instrumens perfectionnés dépourvus d'intelligence et de sentiment. Ils étaient en général bons musiciens, avaient l'esprit cultivé et n'étaient incapables ni de comprendre les belles situations dramatiques, ni d'exprimer fortement les élans de la passion. Quelques-uns des plus célèbres sopranistes, tels que Senesino, qui chanta à Londres sous la direction de Handel, Guadagni, Millico et surtout Pacchiarotti ont été d'excellens comédiens aussi bien que des chanteurs merveilleux et touchans. Il existe encore de vieux amateurs qui ont pu entendre à Paris, sous le premier empire, le célèbre Crescentini chanter avec une émotion profonde l'air de *Romeo e Giulietta* de Zingarelli :

Ombra adorata aspetta.

Cet air, qui arracha des larmes à Napoléon lui-même, était de la composition du virtuose qui le disait si bien. On sait que l'empereur Napoléon, après la représentation de l'opéra de Zingarelli sur le théâtre des Tuileries, où le jeu, la voix et le sentiment de Crescentini l'avaient si doucement ému, envoya au virtuose la décoration de la Couronne-de-Fer, ce qui fit dire à la Grassini, une grande cantatrice aussi : « *Poveretto!* il l'a bien méritée! »

Une qualité que possédaient presque tous les sopranistes, c'était une longue respiration, dont ils avaient l'art d'économiser l'émission. On raconte que, lorsque Farinelli chanta pour la première fois à Rome dans un opéra de son maître Porpora, *Comene*, il rencontra dans le petit orchestre du théâtre Aliberti un trompettiste allemand qui excitait l'admiration du public. L'administration du théâtre demanda au compositeur d'écrire un air pour son élève avec accompagnement de trompette obligé, et d'établir entre les deux virtuoses une lutte qui ne pouvait être que favorable au succès de l'ouvrage. L'air commençait par une note tenue longuement par le trompettiste, que répétait ensuite le chanteur, en y ajoutant tous les ornemens que pouvait lui fournir une riche vocalisation. Le chanteur vainquit l'instrumentiste dans ce duel, qui excita dans toute la salle des transports d'admiration. Lorsque Farinelli se rendit à Londres en 1734, il débuta dans un opéra de Hasse, *Artaxercès*, et il y fit intercaler un air que lui avait composé son frère Richard Broschi, où était reproduit le même genre d'effets que dans celui de Porpora. Mais c'est par des qualités d'un ordre supérieur que Farinelli a conquis l'immense renommée qu'il a laissée dans l'histoire de l'art. D'un physique charmant, doué d'une voix de soprano très étendue, claire et admirablement assouplie, plein de goût et de sentiment, Farinelli n'avait qu'à ouvrir la bouche pour enchanter ceux qui l'écoutaient. Qui ne sait le rôle important qu'a joué Farinelli à la cour d'Espagne, près du roi Philippe V, dont il soulageait la sombre tristesse en lui chantant tous les jours quatre morceaux, parmi lesquels se trouvaient deux airs de Hasse, *Pallido e il sole* et *Per questo dolce amplesso!* J'ai eu la bonne fortune de trouver dans un recueil de vieille musique un de ces airs de Hasse que chantait Farinelli : *Pallido e il sole*, et je puis assurer que rien dans le canevas mélodique du compositeur saxon n'indique l'effet prodigieux qu'en tirait le virtuose. C'est que Farinelli et tous les sopranistes célèbres

du XVIII[e] siècle étaient des espèces d'improvisateurs qui, sur un thème très simple que leur préparait le *maestro*, ajoutaient les ornemens et les inflexions de voix qu'ils voulaient. Ils étaient plus que des interprètes de la pensée du maître; ils décidaient souvent du choix du sujet, prenaient une grande part à la conception de l'œuvre et se montraient fort exigeans sur la nature des effets qu'ils voulaient produire. Millico, qui a été un sopraniste d'un très grand goût, n'a-t-il pas imposé à Sacchini l'obligation d'intercaler dans un air de sa composition, *se cerca se dice*, un passage qui appartenait à un air de l'*Alceste* italienne de Gluck : *Ah! per questo gia stanco mio cuore?* Les interpolations de ce genre sont très nombreuses dans l'ancien *opera seria* italien, où dominaient la personnalité et la fantaisie des sopranistes. Ils paraissaient rarement dans l'*opera buffa*, genre éminemment national, qui se développa librement avec le concours des voix naturelles, la basse, le ténor et les diverses voix de femme. Aussi, pendant que l'*opera seria* demeura stationnaire jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, ne renfermant dans une action des plus simples que des airs, des duos, tout au plus des trios, l'*opera buffa*, sous la main de Pergolèse, de Piccinni, de Guglielmi, de Paisiello et de Cimarosa, atteignait aux plus grands développemens de la musique dramatique. Il y a une distance immense entre *gli Orazi e i Curiazi, opera seria* que Cimarosa a composé à Venise en 1797 pour le sopraniste Crescentini et la belle M[me] Grassini, et *il Matrimonio segreto*, chef-d'œuvre d'une rare perfection, que le grand maître italien du XIX[e] siècle n'a pas dépassé. On peut dire la même chose des opéras bouffes de Paisiello, tels que *il Re Teodoro, il Marchese di Tulipano, la Cuffiara, l'Idolo chinese*, comparés à ses opéras sérieux, *Pirro, l'Olympiade*, etc., qui renferment des morceaux exquis, mais qu'on ne pourrait plus représenter de nos jours.

Les sopranistes sont les représentans de l'âge héroïque de l'art de chanter. Suscités par l'église pour remplacer les voix de femmes dans la chapelle du pape et dans les grandes métropoles de l'Italie, ces victimes de la sensualité de l'oreille et de la dépravation du sens moral apparaissent au théâtre dès la naissance de l'opéra, au commencement du XVII[e] siècle. Au siècle suivant, les sopranistes, de plus en plus nombreux, étonnent l'Italie par leur incomparable bravoure; ils enchantent l'Europe, qui les paie au poids de l'or. Tous les princes souverains de l'Allemagne ont un opéra italien où domine un sopraniste plus ou moins célèbre, qui fait les beaux jours de la cour. On les entend partout, à Londres principalement, à Lisbonne, Madrid, Vienne, Stuttgart, Dresde, Berlin, Varsovie, et même à Saint-Pétersbourg, du temps de la grande Catherine. Ils sont les maîtres de la situation, ils traitent de puissance à puissance avec les princes et les rois, ils imposent au musicien, au poète, à l'entrepreneur de théâtre leur goût et leurs caprices enfantins. Ici ils exigent une entrée triomphale, là une scène d'amour, un duo avec la *prima donna*, plus loin un monologue dans un cachot et les bras chargés de chaînes, au dénoûment un air de bravoure où ils puissent faire éclater la souplesse de leur organe, l'étonnante fécondité de leurs combinaisons vocales. Eh bien! malgré ces travers qui choquent le bon sens et la logique des passions, malgré la puérilité de la fable dramatique, la simplicité de la composition musicale, malgré l'idée pé-

nible que pouvait inspirer la vue d'un être aussi étrange qu'un castrat, on s'explique très bien l'effet prodigieux d'un Farinelli, d'un Guadagni, d'un Pacchiarotti et d'un Crescentini dans des opéras aussi simples que le *Romeo e Giulietta* de Zingarelli. La perfection de l'art de moduler la voix humaine, qui était le partage de presque tous les sopranistes, le sentiment profond dont quelques-uns étaient doués, la beauté de l'organe, l'agrément du physique, le talent de comédien dont plusieurs d'entre eux ont fait preuve, les mœurs du temps et les concessions que l'imagination du public est toujours disposée à faire au plaisir qu'il éprouve, tout cela ne suffit-il pas pour expliquer le succès extraordinaire des sopranistes pendant plus d'un siècle? Mozart, Haydn, Handel, Jomelli, Hasse, Gluck, Cimarosa, Rossini ont écrit expressément pour ces admirables virtuoses, que la génération actuelle ne connait plus. Qu'on n'oublie pas que c'est pour le contraltiste Guadagni que Gluck a composé l'air touchant d'*Orfeo :*

Che faro senza Euridice!

J'ai entendu dans ma jeunesse au théâtre de la Fenice, à Venise, Velluti dans un opéra de Mayer, *Ginevra di Sozzia*. Plus tard, à Milan, j'ai eu l'occasion d'entendre le vieux sopraniste Marchesi chanter d'une voix chevrotante un rondeau de Sarti avec un goût et une manière qui me firent une grande impression. Par ces deux exemples, par celui de la Grassini et de Mme Pisaroni, qui avait reçu des conseils de Pacchiarotti, j'ai pu me faire une idée du grand art des sopranistes, de cette large manière de phraser, et de la longue respiration qui leur était propre. Sans regretter la révolution morale qui a banni de la scène italienne des chanteurs qui témoignaient d'un outrage fait à la nature humaine, en rendant justice au beau génie qui le premier a écarté de ses œuvres les voies factices des castrats pour les remplacer par des voix de femmes, ne craignons pas d'avouer cependant que des virtuoses comme Senesino, Farinelli, Caffarelli, Gizzielo, Guadagni, Pacchiarotti et Crescentini ont eu leur raison d'être, et qu'on s'explique l'admiration qu'ils ont excitée pendant un siècle dans toute l'Europe. Si nous pouvions entendre de nos jours au Théâtre-Italien de Paris un Pacchiarotti chanter le fameux air de Piccinni :

Destrier, che all' armi usato,

avec le goût, le style large et le sentiment profond que tous les contemporains de ce virtuose lui ont reconnus, est-il bien certain que le public de notre temps restât insensible à de pareils effets, et que son penchant pour le mélodrame, pour les cris forcenés, les scènes violentes et compliquées l'empêchât de sentir le prix d'un art plus simple et plus touchant? Quand on a vu Rubini exciter des transports d'enthousiasme avec une simple mélodie de Bellini :

Una furtiva lagrima,

il est facile de comprendre que l'Italie se soit attardée pendant un siècle dans le développement musical de l'*opera seria,* qui n'était qu'un cadre dramatique pour faire ressortir l'étonnante virtuosité des sopranistes.

Velluti, le dernier venu de ces virtuoses exceptionnels, qui presque tous

ont vu le jour dans l'ancien royaume de Naples et dans les états de l'église, n'a été qu'un chanteur froid, l'interprète gracieux des compositeurs médiocres qui ont succédé aux grands maîtres du XVIIIe siècle et précédé l'avénement de Rossini. Rossini n'a écrit pour Velluti qu'un ouvrage de sa jeunesse sans importance. *Il Crociato* de Meyerbeer est le seul opéra connu où Velluti ait créé un rôle dont on puisse apprécier le caractère. Bien qu'il y ait encore quelques vieux castrats à la chapelle Sixtine à Rome et dans d'autres églises moins importantes de la péninsule, il n'est pas probable que les mœurs et les lois de notre époque permettent le retour de pareilles monstruosités. Les sopranistes ont donc disparu pour toujours de l'opéra italien, qu'ils ont dominé pendant plus d'un siècle. Ils ont été l'expression d'une forme de l'art qui n'existe plus et des virtuoses incomparables. Aussi nous proposons-nous de revenir sur ce sujet piquant, qui offre plus d'un genre d'intérêt, en racontant successivement aux lecteurs de la *Revue* l'histoire des plus célèbres sopranistes dont Velluti a été le dernier représentant.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

SYLVIE, par M. Ernest Feydeau.

Les jeunes écrivains se plaignent fréquemment depuis quelques années de l'abandon où les laisse la critique, et dans ces derniers temps surtout l'accent de leurs plaintes a quelque chose d'amer et d'irrité. Ils ne comprennent pas, disent-ils parfois, les préférences de la critique pour certains livres, et peu s'en faut que quelques-uns ne voient dans ces préférences les indices d'une conspiration sourdement tramée contre les nouvelles générations. Ils seraient plus indulgens, s'ils savaient à combien d'injustices involontaires est exposé le critique le plus bienveillant, et à combien de préjugés innocens il obéit sans s'en douter. Voulez-vous connaître un de ces mille préjugés auxquels l'homme le plus juste obéit à son insu? Une formidable barricade de livres s'est élevée sourdement autour du critique, qui s'est levé un matin avec la ferme intention de la démolir, ainsi que l'y obligent sa conscience et son devoir; mais par quel pavé littéraire commencera-t-il son œuvre de démolition? Involontairement sa main s'étend sur ceux qui présentent la plus large surface, qui offrent une forme saisissable, qui en un mot sont le plus en vue. Lorsque le travail est achevé, on s'aperçoit souvent qu'on aurait pu tout aussi bien le mener à fin en attaquant la barricade par un autre côté, et qu'on aurait même dépensé moins de temps, de soins et de peine. Le préjugé du nom est un des plus puissans parmi ces préjugés involontaires auxquels obéit le critique. Il ne lit pas toujours un livre parce qu'il le croit bon, mais parce que l'auteur s'est acquis une certaine notoriété, parce que son nom est populaire, parce que ses opinions sont connues, parce qu'enfin il est intéressant et curieux de suivre les mouvemens d'un esprit dont on s'est occupé déjà, et de mesurer quel chemin il a fait depuis qu'on l'a quitté. Les innocens paient pour les coupables, et les inconnus pour les gens célèbres; c'est un axiome aussi

vrai en matière de critique littéraire qu'en morale transcendante. Je ne puis qu'engager les inconnus, les jeunes écrivains trop impatiens, à se consoler par quelques minutes de méditation sur cette grande loi de solidarité, qui veut que nous portions le poids des erreurs, des scandales et de la gloire d'autrui. Un peu de philosophie ne nuit jamais, et quelquefois même il arrive qu'elle fait quelque bien.

Voilà les raisons pour lesquelles je me suis empressé de lire le nouveau roman de M. Ernest Feydeau, au détriment de tant d'autres livres que je m'étais promis d'examiner. Que me reste-t-il de cette lecture? La satisfaction d'une curiosité un peu banale et un assez grand désappointement.

Le lecteur connaît notre opinion sur les œuvres précédentes de l'auteur; nous les avons jugées avec une sévérité qui a paru excessive à beaucoup, et que nous ne croyons que juste; mais si quelque considération pouvait nous faire modifier nos jugemens antérieurs, ce serait la lecture de *Sylvie*. Comparés à son dernier livre, ses premiers romans sont des chefs-d'œuvre de délicatesse et de poésie. Nous avons reconnu et signalé dans *Daniel* quelques notes de passion violente à la *Verdi*, qui ne manquaient pas de frénésie poétique. Il y a çà et là dans ses livres, et surtout dans *Fanny*, — le meilleur de tous, — quelques observations fortes et vraies; mais que dire de *Sylvie?* Vous y chercherez en vain ces notes de passion brutale de *Daniel* et de *Catherine d'Overmeire* qui éclataient parfois au visage du lecteur comme des obus, cette véhémence et ce mouvement fiévreux qui sont le caractère le plus sérieux et en même temps l'attrait de ses romans. M. Feydeau a essayé d'une nouvelle gamme, la gamme du rire et du comique. Il fera bien d'y renoncer et de revenir au plus vite à l'emportement, à la misanthropie et à la colère, qui lui réussissent beaucoup mieux. La verve amère qui distinguait ses premiers romans choquait souvent, l'auteur et le lecteur finissaient par s'enflammer de compagnie, et l'irritation du second croissait en raison de l'emportement mal fondé du premier. C'est un succès pour un auteur que d'obtenir la colère de son lecteur, un succès que M. Feydeau n'a pas apprécié toujours peut-être à sa juste valeur. Mieux vaut en tout cas la colère que l'indifférence. Or c'est l'indifférence que produit la gaieté de M. Feydeau. Son rire n'est pas communicatif et contagieux comme sa colère et sa misanthropie; sa plaisanterie manque de mordant, d'imprévu et de vivacité, et il est seul à s'amuser des bons mots qu'il invente et des facéties qu'il imagine. M. Feydeau a la main trop forte pour agiter la marotte du vaudeville, il sait mieux donner le coup de poignard que le coup d'épingle; aussi nous ne pouvons que lui recommander le conseil du fabuliste, que nous sommes tous trop portés à oublier, et que beaucoup feraient bien de faire graver au-dessus de leur cabinet de travail, pour s'exhorter à la persévérance dans les qualités qu'ils ont éprouvées, et à un usage discret des qualités dont ils n'ont pas fait l'essai :

> Ne forçons pas notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Cependant nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que dans son dernier roman M. Feydeau a montré un talent que nous ne lui connaissions pas : il s'est révélé comme peintre d'animaux. Le héros de son dernier livre

est un singe, le singe Polémon, que quelques personnes ont déjà surnommé le *singe compromettant*. Je n'exagère rien : vous pourrez en juger vous-même par la consciencieuse analyse de ce roman, qui n'est pas difficile à raconter, car il serait vide de tout intérêt, si Polémon ne le remplissait pas de ses cris et ne le traversait pas de ses gambades. Polémon habite rue de l'Ouest dans une espèce de volière qu'un jeune poète néo-romantique de l'an 1860, Anselme Schanfara, — un nom malheureux qui semble formé du mélange d'un nom auvergnat et d'un nom persan, — s'est fait construire sans doute d'après les indications contenues dans une nouvelle de M. Gautier appelée *Fortunio*. Schanfara et Polémon vivent en bonne intelligence dans cette volière, en compagnie de quelques perruches et d'un caniche blanc. De ces deux compagnons si bien assortis, le personnage supérieur est Polémon. Schanfara a beau se nourrir de confitures de gingembre, viser à l'excentricité et traiter lord Byron de bourgeois; il n'égalera jamais son singe en originalité, en passion véhémente, en intelligence des choses pratiques de la vie; voyez plutôt. Un jour, la solitude de cette volière est troublée par une visite inattendue; une jeune femme merveilleusement belle, et qui refuse de dire son nom, vient déclarer son amour à Schanfara, lequel reste interdit devant cette apparition, et ne trouve presque rien à dire. Polémon, irrité sans doute de la timidité de son compagnon et le jugeant *in petto* un peu niais, prend le parti de brusquer les choses et exécute une manœuvre dont vous vous rendrez compte, si vous lisez le roman. Encouragé par la hardiesse de Polémon, Schanfara se trouve enfin au comble de ses vœux, et rien n'égale alors la pantomime turbulente et le désespoir du singe, qui dépassent de beaucoup comme expression passionnée tout ce que sait imaginer le cerveau de l'heureux poète. — Cet atroce animal est horriblement jaloux, fait observer délicatement Schanfara. — Cependant un beau jour l'inconnue disparaît, sans doute pour punir Schanfara de l'avoir suivie indiscrètement malgré ses recommandations expresses. Désespoir du poète, qui serait vraiment fort en peine de découvrir la retraite de Sylvie, si l'intelligent et agile Polémon ne lui venait en aide. Il grimpe le long des murs, escalade les balcons, s'accroche aux jalousies et désigne par ses cris rauques, mais expressifs, la fenêtre de la bien-aimée. Tout finit par un mariage entre l'inconnue, qui, paraît-il, a bon caractère et oublie facilement les injures, et Schanfara, qui la mérite beaucoup moins que Polémon. Ce dernier assiste au mariage, et, sans en être prié, appose sa griffe au contrat. Il en a vraiment le droit, car il est le véritable héros de l'aventure.

Voilà tout le dernier roman de M. Feydeau. De pareils enfantillages sont excusables peut-être, plus excusables du moins que des livres comme *Fanny* par exemple; mais je préviens charitablement M. Feydeau que souvent les puérilités nuisent plus à la réputation d'un auteur que de très gros péchés. Il vaut peut-être mieux pour sa gloire qu'il revienne aux douleurs des Daniel et des Roger, et qu'il laisse Schanfara exécuter seul ses promenades indiscrètes. Les auteurs de mélodrames font rarement concurrence aux auteurs de vaudevilles, et ils ont raison; ils y compromettraient leur réputation de gravité, de tenue et de sérieux, sans y gagner en revanche une réputation de légèreté et de bonne humeur.

ÉMILE MONTÉGUT.

UN NOUVEAU COMMENTAIRE DE CORNEILLE. [1]

Les esprits délicats qui se nourrissent de la lecture du *Cid* et de *Polyeucte* seraient bien étonnés, si on leur apprenait qu'ils ont lu jusqu'à présent leur poète à rebours, et que, s'ils en savent la lettre par cœur, ils en connaissent bien imparfaitement l'esprit. Un professeur de la nouvelle université française s'est chargé d'éclairer ces épaisses ténèbres, et, avec beaucoup plus de hardiesse que de goût, il a prétendu que l'histoire critique et philosophique de toutes les grandes époques de Rome se trouvait dans Corneille. L'idée est plus bizarre qu'elle ne semble à première vue. Le défenseur de cette idée, M. Ernest Desjardins, pouvait d'autant mieux surprendre ici l'opinion distraite de la foule qu'il paraît tout d'abord ne lui présenter que les développemens d'un thème connu. On s'accorde généralement à voir dans le style de Corneille l'expression même du génie romain, et si l'on n'oublie pas que la série de ses tragédies touche en effet par les dates aux principales périodes de l'histoire romaine, on est naturellement tenté de regarder toute cette histoire comme complétement élucidée par l'auteur d'*Horace*, de *Sertorius* et d'*Attila*. Rien d'abord, ni dans ce qu'on sait de lui, ni dans ce qu'il dit de lui-même, ne prouve que Corneille ait jamais eu l'intention de faire de son œuvre un perpétuel enseignement historique; rien surtout n'indique à quelle idée générale il eût voulu faire servir cet enseignement. « Corneille, nous dit-on, n'est pas contredit par les découvertes de la science moderne; » mais quelles sont les idées de Corneille? quelle en est surtout l'expression? Quand la poésie traite de politique ou de morale, son langage, pour être plus majestueux et plus frappant, n'est ni plus précis ni plus pratique que dans l'ode ou l'épopée. Il est permis d'y voir et d'y trouver tout ce que l'on veut. On peut de la sorte s'expliquer que M. Desjardins fasse surtout de Corneille l'avocat des institutions impériales contre la prétendue impuissance de la république ou d'un gouvernement discuté à rien fonder de durable. La vérité, c'est que Corneille a la plus vive pénétration du génie romain, de son patriotisme jaloux et de sa constante politique extérieure. Lorsqu'il doit exprimer ces vérités générales, il le fait avec sûreté et grandeur; mais ces variétés de politique intérieure, ces causes lentement fondées sur la succession des faits et le travail des esprits, il ne les expose le plus souvent que par un froid énoncé de détails enchâssé dans de longues tirades, où se trouvent cependant de belles pensées, mais qui sont de tous les temps et de tous les pays. La forme vague de cette rhétorique permet facilement de supposer au poète des intentions philosophiques qu'il n'a jamais eues. La grandeur de Corneille n'est pas en réalité dans ce fragile mérite d'historien, elle est dans ce mérite qui a rendu également grands d'autres écrivains, d'autres poètes : l'agencement des situations, le style, l'étude des caractères. Il importe peu que Pauline soit ou non une vraie femme de la société romaine, que l'empereur Auguste ne soit qu'un masque de théâtre : ici vivent deux personnes.

Celle des tragédies romaines de Corneille qui se présente la première, *Horace*, pourrait peut-être, si l'on s'y tenait, faire illusion sur l'ensemble

(1) *Corneille historien*, par M. E. Desjardins, 1 vol. in-8°, Didier.

d'un système historique. *Horace* en effet résume véritablement une période, c'est-à-dire les institutions, les mœurs, les nuances, tous les élémens qui font qu'un peuple vit d'une certaine vie à une certaine époque; mais aussi comme Corneille suit exactement ici le récit de Tite-Live! comme il s'inspire étroitement de l'esprit et de l'amour patriotique qui animent l'historien romain! Dès qu'il l'abandonne pour obéir aux règles d'Aristote, il retombe aussitôt dans le milieu de la tragédie, qui ne se soutient plus que par la déclamation, et que la déclamation rend incompatible avec la stricte vérité historique, tout en se prêtant elle-même aux plus élastiques interprétations. Quant aux personnages, ce sont d'ordinaire et forcément des êtres abstraits; mais, loin que cette remarque soit un appui pour le système proposé, elle le combat directement. On ne comprend point en effet que le tableau vrai d'une époque puisse se retracer, si l'on en retranche les élémens qui précisément constituent cette vérité. Si les personnages ne sont que des abstractions, tout ce qui les entoure se généralise et perd également son caractère précis. Au lieu de se laisser guider par la réalité des faits, de montrer les personnages aux prises avec la succession régulière des événemens, l'écrivain plie ces événemens et ces personnages aux exigences plus impérieuses et à ses yeux plus sacrées de l'art, aux besoins de l'émotion qu'il veut produire. Il suffit de lire les *examens* de Corneille lui-même pour s'assurer que ce qui le préoccupe, c'est la question d'art, la vraisemblance, beaucoup plus que la question de vérité historique. Il semble que M. Desjardins veuille ici renouveler au profit de sa thèse la prétention scolastique des réalistes contre les nominaux. A toute force, il prétend donner une réalité particulière à ces idées générales, à ces *abstractions*, à ces *universaux historiques* en quelque sorte qu'il est permis à tout le monde de trouver dans Corneille, mais auxquels on ne saurait donner une existence pratique, car, selon la juste parole de Boèce, « tout ce qui existe réellement n'existe qu'en tant qu'individuel. » Au reste Corneille lui-même fait-il autre chose qu'affirmer purement et simplement une pensée générale? Jamais il ne vise au compte-rendu exact d'une situation limitée. « Mon principal but, dit-il dans l'examen de *Nicomède*, c'est de peindre la politique des Romains au dehors, et comme ils agissaient impérieusement avec leurs alliés, leurs *maximes* pour les empêcher de s'accroître, etc. » On le voit : ce que Corneille veut exprimer, c'est la forme générale de la politique romaine, politique qui précisément a très peu varié pendant plus de huit siècles, et qui se résume dans ce beau vers de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

On s'explique ainsi que Corneille ait toujours fait parler à ses Romains le même langage.

L'examen de *Cinna* porte pour sous-titre : *La fondation de l'empire, l'ordre établi.* Ici se fait jour la véritable pensée du système : déjà dans *Sertorius*, paraît-il, Corneille avait prédit la nécessité de l'empire; l'empire se fait, et cet empire, c'est moins un résultat social que l'œuvre et la personnification d'un homme, Auguste. A s'en tenir à la tragédie de Corneille, au seul but qu'il poursuit, aux limites anecdotiques dont il se contente, mais qu'il embellit des magnifiques détails que l'on connaît, Auguste est un ca-

ractère individuel qui vit et qui excite l'intérêt par la façon dont il dénoue l'incident qui le menace, et surtout par les sentimens sincères que lui inspire un juste retour sur lui-même. Veut-on voir en lui le représentant abstrait d'un système politique, aussitôt ce qu'il a de personnel disparaît, et il ne demeure plus qu'un masque théâtral de la bouche duquel s'échappe un flot de maximes officielles.

C'est cependant ce fantôme du pouvoir monarchique et de la raison d'état que M. Desjardins prend à témoin de la foi du poète tragique dans la nécessité et la légitimité de l'empire! Attribuer à Corneille une telle pensée, c'est bien se payer de mots. Les maximes de *Cinna* sont des armes à double tranchant avec lesquelles il est facile de se blesser. Il est une chose certaine, c'est que l'établissement de l'empire, en introduisant peu à peu dans les habitudes latines l'idée de la *majesté* d'un seul, le despotisme et l'étiquette des cours asiatiques, a été la perte de Rome. Et Rome perdue, que pouvaient les provinces seules contre le christianisme donnant la main aux Barbares? En temps de paix, le génie romain et la puissante administration de Rome suffisent à soutenir ce grand corps; mais quand le cœur ne bat plus, étouffé par la proscription du patriciat et la tyrannie prétorienne, comment veut-on qu'il envoie aux extrémités quelques gouttes de son sang? Tuer l'aristocratie romaine, c'était tuer Rome, et Tacite l'a fort bien compris, quoi qu'en dise M. Desjardins. Autre erreur que de croire que les nationalités conquises n'existaient plus. Rome ne prétendait que les administrer, et je ne sache pas que notre Gaule par exemple s'en soit si mal trouvée; mais elles vivaient de leur vie propre, grâce aux libertés municipales, et la preuve, c'est que le grec et le latin n'effacèrent point les idiomes de chaque peuple. On parle de la grandeur des *institutions* impériales : quelles sont-elles donc? Elles ne se trouvent ni dans Corneille, ni dans la réalité. Ce qu'il y eut de grand dans l'empire fut toujours dû à la persistance du génie républicain. Tant que les césars renfermèrent dans Rome leur tyrannie et leurs crimes, les provinces continuèrent d'être sagement administrées. Il n'y eut réellement pas d'institutions nouvelles. L'ancien ordre de choses subsista un temps hors de l'Italie par sa seule force; mais, pour le faire durer, il eût fallu le vieil esprit romain et les traditions du sénat. Quant à l'anarchie étouffée par le système impérial, on sait ce qui en est, et une simple comparaison en fait justice : en trois siècles et demi, sur quarante-neuf empereurs, trente et un périrent de mort violente, sans compter le chaos des *trente tyrans* et la succession, qui ne s'arrête plus, des usurpateurs.

Il est maintenant hors de doute, et c'est un fait qui rentre dans les conditions ordinaires de l'évolution sociale, que l'empire romain a dû surtout sa chute à des raisons économiques. M. Desjardins l'attribue uniquement au christianisme. Où donc est en ce cas la valeur de ces institutions impériales si bien interprétées par l'intuition de Corneille? Quoi! Rome, c'est-à-dire le monde tout entier, doit sa renaissance politique à un système nécessaire d'autorité absolue, et à la même heure apparaît sur la terre celui dont la doctrine est « incompatible avec cet empire, » dont la parole va détruire cette société si récemment renouvelée! Je ne veux pas insister sur cette contradiction; mais il est bien certain que quelqu'un s'est trompé ici : est-ce la Providence ou M. Desjardins?

En continuant de soutenir sa thèse, c'est-à-dire d'affirmer la pénétration de Corneille dans les détails réels qui spécifient les époques, M. Desjardins se trouve amené à prétendre que le poète a aussi bien compris la valeur historique du christianisme naissant que celle de la politique romaine. Pour nous, notre objection reste la même. Il nous est difficile de voir dans les vers de *Polyeucte* autre chose que l'expression éloquente d'un sentiment religieux assez vague, appartenant aussi bien à une sorte de renaissance néo-platonique qu'à toute espèce de dogme. Les fameuses strophes sont des maximes de la sagesse antique auxquelles s'ajoutent parfois les sombres et monacales volitions du cerveau rigide et solitaire qui entreprendra plus tard la traduction de l'*Imitation;* mais il n'y a pas dans *Polyeucte* de véritable critique religieuse : il n'y a que le fanatisme dramatique d'un martyr. La gloire de Corneille n'en est pas le moins du monde diminuée : il n'a pas en effet prétendu faire autre chose, et d'ailleurs les impérissables beautés de cette tragédie ne sont-elles pas toutes dans ce rôle de Pauline, tout entier créé par le poète?

En résumé, Corneille est un grand écrivain qui a donné à sa pensée des cadres historiques, mais ce n'est point un historien. Il n'en a pas moins pour cela profondément pénétré le génie des institutions romaines; mais il est demeuré sur les sereines hauteurs de la poésie, et il n'est pas descendu réellement dans le dédale des causes et des enchaînemens de faits où peuvent seuls porter la lumière le philosophe et le critique. Il aime Rome, il en comprend les forces vives, les superficies dramatiques, si je puis m'exprimer ainsi; mais les formules qu'il emploie sont générales, et elles ne serrent pas d'assez près le texte et la réalité pour en être le commentaire historique. On connaît le mot de Napoléon : « Si Corneille eût vécu de nos jours, j'en eusse fait mon premier ministre. » C'est un hommage éclatant sans doute, mais c'est un hommage profondément égoïste. Rien ne prouve que Corneille se fût beaucoup entendu à la conduite des affaires d'état, et il est probable que ministre il eût été ce que le cardinal de Richelieu, poète tragique, parvenait à être, quelque chose d'assez médiocre. J'imagine que Napoléon, avec une intuition toute dynastique, eût spécialement créé pour Corneille ce poste de ministre-orateur auquel vont si bien les phrases générales et abstraites de *Cinna*. Napoléon trouvait sans doute que le tableau fait à Émilie par Cinna des motifs de la conspiration était « déclamatoire, rempli de lieux communs et de procédés de rhétorique surannée. » En revanche il admirait plus loin « les belles sentences du même Cinna sur les excès du gouvernement populaire et les avantages de la monarchie. » Pourtant Corneille est lui-même partout, et, pour conclure, disons que la fameuse discussion politique entre Auguste, Cinna et Maxime, ne prouve rien que le génie de l'écrivain. Enfin, s'il fallait nous appuyer d'une autorité que personne ne récusera, voici ce que pensait La Bruyère : « Corneille est politique, il est philosophe; il entreprend de *faire parler des héros,* de les faire agir; il peint les Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. »

EUGÈNE LATAYE.

V. DE MARS.

